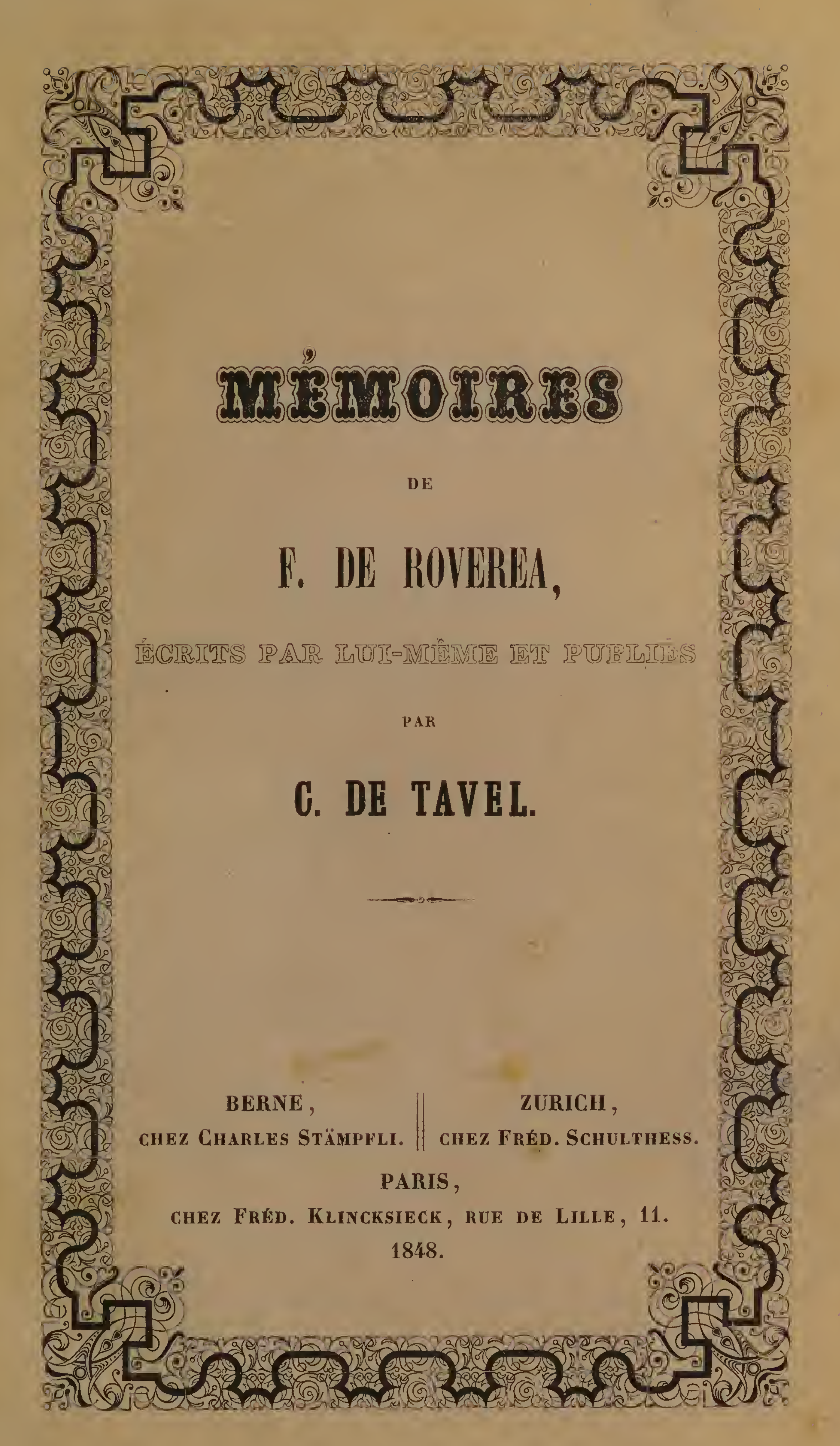




MÉMOIRES

DE

F. DE ROVEREA,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME ET PUBLIÉS

PAR

C. DE TAVEL.

BERNE, CHEZ CHARLES STÄMPFLI. || ZURICH, CHEZ FRÉD. SCHULTHESS.

PARIS, CHEZ FRÉD. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11.

1848.

MÉMOIRES

DE

F. DE ROVEREA.

Imprimerie Stæmpfli à Berne.

MÉMOIRES

DE

F. DE ROVEREA,

COLONEL D'UN RÉGIMENT DE SON NOM, À LA SOLDE
DE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME ET PUBLIÉS

PAR

C. DE TAVEL,
ANCIEN AVOYER DE BERNE.

TOME TROISIÈME.

BERNE,
CHEZ CHARLES STÄMPFLI.

ZURICH,
CHEZ FRÉD. SCHULTHESS.

PARIS,
CHEZ FRÉD. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11.
1848.

MÉMOIRES

DE

F. DE ROVEREA.

TOME TROISIÈME.

Mai 1800 — Décembre 1810.

CHAPITRE PREMIER.

Mai — Septembre 1800.

Correspondances. Le comte de Courten. Mon fils. Aperçu de la situation en Italie. Marengo. Convention d'Alexandrie. Départ de Pise. Florence.. Propositions de Jean de Müller.

Le comte Eugène de Courten qui malgré les inconvénients que je lui avais prédits à Augsbourg, avait essayé à l'instigation de M. Wickham, de lever en Piémont un bataillon de Valaisans à la solde britannique, m'écrivit de Turin le 10 Avril: ... „Vous aviez bien raison en m'annonçant que ceux qui avaient entravé notre formation à Neuravensbourg,

me seraient également contraires ici. — L'instruction que m'a remise le colonel Ramsay à Augsbourg pour lever en Piémont un corps de Valaisans, m'a servi à être présenté par M. Jakson ministre de S. M. britannique au général en chef baron de Mélas, qui d'abord ne me laissa entrevoir aucune difficulté à l'objet de ma mission, mais dès le lendemain me fit demander un mémoire détaillé à ce sujet: je le lui remis; il m'avisa qu'il l'enverrait au Conseil aulique à Vienne et que je devais attendre la réponse. Elle vint au bout d'un mois et fut favorable. Je dus alors fournir de nouveaux mémoires sur l'établissement de mon dépôt, pour avoir des patentes de recrutement et éviter à mes recruteurs les désagréments qu'ils essuyaient journellement."

„Je reçus enfin du général en chef une lettre d'office, qui me mettait à même de commencer ma formation et qui m'assignait Novare pour lieu de dépôt. Mes gens faisaient beaucoup de recrues ici, où il se trouve un grand nombre d'anciens soldats des ci-devant régiments suisses au service du roi de Sardaigne; on en conçut de la jalousie, ce qui m'attira un ordre du général Mélas de quitter Turin et de restreindre mon recrutement

entre Aoste et Bellinzone, mesure qui me retarde considérablement. — Il m'est cependant arrivé un transport de Valaisans qui ont franchi les glaciers pour s'échapper, car les Français ont singulièrement resserré les passages et augmenté leurs postes pour empêcher l'émigration. — J'ai néanmoins reçu l'assurance que dès que les neiges auront diminué, il me viendra beaucoup de monde de mon pays où la misère est extrême."

„Nous avons cette fois la perspective d'une entreprise par le St. Bernard, après le succès des opérations contre Gênes qui vont très-bien. Nos troupes sont à Savone; Masséna est par conséquent coupé et isolé avec son armée dans Gênes. La prise du Mont-Cenis est aussi un événement heureux, et la Bocchetta vient également d'être emportée par le lieutenant-général Hohenzollern."

„Le général émigré Villot se rend ici où nombre d'officiers de différentes nations l'attendent, vivant joyeusement et n'étant pas fort discrets dans leurs propos; vous savez cependant que tout cela est destiné à une expédition secrète..."

En Allemagne on ne s'endormait pas non plus et en Suisse les petites intrigues allaient leur train. — On me mandait de Munich le

17 Avril.... „La cour de Vienne a déclaré à celle de St. James qu'elle renonçait à toute paix partielle; on peut donc croire que pour peu que la campagne qui va s'ouvrir soit heureuse, les bases d'une pacification générale après laquelle tout le monde soupire, ne nous seront pas désavantageuses; cependant nous autres Suisses, nous vivons dans une ignorance totale de nos destinées futures.... Voici la carte du jour: M. Wickham est à Stuttgart d'où il joindra le quartier-général; M. de Lehrbach est auprès de Kray. — Les principales forces des deux armées se concentrent entre Brisach et Bruck. — On croit que les Français vont prendre l'offensive pour pénétrer dans les Grisons et descendre par les montagnes dans les plaines du Milanais. Le lieutenant-général Hiller est chargé de la défense des Grisons et du Vorarlberg; le général prince de Reuss commande sous lui à Brégenz, et aura sous ses ordres la brigade suisse Bachmann. — Le conseiller May, le baillif Freudenreich, Moutach et Haller, attendent à Augsbourg le moment de devenir utiles; le dernier a quitté M. de Fassbender qui a perdu sa place. — J'admire avec vous la bizarrerie qui a fait tomber en vos mains, la lettre que vous me renvoyez avec une

note, que je transmettrai comme vous l'exigez à son auteur (*). J'aimerais mieux que vous eussiez ignoré les absurdités que l'envie forge contre vous; elles font naître des réflexions amères sur l'ingratitude des hommes. — Vous avez du moins appris par cette découverte de quel bois se chauffent vos ennemis, et vous aurez j'espère reconnu dans le passage en question le résultat des bruits répandus, dégagés de l'opinion individuelle de l'écrivain dont je puis vous garantir la plus haute estime, etc. — Vous avez joué un rôle trop distingué dans les premiers temps qui ont suivi notre bouleversement, pour que l'envie ne s'attachât pas momentanément à vos pas. La fermeté de votre caractère, l'inflexibilité de vos principes et la sévérité de vos formes, vous ont suscité des malveillants dont l'amour

---

(*) Cette lettre du beau-père de M. K. lui avait été adressée sous un nom supposé, de Berne à Augsbourg, d'où la croyant pour moi, mon banquier me l'expèdia à Pise. J'y répondis par la note suivante: «que Roverea qui a prouvé mieux que nul Suisse vivant son attachement à l'ancien ordre de choses, soit suspecté *d'avoir voulu* faire du Léman un canton séparé, c'est le juger trop contradictoirement avec sa conduite, pour qu'il s'en offense. — Mais ajouter: *apparemment pour récompenser ses amis La Harpe et compagnie*, est une platitude qu'il méprise comme elle le mérite.»

propre est le seul Dieu; vous savez le reste mieux que moi...“

M. Moutach me manda d'Augsbourg le 19 Avril:... „Le major Rusillon et le capitaine Roland sont arrivés de l'intérieur, avec des propositions du gouvernement helvétique qui ont été mal reçues: Rusillon reste auprès de son ami le major Pérault (général Pichegru); Roland blâmé par M. Wickham de s'être prêté à cette mission en sa qualité d'officier à la demi-paye anglaise, va pour se réhabiliter faire cette campagne comme volontaire dans votre régiment.“

„L'abbé de St. Gall est parti pour Brégenz. Le comité n'est ni établi, ni même accordé; tout ce que j'ai pu obtenir de M. Wickham c'est la promesse qu'il rapprochera de lui MM. May, Freudenreich, d'Aregger et Haller, dès qu'on entamera la Suisse, pour se concerter et conférer avec eux, sur le mode de rétablissement de l'ancien ordre de choses qu'on paraît vouloir prendre pour principe.“

„M. de Lehrbach ne se montrait point contraire à la formation d'un comité, mais il est très-prévenu contre les Suisses. — On croit que les succès en Italie décideront l'armée autrichienne du Rhin à prendre incessamment l'offensive: votre régiment est à Waldshut,

Bachmann à Feldkirch et Salis dans les Grisons. Les Bavarois sont aux environs de Lindau...“

Tout prit bientôt une tournure différente; l'abbé Camus me manda d'Augsbourg le 4 Mai: „Du 25 au 28 du mois dernier, les Français se sont avancés sur la rive droite du Rhin jusqu'à Offenbourg, Fribourg et Waldshut: leurs colonnes avaient débouché par Worms, Kehl, Vieux-Brisach, Bâle et Laufenbourg: on prétend ici que le 29 ils ont été repoussés avec perte et précipitation sur tous les points, excepté sur Waldshut: votre régiment étant divisé par détachements autour de cette ville, l'un d'eux a donné avec une bravoure particulière. — Il continue à arriver beaucoup de recrues qui comme de raison préfèrent votre régiment aux autres...“

Le 10 Mai, le comte de Courten de son côté, m'écrivait de Turin:... „L'aile droite de notre armée a passé le col de Tende, s'est emparée de Sospello et du fort de Saorgio, a battu l'ennemi sur le Montécaro, lui a pris 15 pièces de canon, un général, 40 officiers et 1500 hommes; son quartier-général est à Oneilles; tout annonce que nous aurons Nice dans peu mais pas de sitôt Gênes, vu l'obstination de Masséna à la défendre et la résolution de Mélas de la réduire par famine.

Il n'y a plus de troupes dans l'intérieur du Valais, les Français qui s'y trouvaient se sont portés vers la Furca, le Griesberg et le Luffenerberg; mais les paysans du district de Sion s'étant trop pressés de couper les arbres de liberté et de s'insurger, ont été forcés de rentrer sous le joug et de recevoir des garnissaires français. — J'espère marcher bientôt avec 2 compagnies complètes vers le Saint-Bernard où mon recrutement sera aisé."

„Le général Villot dont l'instruction est d'organiser une Vendée en Provence, amplement muni de fonds à cet effet, reçoit beaucoup d'officiers venant la plupart d'Allemagne. Il m'a sollicité de me joindre à lui avec mon corps, se chargeant d'en obtenir l'agrément des ministres de S. M. britannique, je m'y suis absolument refusé, préférant servir avec 400 hommes pour mon pays, que d'en aller commander 2000 en Provence et en Languedoc où je n'ai aucune vocation directe. — En attendant on me laisse manquer de tout et malgré que je me mette souvent à découvert, j'ai été deux fois dans l'impossibilité de payer le prêt à ma petite troupe."

„Un courrier nous apporte la nouvelle que le général Kray se disposait à faire le 3 une attaque générale dès le St. Gotthard à Manheim,

mais que les Français l'ont prévenu et ont pénétré jusqu'à Stockach: on nous dit que c'est une feinte de Kray qui cherche à attirer l'ennemi dans les plaines de la Souabe, afin de pouvoir mieux faire agir sa cavalerie et de lui couper la retraite...“

Voici au vrai ce qui avait eu lieu sur ce point important de la ligne du Rhin, ainsi que mon fils quoique bien jeune encore, m'en rendit compte assez correctement pour me faire favorablement augurer de sa capacité, si Dieu lui conservait la vie... Je transcris textuellement sa lettre datée de Ratisbonne le 17 Mai:... „Légèrement blessé, je profite du premier moment où je le puis, pour vous informer de ce qui s'est passé et dont j'ai été le témoin. Les Français ayant passé le Rhin dans la nuit du 26 au 27 Avril sur 3 colonnes par Kehl, Vieux-Brisach et Bâle, les avant-postes près de cette dernière ville se replièrent sur Seckingen et le 27 au soir sur la position de l'Alp, défendue par plusieurs batteries sous le commandement du colonel Metscheri; on lui envoya un renfort de 700 hommes du landsturm du pays. — Le 28 un détachement de notre régiment y marcha sous le major de Diesbach. La moitié de notre compagnie de chasseurs commandée par le lieutenant d'Erlach

et moi, fut envoyée en avant; nous nous battîmes en tirailleurs jusque vers midi, que nous vîmes arriver 3 demi-brigades françaises formant autant de colonnes serrées, marchant l'arme au bras, tambour battant, drapeaux déployés, comme à l'exercice, et venant droit sur la batterie qui nous protégeait. Elles en étaient à une demi-portée de fusil lorsqu'on a détaché les avant-trains des pièces et pris la fuite, en les abandonnant sans avoir tiré un seul coup.... On ne s'est arrêté qu'à Waldshut à une lieue et demie de là: nous avions eu 5 morts et 10 blessés; les Autrichiens ont laissé en arrière 3 pièces de canon et 200 hommes."

„De Waldshut on se retira avec plus d'ordre jusqu'à Tingen: à moitié chemin est un pont sur la Wertach que le général prince de Rosenberg qui nous commandait, voulait défendre; il plaça à cet effet au village attenant de Lauchingen, le bataillon franc de Rubnitz, des chasseurs tyroliens avec quelque cavalerie et notre régiment un peu plus en arrière à l'entrée d'un bois, ayant à gauche un rocher élevé sur lequel sont les ruines du château de Rechberg."

„Le 1er Mai au matin les Français attaquèrent le pont, le prince fit avancer notre

régiment, mais dès qu'il fut à Lauchingen prêt à donner, il le fit retirer: nous autres chasseurs seulement fûmes envoyés défendre le vieux château: nous prîmes position dans le village qui le touche, et là attendîmes l'ennemi qui plus nombreux et plus adroit que nous, nous enveloppa et nous assaillit de tous les côtés: après avoir néanmoins tenu une demi-heure dans le village, nous voulûmes nous jeter dans le château pour contenir mieux l'ennemi, mais impétueusement chargés nous dûmes lâcher le pied, fûmes coupés par notre centre, et en mon particulier je me vis réduit à me retirer avec une quinzaine d'hommes d'une manière peu glorieuse, étant poursuivis de très-près par un beaucoup plus grand nombre de Français. — Je rencontrai mon camarade Fellenberg avec un détachement pareil au mien; nous ne perdîmes pas de temps à délibérer, car il fallait s'en aller et bien vite, mais où? — Nous n'avions ni carte ni connaissance du pays, et ignorions la direction que prenait notre armée: un capitaine du bataillon de Rubnitz qui se retirait pareillement avec 40 hommes, nous apprit que nous étions coupés et sans autre moyen de nous échapper, que de filer en silence le long des bois sans nous laisser apercevoir. C'est à

lui que j'ai eu l'obligation de m'être tiré de ce mauvais pas; il nous conduisit pendant 5 heures à travers les postes français sans tirer un coup de fusil, et au bout de 7 heures de marche à partir du château de Rechberg, nous atteignîmes les avant-postes autrichiens à Hallau."

„Je comptais de là aller rejoindre le régiment avec mes 30 hommes excédés de fatigue et manquant de cartouches, lorsqu'un colonel de hussards m'ordonna d'aller sur la droite défendre des vignes contre les tirailleurs français. — Mes représentations ayant été mal reçues j'obéis, mais parvenu sur la hauteur, je découvris l'armée française s'avançant en ordre, et mon colonel de hussards s'en allant au grand trot avec les siens. — Au lieu donc de tenir là, ce qui eût été folie, je me repliai sur la grande route, où je trouvai une compagnie du régiment à laquelle je me joignis. — Nous eûmes encore grande peine à atteindre le gros de notre armée; Schaffhouse avait été pris le matin, et les Français occupaient depuis deux heures les gorges et la ville de Stuhlingen où nous comptions passer; cependant grace à notre heureuse étoile nous rejoignîmes par des détours à Füssen. — Peu après nous marchâmes

avec le régiment aux avant-postes d'Aepfenhoffen, où nous passâmes la nuit tranquillement. Mon capitaine, Charles May de Brandis, que l'on croyait perdu avec 60 hommes, les ramena de son côté, après une longue et hasardeuse marche nocturne à travers les bivouacs de l'armée française.“

„Le 2 Mai nous nous portâmes sur Riedeschingen où nous bivouaquâmes avec les cuirassiers de Zittschwitz, les uhlans de Meerfeldt et quelque infanterie autrichienne. Nos avant-postes étaient au Zollhaus, à une lieue et demie de nous. — Le 3 de grand matin, ils furent repoussés et l'ennemi vint à nous: les uhlans se battirent, mais notre régiment resta en ligne sans faire feu quoique canonné d'assez près; bientôt on détacha dans un bois une compagnie à laquelle j'eus ordre de me joindre avec mes chasseurs, nous y tiraillâmes toute la matinée en nous repliant jusqu'à l'extrémité du bois. — Bientôt l'ennemi parut en force, les uhlans le chargèrent et j'eus pour la première fois l'imposant spectacle d'un combat de cavalerie. Nous continuâmes à nous battre en tirailleurs jusqu'à ce que nos munitions fussent épuisées; on nous renvoya alors à Stetten où était le régiment, et où il resta en réserve jusqu'à ce qu'on lui ordonnât

de marcher en ligne à l'ennemi: quoique sur un terrain fraîchement labouré on s'avançait en bon ordre, lorsque le lieutenant-colonel, malgré que nous fussions encore à un quart de lieue du point d'attaque, crie hourra!... toute la troupe le répète, chacun se met à la course, les tambours battent la charge.... bref cela devait représenter une attaque à la baïonnette... Arrivés dans un complet désordre près du front ennemi, une grêle de balles, de boulets et de mitraille rafraîchirent notre ardeur: ceux de nos gens qui étaient en arrière ne sachant ce qu'ils faisaient, tiraient sur les plus avancés, c'est ainsi que le lieutenant Bodmer a vu un soldat lui lâcher par inadvertance, un coup de fusil dont il est blessé.... le feu était trop vif pour rester longtemps à sa portée; on s'en éloigna soit dit à notre honte, aussi vite qu'on était venu... Cela n'a pas empêché l'archiduc Ferdinand, jeune prince de 17 ans qui était à notre tête, de témoigner sa satisfaction de notre zèle. — Notre perte, surtout en blessés, a été considérable. — Le colonel de Watteville a fait les reproches les plus vifs au lieutenant-colonel Wagner: „voilà votre ouvrage“ lui dit-il, en lui montrant de la main nos gens revenant en désordre et exténués de la course

inutile qu'il avait si imprudemment provoquée.... „Sans votre vivacité déplacée", ajouta-t-il, „nous chargions l'ennemi en règle sans tirer un coup de fusil, nous aurions enlevé ses canons et nous nous serions couverts de gloire...."

„Pendant que nous étions aux prises à Stetten, une bataille se livrait à Engen, les Autrichiens n'y furent pas défaits, néanmoins on se retira si fort en désordre qu'on aurait pu croire l'armée plutôt en fuite qu'en retraite. — L'arrière-garde dont nous faisions partie prit une position pour la nuit, et le 4 au matin nous continuâmes à rétrograder: il le fallait, les Français ayant chassé de Stockach le corps autrichien chargé de le défendre, avant qu'il eût évacué ou anéanti les magasins considérables qui s'y trouvaient. Le soir nous prîmes position à Liptingen où nous fûmes rejoints par 8000 Bavarois."

„Le 5 vers midi nous marchâmes de nouveau en arrière et marchions encore, quand vers les 4 heures un aide-de-camp arrivant en carrière, nous annonça que les Français étaient battus, que notre colonne devait faire volte-face et se porter sur eux; on fit un demi-tour à droite, on marcha en chantant: je n'avais rien mangé de tout le jour, le jus

d'un citron me rendit des forces, mais je ne chantais pas, ne pouvant comprendre comment une armée en fuite pouvait avoir retenu, attaqué, battu et si vite mis en déroute, un ennemi victorieux: aussi le propos de l'adjudant n'était-il qu'une jactance sans fondement. — Arrivés sur le champ de bataille on nous plaça en observation; il pouvait être 5 heures et demie: à 6 on nous fit avancer mais sans hourra, on attaqua en ordre et quand nous fûmes près de l'ennemi on se dispersa en tirailleurs."

„Je n'avais point encore vu de champ de bataille couvert de morts, mais je puis affirmer que dans le bois où nous nous battions, on ne pouvait faire quatre pas sans heurter des morts et des mourants Français, Autrichiens, Bavarois et Suisses, pêle-mêle: les cuirassiers de Zittschwitz qu'on avait imprudemment engagés dans cette forêt avaient infiniment souffert. — Après avoir tenu jusqu'à 9 heures, nous fûmes forcés de hâter notre retraite: dans ce moment je fus atteint d'un coup de feu à la cuisse, mais continuai à marcher pour n'être pas pris: un cheval me transporta ensuite à 2 lieues de là, où je rencontrai d'autres blessés; cette affaire nous a plus coûté que celle de Stetten; les lieutenants

Gygax et de Varicourt ont été tués et plusieurs officiers sont plus ou moins grièvement blessés. Le lendemain 52 de nos blessés sont tombés au pouvoir de l'ennemi; pour lui échapper j'ai dû faire 12 lieues à pied de Mœskirch à Riedlingen, ce qui a envenimé ma plaie; j'ai été transporté de là à Ratisbonne où je suis réuni à ceux de mes camarades qui ont eu le même sort, bénissant Dieu que vous ayez été retenu loin du théâtre de la guerre, car si vous aviez été au régiment, je suis sûr que vous auriez cherché la mort....“

Un autre de mes correspondants m'écrit de Munich le 25 Mai:... „Il s'est passé des événements bien fâcheux, la campagne a débuté par des revers conséquents pour les Alliés: ils doivent maintenant comprendre, s'ils en ont jamais douté, que la Suisse seule peut leur garantir la possession de l'Italie et de la haute Allemagne. — Tandis que Moreau attaquait l'armée du Rhin sur un flanc de 25 lieues, Bonaparte pénètre peut-être à travers les gorges des Alpes pour reconquérir l'Italie, et ces deux généraux avec des forces inférieures à celles de leurs adversaires, réduisent ceux-ci à une défensive incertaine et détruisent leurs plans. Quoique Kray se maintienne dans la position avantageuse qu'il a sur le Danube,

des partis français inondent les rives du Lech: ils ont été à Augsbourg, se sont emparés des ponts de Friedberg et de Landsberg et menacent la Bavière. L'Électeur a quitté sa capitale, les ministres étrangers l'ont suivi et les mécontents se sont hâtés de répandre la terreur. On va cependant prendre quelques mesures de défense sur les rives de l'Amper qui sert de barrière aux incursions de l'ennemi. La régence a signifié l'ordre aux étrangers de partir sous 4 jours. — Des germes révolutionnaires se manifestent et ceux-là même qui ne vivent que de privilèges n'en sont pas exempts."

„Il paraît constant que les Autrichiens ont fait des pertes considérables dans les combats d'Engen, de Mœskirch, de Biberach et de Memmingen. Cette retraite tenait de la déroute; ce n'est que sur l'Iller qu'on s'est rallié. Les Français ont fait d'inutiles efforts pour tourner la position d'Ulm par les gorges de Blaubeuren; ils portent en ce moment leurs forces sur le point de Memmingen pour attirer Kray dans la plaine, en alarmant sa gauche et le corps détaché du prince de Reuss. Ce corps qui faisait l'aile gauche de la grande armée, s'en sépare pour couvrir les Grisons et le Vorarlberg et ne communique

maintenant plus avec Kray que par la rive droite du Lech. Il a été renforcé de levées tyroliennes et du pays des Grisons, et se porte en ce moment en avant sur Ragatz et Sargans, afin de communiquer avec Davidowitsch qui est maître du St. Gotthard. Cette diversion est très-importante au moment où Bonaparte débouche par le St. Bernard et le Simplon; il paraît que les Autrichiens se maintiendront au St. Gotthard, s'ils réussissent à défendre la position des Grisons: alors l'armée française d'Italie se trouvera séparée de celle du Rhin. Moreau détache 20,000 hommes qui se dirigent sur le St. Gotthard, c'est donc sur cette clé de l'Italie que se frapperont les grands coups. Toute l'armée de réserve a traversé le pays de Vaud, de Genève à Bex, une partie par le lac; l'autre a été passée en revue par Bonaparte dans la plaine de St. Sulpice; lui-même accompagné des généraux Murat, Berthier, Marmont, Duhème et d'un état-major considérable, à pris la route de St. Maurice. Aurions-nous cru il y a quelques années, tandis que nous habitions nos paisibles chaumières, que notre terre natale serait inondée par des armées étrangères dans toutes les directions possibles!..."

„Le gouvernement helvétique a envoyé le

ci-devant directeur Gleyre complimenter le premier Consul qui lui a répondu: que tous les fléaux qui accablent la Suisse, étaient inséparables de la guerre entreprise pour *sa liberté....*"

„Votre régiment a cruellement souffert; sur 1400 combattants, il n'en reste guère dit-on que 400 en activité de service; il a été envoyé à Ingolstadt pour se refaire; il a du moins dans ces malheureuses journées, honorablement soutenu l'antique réputation de valeur et de fidélité suisse; votre fils a été cité avec éloge; il a été blessé mais pas dangereusement. — Les régiments de Salis et de Bachmann sont au corps du prince de Reuss et n'ont pas encore donné. Nos amis d'Augsbourg ont tous pris la fuite: le comte de Stackelberg sur Ratisbonne; M. de Salis sur Vienne; Moutach, Haller, d'Aregger sur Erlangen et le trésorier-général de Gugger sur Innsbruck. — Le colonel de Tinteau est écarté, il est déjà question de reformer l'état-major."

Le baron de Castelnau plus éloigné que moi du théâtre de la guerre, mais plus à portée de juger la tendance de l'esprit des cabinets, m'écrivit de Londres vers la fin de Mai:... „On avait ici une telle confiance dans les assertions de Wickham, qu'on se refusait à croire

celles des papiers de Paris, annonçant les premiers succès de Moreau qui ont été suivis de succès plus importants encore; la position s'embrouille tellement que j'aurais attendu quelque nouvelle chance pour vous écrire, si je n'avais à vous mander une chose qui vous intéresse particulièrement. On a parlé hier à dîner chez le duc d'York de la valeur de votre régiment, il fut question de vous et des raisons qui vous ont empêché de le commander dans ce moment-ci, après lui avoir imprimé une énergie aussi remarquable l'année dernière... Ce prince déplora beaucoup les pertes qu'à essuyées ce régiment et ajouta: que le ministère avait donné des ordres pour qu'il fût accordé tout de suite à ce qu'il reste, aux veuves et aux enfants, des secours réels et les plus fortes assurances pour l'avenir.

„Le baron de Roll est revenu brouillé avec M. Wickham; il jette les hauts cris sur sa partialité qu'il prouve par les faits qu'il raconte, comme si lui-même ne l'avait pas influencé pendant longtemps. Je n'ai aucune donnée pour apprécier les motifs qui ont dirigé ce ministre, mais je ne puis m'empêcher de craindre que ses instructions n'aient contribué aux mesures contradictoires qu'il semble avoir prises durant sa mission.

„Je crains non moins que la vigueur des opérations de Moreau, n'effraie assez le cabinet de Vienne pour le déterminer à un accommodement. Je crois même apercevoir ici un commencement de doute dans l'esprit public, et pour peu qu'il vînt à faiblir sur les inconvénients de la paix, le ministère serait forcé d'y céder. — La supposition la plus avantageuse qu'on puisse faire sur le traité, c'est que les deux cours alliées agiront de concert. Il me semble donc que si l'armée dite de réserve, parvient à dégager Masséna, on doit s'attendre à un accommodement brusque, mais dont les conditions sont déjà méditées."

„Je vous manderai sans délai ce que j'apprendrai de réel, passant sous silence les préparatifs qu'on fait et qu'on défait, tout le mouvement qu'on se donne, et plus encore les propos et les assurances des ministres, ce qui dans un moment aussi critique n'est qu'un moyen pour remplir la scène."

„Le roi et la famille royale sont parfaitement bien pour nos augustes princes: Monsieur se loue également des ministres, reste à savoir si en définitive nous n'aurons pas à rabattre sur les motifs de ces démonstrations."

Tandis que la plupart de ces lettres faisaient de longs circuits pour me parvenir, je

continuais à observer attentivement ce qui se passait autour de moi et à en rendre compte à mes amis d'Allemagne; je mandais entr'autre le 8 Juin au banneret Kirchberguer, que je supposais à Munich:... „Gênes est enfin tombé le 6 Juin, après que la majeure partie des troupes formant le blocus, en étaient parties pour se rendre à marches forcées sur Turin; le lieutenant-général Gottesheim avait même reçu l'ordre précis de Mélas, de suivre immédiatement avec le reste et par conséquent de lever complètement le siège pour marcher à son secours; heureusement qu'avant d'obéir, ne consultant que son courage, il menaça Masséna d'un assaut. Celui-ci réduit par la famine à une extrémité dont l'histoire offre peu d'exemples, mais venant d'avoir par un hasard extraordinaire (*), la certitude que

(*) Le 15 Mai le commissaire français Bressan voulant à tout prix se rendre de Gênes à Paris, obtint d'un patron de felouque qu'il tentât pour la somme de 100 louis, de le conduire à Nice à travers la croisière anglaise: il y parvint sur un bateau monté de 11 rameurs, en même temps que le général Rey y arrivait, envoyé par Bonaparte pour annoncer à Masséna qu'il avait passé le St. Bernard et accourait le dégager, lui enjoignant de tenir jusqu'à son apparition. Cet officier ne trouvant à Nice aucune possibilité de gagner Gênes, le même patron Lavagna, consentit au poids de l'or à risquer une seconde fois le trajet, et ayant échappé aux boulets des

Bonaparte avait franchi les Alpes, crut gagner suffisamment de temps en proposant quoiqu'on le sut aux abois, une capitulation tellement favorable aux assiégés que la discussion de ses articles traînerait en longueur, au lieu que sa prompte et entière acceptation en lui confirmant l'approche du premier Consul, lui causa dit-on, de vifs regrets de s'être laissé aller à une démarche que justifiait néanmoins la plus urgente nécessité. Selon cette capitulation, il se retire avec armes et bagages et chose inouie, avec la liberté de combattre les Alliés dès qu'il aura atteint la frontière de la république française, c'est-à-dire le Var, où il peut être joint par la division de gauche dont il avait été coupé. — Gottesheim a dû laisser à Gênes une garnison assez nombreuse, qui sera dit-on renforcée ou relevée par les troupes de débarquement que l'amiral Keith a à bord de sa flotte. — On évalue à 12,000 hommes la perte des Autrichiens durant le blocus, tant par maladies que dans les fréquentes affaires qui ont eu lieu pendant les

---

vaisseaux anglais ainsi qu'à la poursuite de plusieurs de leurs chaloupes, il rentra au port le 3 Juin. — Masséna dût à ce singulier concours, d'être instruit d'un événement tellement important assez tôt pour en tirer avantage. Il reçut par la même voie un million pour la solde de ses troupes.

3 mois qui ont précédé la reddition de la place. Les corps qui en reviennent sont dans un état de misère digne de pitié. — Néanmoins la prise de Gênes est trop importante pour ne pas compenser ce qu'elle a coûté, au moment où Bonaparte s'avance victorieusement entre le Tessin et le Pô: car malgré les bulletins officiels qui publient en Toscane de prétendus succès des Autrichiens dans un engagement près d'Yvrées, je sais que le général Palfy y a été tué, deux régiments de cavalerie détruits, et que les débris de ce détachement se sont retirés sur Alexandrie, où le général en chef rassemble en hâte les différents corps que dans sa profonde sécurité, il avait imprudemment dirigés sur divers points, nommément vers Nice, dont les habitants ne tarderont pas à être la victime de l'attachement qu'ils viennent de manifester à leur roi.“

„En attendant on leurre ici le peuple de l'espérance de revoir sous peu son bien-aimé Souverain à Florence; on l'enivre de fausses nouvelles, les généraux autrichiens publient sans pudeur de grands avantages remportés par les leurs en Allemagne, quoique bien instruits des revers successifs qu'ils viennent d'y essuyer. — Aussi n'entend-on parmi la

populace des villes et dans les campagnes, qu'imprécations contre les Français parce-qu'on les croit battus et en fuite, et louanges adulatrices *per l'Imperatore et l'armata tedesca*, qui cependant ne sont rien moins que chéris de cette population qu'on a impolitiquement aigrie, par des levées d'hommes aussi ridicules dans leur ensemble, qu'onéreuses au pays et nulles pour sa défense. On dit aujourd'hui Bonaparte pris et l'on prépare pour ce soir des feux de joie."

„La reine de Naples a débarqué à Livourne, amenée par Nelson et accompagnée de la belle et séduisante Lady Hamilton : on dit l'amiral rappelé en Angleterre pour y rendre compte de son inaction à Naples, qu'on attribue au charme dont l'a étreint cette moderne Circé.... il est certes assez grand homme pour avoir des faiblesses. On prétend aussi que c'est l'aversion qu'on porte à la reine à Naples qui l'a décidée à s'en éloigner; elle se rend à Vienne."

Sachant les débris de mon régiment confinés à Ingolstadt et ma santé m'ayant empêché de le rejoindre, la tournure que prenaient les événements me fit prolonger mon séjour en Italie. — J'allai le 13 Juin à Lucques, d'effroyables hurlements partant d'une vieille tour

me frappèrent, j'en demandai la cause, on me répondit que c'étaient des misérables convaincus de délits révolutionnaires, qui enfermés là depuis le départ des Français, avaient commencé peu de jours auparavant à importuner le public par cet horrible tapage. J'étais tenté d'interprêter cette féroce joie comme un sinistre augure, lorsqu'un courrier extraordinaire dépêché du quartier-général autrichien à Livourne, annonça que le 12 le général Mélas avait remporté une grande victoire à Marengo sur les Français, commandés selon les uns par Berthier, selon d'autres par Bonaparte en personne. — Au dire de ce courrier, les Français avaient perdu dans cette bataille 10,000 hommes et les Autrichiens 8000, au nombre desquels 5 généraux blessés : Mélas, Orelly, Lattermann, Haddik et Gottesheim, ces trois derniers mortellement et le quartier-maître-général Zach avait été fait prisonnier.

Ces détails rendaient selon moi le fond de la nouvelle vraisemblable et causèrent une joie qui fut hélas de courte durée, ce dont je pus promptement me convaincre, ayant dû me rendre le lendemain à Livourne, d'après le singulier message qu'un homme de ma connaissance vint me faire de la part du confesseur de la reine de Naples qui lui écrivait :...

„S. M. m'ordonne de vous prier d'engager le colonel de R. de se rendre chez elle lundi matin. S. M. désirerait l'entretenir d'objets qui pourraient lui être agréables...“ Exact à l'audience et ayant dû céder le pas à une duchesse napolitaine devenue actrice au théâtre de Florence, je crus convenable de me retirer, et sus ensuite qu'il s'agissait d'entendre une proposition de passer à la paix avec mon régiment au service du roi des Deux-Siciles. — Or je trouvais que de prêter l'oreille à de telles ouvertures, tant que le gouvernement britannique ne nous aurait pas annoncé son intention de nous licencier, ce serait manquer à ce que nous lui devions.

Ce même jour un second courrier de Mélas apporta à la reine, la relation officielle de cette funeste journée de Marengo et des humiliantes conditions de l'armistice qui la suivit. La reine, dont la jubilation avait été sans bornes à la lecture des premières dépêches, se trouva mal en entendant lire les secondes, et s'exhala en invectives contre le malheureux général que peu d'instants auparavant elle prônait comme un héros.

A Livourne malgré certain plaisir secret de l'humiliation des Allemands, la consternation était au comble par la crainte du retour des

Français, quoique selon les termes de l'armistice on parût en être à l'abri.

Bien que cette journée de Marengo ait été souvent décrite et soit connue de tout le monde, je ne saurais passer sous silence le précis des relations qui m'en parvinrent alors: Mélas attaqua les Français le matin, les battit et les repoussa jusqu'à 6 heures du soir, que blessé il se retira de sa personne à Alexandrie, et confia le soin de la poursuite de l'ennemi au lieutenant-général Zach en lui enjoignant de ne pas aller au delà d'un point désigné, ce dont ce dernier ne tint compte; l'ennemi était en fuite, lorsqu'une réserve principalement composée de cavalerie, conduite par le général Desaix arriva, chargea avec impétuosité, rallia les fuyards, répandit le trouble dans l'armée victorieuse et ne rencontra d'obstacle que 2 escadrons des chasseurs de Bussy, tandis que 4 régiments de cavalerie qui étaient en position, refusèrent de donner sous prétexte de la fatigue de leurs chevaux et d'un fossé à franchir, et en se retirant précipitamment jetèrent le découragement dans l'infanterie qui alors prit la fuite, abandonnant une partie de son artillerie à l'ennemi, trop affaibli pour profiter sur le champ de cette inopinée et éclatante victoire....

Ce qui paraît plus extraordinaire encore c'est que le lieutenant-général Zach prisonnier, servit d'intermédiaire entre Bonaparte et Mélas dont jusque-là celui-ci persistait à révoquer la présence en doute, pour traiter des conditions d'une trêve qui était aussi indispensable aux Français que superflue aux Autrichiens, dont tous les généraux et les chefs de corps demandaient au contraire qu'on renouvelât l'attaque dès le lendemain. Mais le général en chef sourd à leurs instances, non-seulement consentit à une suspension d'hostilités dont l'ennemi avait un grand besoin, mais lui céda d'un trait de plume les forteresses de Tortone, Alexandrie, Milan, Turin, Pizzighetone, Plaisance, Coni, Savone, Gênes et le fort Urbin près de Bologne; ne se réservant que l'artillerie des fonderies impériales et la moitié des approvisionnements qui s'y trouvaient. L'armée impériale dût aux termes de cette convention se replier immédiatement derrière le Mincio, ne conservant que les places de Mantoue, Ferrare et la Toscane. — Ainsi commençait à s'accomplir la prédiction du vieux maréchal, lorsqu'après la reddition de la citadelle de Tortone en Septembre 1799 en prenant congé de Mélas, il lui dit: „on m'oblige de quitter l'Italie avant d'en avoir expulsé les Français par la prise

de Gênes, mais le moment n'est pas éloigné où les Autrichiens chassés juqu'aux gorges du Tyrol, votre Souverain implorera de l'Empereur mon maître les secours qu'il dédaigne aujourd'hui."

Sans doute que 60,000 Autrichiens dans la position qu'ils allaient occuper, ayant leur gauche à Mantoue et leur droite à Peschiéra et au Tyrol, offraient encore de grandes ressources; mais c'était l'esprit de cette armée qui était ainsi écrasé et perdu, car le flegme national laissait peu d'espoir de le voir se relever de sitôt; d'autant moins que dans tous les grades, dès le général au simple soldat, l'individu était pénétré d'un vif mécontentement: les uns se plaignaient de ce que le commandant en chef était subordonné à de minutieuses instructions du cabinet; les autres de ce qu'on les avait vainement sacrifiés: et l'on pouvait ajouter à cette fâcheuse disposition, une secrète tendance du soldat à convoiter le système militaire français, qui certes était comparativement bien propre à le séduire: or en résumant ces diverses considérations, on avait la mesure de ce que la prolongation de cette guerre nous laissait à espérer où à craindre.

Présumant que les Français ne tarderaient pas à envahir la Toscane, je demandai à Vienne

des passeports pour m'y rendre et allai les attendre à Florence. La nouvelle de la conclusion d'un armistice de 2 mois entre les armées d'Allemagne me décida à m'y fixer temporairement, soit afin d'éviter à ma femme dont la santé s'était affaiblie, les fatigues d'un long voyage durant les grandes chaleurs, soit dans l'idée qu'on traitait de la paix, soit enfin parceque les hostilités devant être dénoncées en Italie 15 jours à l'avance, j'étais en mesure de m'éloigner à temps dans toutes les éventualités.

Selon la ligné de démarcation tracée en Allemagne, une partie de la Bavière y compris Munich, demeurait occupée par les Français et le reste par les Alliés: ce pays fut ainsi frappé de part et d'autre de fortes contributions, qui bien que les exactions habituelles des troupes républicaines fussent interdites et sévèrement réprimées, en écrasaient les habitants. — Cependant le général Moreau s'y concilia comme en Souabe leur affection et la considération publique, par son exacte discipline. Il concourait également selon le vœu tacite de son gouvernement à favoriser la rentrée des émigrés en France, et elle s'accélérait tellement, qu'on s'attendait à voir sous peu le corps de Condé se dissoudre.

Quant à la Suisse, on se flattait qu'une pacification continentale ne tarderait pas à la débarrasser d'un mode de gouvernement établi par la violence, et que la nation française avait relégué pour elle-même au rang des chimères.

Mon régiment enfermé dans Ingolstadt y perdit dans une reconnaissance mal dirigée un officier et 40 hommes, peu d'heures avant la promulgation de l'armistice, selon lequel cette place devait dorénavant être approvisionnée de 10 en 10 jours. Bientôt après on annonça la signature des préliminaires de la paix à Paris, par le général comte de St. Julien au nom de l'Empereur. — Le fait était vrai, mais le cabinet britannique ayant vivement protesté à Vienne contre cette infraction à la coalition, le négociateur fut honteusement désavoué et exilé dans le fond du Bannat.

Cependant il fut immédiatement question d'un prochain congrès, posant en principe qu'une pacification générale rendrait à la Suisse son indépendance. — Le conseiller Jean de Müller en prit occasion de m'écrire, me félicitant de la conduite qu'avait tenue mon régiment, louant le bon esprit dont les deux autres étaient également animés, il les considérait tous les trois comme un noyau propre à rendre au bon parti

en Suisse, le courage de se faire jour et d'imposer aux sophistes qui voudraient mettre obstacle au rétablissement des lois. — Il ajoutait:... „Ce qu'il y a de plus désirable, c'est qu'on convienne d'ici là de ce qu'on veut, et de ne vouloir que des choses faisables dans les circonstances actuelles. Dès-lors on réunira plus de monde et on pourra régler la marche d'après un plan sage: mais pour cela il ne faudrait penser qu'à la patrie telle qu'elle est, et à ce qu'elle peut être dans l'état présent des opinions de nos puissants voisins.“ — Il m'invitait enfin: „à méditer sur ces objets de concert avec l'élite des chefs de notre nation.“ Feignant ainsi de me supposer les moyens de faire agréer le résultat de ce que j'aurais trouvé bon, et d'en pousser l'exécution....

Il ignorait alors le changement qui venait de s'opérer sous l'influence française et sans secousse, dans le gouvernement helvétique, où le corps législatif avait été dissous et remplacé par une commission de 43 membres, épurée de révolutionnaires et chargée de travailler à un projet de constitution: un de nos anciens magistrats en me l'annonçant, convenait qu'on pouvait en espérer des réformes salutaires, mais il trouvait:... „que des palliatifs seraient insuffisants; qu'il fallait couper

le mal par la racine; que notre salut dépendait de l'alliance étroite des cours de Vienne et de Londres, et de la médiation de celles de Prusse et de Russie; qu'il nous importait surtout d'intéresser ces dernières à notre sort, celle de Vienne ayant trop d'affaires sur les bras pour s'occuper de celles des autres; qu'il serait donc essentiel, ainsi que nous en étions précédemment convenus, d'avoir à Berlin et à Pétersbourg des agents tacitement accrédités et investis de la confiance de leurs commettants, lesquels seraient eux-mêmes représentés en Suisse par quelques personnes marquantes.“ — Il insistait sur la nécessité d'écarter d'un congrès, la représentation exclusive du nouveau gouvernement qu'il qualifiait de révolutionnaire, tout en rendant justice à sa bonne composition: contradiction qui prouvait malheureusement à quel point la défiance règnait entre nos compatriotes les mieux avisés.

Dans cet état de choses et vu l'importance que pouvait avoir le caractère public de M. de Müller, secrétaire intime du premier ministre, je renouai comme il m'y invitait notre précédente relation, en éludant cependant d'accepter la mission qu'il paraissait avoir été chargé de me proposer. J'admettais avec lui que la paix devait rendre à la Suisse son indépendance,

comme condition indispensable de la sécurité réciproque des états limitrophes; mais je révoquais en doute qu'elle pût nous restituer de sitôt le calme politique, et par conséquent le bonheur que nous avions perdu, présumant qu'elle nous vaudrait tout au plus une existence susceptible de cicatriser à la longue nos plaies; que même pour cela il fallait que d'un côté, on nous accordât les moyens de comprimer les divisions, les haines, les rancunes, les intérêts particuliers qui naîtraient du passage subit de l'ordre actuel à un ordre nouveau, et que de l'autre côté, c'est-à-dire de la part de la France, on y consentît et qu'on nous donnât à cet égard des garanties suffisantes.

Je lui observai que notre sort à venir était tellement subordonné aux convenances des puissances contractantes, que nul de nous ne pouvait raisonnablement concevoir l'idée de travailler à un plan de réorganisation quelconque, jusqu'à ce que la paix fut conclue et que ses clauses à notre égard nous eussent été officiellement communiquées: qu'alors même d'autres obstacles se présenteraient; que pour concerter un plan comme il l'indiquait et le soumettre à la majorité des opinions présumées de poids, je demanderais quel serait le mode de réunions à établir pour procéder à

de si importantes conférences ; et enfin quels chefs suisses, pour me servir de son expression, se croiraient des droits suffisants à la déférence de leurs compatriotes pour s'interposer de leur autorité privée, dans la discussion des prétentions respectives de leurs concitoyens dans une conjoncture tellement éminente ? — Ce rassemblement de Suisses réputés les plus éclairés, se formerait-il sous les auspices d'un ou de plusieurs diplomates étrangers ? — Et ce moyen bon peut-être en lui-même, se concilierait-il avec le système de l'indépendance réelle ? — Des étrangers auraient-ils une connaissance assez approfondie de nos institutions, de nos usages, de nos localités, de nos besoins, pour asseoir sans froissement les bases de notre restauration ? — Admettrait-on qu'ils fussent assez prémunis contre les menées de l'intrigue pour n'introduire dans cet aréopage, que des personnes propres à diriger les opérations vers le seul vrai but de la chose ? — Et ce qui serait plus difficile encore, obtiendrait-on de chacun l'oubli temporaire des intérêts particuliers de son culte, de son canton, ou tout au moins de ne les envisager que comme secondaires dans la réorganisation de la commune patrie ? — Nos malheurs auraient-ils déraciné

le germe de l'égoïsme qui nous perdit? — Revenus à nos frontières, ne verrait-on plus le Zuricois être avant tout Zuricois, le Bernois, le Schwytzois, le Soleurois et d'autres en faire autant? — Et l'Allemand témoin de cette divergence, ne s'écrierait-il pas avec étonnement: *où donc est la Suisse?* — M. l'avoyer disait aux rois, qu'elle n'existait plus que dans les décrets du directoire français et dans les proclamations de ses commissaires. — Plus d'une fois je fus tenté de lui observer, que depuis longtemps elle n'avait existé que sur la carte et dans le protocole d'une Diète impuissante...

Je concluais à la suite de ces diverses considérations, que je n'étais nullement disposé à me prêter au travail qu'il me proposait; convaincu que nous devions maintenant attendre des événements le développement de nos destinées; déplorant néanmoins que nul de nos compatriotes ne fût initié dans le secret des négociations entamées, et que nous fussions ainsi entièrement frustrés de toute représentation dans les discussions qui devaient règler le sort de l'Europe, depuis que la *seule* voix qui eût été écoutée en réclamant en notre faveur, s'était éteinte.

CHAPITRE II.

Septembre — fin Octobre 1800.

Le peuple toscan. Les Arétins. Menace d'invasion par les Français. Leur entrée á Florence. Mon départ pour Venise. Le comte de Courten à Stra. Voyage de Venise à Vienne.

Dans la disposition d'esprit où j'étais, je cherchai à me distraire en mettant mes loisirs à profit, pour étudier le pays et le peuple au milieu duquel je me trouvais.

Le Toscan est doux, affable, travailleur, sobre, fort désireux d'argent, et pas toujours très-scrupuleux sur les moyens d'en obtenir, surtout de l'étranger... C'était à l'affection de

ce peuple pour son Souverain qu'on devait la facilité avec laquelle s'exécutaient des mesures de circonstances, évidemment opposées aux habitudes et au caractère national, comme des levées de milices et la formation de divers corps réguliers qui exigeait un recrutement forcé; car le Toscan est aussi disposé à chanter et à célébrer des combats et des victoires que peu enclin à y figurer: timide et poltron, il tient aux habitudes champêtres et préfère la gloriole à la gloire; un ruban rose autour de son feutre gris, le pare mieux à sa guise qu'un casque surmonté d'un panache. — Tailler sa vigne, labourer son champ, porter vendre ses pigeons ou ses légumes à la ville, lui paraît plus utile que de se redresser pour imposer aux passants avec un fusil sur l'épaule, et moins encore s'il fallait sérieusement en faire usage... Néanmoins les levées s'effectuaient sans rumeur; mais ces bergers à rubans et à houlettes, ces moissonneurs niais et bénins, ces apprentis-cordonniers ou tailleurs, travestis en soldats, ne rappelaient pas mal par leur gaucherie, ces miliciens français d'autrefois qui au premier feu où ils se trouvèrent, s'écrièrent ingénûment: „*hé ne tirez donc pas Messieurs, ne voyez-vous pas qu'il y a du monde par ici!*“ Mais ceux-là soutinrent la plaisanterie en

restant fermes, tandis que les bons Toscans auraient probablement lâché le pied en pareil cas. — En attendant le pays souffrait fort de cette mesure; la main-d'œuvre s'en ressentait, les caisses publiques avaient peine à suffire aux dépenses considérables de ces soi-disant préparatifs de défense, à l'efficacité desquels peu de gens hors du commun peuple ajoutaient foi. Cependant on cherchait à convertir les incrédules, en leur citant avec emphase la valeur éprouvée des Arétins, ou habitants de la vallée d'Arezzo, dont les gazettes avaient effectivement raconté et prôné la patriotique vaillance lors de l'invasion de la Toscane en 1799, où leur pays fut épargné et seulement traversé par de faibles escortes allant d'Ancône à Florence, qu'ils arrêtèrent et maltraitèrent, se hasardant même à tomber sur quelques petits détachements du corps de Macdonald revenant de Naples.

Lorsque les Français eurent été contraints par leurs désastres de Vérone, de l'Adda et de la Trébia, d'évacuer la Toscane où ils étaient répartis en petit nombre entre Florence et Livourne, les Arétins petite peuplade turbulente, excités par un prétendu miracle, saisirent cette occasion de se signaler par de nouvelles prouesses. Ils se rangèrent spon-

tanément à cet effet sous les ordres d'une femme courageuse et jolie, Mme Mary, secondée dans son commandement par le ministre britannique Windham son amant, et marchèrent en deux colonnes, l'une de 3 à 4000 hommes sur Florence, l'autre sur Livourne où elle se présenta le lendemain de l'évacuation, et où heureusement pour les habitants un piquet de hussards autrichiens l'ayant devancée, les préserva des exploits par lesquels ces généreux défenseurs de la patrie, comptaient s'enrichir dans les magasins et les principales maisons de la ville.

A Florence leur entrée fut plus solennelle : *l'armée arétine* y défila précédée de la croix, dévotement et péniblement portée en signe de ralliement par le diplomate anglais, et commandée par Mme Mary en personne. — Cette procession s'étant ensuite dispersée pour être logée ou campée, les désordres commencèrent. Les Arétins orgeilleux du rôle de libérateurs qu'ils s'attribuaient, se crurent tout permis, et sous les auspices de leur sainte Madone se mirent à piller et à exercer la redoutable police des sans-culottes ; arrêtant, frappant, volant, enfermant arbitrairement quiconque avait le malheur de déplaire à l'un d'eux. Non contents de ces vexations, ils s'avisèrent de requérir

et d'exiger à titre d'indemnité, une solde journalière de 3 francs par tête; et ce ne fut pas sans peine que leur général d'adoption Mme Mary, parvint à les empêcher de se livrer à des excès plus graves. Ils seraient probablement bientôt devenus intraitables, si une panique et salutaire terreur ne se fût subitement emparée d'eux, sur le faux avis du retour des Français. Sonnant alors le tocsin, criant, implorant le secours de tous les habitants qui à cause de leurs déprédations, les craignaient bien plus qu'une armée étrangère qui du moins observerait quelque discipline: en conséquence on facilita à l'armée arétine les moyens de terminer glorieusement sa campagne, en s'en retournant chargée du butin qu'elle avait fait sur ses compatriotes de la capitale; car les Français loin de songer à y revenir, s'éloignèrent alors totalement des frontières.

L'Arétin était communément à cheval, c'est-à-dire monté sur un petit animal décharné et rabougri qui n'avait presque de l'espèce que la tête et la queue: fièrement enfoncé dans une énorme selle munie d'amples sacoches, armé d'un mauvais fusil en bandoulière, de deux pistolets à la ceinture, d'un long roseau en guise de lance et quelquefois d'un sabre au côté; vêtu d'une carmagnole, d'un large et

lourd manteau; toujours pourvu d'un parapluie en toile cirée et d'un fouet pour accélérer sa retraite, il ressemblait au Cosaque irrégulier, avec plus d'exigence dans ses rapines. — Quant aux bandes de ces gens qui parcouraient hostilement le pays à pied, elles étaient fort misérables et n'avaient guère d'armes ni de souliers qu'au bout de quelques marches....

Qu'on ne juge cependant pas de cet aperçu que les Arétins soient un ramas de vagabonds: chez eux et dans les temps ordinaires ce sont au contraire des gens de bien, peut-être plus vaniteux et fanfarons que leurs voisins.

Nous vivions tranquilles à Florence ma femme et moi, y ayant contracté d'agréables relations de société avec des maisons étrangères, et quoique assez malades l'un et l'autre, nous avions pris des arrangements de concert avec un ami le comte Moncénigo, ex-ministre de Russie en Toscane, pour aller voir Rome et Naples; lorsque l'avis, que sur le refus du cabinet de Vienne de ratifier les préliminaires de paix signés à Paris, les Français avaient dénoncé la reprise des hostilités en Allemagne et en Italie pour le 14, me décida à partir à l'instant et à tenter de traverser l'armée ennemie comme officier autrichien, au risque d'être reconnu et livré au général Brune qui

la commandait, et qui m'aurait fait un mauvais parti. L'espoir d'être utile à Vienne à mon régiment, me fit passer sur cette considération. Le 8 Septembre à 3 heures du matin, nous atteignîmes à Scaricalasino après 15 heures de marche consécutive, le premier poste en avant de Bologne, au moment où l'ordre y arrivait d'intercepter toute communication. Ainsi contraint de rebrousser, je ramenai ma femme et me disposais au cruel chagrin de la laisser à Florence pour aller m'embarquer à Ancône, lorsqu'une maladie suite de la fatigue de cette pénible et inutile course, m'alarma tellement pour elle que je différai de m'en séparer; d'autant mieux que je venais de remplir au delà de mon devoir, en m'exposant volontairement à un danger imminent pour un but incertain.

Cette infructueuse et fatale corvée me laissa une impression que je ne saurais passer sous silence: elle me fournit l'occasion d'admirer la richesse de culture de l'amphitéâtre qui s'élève du bassin de l'Arno aux croupes de l'Apennin, dont l'aride sol en revanche est dénué de bois et de broussailles; néanmoins grace à l'opiniâtre persévérance du laborieux toscan, on retrouve dans les vallons supérieurs où les eaux ont déposé quelque terre végétale, des

fermes isolées de chétive apparence, mais dont les habitants avaient pourtant l'air heureux....

A notre retour, c'était dans la nuit du samedi au dimanche, nous essuyâmes sur la sommité des monts un de ces ouragans, où les nuées accumulées, chassées par un vent impétueux sont l'emblême du chaos. La violence et le mugissement de cette tourmente nous semblaient présager une tempête au plat pays, et au contraire l'aurore y fut suivie d'une superbe journée d'automne.... A chaque pas on voyait les paisibles habitants des hameaux se promenant dans leurs possessions, visitant ou la vigne qu'ils allaient bientôt vendanger, ou l'olivier bientôt prêt à cueillir.... D'autres considéraient en le caressant leur bétail au pâturage; d'autres enfin étaient assis en chantant au pied des collines où broutaient leurs troupeaux, et tous portaient l'empreinte d'une profonde sécurité....

Le contraste de cette scène attachante et du lugubre aspect de la dernière nuit, reportant tout-à-coup mes pensées vers la Suisse, me retraçant sa prospérité passée et ses calamités actuelles, des larmes m'échappèrent.... Ma patrie n'en avait cependant pas exclusivement l'hommage... Ce bon peuple, ce pauvre peuple que je voyais là si satisfait du présent,

si confiant dans l'avenir, en avait sa part.... peut-être me disais-je, dans peu de jours ses habitations seront incendiées, ses troupeaux enlevés, ses récoltes dévastées et lui-même opprimé ou en fuite, sera l'innocente et déplorable victime de la guerre; fléau cruel et qui néanmoins par un entraînement inexplicable a tant d'attrait pour les grandes âmes!...

A Florence régnait aussi la sécurité, mais une sécurité différente: le riche s'y reposait sur la force d'une armée étrangère, protectrice et aguerrie: le peuple électrisé par de trompeuses proclamations et par de pompeuses paroles, croyait les Toscans trop redoutables aux Français pour qu'ils osassent les troubler dans la fière attitude qu'on leur avait fait prendre....

L'armistice ayant effectivement été prolongé, on se confirma dans cette douce illusion et chacun ne songea plus qu'à sa vocation habituelle: les vendanges commencèrent; leur monotonie comparée avec l'active gaîté des nôtres, me surprit autant que la pitoyable manière dont se faisait le vin dans cette contrée si privilégiée de la nature: le métayer cueillait ses raisins et les apportait à la ville. Là ils étaient vendus et jetés dans des cuves, où ils pourrissaient en partie, étant journellement

arrosés d'eau pour en modérer la fermentation; après quoi on soutirait ce moût défectueux dans des barriques, bouchées d'abord de paille puis de troncs de choux: aussi ce prétendu vin s'aigrissait ou se corrompait s'il n'était pas consommé avant les grandes chaleurs. — Un Lorrain qui avait récemment introduit pour son compte la méthode française, en obtenait un très-bon vin, sans que son exemple fût encore imité; des négociants grisons y fabriquaient l'agréable vin de liqueur connu sous le nom *d'Aléatico*, avec de ces mêmes raisins bien choisis et traités selon des procédés analogues mais beaucoup moins coûteux, que ceux employés en Alsace pour le *vin de paille.*

Ce qui avait précédé le renouvellement de l'armistice indiquant la nécessité d'une paix prochaine, nous reprîmes notre projet de voyage à Rome et Naples, qu'heureusement nos santés nous obligèrent à différer encore. Mais le détail de ce qui se passait en Allemagne à cette époque, mérite d'être rapporté.

L'Empereur en refusant de ratifier les préliminaires de la paix, avait annoncé par une proclamation à ses peuples qu'il allait se mettre à la tête de ses armées pour en conquérir une qui fût honorable; il était néanmoins

rentré dans sa capitale, non-seulement sans combattre, mais après avoir remis aux Français à titre de gage de ses intentions pacifiques, les trois places de Philipsbourg, Ulm, et Ingolstadt, seuls boulevards qui restassent à l'empire. L'indignation que ressentirent les troupes de cette lâche condescendance, porta leur mécontentement au comble et présageait de nouveaux désastres, si après cela on osait encore tenter le sort des armes. Le général comte de St. Julien qui en remplissant sa mission secrète avait compromis ceux qui la lui donnèrent, fut sacrifié; c'est-à-dire qu'en le confinant au fond du Bannat on lui conserva son rang et son traitement, tandis que s'il eût enfreint ses instructions d'une manière aussi grave qu'on le prétendait et dans une conjoncture tellement importante, il aurait sans doute payé de sa tête cette faute.

En Italie, Bellegarde qui d'après la belliqueuse déclaration de son maître se disposait à reprendre l'offensive, reçut au contraire l'injonction de ne provoquer aucune hostilité; toutefois par une de ces contradictions, malheureusement si communes dans les grandes comme dans les petites choses, l'armement des Toscans se continuait avec vigueur. — 20,000 hommes étaient enrégimentés, équipés,

journellement exercés, sans que l'enthousiasme qu'on cherchait à leur inspirer pût promettre de sérieux efforts de la part de cette jeunesse efféminée, arrachée à de paisibles occupations, douée de cette douce urbanité si peu compatible avec la dureté des travaux, et la rudesse de la vie des camps.

Bellegarde s'étant disposé à se porter en avant, les Français se concentrèrent dans le Milanais ne laissant qu'une faible garnison à Bologne, ce dont Sommariva voulant profiter pour rétablir sa communication avec la grande armée, il invita par une proclamation la nation toscane qu'il y qualifiait *d'invincible*, à unir à cet effet ses efforts aux siens: on lui répondit par des cris d'allégresse, on marcha, on atteignit et on culbuta quelques faibles détachements, mais avant d'être à Bologne, un ordre précis de Bellegarde enjoignit de s'arrêter parceque les deux généraux en chef traitaient d'un armistice. En attendant 15 ou 20 prisonniers cisalpins furent amenés, promenés en triomphe par leurs vainqueurs dans les rues de Florence et impitoyablement bafoués par la populace, sans que les gens sensés qui prévoyaient une expiation de ce délit militaire pussent l'empêcher. Le courrier qui le 10 Octobre annonça la conclusion d'un nouvel armis-

tice, fut reçu avec une jubilation mêlée cependant de fanfaronnades du regret d'être ainsi privés du bonheur de combattre....

Deux jours après, le général français exigea le désarmement du peuple toscan, en réparation *d'outrages commis par des insurgés aux avant-postes de Bologne et de Pistoie.* Sommariva d'abord s'y refusa, mais apprenant que Bellegarde duquel il relevait ne pouvait le soutenir, et que les Français menaçaient sous ce même prétexte d'entrer en Toscane, il dût consentir à l'humiliation d'intimer à ce même peuple de poser les armes, qu'il avait naguère excité et même contraint à les prendre, en lui promettant un puissant soutien. — Aussi l'indignation, le découragement et l'abattement furent-ils au comble: quelques hommes plus hardis cherchèrent à provoquer de la résistance, mais l'approche des troupes françaises de la frontière, acheva de dissoudre cette armée factice qu'on aurait pu croire rentrée en terre, tant elle disparut promptement, sans laisser vestige de son éphémère existence....

Alors les Français selon leur coutume, prétendirent ne pouvoir plus se contenter de cette preuve de déférence, et déclarèrent leur intention d'occuper le pays *par respect pour l'armistice, afin de le mieux faire observer.*

Sommariva réduit à 1200 hommes d'infanterie et à un régiment de cuirassiers, ne pouvait pas résister à cette impudente infraction; il espérait du moins obtenir pour prix de l'abandon de cette riche et belle province, la facilité de se replier directement sur l'armée autrichienne dont la gauche s'étendait jusqu'à Ferrare; mais Brune s'y refusa, lui faisant au contraire signifier que les troupes françaises qui allaient entrer en Toscane sur quatre points à la fois, feraient feu sur les Autrichiens qu'elles rencontreraient. — Il ne lui restait donc d'alternative que de se faire prendre, ou de se retirer à Ancône par Arezzo.

M. Penrose chargé d'affaires de S. M. britannique me prévint le 13 du bruit d'invasion qui se répandait, l'attribuant à un article secret de l'armistice; le lendemain il me transmit la communication officielle que lui avait faite le gouvernement: „que le grand-duché était menacé d'une invasion *qu'on supposait hostile.* — Je fus à l'instant chez le général Sommariva qui me confirma, que les troupes françaises allaient entrer hostilement en Toscane au mépris de l'armistice. L'ayant prié d'agréer mes services s'il voulait se défendre, il me demanda si à sa place j'opposerais de la résistance: je convins que la chose me semblait impossible.

Supposant qu'il se retirerait par Bologne, je lui demandai d'être compris avec ma famille dans le convoi de retraite; il m'instruisit alors du refus qu'il venait de recevoir, me prévenant qu'il se dirigerait sur Ancône, dans *l'espoir* ajouta-t-il de trouver ce chemin libre, ce dont il n'avait même aucune certitude.

Navré d'avoir été contraint de prescrire aux Toscans leur désarmement, il eut en outre l'amertume d'être publiquement insulté par la populace et d'essuyer de vifs reproches de la noblesse et des riches, exaspérés de se voir ainsi abandonnés, et compromis par des sacrifices faits dans la confiance qu'ils avaient eue en sa parole d'être efficacement soutenus. — Quant à moi, partagé entre les inconvénients pour ma femme alors alitée, d'une longue route dans la confusion inséparable d'une retraite forcée, l'incertitude d'atteindre Ancône sans obstacle intermédiaire, et celle d'y trouver une embarcation convenable pour Venise, avec la crainte de devenir prisonnier des Français à Florence si j'y restais, je fus quelques moments dans une cruelle perplexité; je me résolus enfin à attendre l'événement de pied ferme, au moyen d'une déclaration du général Sommariva, attestant que j'appartenais à l'armée d'Allemagne et que j'étais retenu ici par raison

de santé. J'eus seulement la précaution de quitter le palais où j'étais billeté. — Plus de 200 voitures ou fourgons partirent la nuit suivante pour Rome, d'autres pour Ancône.

Le 15 Octobre au matin Sommariva se mit en marche avec une escorte, laissant à Florence un détachement de cavalerie, sans la présence duquel il se serait probablement commis de graves désordres : la population s'étant emparée de la tour du dôme, fit retentir la grosse cloche d'alarme dont les lugubres sons, à coups isolés, appelaient les hommes de la campagne à la ville où sous le prétexte de défendre la place, on se disposait à la mettre au pillage. Déjà cette population occupait les portes et faisait mine de s'y maintenir ; de nombreux attroupements obstruaient les rues et les places ; l'inquiétude générale se manifestait, les magasins et les ateliers se fermaient ; un bourdonnement véhément et confus augmentait l'effroi ; lorsque des patrouilles de cuirassiers firent subitement tout évacuer, au point qu'un instant après on aurait cru cette populeuse cité entièrement déserte : j'en parcourus les quartiers les plus fréquentés sans y rencontrer âme qui vive.

Le soir, la cavalerie autrichienne remit les portes de Florence aux Français et se retira

immédiatement : ceux-ci firent leur entrée en bon ordre au nombre de 6 à 7000 hommes, campèrent aux Cassines et observèrent une exacte discipline : nulle acclamation ne se fit entendre, un morne silence succéda aux imprécations de la multitude.

On eut des inquiétudes pour Livourne, où à l'approche d'une colonne française venant de Lucques la populace s'ameuta, força l'arsenal, s'empara des portes de la ville, même de l'un des forts, s'opposa à ce que la place fut rendue et profita de la circonstance pour piller le quartier des Juifs. — La fermeté et la modération du commandant autrichien, calma l'effervescence et en tira parti auprès des Français, en obtenant d'eux une capitulation avantageuse et honorable aux Livournois.

Le 17 on apprit que les Arétins retranchés sur leur territoire, se disposaient à contraindre le marquis de Sommariva et les troupes qui l'accompagnaient, à résister de concert avec eux aux Français ; mais un renfort de ces derniers les réduisit promptement à l'obéissance.

Je me présentai ce jour-là au lieutenant-général Dupont, commandant en chef du corps d'armée expéditionnaire : d'après l'attestation que je lui produisis, il m'accorda sans restriction,

la permission de me rendre avec ma famille et ma suite par Bologne à Ferrare. Peu après il me fit rappeler ce qui ne laissa pas que de m'inquiéter; mais c'était par un surcroît d'obligeance, pour me munir d'un ordre de me faire fournir des chevaux sur la route. — Je pus ainsi rendre service, en le faisant passer pour mon secrétaire, à l'instituteur d'un des jeunes archiducs de Milan que j'avais connu aux bains, et qui tremblait d'être retenu; il uous suivit dans sa propre voiture.

Le 18 au matin nous quittâmes Florence où tout était calme, mais dans la consternation: les villages de la route et les maisons de poste étant abandonnés, nous cheminâmes lentement jusqu'au troisième relais; là nous changeâmes nos chevaux contre ceux d'une voiture venant de Bologne, et atteignîmes le soir le hameau de Filicaya où l'on nous remisa gens et bêtes avec nos équipages, dans une grange isolée et de chétive apparence au bord du grand chemin; immobiles dans nos carrosses nous entendîmes toute la nuit le bruyant passage des traînards de l'armée, pour lesquels nous eussions été une capture aisée et probablement de bon aloi, ce dont nous fûmes presque miraculeusement préservés. — Nous en partîmes à l'aube et traversâmes bientôt après les bivouacs d'une ré-

serve de grenadiers français, qui sur ces froides sommités avaient couché à la belle étoile et se remettaient gaîment en marche, se consolant de leur misère par des bons mots. Avec des hommes si dispos et si faciles à mouvoir, que n'oserait entreprendre un chef habile et audacieux ! . . .

A Bologne tout fourmillait de gens de guerre. Après quelques formalités et une apparence d'hésitation qui me fit craindre d'avoir été reconnu, nous poursuivîmes sans difficulté jusqu'à Malaberga dernière station bolonaise, dont le maître de poste refusa de nous mener plus loin, prétextant qu'au delà de la ligne de démarcation ses chevaux seraient retenus. J'eus recours à l'officier qui commandait dans ce village, lequel sur l'ordre dont le général Dupont m'avait nanti, me fit immédiatement fournir des chevaux, et pour plus de sûreté me donna une escorte jusqu'au Réno qui séparait les deux armées, dans lequel nous faillîmes être versés, le pont volant qui y était établi se trouvant trop étroit pour la voie de nos équipages.... Enfin nous sortîmes sans avoir éprouvé d'accident, du guêpier où je m'étais effrontément aventuré ; mais il faut s'être trouvé en position pareille à la mienne alors, pour se faire une juste idée du soulagement que

je ressentis, bien plus encore pour ma femme et ma fille que pour moi, d'en être dehors...

Arrivés à 9 heures du soir à Ferrare, je me rendis aussitôt chez le général autrichien qui y commandait: déjà au lit, il voulut me renvoyer au lendemain; j'insistai, il me reçut: il ignorait l'envahissement de la Toscane, ne pouvait presque y croire et moins encore le concevoir, d'après l'injonction positive qu'avaient les troupes à ses ordres de rester immobiles. Il me témoigna le désir que le général en chef fût promptement informé de cet important événement par moi-même comme témoin oculaire, je me décidai en conséquence à partir cette nuit encore pour Venise où était le quartier-général; je regrettai d'autant moins de ne pas m'arrêter à Ferrare que l'air y était en ce moment tellement insalubre, qu'on était fréquemment obligé de relever 3 fois durant une faction de 2 heures, des sentinelles tombées en défaillance, symptôme toujours précurseur d'une fièvre violente. — Après avoir gaîment soupé à l'abri des dangers auxquels nous venions d'échapper, nous remontâmes en voiture et passâmes imprudemment le Pô dans l'obscurité sur un bac à 3 milles de là. — Un chemin fangeux, impraticable dans les temps de pluie nous conduisit à Rovigo, jolie ville d'où une

bonne chaussée mène à l'Adige que l'on passait aussi en bac; de là à Monselice on ne rencontrait que de chétives cabanes, dont les habitants au teint blême avaient l'air bien à plaindre: dans cet endroit en revanche, tout se ressentait de la proximité d'une métropole que le commerce éleva à un haut degré de splendeur: le mouvement, l'activité de la circulation, le nombre des magasins, des ateliers, des voitures en chargement, une route belle et bien entretenue franchissant des terres submergées, étaient autant d'indices de cette ancienne prospérité, alors à son déclin. A chaque pas, d'élégantes maisons de campagne diversement ornées et décorées, récréaient la vue jusqu'à Padoue grande mais triste ville, mal bâtie, plus peuplée cependant que Ferrare: d'autres données y attestaient également l'infériorité pour le bien-être public, d'un gouvernement théocratique quelque doux qu'il soit, comparativement à celui d'une aristocratie commerciale, toujours féconde en ressources industrielles pour ses ressortissants....

De Padoue à Stra, en longeant les riches bords de la Brenta, une suite de somptueux manoirs des nobles maintenant fugitifs ou ruinés, retraçaient leur ancienne opulence. A la porte d'une de ces magnifiques demeures, j'aperçois

une sentinelle suisse, je l'interroge : c'était le quartier de mon camarade, de mon ami le comte Eugène de Courten, duquel depuis 4 mois j'ignorais le sort ; la surprise et le bonheur mutuel de cette rencontre fortuite se devine. Extraordinairement échappé avec sa femme et leur enfant, aux désastreuses suites de la bataille de Marengo, sa petite troupe s'étant distinguée devant Novare, il attendait à Stra comme dans un lieu d'exil, qu'on songeât à lui. Il nous accompagna à Venise, où uous nous rendîmes en laissant à Mestre nos équipages. Une barque couverte nous y transporta en 2 heures, en descendant d'abord la Brenta, navigation délicieuse : entré dans les lagunes, un nouveau genre d'admiration commence et s'accroît à mesure qu'on s'approche de cette étonnante cité, dont nulle description ne donne selon moi une juste idée... Ville sans portes, forteresse sans remparts, où au milieu d'une population jadis immense et encore nombreuse et active, rien ne troublait le silence que le cri monotone de l'agile gondolier, frappant de son aviron tranchant l'onde limpide.

Mon premier soin à Venise fut de me présenter chez le général en chef comte de Bellegarde, auquel à mon extrême surprise j'appris l'invasion de la Toscane ; il hésitait même à y

ajouter foi, tant elle lui paraissait contraire aux clauses de la dernière prolongation de l'armistice. Il ignorait par conséquent, ce qu'étaient devenus depuis l'évacuation de Florence le marquis de Sommariva et son corps : ce ne fut que 2 jours après, qu'on sut par une voie indirecte que cet officier-général, son escorte, le chargé d'affaires britannique et leur suite, avaient été contraints par les Arétins à faire cause commune avec eux pour défendre leur ville, revêtue d'un simple mur d'enceinte. — Je me félicitai d'autant plus du parti que j'avais pris, qui en m'évitant 130 lieues de détour, les chances d'une navigation toujours précaire en cette saison sur l'Adriatique et un surcroît considérable de dépense, m'avait dispensé des désagréments que j'aurais eu à partager avec les autres voyageurs à Arezzo, où ils ne furent cependant retenus que jusqu'à la réunion des troupes de Sommariva, sous la protection desquelles le convoi continua paisiblement sa marche.

Après avoir passé 4 jours agréables avec nos amis de Courten à Venise et vu ce qu'il y avait de curieux, nous nous en séparâmes, pressés par la saison qui d'un moment à l'autre pouvait rendre le passage de la Piave et du Tagliamento impraticables. — Une barque nous transporta à Mestre, trajet qui me fournit

l'occasion de me convaincre de l'animosité du bas peuple contre les Autrichiens, dont il était pourtant bien moins vexé qu'il ne l'avait été par les Français ; mais une singularité plus remarquable, c'était l'éloignement qu'il manifestait contre le retour de son ancien gouvernement, auquel il avait néanmoins montré jusqu'à sa dernière heure un vrai dévouement, et qui le méritait par sa constante sollicitude à conserver une existence douce à cette classe nombreuse et certes peu estimable. Le laboureur tout comme l'artisan, abhorrant la servitude tudesque, rêvaient alors une démocratie pour laquelle ils n'étaient sûrement pas nés, et rivalisaient de haine envers leurs gardiens allemands avec les Esclavons licenciés, dont le soulèvement quoique promptement et sévèrement apaisé, donna la mesure de l'exaspération des esprits.

La ville de Trévise assise sur une éminence, domine la contrée également fertile et cultivée de tous les côtés. Quelques vestiges de fortifications rappelaient le rôle qu'elle avait joué dans différentes guerres des siècles précédents, comme la principale forteresse vénitienne de *terre ferme*....

Nous franchîmes la Piave sur un pont de bateaux, trop étroit pour que deux voitures

s'y croisassent, et sujet par sa longueur à se rompre subitement dans les crues d'eau. — Le pays était également florissant jusqu'à Conégliano, et en général on retrouvait dans tout ce qui avait fait partie des possessions de la *Dominante* des indices de prospérité, les chaussées bien établies, la poste bien servie, les hôtels bons et propres, et la demeure de l'indigène riche ou pauvre, annonçant ce bien-être qui frappait pareillement les voyageurs en Suisse.

Nous passâmes à Sacile, à Pordenono dont les noms figurent dans les relations militaires; près de Valvasone nous prîmes la route plus courte mais peu frayée de Pontéba, que Bonaparte avait rendue praticable au roulage. — Un mauvais chemin conduit à travers un pays pauvre, exposé à de fréquents débordements, au gué du Tagliamento où l'on entre escorté de guides entourant et soutenant les voitures. Le lit du torrent avait près d'une demi-lieue de large, les eaux quoique basses étaient divisées en dix bras: pour peu qu'il ait plu, ce trajet devient périlleux par les creux qui s'y forment et par la rapidité du courant. — Au delà le pays est plus élevé, son aridité augmente à mesure qu'on monte et l'on s'étonne en avançant dans cette stérile et sauvage nature,

d'y rencontrer quelques chaumières isolées.— Bientôt cependant le vallon s'ouvre, la végétation renaît et l'on se trouve sans avoir gravi de fortes rampes à Pontéba, premier plateau des Alpes. Ce gros bourg situé à l'extrême frontière du Frioul vénitien, est coupé par un bras du Tagliamento qui formait la limite des deux états. — Ici la transition est subite : au delà du torrent, le bourg prend le nom de Pantafel et aux mœurs et à l'idiome italiens, succèdent tout-à-coup les usages et la langue allemande, singularité qui au demeurant se voit en d'autres lieux, et indiquerait que pris en masse l'homme est partout ce que l'autorité veut qu'il soit, si cette maxime n'était de nos jours un peu tombée en désuétude....

Ce n'est pas sans quelque plaisir quand on la connaît et l'apprécie, qu'on retrouve ici la bonhomie tudesque, assortie si j'ose m'exprimer ainsi, à la teinte mélangée du vert des prairies et du noir des forêts.... J'observai avec intérêt les positions où les généraux autrichiens résistèrent la plupart si mollement à Bonaparte en 1797, nommément à Tarwis, réputée inexpugnable et qui fut tournée par des hauteurs mal disputées.

Nous nous arrêtâmes à Clagenfurt ville agréablement située, démantelée par Joseph II

qui lui rendit un meilleur service, en convertissant ses nombreux couvents en manufactures.

Nous entrâmes près de Neumarkt en Styrie où l'on rencontre comme en Carinthie de jolis bourgs, de beaux villages et un grand nombre de châteaux anciens et modernes. La culture et l'aisance s'y ressentent avantageusement des riches mines de fer qu'on y exploite, où les Anglais s'approvisionnent de préférence pour les ouvrages qui doivent réunir la solidité à la légèreté. — La Murg arrose une partie des vallons que suit la route et fait mouvoir un grand nombre d'usines; elle passe à Léoben où furent signés les préliminaires du traité de Campo-Formio. — A Murgschlag on commence à gravir la montagne de Semring qui sépare la Styrie de l'Autriche: un monument placé à son sommet apprend que ce fut l'empereur Charles VI qui fit exécuter cette route, dont les rampes sont si roides qu'il faut 18 forts chevaux pour monter un char du poids de 70 quintaux, tant l'art était alors encore dans l'enfance. — De Schottwien premier village autrichien, on atteint bientôt Neustadt jolie ville, l'archiduc de Milan y faisait alors sa résidence; l'impératrice Marie-Thérèse y a fondé une école, où 400 fils de militaires de tout grade sont élevés aux frais de l'État, et

contribuent à former ces excellents sous-officiers qui sont l'âme de l'armée autrichienne.

Peu avant notre arrivée à Vienne, nous fûmes devancés par un officier d'état-major dépêché par le général marquis de Sommariva, pour annoncer au Conseil aulique l'invasion de la Toscane et rendre compte de la retraite des troupes sur Ancône, ainsi que du sac d'Arezzo enlevé d'assaut au bout de 12 heures d'un siège, que les habitants réduits à eux-mêmes s'étaient obstinés à soutenir.

CHAPITRE III.

31 Octobre 1800 — 8 Février 1801.

Arrivée à Vienne. Séjour chez la comtesse Cobentzl. Reprise des hostilités. Hohenlinden. Désorganisation de l'armée. L'archiduc Charles reprend le commandement. Nouvel armistice. Espoir de la paix.

A la porte de Vienne on visita pour la forme, me dit-on, un caisson de ma voiture où 40 livres de chocolat furent saisies comme de bonne prise, tout en m'en faisant beaucoup d'excuses : cette capture donna lieu à une marque de dévouement de mon vieux serviteur qui fit bruit dans la haute société : indigné qu'on m'eût privé d'un aliment indispensable à

ma santé, il fut de son chef s'en plaindre au ministre des finances le comte de Saurau; introduit non sans difficulté auprès de cette Excellence, il lui fit d'amers reproches: „de ce qu'on dépouillait ainsi un officier étranger et malade qui venait se battre pour l'Empereur contre les Français.“ Le ministre trouva le zèle du réclamant si louable qu'en dépit de sa répréhensible importunité, il lui expédia de sa main un ordre de restitution qui selon les douaniers était sans exemple....

Je trouvai en arrivant des nouvelles de mon régiment dont j'étais privé depuis quelques semaines: selon un rapport du colonel de Watteville, d'Ingolstadt du 9 Septembre, il était alors dans un état pitoyable, ayant perdu tant devant l'ennemi que par maladies, ce qu'il y avait de mieux en anciens soldats, remplacés me disait-il par une espèce d'hommes qui ne les valait pas. Mon fils me mandait plus tard de Schœnstein dans le Palatinat que depuis leur sortie d'Ingolstadt, la désertion avait cessé et les maladies diminué; il louait d'ailleurs l'accueil qu'avait reçu la troupe, des corps français qu'elle avait traversés dans sa marche à ses nouveaux cantonnements, aux environs d'Amberg.

J'informai M. Wickham à Kremsmünster de

mon retour, de l'intention où j'étais de me remettre à la tête du corps à la reprise des hostilités et de mon désir si l'armistice se prolongeait, d'avoir mon fils à Vienne pour y perfectionner son éducation.

M. de Freudenreich que j'avais laissé à Augsbourg, s'occupant autant que cela dépendait de lui des intérêts de la Suisse, et qui depuis lors avait suivi les pas rétrogrades de l'armée, me mit au courant de ce qui s'était passé; il m'apprit que le public souhaitait aussi ardemment la paix que le ministère, qui entravé par l'influence britannique feignait de la repousser et de nourrir l'espoir de quelque chance susceptible de la rendre meilleure, en prenant une éclatante revanche des échecs réitérés qu'on avait essuyés. — Qu'il était notoire que les agents de l'Angleterre ne négligeaient rien pour découvrir et déjouer les négociations partielles, secrètement entamées; qu'au demeurant tout était tellement enveloppé de mystère, qu'on n'avait su la prise de Gênes que par la convention d'Alexandrie qui en mentionnait la restitution; tout comme on gardait maintenant le silence sur la perte de la Toscane, précaution peut-être convenable pour ne pas aliéner d'avantage l'armée, celle d'Allemagne étant plus découragée encore que celle

d'Italie. Le ministère pour l'électriser par des coups d'autorité, avait destitué 22 officiers-généraux en un jour, ce qui y avait au contraire porté le mécontentement au point de faire craindre de graves attentats; enfin il avait espéré y obvier en rappelant l'archiduc Charles au commandement, et à cet égard encore il avait échoué. Le comte Colloredo qni avait été député à cet effet au prince, ne réussit pas à l'engager à reprendre ce fardeau, n'étant pas autorisé à lui garantir les pleins-pouvoirs qu'il exigeait pour se charger d'une aussi grande responsabilité.

En attendant l'ennemi victorieux sur tous les points n'était qu'à quelques marches de la capitale, sans autre barrière si les hostilités recommençaient, qu'un simulacre d'armée dont la désorganisation faisait journellement d'effrayants progrès, et pour tout espoir de salut des levées provinciales qu'on était aussi peu certain d'effectuer, qu'embarrassé d'équiper, d'entretenir et même d'employer, tant leur composition faisait redouter leur indiscipline.

Néanmoins le ministre britannique Lord Minto, auprès duquel je fus introduit par son secrétaire de légation M. Stratton, mon ancien camarade de l'école militaire de Colmar, sollicitait vivement cette mesure, affirmant: „que

la monarchie autrichienne n'avait encore déployé qu'un tiers de ses forces, et que si elle en mettait un second tiers en avant, elle sortirait triomphante de la crise où de fâcheux hasards l'avaient instantanément placée.“ Autant il préconisait ces levées, autant il se permettait de blâmer l'archiduc Charles, de s'être refusé au commandement en chef qui lui avait été offert dans une conjoncture tellement importante. — Il est vrai que ce diplomate devait à son gouvernement, de chercher à mettre tout en œuvre pour stimuler à la continuation de la guerre, la seule puissance qui fit encore cause commune avec l'Angleterre dans cette longue et sanglante lutte. — C'était à ce motif qu'était attribuée la disgrace ostensible du baron de Thugut, titulairement remplacé au ministère des affaires étrangères par le comte Louis de Cobentzl, et néanmoins toujours tacitement investi de la direction suprême.

La France était alors arbitrairement soumise à un seul homme, à la fois général téméraire mais heureux; politique fourbe mais habile; sorti de l'obscurité, mais élevé et trempé dans le fluide bouillant de la révolution qu'il maîtrisait; chef absolu de 24 millions d'hommes, dociles à tout affronter pour sa gloire personnelle; sachant procurer au milieu de la guerre

l'abondance à ses soldats; exempt d'entraves comme de scrupules; ne connaissant d'intérêts que les siens. Ses alliés n'étaient à ses yeux que ses sujets les plus serviles; ébranlant d'un signe tout ce qui au dehors subissait sa loi et maintenant le calme intérieur de la nation qu'il régissait, il l'enchaînait de plus en plus à sa destinée, tout en lui fascinant tour-à-tour les yeux du prestige de la gloire, ou de l'espoir trompeur d'une pacification prochaine.

Or à cette unité de forces et de moyens, l'Autriche n'avait à opposer que les vœux, l'affection déjà affaiblie de plusieurs peuples généralement bons et faciles, mais apathiquement cloués à de vieilles habitudes; les uns tels que les Hongrois jaloux de leurs prérogatives, et tous les autres plus ou moins atteints des nouvelles doctrines, dont le développement progressif menaçait de proche en proche l'État d'une commotion violente.

Cependant au lieu de s'abandonner à l'anxiété que ce double péril pouvait inspirer, on se livrait dans la capitale aux dissipations ordinaires, avec cette imprévoyante sécurité qui à tout prendre, est peut être la philosophie la plus sage contre des calamités qu'on ne peut empêcher. — Implicitement lié comme je l'étais à cet état de choses, je ne pouvais naturelle-

ment me diriger que d'après les événements; en conséquence le délabrement de ma santé m'interdisant le genre de vie du grand monde, j'accompagnai ma femme en Moravie où elle était attendue chez la comtesse de Cobentzl; le comte de Rumbeck son beau-frère nous escorta et nous fut entr'autre fort utile, lorsque en quittant à Poysdorf la grande route de Brünn, il fallut se procurer d'étape en étape des chevaux de paysans, dont les maîtres non plus que les conducteurs, ne parlant que le bohémien ne nous comprenaient pas. Nous fîmes un trajet de quelques lieues en Hongrie; nous nous arrêtâmes à Holitsch terre de la Couronne, où l'empereur Joseph II aimait à résider et avait fondé des établissements ruraux qu'on entretenait avec soin: entr'autres un haras fournissant presqu'exclusivement aux attelages de la cour; des vacheries suisses destinées à améliorer la race indigène, et de grands troupeaux de mérinos dont le singulier accroissement avait généralement perfectionné l'espèce, et ajouté par la qualité de la laine, à celle du drap qui se confectionnait en assez grande quantité en Bohême. — On nous fournit ici un relais de 4 jeunes et beaux étalons dont la fougue faillit nous devenir funeste.

Ce pays coupé de collines paraissait fertile

et cultivé, mais le contraste de l'élégance des entours et du bourg de Holitsch, avec la chétive ville de Skalitz que nous traversâmes peu après, donnait une triste idée de la civilisation des Hongrois, dont le bas peuple a d'ailleurs dans la physionomie une expression de dureté presque farouche. — Des murs d'enceinte dégradés, de mesquins édifices épars, des rues larges et bourbeuses oû rien n'indiquait la moindre activité; plus loin de longs villages fangeux, formés de deux alignements de cabanes en terre, l'un réservé aux habitations, l'autre consacré aux étables, annonçaient une profonde misère.

En Moravie la végétation est plus riche, mais l'agriculture dans son enfance, grace à la féodalité qui attache le paysan à la glèbe, et concentre la propriété foncière dans la main des nobles ainsi réduits à exploiter leurs terres par corvées, régime vicieux dont les abus étaient toutefois mitigés par des règlements sévères de l'empereur Joseph II contre les vexations arbitraires, qui astreignaient les Seigneurs à loger, vêtir, chauffer et en certains cas à nourrir leurs ressortissants, ainsi qu'à pourvoir aux besoins des malades et des incendiés d'entr'eux.

Ces gens vus en masse ou isolément avaient

l'air sains, robustes, heureux, mais ils allaient nonchalamment au travail, s'en acquittaient mal et apportaient la même inertie à leurs propres ouvrages dans les jours libres, dont chaque famille avait de fondation plus ou moins par semaine, pour cultiver les terres inamovibles qui de père en fils leur étaient concédées: or cette paresse invétérée, considérée sous le rapport de l'économie politique, était un déficit réel pour le pays.

Les villages tous composés d'une ligne de chaumières symétriques, également espacées entr'elles, construites en terre, couvertes de chaume et reblanchies, avaient une apparence de netteté agréable à l'œil, mais dont à la longue la monotonie fatiguait. — Rien n'y décelait la pauvreté, au contraire chaque ménage avait son bétail, ses instruments aratoires, la plupart un attelage: les hommes uniformément costumés portaient en été un sarrau de toile, fourré en hiver de peau de mouton, et le dimanche un bon habit d'étoffe de laine; les femmes étaient pareillement convenablement et décemment vêtues. — L'abondance des comestibles ajoutait au bien-être physique: le bon pain de seigle coûtait 2 creutzer, la viande 4 creutzer la livre et le reste à l'avenant; ces bas prix avaient aussi leurs inconvénients; on

pouvait leur attribuer la stérilité de ces vastes étendues de terrains en friche et abandonnés à un maigre parcours, quoique susceptibles d'être convertis en assolements ou en prairies arrosées, si la valeur des produits avait pu indemniser leurs propriétaires des frais d'une meilleure culture.

Ce fut au sortir d'un de ces immenses et marécageux communaux que nous découvrîmes le but de notre voyage, le château de Napagedl situé au cœur de la Moravie, à 42 lieues de Vienne; vaste et moderne édifice, dominant au loin une riante contrée qui a de l'analogie avec la nôtre et qu'arrose la Morave, venant de la Silésie et se jetant au-dessous de Presbourg dans le Danube. — Cette rivière qu'on rendrait aisément navigable, fournirait alors aux denrées dont ce pays reflue, un débouché précieux. Le chemin que nous suivions côtoyant ses bords, nous étions en vue du château, où l'avis de notre arrivée n'étant pas encore parvenu on s'épuisa en conjectures en nous examinant, nous jugeant étrangers d'après notre équipage et probablement égarés dans cette route sinueuse et peu fréquentée. — La Comtesse envoya en conséquence au bas de son avenue, s'informer qui étaient ces inconnus et leur offrir l'hospitalité. On lui rapporta que

c'était l'amiral Nelson, qui alors traversait l'Allamegne pour se rendre d'Italie en Angleterre; aussi surprise de son apparition qu'empressée de recevoir ce célèbre marin, elle descendit suivie de ses commensaux dans sa cour où nous la trouvâmes ainsi en représentation, et ce ne fut que quand les deux amies furent dans les bras l'une de l'autre, que cette bizarre méprise s'expliqua.... Accueillis avec autant d'urbanité que de grace, nous fûmes traités comme d'anciennes connaissances par elle et par ses entours....

Mon séjour dans cette hospitalière et confortable demeure s'étant prolongé fort au delà de ce que je le projetais, et m'ayant rendu une santé que je croyais à jamais perdue, je le compte parmi les heureux épisodes de ma vie et me plais à en retracer ici les souvenirs.

La comtesse de Cobentzl née comtesse de Malagrida, âgée alors de 45 ans, était vive, affable, avait de l'esprit, du caractère, de l'originalité: mariée plus par convenance que par goût, elle fut appelée d'abord à partager les devoirs de représentation de son mari, successivement ambassadeur à St. Pétersbourg, plénipotentiaireà Rastadt et premier ministre titulaire de la Monarchie; mais préférant le séjour de sa terre à celui de la ville, elle y passait alors

la majeure partie de l'année. Sa maison se composait d'un jeune gentilhomme hongrois son parent, d'un grand-bailli administrateur éclairé, d'un médecin homme d'esprit, d'un légiste belge protégé du comte Rumbeck, d'un ancien acteur du théâtre de Paris dont la ridicule importance avait son mérite, et enfin d'un prêtre émigré desservant la chapelle.

Chacun sauf les élus aux petites entrées déjeûnait chez soi; la Comtesse consacrait la matinée à ses affaires: à 1 heure on se réunissait pour le dîner toujours simple et parfait: après le café on passait au billard où la Comtesse faisait une carambole, puis on causait et on se dispersait jusqu'au thé, auquel succédait le jeu: à 9 heures on soupait et à 10 on se retirait. Presque journellement il arrivait quelques visites du voisinage qui d'ordinaire séjournaient.

Souvent au sortir de table la Comtesse proposait une promenade en calèche, en ayant à cet effet trois à 4 chevaux chacune. Ces excursions avaient pour but une ferme éloignée ou quelque bonne œuvre. — D'autres fois on faisait une partie de chasse, dont les apprêts causaient un grand mouvement au château: maîtres et valets déjeûnaient à fond, puis on gagnait en voiture le lieu du rendez-vous où

se trouvaient le grand-bailli et ses adjoints; ceux-ci par un signal, mettaient en action une haie de paysans postés en demi-cercle à quelques mille pas, vis-à-vis du ceintre que formaient les chasseurs placés à droite et à gauche de la Comtesse, qui assise sur un pliant et fournie d'armes par ses gardes-chasse, abattait fort bien pour sa part, 12 à 20 des malheureux lièvres que les traqueurs débusquaient et envoyaient ainsi à la mort. On revenait gaîment le soir se mettre à table, où chacun racontait ses prouesses.

Le dimanche après le dîner, les notables c'est-à-dire les employés civils, venaient avec leurs femmes en gala au château, où ils faisaient briller leurs talents musicaux dans un soi-disant concert spirituel plus bruyant que mélodieux, terminé par un souper auquel présidait la bonne Comtesse, toujours préoccupée du bonheur de ses ressortissants. Sa terre fournissait par son étendue à cette active sollicitude, réunissant en plusieurs paroisses dont le bourg de Napagedl était le centre, une population de 10,000 âmes, donnant un revenu d'environ 40,000 florins provenant essentiellement de ses fermes, où elle avait entr'autres 500 vaches et 5000 moutons dont les agneaux et les toisons avaient un débit assuré. Il est

à présumer que, sous un autre régime ce revenu eût été plus considérable, mais on ne pouvait sans enfreindre les lois, abolir le servage dont elle-même déplorait les inconvénients; cette inertie paralyse tout élan généreux du cœur, sans y étouffer le germe des passions qui dans leur essor sont d'autant plus terribles, quand nul contrepoids suffisant ne les comprime: or qu'est-ce que la crainte de la diffamation ou de la mort, pour l'être humain dont l'existence est privée de la liberté, son plus vif attrait!

Cependant un frein jusque-là tout puissant, garantissait la soumission implicite du peuple à l'autorité civile, c'était le respect religieux que les prêtres lui inculquaient pour elle; et à cette louable impulsion se joignait ici la vénération personnelle qu'inspirait à ses paysans dès leur berceau, la douceur et la bienfaisance de la Comtesse envers eux. Désirant nous fixer près d'elle, elle m'engagea à aller examiner avec son bailli, une terre qui était à vendre à 2 lieues de Napagedl: ç'aurait été un placement d'argent à 7 ou 8 % d'intérêt et au-delà, si on y avait impatronisé une colonie de cultivateurs libres, tels que des Soleurois et des Argoviens catholiques, pris parmi les soldats de mon régiment à l'époque du licenciement

alors probable : outre l'avantage de procurer ainsi un asile à plusieurs d'entr'eux, cette acquisition aurait eu pour moi celui d'un établissement convenable à ma famille, si je n'avais craint d'un côté de ne pouvoir entièrement soustraire au régime adopté les gens que j'aurais employé, et d'un autre que le servage dont je répugnais d'user à mon profit, ne provoquât tôt ou tard quelque catastrophe dans le pays. Je renonçai donc à ce projet et ne tardai pas à m'en féliciter.

La Cour venait d'ordonner les levées que l'on méditait pour la défense des états héréditaires; tandis que pour les stimuler, les gazettes fourmillaient de traits de dévouement des sujets envers le Monarque et la patrie, voici ce dont je fus témoin: la Bohême et la Moravie devaient fournir ensemble une légion de 12 bataillons soit 14,400 hommes, à répartir sur chaque juridiction proportionnellement à sa population, ce qui ici prenait le 28me homme non marié. — Ces gens devaient être armés et équipés par l'État, soldés comme les troupes réglées et avoir des chefs et des officiers de leur province.

Pour accélérer ces levées, l'Empereur y avait attaché des prérogatives individuelles et avait limité le temps de leur service à la durée

de la guerre; enfin l'archiduc Charles étant déclaré chef de la légion de Bohême, on présumait assez de son crédit pour obtenir de l'empressement à y entrer. — Cependant les jeunes hommes rassemblés un même jour dans les chefs-lieux, ayant entendu la lecture et les explications verbales de la volonté et des intentions du Monarque, on chercha en vain à les émouvoir par de pathètiques exhortations: à peine s'avança-t-il quelques volontaires; il fallut donc recourir à la voie ordinaire du recrutement par le sort, à laquelle ils se soumirent. Mais quelques Seigneurs ayant essayé de réveiller le zèle par des distributions d'argent, cette jeunesse en inféra, et cette opinion s'accrédita rapidement parmi le peuple, qu'on les vendait; sur quoi ils énoncèrent sourdement le vœu et l'espoir de trouver bientôt un libérateur. — Je vis partir un transport de 52 de ces prétendus volontaires, liés 2 à 2 pour être conduits à leur dépôt à 3 lieues de là.

Cette tendance des esprits dans la province qui semblait promettre le plus de ressources, et qui par son idiome et son éloignement du théâtre de la révolution avait le moins de contact avec le système novateur, laissait raisonnablement peu à attendre des autres parties de la monarchie, pour le soutien d'une domi-

nation dont les idées nouvelles réprouvaient hautement les institutions fondamentales, et sur la stabilité desquelles reposait néanmoins la tranquillité publique : aussi son avenir présentait-il alors une sombre perspective.

J'appris dans ces entrefaites que les débris de mon régiment, cantonnés dans le Haut-Palatinat, s'étant augmentés soit par des recrues venues de Suisse, soit par des prisonniers de guerre échappés à leur captivité, comptait 900 hommes : que le régiment de Bachmann qui s'était distingué sous le général Jellachich à Feldkirch en avait 1400, et que Salis fort de 1100 n'avait pas encore donné : que ces deux corps et environ 200 réfugiés Schwytzois et Unterwaldois, sous les ordres du major autrichien Managhetta se portaient dans l'Engadine, tandis que d'autres troupes se dirigeaient vers le Tyrol méridional pour en garder l'entrée. Quant au bataillon de Courten réduit à 280 baïonnettes, il restait isolé sur les bords de la Brenta où il aurait eu de la facilité à se compléter de transfuges Valaisans demandant du pain et du service, si son chef n'avait été dénué de fonds et sans ordre de se recruter. On me mandait aussi que le colonel Ramsay commissaire britannique, se plaignait autant des Condéens qu'il se louait des corps suisses.

Grace à l'irrégularité du cours des postes dans l'intérieur des terres, et peut être aussi à notre peu d'empressement d'avoir des nouvelles qui pussent troubler notre douce apathie, nous ne sûmes qu'à bout portant que l'armistice d'Allemagne expirerait le 13 Décembre, et qu'en Italie les hostilités recommenceraient le 23. — Nous nous hâtâmes en conséquence de faire nos paquets, puis de dire tristement adieu et cela pour toujours, à cette aimable et bonne Comtesse, regrettant comme un heureux songe les jours que nous avions passés chez elle, comblés de ses prévenances et de ses bienfaits...

Notre ami le comte Rumbeck nous accompagna; nous vîmes en route des détachements de la nouvelle levée, peu propres par leurs propos et leur mine à inspirer de la confiance. Ma femme tombée malade en chemin se mit au lit en arrivant à Vienne, où pendant 8 jours nous nous retrouvâmes presque dans la position où nous avions été avant de quitter Florence, tant la rumeur et l'inquiétude y étaient grandes.

Le jeune archiduc Jean commandait l'armée, sous la direction des généraux Lauer et Kollowrath; il remporta d'abord quelques avantages en Bavière, tandis qu'un corps sous les ordres du lieutenant-général Klénau, qu'avait

rejoint un détachement de mon régiment commandé par le major Gattschet, s'avançait vers Ratisbonne et Nuremberg, et que l'armée du Tyrol pénétrait dans les Grisons; les régiments de Bachmann et de Salis eurent une brillante affaire dans l'Engadine qui leur coûta plusieurs officiers et beaucoup de soldats, restés estropiés des suites du froid.

Si les premiers succès de l'archiduc Jean avaient un peu relevé les esprits, sa défaite de Hohenlinden évidemment dûe à la supériorité du moral de l'armée française, les atterra prodigieusement dans la capitale, ainsi exposée aux calamités les plus graves.

Les généraux Lauer et Kollowrath crurent réussir aisément par une manœuvre hasardée et mal combinée, à envelopper Moreau dont les séparait la forêt de Hohenlinden, traversée dans toute sa longueur par la grande route de Vienne. — Par une singulière fatalité celui-ci s'ébranla en même temps pour surprendre l'archiduc, en suivant la chaussée qui conduisait à sa position. — On s'était mutuellement fort avancé, lorsqu'à la pointe du jour des éclaireurs donnèrent l'alarme aux Français, qui ainsi engagés dans les bois et circonvenus sur leurs flancs, se trouvaient sérieusement compromis; mais la présence d'esprit de leurs généraux,

secondée de la courageuse intelligence du soldat, fit tourner à leur avantage une conjoncture, qui selon les probabilités devait causer leur perte. — Se jetant hardiment sur une des colonnes qui déjà les débordait et qui marchait en pleine sécurité, celle-ci crut être tombée dans une embuscade et lâcha le pied; l'autre colonne qui longeait la lisière opposée de la forêt, brusquement attaquée en tête et en queue plia pareillement, et bientôt malgré les efforts redoublés d'une brave et nombreuse réserve de cavalerie qu'amenait le comte Kollowrath, mais dont la nature du terrain gênait les mouvements, la déroute de l'infanterie fut complète, laissant en arrière beaucoup de prisonniers et un matériel considérable d'artillerie.

Moreau poursuivant les débris de cette armée s'empara de Salzbourg, passa l'Inn presque sans résistance, et prit pied en Autriche. Le désordre s'accrut tellement alors dans l'armée impériale, que plusieurs corps se refusèrent à l'obéissance, d'autres maltraitèrent leurs officiers ou jetèrent leurs armes; aucun ne se montrait disposé à retourner au combat, et tous voulaient séditieusement se jeter dans Vienne pour s'y refaire des privations qu'ils éprouvaient: l'apparition de quelques-uns de ces fuyards y répandit l'effroi, et exaspéra tellement

le peuple qu'il demanda à grands cris, que le général Lauer lui fût livré en expiation de la catastrophe dont on le rendait responsable, et dont il était venu rendre compte au Conseil aulique. — La vigilance de la police parvint à le soustraire à cette fureur populaire qui si elle l'eût emporté, aurait été suivie là comme ailleurs, de sanguinaires attentats; tandis que l'inepte et infortuné général ayant été secrètement transféré en Bohême, Kasperly, le John-Bull des Viennois, en fit justice à leur gré en prêtant à rire à ses dépens.

Dans la haute société et dans la classe aisée en revanche, la consternation était grande: on redoutait également, l'entrée d'un ennemi exigeant, et de le voir précédé par une soldatesque effrénée qui se refusait lâchement à en arrêter les pas. Car les levées de Hongrie et de Bohême, sur lesquelles seules reposait naguère une lueur d'espoir, arboraient ostensiblement l'étendard de la révolte: dans la masse soit *insurrection* hongroise, forte de 40,000 hommes, la plupart des corps avaient signifié qu'ils ne franchiraient pas les frontières du royaume, deux régiments s'étaient dissous, d'autres avaient massacré leurs officiers, et l'on ignorait si le Palatin qui était allé se mettre à la tête de cette turbulente *insurrection*, par-

viendrait à l'apaiser et à la faire avancer jusqu'à Laxenbourg, où ce renfort important avait dû être placé en réserve. — On savait également qu'à la légion de Bohême qui montrait peu de bonne volonté, un bataillon de Moravie après avoir fait feu sur ses officiers, s'était débandé en s'appropriant armes et munitions, et que 600 de ces mutins ayant élu un des leurs pour chef, parcouraient le pays entre Hraditsch et Olmütz et commençaient à y mettre les châteaux à contribution.

Dans cette perplexité les vœux de tous les honnêtes gens se portaient vers l'archiduc Charles, aussi fût-ce avec effusion que se manifesta la reconnaissance publique envers lui, dès qu'on eut la certitude de sa généreuse détermination, d'accepter dans l'état désespéré des affaires le commandement suprême. — Désirant vivement de servir sous lui et d'être attaché à sa personne, je m'adressai à M. Wickham pour obtenir cette faveur; il m'en dissuada: j'ignorais alors que ce prince lui en voulait, d'avoir provoqué par de malencontreux conseils le désastre de Hohenlinden.

L'archiduc courut essayer son ancien ascendant sur les troupes pour les ramener au devoir, et prévenir les suites funestes d'une dissolution que la conduite licencieuse de plu-

sieurs corps présageait. Mais la confusion et le découragement étaient à un tel degré, que la présence du généralissime ne produisit point ce que le public et lui-même sans doute en attendaient. — La plupart des bataillons restèrent sourds à ses remontrances, et même la cavalerie précédemment si solide et si dévouée, sembla méconnaître l'autorité de cet auguste chef dans les actes de sévérité qu'il jugea indispensables, et qui au premier moment restèrent sans effet. — Dans cette cruelle extrémité, il envoya le prince Jean de Lichtenstein représenter au Conseil aulique l'impossibilité de risquer le moindre engagement avec des moyens aussi défectueux, ajoutant que le dénûment total des troupes, les rendait plus revêches dans les camps et naturellement moins propres à l'action; qu'en conséquence après s'être concentré à St. Polten, il allait se replier sur Schœnbrunn où à l'aide des nouvelles levées si on réussissait à les utiliser, on pourrait tenter le sort d'une bataille décisive. — Il invitait en même temps la Cour à s'éloigner sans délai de la capitale qu'on mit en état de siège, enjoignant à tout individu qui n'y était pas né d'en sortir sous 24 heures, injonction qui fut incontinent révoquée, et cela peut-être sur la maligne observation qu'un

mauvais plaisant osa afficher, que l'Empereur et ses frères étaient dans cette catégorie.

Toutefois la famille impériale se décida à partir pour Brünn, et les diverses chancelleries eurent ordre de se retirer en Hongrie, en Bohême et en Moravie. — Ce qu'il y avait de gens considérables à la Cour se disposa également à un prompt départ. — Le comte de Lehrbach fut provisoirement chargé de toutes les branches de l'administration, car par l'effet des circonstances il n'y avait point en ce moment là de premier-ministre *ostensible*, l'archiduc ayant exigé en prenant le commandement que le baron de Thugut fût écarté, et son portefeuille ayant été remis au comte Louis de Cobentzl qui immédiatement après avait été envoyé comme plénipotentiaire à Lunéville. — Une proclamation du Souverain invita la bourgeoisie à s'armer pour la défense de la ville, le Monarque annonçant l'intention de se mettre à la tête de ses fidèles sujets pour repousser l'ennemi. — Cette mesure, loin de réveiller l'enthousiasme qui avait éclaté en 1797 en pareille conjoncture, excita du mécontentement: la magistrature urbaine fit des représentations, sur l'inutilité d'exposer les habitants de la capitale aux funestes chances d'un siège. On lui insinua en les poussant avec activité,

que les préparatifs qui l'inquiétaient avaient essentiellement pour but, de contenir la populace des faubourgs dont on redoutait avec raison les excès.

J'avais cherché à être employé par le duc Ferdinand de Wurtemberg, gouverneur de la province et commandant de la place; il n'avait mis de condition à m'agréer, que le consentement du baron de Thugut qui cependant était censé retiré du ministère; je compris par cette clause qu'il était tacitement encore au timon des affaires, et me présentai à son hôtel: il me reçut au mieux, me reconnut comme s'il m'avait vu la veille, se lamenta de l'état fâcheux où on avait amené les choses, approuva mon zèle d'être employé, m'en remercia quand il sut que je ne demandais aucun traitement, et ajouta assez ironiquement: „Que veulent-ils faire?" — Se défendre: „je n'en crois rien; mais quoiqu'il arrive, certainement je ne m'en irai pas."

Lord Minto auquel je rendis compte de ma démarche y applaudit, et me chargea de proposer de sa part au gouverneur, de faire monter à cheval une trentaine de jeunes gentilshommes anglais qui se trouvaient à Vienne, pour les mettre sous mes ordres à sa disposition comme ordonnances militaires.

De tout côté d'ailleurs l'horizon se rembrunissait : en Italie des revers successifs avaient suivi la reprise des hostilités ; les Autrichiens avaient été rejetés derrière le Mincio, et le comte de Bellegarde s'étant mis à la tête d'une réserve de 12 bataillons de grenadiers hongrois pour soutenir sa position, cette réserve lui avait refusé de donner. — Le corps d'armée du Tyrol restait seul intact, mais ses opérations offensives se trouvaient ainsi arrêtées. — A la grande armée, l'archiduc Charles n'obtenait que bien peu d'amélioration : si quelques régiments s'étaient réorganisés, le gros restait tellement incohérent et intimidé, que la vue d'une patrouille ennemie suffisait à terroriser des bataillons entiers.

A cette crise sans exemple jusqu'ici se joignait la baisse rapide du papier-monnaie, indice toujours alarmant qui en ébranlant les fortunes, nuisait à l'aisance de toutes les classes, gênait les transactions journalières, et en paralysant la vivifiante animation de cette riche métropole, lui imprimait une morne stupeur, lorsque tout-à-coup un cri d'allégresse se fit entendre. C'était l'archiduc Charles arrivant inopinément, et cherchant vainement à se soustraire aux acclamations du peuple qui accourait sur son

passage, se pressant en foule autour de sa voiture pour lui manifester son respect et son amour.... Touché de cet élan, il y répondit en annonçant la conclusion d'un troisième armistice et la probabilité d'une paix prochaine. La jubilation remplaçant aussitôt l'anxiété, on n'entendait que vœux et bénédictions pour l'auguste auteur d'un bienfait d'autant plus signalé, que loin de fonder le moindre espoir de salut sur l'armée, on s'exagérait les excès qu'elle aurait commis, si refoulée jusqu'aux Lignes, elle les eût franchies....

Les préparatifs de défense, ceux du départ de la famille impériale et des divers dicastères furent soudain suspendus, et tandis que l'armée se reportait en avant sur la rive droite de l'Enns, nouvelle ligne de démarcation convenue, la levée hongroise et celle de Bohême rétrogradèrent, furent successivement réduites, puis entièrement libérées. — Le courage et l'activité se ranimèrent promptement, à commencer par les troupes qui après avoir subi de sévères réformes, rentrèrent dans l'ornière de la discipline et du devoir; chacun enfin reprit sa vocation et ses habitudes.

Nous eûmes pareillement à nous féliciter ma femme et moi d'avoir fait face ensemble

à l'orage; car si avec moins de résolution qu'elle n'en montra, elle avait cédé aux sollicitations de la comtesse Cobentzl de retourner partager sa retraite, elle se serait exposée sans s'en douter, à un trajet devenu momentanément dangereux par la subite violation de la sûreté publique. Jouissant au contraire du calme rendu à la capitale, nous y consolidâmes de la manière la plus commode et la plus agréable notre établissement éventuel, grace à l'obligeante prévenance d'une dame auprès de laquelle nous avions un motif d'intérêt particulier: la baronne d'A..... riche douairière, du commerce le plus doux et le plus sociable, était à la veille de s'unir au général Hotzé quand le destin trancha le fil de sa carrière... connaissant notre intimité avec ce brave et digne homme, elle voulut reverser en soins officieux sur nous, une partie de l'affection qu'elle lui portait, et exigea que sa maison devînt en quelque sorte la nôtre: journellement ouverte à la haute et à la seconde société, nous y contractâmes d'utiles et d'agréables relations, et éprouvâmes sous ce toit hospitalier ce bien-être casanier, que des Suisses surtout savent apprécier.

Ainsi posé je pus m'occuper avec plus de

suite de mon régiment qui en ce moment prenait des quartiers-d'hiver en Bohême, dans la petite ville de Leutomischel, à la frontière de Moravie. — Les rapports qui m'en parvinrent m'apprirent que ses pertes devant l'ennemi avaient d'abord été exagérées, n'ayant guère surpassé celles de la campagne précédente, mais que les maladies y avaient été plus meurtrières, et la désertion dont il était auparavant exempt plus considérable. Ce qu'il y restait d'anciens sous-officiers et soldats, attribuaient cette défection à la dureté des chefs présents au corps, reproche ordinaire et souvent injuste; ils me faisaient solliciter de reprendre le commandement, démarche qui eût été inconséquente et qui m'aurait inutilement compromis, tandis qu'en séjournant au centre des affaires, je pouvais soigner les intérêts du corps et veiller à ce qu'à la paix, ces braves gens fussent libres de prendre du service ailleurs ou de rentrer dans leur patrie, les choses paraissant s'y arranger de manière à favoriser leur retour; du moins le gouvernement helvétique venait-il de sévir contre un soulèvement anarchique au pays de Vaud, où un parti s'opposait au recouvrement ordonné des dîmes et cens. — A en croire des gens en place,

ce gouvernement montrait de la tendance à substituer un système de modération au fanatisme révolutionnaire, ce qui au demeurant ne pouvait s'effectuer que lors d'une pacification générale.

Je profitai de la trêve et de mes loisirs pour rapprocher mon fils de moi; je n'avais eu qu'à m'en louer depuis notre séparation: les témoignages de sa conduite à la guerre, le tendre respect que ses lettres m'exprimaient, la régularité de sa conduite privée, enfin son application soutenue à étudier son métier, étaient pour moi autant de sujets de satisfaction.

Les négociations qui précédèrent le traité de paix de Lunéville allaient se terminer, et en fixant le sort de notre patrie, devaient influer essentiellement sur celui des Suisses réunis quoique infructueusement, pour concourir à sa délivrance; privés de toute représentation à ce congrès, ils étaient réduits à accepter sans replique ce qui en émanerait, pour leur pays comme pour eux. — Dans cet isolement il était du devoir d'un chef de corps de se tenir à portée d'en être du moins incessamment instruit, pour veiller mieux aux intérêts de ses subordonnés, et chercher à les préserver des intrigues que de nouvelles

chances de fortune faisaient prévoir.... A cet effet je crus convenable de me faire présenter par Lord Minto à l'Empereur. — S. M. daigna m'interroger avec bienveillance sur mes compatriotes, me dire des choses flatteuses sur mon régiment et m'assurer de sa protection pour les Suisses en général.

A cette même époque, un des principaux employés du gouvernement helvétique m'écrivit de Lausanne: — „Il va y avoir de grands changements parmi nous, tout tend à un ordre de choses plus fixe, plus conforme à nos anciennes habitudes et surtout plus moral. — On revient insensiblement de ces idées anarchiques et subversives; on substitue aux fonctionnaires publics qui les professent, des hommes connus par leur aversion pour les Jacobins et leur système; sans doute que pour quiconque n'a rien vu de ce qui s'est passé depuis 3 ans parmi nous, et a conservé le souvenir de la manière dont la machine était montée, tout paraîtrait actuellement étrange; mais ce ne sera ni la force, ni les exagérés qui remettront l'ordre dans notre pays, mais les gens loyaux, sages et fermes qu'on recherchera partout pour les employer; il est donc apparent que bientôt vous pourrez

tous nous rejoindre...“ On me tint le même langage d'une autre part et néanmoins cet heureux augure fut loin de se réaliser; la faction que l'on croyait abattue se releva avec astuce, et se montra plus véhémente et plus impérieuse que jamais.

CHAPITRE IV.

8 Février — 30 Mai 1801.

Paix de Lunéville. Situation des corps suisses à la solde anglaise. Ma position personnelle. Détails sur la Suisse. Lettres de Lausanne et de Berne. Formation et départ du régiment de Watteville.

Cependant le 8 Février, la paix fut proclamée et reçue à Vienne avec une indifférence qui contrastait singulièrement avec l'enthousiasme récemment manifesté, lorsque l'archiduc en donna l'espoir à son apparition dans cette capitale. — La monarchie alors affaissée sous de grands revers avait dû subir la loi du vainqueur; maintenant l'heure du péril étant passée,

on ne voyait plus que les concessions auxquelles il fallait se soumettre. L'évacuation de la Suisse promise par la France, mais sans garantie, son gouvernement restait sous l'influence exclusive de cette fière et fallacieuse dominatrice, et offrait par conséquent peu de sécurité à ceux d'entre nous qui se résoudraient à y rentrer.

L'Angleterre étrangère à cette pacification, concentra en Styrie sous prétexte de leur licenciement, ostensiblement exigé par les puissances contractantes, les corps suisses et les Condéens à sa solde.— Mon régiment venant de Bohême, passa ainsi à Vienne où je lui obtins 2 jours de repos; ma satisfaction de le revoir ne fut pas sans mélange, car s'il avait gagné en bonne tenue, la discorde et le mécontentement me parurent en revanche y être au comble... Les officiers m'adressèrent mutuellement d'amères plaintes, et contre leurs supérieurs, et contradictoirement entr'eux, étant évidemment divisés en deux partis, l'un guidé par le commissaire Wyss était *autrichien*, et l'autre qui je crois me restait attaché, se défiait des pièges dont il se croyait l'objet. — Une députation des sous-officiers, en m'articulant des griefs positifs contre les chefs qui avaient commandé en mon absence, me demanda

quel parti le soldat devait prendre au licenciement, m'assurant de la déférence de la totalité à mes avis, et d'un dévouement complet à me suivre, même en Égypte; mais ils craignaient disaient-ils, si je les quittais, qu'on n'abusât de leur ignorance et de leur misère pour les contraindre à de nouveaux engagements, auxquels par conséquent ils se refuseraient si je ne restais pas à leur tête.

Ma position envers eux était délicate : le serment de Neuravensbourg nous liait réciproquement jusqu'à la délivrance de notre patrie, but auquel on ne pouvait raisonnablement plus songer; autant je les avais exposés sans scrupule à de grands dangers pour l'atteindre, autant je répugnais à user de leur confiance pour les mener courir à mon profit de lointains et périlleux hasards.... Je me résumai donc à leur affirmer que je ne négligerais rien pour assurer leur libre retour dans leurs foyers, mais que ne pouvant ni le leur promettre, ni les préserver des vexations auxquelles ils y seraient assujettis, je les exhortais à ne pas renoncer sans réflexion aux avantages que pourrait leur procurer une capitulation au service anglais, sous des officiers leurs compatriotes qui sûrement chercheraient à y adoucir leur sort; que les inconvénients d'un embar-

quement leur paraîtraient moindres qu'ils ne se l'imaginaient, et qu'enfin ce service limité à un nombre d'années déterminé, pouvait leur donner le temps de rentrer avec sécurité en Suisse, et de faire d'ici là des épargnes qu'une solde élevée leur rendrait faciles.... Ils me remercièrent de mes conseils, je serrai la main à chacun d'eux et les congédiai le cœur gros et l'œil humide....

Les généraux de Salis et de Bachmann étaient successivement arrivés à Vienne, appelés par M. Wickham qui les prévint ainsi que moi, d'un prochain licenciement, ignorant disait-il, les intentions ultérieures de son gouvernement à notre égard; incertitude dont ces deux chefs quoiqu'en rivalité ouverte, se prévalurent de concert pour nouer une négociation secrète avec la reine de Naples par l'entremise de son confesseur, dans l'espoir de s'assurer ainsi qu'à leurs gens, un emplacement au service de la couronne des Deux-Siciles, plus à leur gré qu'une capitulation d'outre-mer, qu'ils jugeaient d'ailleurs impossible à remplir.

Le baron de Salis tout fin et délié qu'il était, éprouvait cependant quelqu'embarras à se produire en solliciteur devant une souveraine altière, dont il avait encouru l'éclatante disgrace en 1786 lorsque réorganisant l'armée

napolitaine, selon la mission qu'il en avait reçue de la cour de France à l'instigation de cette reine elle-même, il s'était refusé de s'astreindre à ses caprices dans l'exécution de cette tâche difficile. — Elle le reçut néanmoins très-gracieusement, et la négociation entamée fut conduite avec autant de mystère que d'adresse; mais il était comique de voir ce vieux et aimable courtisan arborer furtivement et détacher à propos, la cocarde amarante de cette dynastie.

Les menées de ces Messieurs m'étaient connues, mais loin d'aller sur leurs brisées, je jugeais préférable pour le fond de mon régiment, composé de propriétaires et de laboureurs, d'attendre l'option qui naturellement devait leur être offerte, ou de rentrer dans leur patrie avec des précautions et un traitement convenables, ou de faire choix d'un service étranger à leur gré. Celui de Naples me semblait ne présenter de ressources qu'aux individus qui sauraient s'ingratier auprès de la Cour; d'ailleurs depuis la défaite de Marengo, ce royaume à la merci de la France présentait peu de stabilité. — Je me serais plutôt retourné vers l'Autriche, si un homme dont l'opinion était de poids et que je consultai, ne m'eût observé que l'ancienne politique de cette

puissance s'opposait à ce qu'elle eût des corps étrangers à sa solde, et qu'en outre les vieilles préventions historiques encore existantes seraient un obstacle. — Cependant le général Auffenberg, le même qui avait impunément provoqué l'audacieuse résistance et le désastre d'Unterwalden en Septembre 1798, insistait si publiquement auprès des officiers et des soldats suisses, sur la convenance pour l'Empereur son maître de s'attacher nos régiments, qu'on le crut tacitement autorisé à cette démarche. — Pour m'en éclaircir je m'adressai à l'archiduc Charles, en lui témoignant le désir de plusieurs de mes camarades, d'être agrégés au service de S. M. son auguste frère. — Il me répondit: „que la chose était impossible, vu les réformes considérables qu'allait subir l'armée...“ Il daigna cependant m'offrir une exception personnelle, faveur dont je fus je l'avoue tenté de profiter, pensant encore alors à me fixer avec ma famille dans les états héréditaires; mais d'autres considérations me dissuadèrent de ce projet. L'archiduc Jean, jeune, bouillant, et notre zélé partisan, s'était en revanche aventuré à donner des espérances positives qui avaient exalté de nos jeunes têtes: m'étant permis de lui en parler, il se borna à me témoigner son regret et sa surprise,

de ce que sa Cour négligeait l'occasion d'acquérir de si braves troupes....

Au travers de tout cela quatre partis s'étaient formés parmi mes compagnons : l'un d'officiers qui opinaient qu'après le licenciement on rentrât en Suisse ; un second voulait servir l'Angleterre ; un autre l'Autriche ; et le dernier, le plus faible en apparence, penchait pour Naples. — Dans ce conflit, j'épiais l'instant où il faudrait se prononcer et me tenais à l'écart.

On eut en ce temps là à Vienne, une nouvelle preuve de l'amour qu'inspirait l'archiduc Charles à la nation et à l'armée : il tomba dangereusement malade et jusqu'à sa convalescence, un immense concours de gens de toutes les classes obstrua jour et nuit sans interruption les rues aboutissantes à son hôtel pour s'enquérir de sa santé. — On redoutait tellement sa mort que plusieurs personnes soit du premier rang, soit des classes inférieures, firent publiquement vœu, l'une de se priver de vin, l'autre de ne pas danser d'une année etc., s'il se rétablissait. On regardait généralement alors ce prince comme l'appui de la monarchie, comme le seul qui pût cicatriser les plaies de l'État, auquel on savait qu'il préparait d'efficaces améliorations, nommément dans l'administration militaire qu'il gérait sans contrôle, toujours

habilement secondé par son chancelier privé M. de Fassbender.

J'étais alors dans de vives inquiétudes au sujet du colonel comte de Courten, lorsqu'enfin une lettre de lui m'apprit, qu'après la reddition de Vérone aux Français qui avait eu lieu le 3 Février par capitulation, il avait failli être enlevé avec son faible bataillon, qui oublié du commissaire britannique et ne recevant aucun secours des Autrichiens, s'était trouvé sans solde ni subsistances. Réduit à y pourvoir et à le conduire ainsi que sa famille, à travers des montagnes réputées impraticables en hiver, seul moyen cependant qui lui restât d'échapper à l'ennemi, il était heureusement parvenu en Styrie et y avait rejoint les régiments de Bachmann et de Salis, disséminés en 80 chétifs villages. — Il ajoutait que dès qu'on avait eu vent à l'armée de Condé aussi cantonnée en Styrie que l'Égypte serait sa destination, la plupart des gentilshommes en étaient partis pour la France, et que beaucoup de soldats passaient dans les rangs des Républicains, de sorte que ce rassemblement d'émigrés se trouverait fort diminué à l'époque du licenciement.

A peine mon régiment eut-il atteint ses nouveaux quartiers, que je fus instruit des privations de tout genre auxquelles il était astreint,

tandis que les deux autres étaient abondamment pourvus : on m'observait obligeamment à la vérité, qu'il manquait à ceux-ci des médailles dont en revanche une grande partie de mes gens étaient décorés. Par un contraste assez bizarre tandis qu'on mettait à l'ordre du corps de Condé, que les hommes qui voudraient continuer à servir devaient s'engager dans mon régiment, mon capitaine de recrutement fut arrêté à Grætz par ordre du général Mélas qui y commandait.

Le comte de Courten tout en comparant tristement nos belles espérances de Neuravensbourg, à la triste réalité d'être après deux années de travaux aux frontières de la Hongrie, trouvait comme moi que loin de perdre courage, nous devions ne consulter maintenant dans le choix d'un parti à prendre que l'intérêt de notre patrie, par conséquent ne pas hésiter à lui faire hommage de toute vocation, quelque brillante qu'elle pût être, qui nous semblerait dévier de ce but, et plutôt rester à portée de la servir à nos dépens si le cas de nous employer survenait, soit pour maintenir sa tranquillité intérieure, soit pour la garantir de nouveaux outrages. Or on nous berçait alors de l'espoir d'une constitution basée sur de sages principes, et l'on nous promettait la

prochaine évacuation de notre territoire. — Cependant les esprits les plus clair-voyants craignaient que l'irritation mutuelle des partis, les anciennes rivalités cantonales, la différence des cultes, et plus encore les rancunes de vexations partielles que la passion se complaisait parfois à exagérer, ne présentassent d'insurmontables obstacles, s'il s'agissait de s'entendre et de s'arranger sans intermédiaire; opinion qui sans doute était de poids et propre à faire pencher la balance auprès de bien des Suisses en faveur d'un service étranger, plutôt que de s'exposer en rentrant en masse, à devenir le prétexte ou l'instrument de la guerre civile.... C'est dans ce sens que l'un d'eux m'écrivait d'abondance: ... „c'est avec un mélange d'indignation et de pitié que j'entrevois l'abîme où notre malheureuse patrie va tomber, ne pouvant y remédier je préfère y renoncer à jamais, et chercher un refuge au service de la puissance qui seule s'est toujours montrée généreuse à son égard....“

Depuis la réunion de nos quatre corps et de celui de Condé en Styrie, l'agitation et l'inquiétude parmi eux fut telle que nul individu ne savait à quoi s'en tenir: les brigues, les cabales créées et nourries par l'intérêt personnel échauffaient toutes les têtes; chaque

meneur voulant grossir son parti au détriment des autres, il en résultait des chocs qui n'étaient pas toujours exempts de scandale, et encore de faux rapports déroutaient souvent les esprits les plus sages. — Une correspondance très-suivie avec ceux de mes amis qui se trouvaient dans ce dédale m'en fournit de curieux détails, tandis que je les tenais au fait du véritable état des choses, dont j'étais à même de m'enquérir journellement auprès des personnages dirigeants, qui à la vérité n'étaient eux-mêmes pas toujours d'accord.

Le colonel Ramsay confia au comte de Courten le 16 Mars à Marbourg, que son gouvernement avait l'intention de former des Suisses à sa solde, 3 bataillons de 600 hommes chacun, dont le général Bachmann réglerait la capitulation. — Nous avions alors en Styrie y compris la compagnie de gardes-suisses du prince de Condé, au delà de 3500 hommes, de sorte qu'on ne doutait pas d'y compléter d'emblée ces trois bataillons. — Il est à remarquer qu'à la même date, M. Wickham m'affirma que rien n'était encore résolu à notre égard. En attendant le baron de Salis paraissait à Vienne sous son ancien uniforme de lieutenant-général napolitain, tandis que Bachmann cachait son jeu, quoique son affaire fût au moins aussi

avancée : je savais qu'il avait présenté un projet de capitulation à la reine, qu'elle lui avait donné l'assurance de le faire agréer au roi et délivré une somme à titre d'avance.

Le ministre et le commissaire britanniques ignoraient cette négociation faite aux dépens de l'Angleterre, soldant ainsi gratuitement des officiers et des soldats qui sans cela n'auraient pu se soutenir, jusqu'à ce qu'il convînt à une autre puissance de les prendre.

On obtint un bienfait plus réel du colonel Ramsay : que la demi-paye fût assurée aux malheureux paysans de Glaris, Schwytz, Uri et Unterwalden qui sous le nom de Landsturm, avaient abandonné leur pays lorsque les Français y étaient rentrés. — Mais un nouveau désappointement vint prolonger notre incertitude : le commissaire britannique spécialement chargé de la formation des corps suisses projetés, fut arrêté dans sa route par l'autorité militaire de Prague : or comme selon le traité de paix de Lunéville, l'Autriche ne devait tolérer aucun rassemblement anglais sur son territoire, passé un terme qui allait expirer, le retard de 4 jours que subit ce commissaire, pouvait annuler l'objet de sa mission. — Il arriva le 20 Mars à Vienne et dès le lendemain M. Wickham m'annonça officiellement :

„que S. M. britannique désirait conserver les régiments suisses actuellement à sa solde, dont la capitulation finissait par la paix continentale: qu'on allait leur en offrir une nouvelle de 5 ans sur le pied anglais, pour servir sur la Méditerranée et pays adjacents. Que S. M. m'offrait, à supposer qu'il ne me convînt pas de m'embarquer, une gratification de 1000 livres sterling et ma demi-paye à vie: que si j'acceptais cette offre, l'officier qui me suivait en rang au régiment recevrait l'ordre de s'embarquer avec le plus de monde possible, le bataillon de Courten devant nous être adjoint...“

Je répondis: qu'effectivement il n'entrait pas dans mes plans de servir et surtout de conduire nos gens outre-mer; que le colonel de Watteville m'ayant récemment déclaré sa résolution de refuser toute offre de service, je me retirais d'autant plus volontiers, que ce serait alors au lieutenant-colonel comte de Courten que reviendrait de droit, le régiment à former des débris du mien et de son propre bataillon. Qu'ayant servi de ma personne sans autre motif que l'intérêt de ma patrie, je n'avais nul droit aux bienfaits de S. M. britannique, mais les accepterais avec reconnaissance vu la modicité de ma fortune; qu'en revanche j'attachais beaucoup plus d'importance: 1° à ce que les

officiers, sous-officiers et soldats de mon régiment, estropiés, ou blessés devant l'ennemi, obtinssent pareillement un traitement. 2° Que nul individu ne fût *contraint* d'accepter le nouvel engagement. 3° Qu'on assurât la libre sortie des états héréditaires et de l'empire, à ceux de nos gens qui prendraient leur congé et voudraient se retirer chez eux.

Le ministre me répliqua : que les officiers, sous-officiers et soldats grièvement blessés, conserveraient la demi-paye de leur grade : que les engagements seraient absolument volontaires : qu'on réclamerait de S. A. R. l'archiduc Charles le libre passage à travers les terres et les armées impériales, de tout militaire suisse congédié. Il ajouta, sur l'observation que je lui en fis : qu'il ne doutait pas que le roi ne me donnât le rang d'officier-général qui m'aurait été conféré 15 mois plutôt, si je n'avais préféré me réserver le droit de me remettre à la tête de mon régiment quand ma santé me le permettrait.

Le général Bachmann eut ordre de partir sur le champ pour la Styrie, ce qui le contrariait d'autant plus qu'il espérait à toute heure le retour du courrier expédié à Palerme. J'informai le comte de Courten de ce dénoûment, et ne doutant point que le colonel de Watteville

ne persistât dans sa détermination de retraite, je le sollicitai de renoncer à prendre la sienne et fis exhorter nos soldats à suivre son sort, parceque selon des renseignements précis, reçus de l'intérieur, le moment n'était rien moins que propice à leur rentrée en Suisse.

On me mandait de Lausanne: „Les espérances qui paraissaient les mieux fondées au mois de Janvier, sans être complètement déçues, sont loin d'être réalisées: notre gouvernement provisoire composé en majeure partie d'hommes honnêtes et qui veulent le bien, ne jouit ni de la confiance, ni de la considération nécessaires; passant alternativement d'une force apparente à une faiblesse réelle, il est peu propre à se faire respecter; l'inexpérience de ses membres les laisse trop à la merci des faiseurs modernes, gens qui prennent leur haine contre les anciens gouvernants pour du patriotisme; mais nous sommes à la veille de la crise qui va décider de notre sort politique, et trancher la grande question qui s'agite de l'unité ou du fédéralisme; comme de raison chacun y met plus ou moins de passion. Les uns veulent qu'on refasse de la Suisse ce qu'elle était en 1797, ce qui selon la grande majorité serait une absurdité et même impraticable; car des gouvernements tels qu'étaient

les nôtres une fois renversés, ne peuvent se relever comme une quille abattue. — Les gens sensés et sages qui ont véritablement à cœur le bien de la chose publique pensent: qu'en profitant de l'expérience acquise, en rétablissant les lois ou les institutions qui étaient bonnes, en rectifiant et modifiant ce qu'il pourrait y avoir d'incompatible avec les temps actuels, on pourrait créer de nouveaux moyens de prospérité; surtout proscrire l'exclusisme, donner pleine latitude au vrai mérite, et détruire ainsi dans sa racine, le principe de fermentation qui existait. Dans ce parti, le plus nombreux, se comptent aussi d'anciens gouvernants: voilà quelles sont les deux nuances de fédéralistes."

„Quant aux unitaires, les uns tiennent à ce système parceque Ochs et La Harpe en furent les moteurs, et qu'ils croient que c'est la seule manière de maintenir les élections populaires qui valent des places aux intrigants. — D'autres, philosophes sophistiques sortis des universités allemandes, ne veulent pas démordre de l'application de la théorie de bonheur qui depuis 12 ans tourmente l'humanité. Ajoutez à ce beau rêve la manie de vouloir à tout prix, faire jouer un rôle à la pauvre Suisse entre les puissances du premier ordre, et vous aurez la mesure de ces politiques, aussi despotes

qu'ils se disent libéraux.... Enfin le système de l'unité est tout en faveur des petits cantons ou de ceux qui ne sont pas riches, vu que leurs contributions sont presque nulles, et leur influence presqu'égale à celle des plus opulents et des plus étendus. — Ils tiennent d'autant plus à ce mode, que leurs fonctionnaires publics sont salariés par la caisse centrale, et que ceux de leur ancien régime ne recevaient aucun traitement."

„Vous conviendrez par la divergence d'opinions qui nous travaille, qu'il est difficile que nous nous mettions d'accord par nous-mêmes, aussi assure-t-on que Barthélemi, Talleyrand et d'autres, sont chargés de nous faire une constitution d'après les données des différents partis; ce qui me porterait à y ajouter foi c'est l'annonce de la prochaine arrivée de 3 divisions françaises, comme appareil cependant peu nécessaire à la mettre en vigueur... Néanmoins les Suisses de tous les bords sont tellement las de révolutions, que je ne saurais croire que nous soyons exposés de longtemps à lutter contre l'effervescence publique; et sauf quelques agitateurs qui le sont par principe, tels que des avocats ou des précôts de villages, que les judicieux choix populaires ont érigé en législateurs, vous n'entendriez que

regrets et dépit, d'avoir été pris pour dupe à l'appât de la liberté et de l'égalité.“

D'après cet exposé que j'avais lieu de croire exact, les Suisses de l'extérieur devaient sans doute différer leur retour jusqu'à l'issue de cette crise qui pouvait amener des changements favorables pour eux, et ne pas se hâter de former un établissement stable ailleurs. Pour me détourner de cette tentation à laquelle on me croyait enclin, on ajoutait: „Soyez sûr que vous avez dans ce pays plus de partisans que vous ne le pensez; sauf les agitateurs et les pillards par état ou par caractère, chacun sent maintenant qu'on aurait dû être plus Suisse, et comme vous, ne pas s'attirer le reproche de lâcheté que les Français eux-mêmes ont fait à notre peuple.“

On me prévenait en outre que la France demandait le Valais en échange du Frickthal, et que le gouvernement central et les autorités du pays faisaient leur possible pour éviter ce démembrement; mais on craignait que le premier Consul n'y tînt absolument, en ayant déjà eu l'idée à Milan en 1797. On supposait les Valaisans résolus s'ils ne pouvaient obvier à ce malheur, à brûler leurs habitations et à s'en aller; mais, où se seraient-ils réfugiés?... En revanche on me disait les Suisses de tous les

cantons, cruellement abattus des vexations que leur faisaient subir leurs oppresseurs; tout sentiment d'honneur national semblait éteint en eux; l'humiliant souvenir d'une trop molle résistance avilissait les cœurs; une immoralité effrayante avait remplacé l'antique austérité des mœurs et menaçait la génération future de nombreuses calamités.... Ce tableau dont le canevas pouvait approcher du vrai, était sûrement fort exagéré; mais dans les temps de troubles, que n'exagère-t-on pas?....

De notre côté nous ne cheminions guère mieux; le comte de Courten m'exprimait le dégoût que lui inspirait la désunion de nos différents corps soit entr'eux, soit dans chacun en particulier, ce dont il augurait naturellement mal pour la formation dont on allait s'occuper, qui d'ailleurs rencontrait un obstacle aussi majeur qu'imprévu, en ce que le capitaine de la marine anglaise venu de Trieste pour régler les préparatifs de l'embarquement qu'il était urgent d'accélérer, demandait 2 mois pour faire venir de Malte les bâtiments nécessaires au transport des 2000 hommes au moins, sur lesquels le colonel Ramsay comptait.

Dès son arrivée à Marbourg, le général Bachmann demanda une entrevue au comte de Courten qui s'y rendit avec empressement,

espérant être ainsi instruit en détail du sort qu'on leur destinait, aussi sa snrprise fut-elle grande de l'entendre protester de son ignorance à cet égard, et l'interroger au contraire sur ce qui se passait: frappé de cette réticence il se tint sur la réserve, sur quoi le baron lui avoua avoir travaillé inutilement à Vienne pour passer au service de l'Empereur, affectant de se plaindre de M. Wickham, qui cependant lui avait accordé une préférence marquée et l'avait investi de sa confiance; mais il n'eut garde de rien dire du projet de capitulation avec Naples, qu'il regardait comme conclu. — M. de Courten qui savait à quoi s'en tenir sur tout cela, apprit bientôt que le colonel de Watteville avait également changé d'avis; il m'écrivit: „...Le colonel Ramsay me prévient que vous vous retirez du service, que malgré ses protestations de ne vouloir plus rien de pareil, le colonel de Watteville vous remplace, mais qu'étant âgé et infirme, il ne conservera pas longtemps son emploi et ne résidera pas au corps, à la tête duquel on voudrait un individu connu par son goût pour le service, qu'en conséquence il était chargé de me proposer l'incorporation de mon bataillon au régiment de Roverea et la place de premier lieutenant-colonel."

„Vous devinez ma réponse: j'ai consenti de bon cœur à l'incorporation, pourvu que ceux de mes officiers qui désireront de continuer à servir y conservent leurs grades; que quant à moi je ne voulais ni servir sous le colonel de Watteville, ni m'exposer à la jalousie des officiers bernois dont j'avais eu du chagrin comme lieutenant-colonel de votre régiment lorsque vous le commandiez, et que ce serait bien pire maintenant que le nombre en était triplé....“

„Sans se fâcher de mon refus, le colonel Ramsay m'a dit qu'il ne serait plus question d'incorporer mon bataillon, et m'a prié d'attendre tranquillement l'événement.“

On s'inquiétait à Berne de ne point recevoir de réponse aux différents projets de constitutions qu'on avait envoyés à Paris; on attribuait ce délai à ce que le premier Consul voulait terminer auparavant l'important article des *compensations*, qui ne laissait pas que de donner de l'ombrage, par la crainte d'y être plus ou moins englobé. — Enfin après s'être flatté que le système fédératif serait adopté, on inférait de la préférence que manifestait le premier Consul pour un gouvernement helvétique unitaire, que la faction révolutionnaire reprenait auprès de lui l'ascendant que l'on redoutait.

On m'écrivait: „l'Empereur de Russie est très-mécontent du traité de Lunéville, surtout de la translation du grand-duc de Toscane à Salzbourg: en général l'ambition, les préventions, le caprice divisent les grandes puissances: celles du second ordre sont étonnées, engourdies et s'amusent à de petites choses, tandis que le gouvernement français dont l'esprit n'a point changé et qui est toujours l'ennemi de tous les autres, veut par l'appât d'un gouvernement représentatif les renverser tous, et il y parviendra.“

Je ne saurais passer sous silence à cette occasion la sensation extraordinaire que produisit à Vienne, la nouvelle inopinée de la mort de l'empereur Paul: on y avait une telle peur de lui, que cette nouvelle fut reçue comme l'aurait été celle de l'événement le plus fortuné: on s'en félicitait, on s'embrassait dans les rues et dans les salons, sans réfléchir à l'odieux de la fin tragique de ce Monarque, plutôt bizarre que méchant.

Je reviens à notre licenciement dont les détails quoique peu honorables à la loyauté de quelques individus, sont un appendice de l'histoire de notre révolution. Le comte de Courten, le seul à-peu-près de nos compatriotes en évidence qui y fût de bonne foi, me mandait

le 5 Avril: „...On nous présente deux projéts de formation à choisir, l'un à 672, l'autre à 1092 hommes par bataillon: l'inspecteur-général Ramsay voudrait en compléter 4 ou au moins 3. Ils seront traités comme les troupes étrangères qui le sont le mieux, c'est-à-dire avec *l'espoir* de la demi-paye pour l'officier en cas de réforme, et *certitude* pour ceux qui auraient été estropiés à la guerre."

„Le général Bachmann a refusé de s'embarquer, son état-major tire à la même corde, et il en est à-peu-près ainsi du régiment de Salis; il est bizarre que leurs véritables vues n'aient pas encore percé le voile qui les couvre; c'est cependant demain que les chefs doivent se réunir chez l'inspecteur-général, pour donner l'état de ceux de leurs gens qui veulent partir. Dans mon petit bataillon, 180 hommes s'engageront à condition que je sois du corps où ils passeront, réserve qui me peine par le tort qui leur en résultera si je ne parviens pas à les en dissuader; mon frère même qui embrasse de passion le service d'outre-mer, m'a chargé de remercier le colonel Ramsay de la seconde majorité qu'il lui offrait au régiment de Watteville, préférant une lieutenance dans un autre. — Quant à moi, malgré l'offre du grade et de l'appointement de Colonel, et

que les capitaines de votre régiment m'aient fait l'honneur de m'adresser une lettre infiniment pressante pour m'engager à les commander, envisageant cette démarche comme forcée pour avoir mes hommes, ayant en outre la conviction que je causerais un vif chagrin à ma famille en acceptant, je persiste dans mon refus; car si de telles considérations sont nulles lorsqu'il s'agit de servir sa patrie, elles sont au contraire d'un grand poids, aux yeux de celui qui ne sacrifie pas les intérêts du cœur à la cupidité....“

Peu de jours après il m'écrivit:... „Arrivé le dernier chez l'inspecteur-général, je lui présentai ma note un peu confus de ne produire que 181 hommes, mon effectif étant de 247. — Jugez de ma surprise en voyant le tableau, selon lequel le régiment de Bachmann fort de 1400 hommes, ne proposait que 6 officiers et 48 recrues; Salis fort de 1000 hommes, 14 recrues, et votre régiment aucun, nul n'ayant voulu se décider avant de connaître le commandant du corps. — Mais 5 soldats du régiment de Salis s'étant présentés chez le colonel Ramsay pour le prévenir qu'on les décourageait d'accepter la capitulation anglaise, en leur vantant le service de Naples, la bombe a éclaté.“

„L'inspecteur-général ainsi mis sur la voie, a découvert que c'étaient les menées du général Bachmann, préoccupé d'une capitulation secrète avec le roi des Deux-Siciles, qui avaient détourné un grand nombre d'individus de souscrire à celle qu'il était chargé de proposer. — Il est surtout très-irrité de ce que le général Bachmann et le lieutenant-colonel de Salis, tout en poursuivant d'autres projets, aient néanmoins travaillé avec lui à rédiger la nouvelle capitulation, et cherché en suscitant des difficultés à gagner du temps, jusqu'au retour du courrier qui doit rapporter de Palerme la décision de leur sort."

„Tout cela a donné lieu à de vives altercations entre Bachmann et Salis d'une part qui prônaient le commissaire Wyss, et le colonel de Watteville d'une autre qui l'accusait vivement de l'avoir trompé. — On se sépara de fort mauvaise humeur; M. Ramsay expédia à M. Wickham un rapport circonstancié et nous déclara que tout resterait suspendu, qu'on ne s'occuperait que du licenciement, avec cette différence: qu'au lieu qu'il avait d'abord été convenu, que tout officier qui prendrait sa retraite recevrait sans autre formalité, une gratification de 6 ou 10 mois de solde selon son ancienneté ou son âge, et que ceux qui

étaient estropiés conserveraient à vie leur demi-paye; que les sous-officiers et soldats invalides auraient l'option d'une année de solde entière, ou d'une pension de 10 creutzers par jour; maintenant, tout officier doit préalablement donner sa parole de ne servir aucune autre puissance pendant 6 mois, et une restriction analogue est appliquée aux soldats qui pâtissent innocemment ainsi, de la découverte un peu tardive qu'on vient de faire. — Cette mesure jettera dans l'embarras plusieurs subalternes de Bachmann et de Salis, décidés à passer au service de Naples, si la capitulation qu'ils espèrent ne les indemnise pas de cette gratification anglaise qu'alors ils perdront, objet important pour des gens qui la plupart n'ont rien de chez eux. Le colonel Ramsay a fait demander au général Auffenberg, comment il fallait s'y prendre pour assurer le libre passage des militaires suisses qui voudront se retirer dans leur pays. — Il a répondu qu'il leur délivrerait des passeports à cet effet."

Une maladie aiguë et longue qui fit répandre le bruit de ma mort, interrompit ma correspondance avec le comte de Courten: dès qu'il me sut convalescent, il suppléa à cette lacune en m'écrivant le 7 Mai: ... „Il faudrait des volumes pour vous rendre ce qui s'est passé

ici depuis un mois; le récit vous en serait sûrement désagréable, car depuis que des corps suisses servent différentes puissances, il ne s'est pas présenté une occasion je crois, où les individus qui les composaient se soient montrés aussi désunis d'intérêts, de façon de penser ou d'agir et j'ose dire, aussi acharnés les uns contre les autres. — On en est venu à des voies de fait entre officiers, les uns recrutant pour l'Angleterre, d'autres sous main pour Naples ou pour l'Empereur, tandis que d'autres voulaient que les soldats reprissent le chemin de leur patrie, et si un cinquième parti eût proposé d'entrer dans les eunuques du sérail, peut-être aurait-on trouvé des amateurs, tant chacun tirait de son côté et cherchait à faire bande à part.“

„Les 3 régiments sont cependant à la fin de leur licenciement. Voici comment cela s'est passé: on a commencé par celui de Salis qui étant sous les armes, a défilé par compagnies homme à homme, devant un commissaire britannique qui demandait à chacun, en présence de l'inspecteur-général et de l'état-major du régiment, s'il voulait s'engager de nouveau ou se retirer. — La première compagnie n'ayant pas fourni une recrue, l'inspecteur-général s'est écrié avec humeur que cela n'était pas naturel,

et a déclaré que sans autre le régiment était licencié en entier. Bachmann l'a été de même, après quoi il a été permis aux officiers qui avaient pris parti pour le service anglais, de recruter sur ces licenciés, ce qui a été le signal de la discorde et des excès qu'elle a provoqués.“

„On expédiait tous les jours un transport de 25 hommes par régiment à Marbourg, sous la conduite d'un officier qui devait revenir immédiatement à son cantonnement, tandis que les licenciés étaient obligés d'attendre à Marbourg leurs congés et passeports, dont à dessein l'expédition était différée, ce qui les laissait à la merci des recruteurs répandus dans cette ville et aux environs, soit pour les Anglais, soit pour les Napolitains, soit pour les Autrichiens, de sorte que bon nombre de ces malheureux qui aspiraient à rejoindre leurs foyers, sont tombés dans le piège et se sont engagés malgré eux.“

„Les recruteurs anglais ayant enlevé en deux jours 37 hommes aux soi-disant gardes-suisses de Naples que le général Auffenberg protège spécialement, il a fait interdire aux premiers de recruter à Marbourg. — Aucun officier non embarquant n'ose sortir de son cantonnement, ni toucher de gratification de

licenciement, jusqu'après la reddition définitive des comptes; mesure qui contrarie fort les opérations des Napolitains dont le dépôt est établi à St. Florian, à 5 lieues de Grætz, où heureusement pour eux le président de Salis-Soglio soigne leurs intérêts sous la protection des généraux autrichiens; ce qui n'empêche pas ceux-ci d'escamoter des Suisses pour leur propre compte. — Il faut convenir que tout cela n'est pas propre à égayer des gens qui comme nous, ne voulurent sacrifier leurs soldats que pour la patrie, et tenaient à lui rendre ceux qui auraient survécu à nos meurtrières campagnes."

„Le général Salis s'est annoncé à Marbourg pour y organiser les gardes-suisses de Naples, n'attendant que la ratification des arrangements pris, pour statuer sur le sort des régiments suisses destinés à passer au service de cette puissance; il paraît cependant qu'il différera jusqu'à ce que les Anglais aient terminé leurs affaires, dont il ne veut dit-il pas se mêler, se bornant à exhorter ses officiers et ses soldats à ne pas se séparer, leur promettant de fournir à leur existence. Mais une circonstance propre à montrer à quel point de démoralisation nous en sommes, c'est le stratagème inventé depuis 2 jours pour tromper nos gens et qui

grace à leur crédulité, a déjà fait quelques dupes: on répand parmi eux pour favoriser le recrutement napolitain, que ce service n'est qu'un prétexte pour lever sous les ordres du commissaire-général Wyss, un corps avec lequel il marchera en Suisse pour y être employé. Des sous-officiers et soldats de votre ci-devant régiment sont venus me consulter à ce sujet étant enclins à y ajouter foi, sans doute parcequ'ils trouvaient la chose à leur gré, aussi ai-je eu peine à leur faire comprendre qu'il n'était pas naturel que les généraux de Salis et de Bachmann se missent sous le commandement du commissaire Wyss. — Le colonel Ramsay me prévient qu'on le presse d'achever son travail, en lui annonçant l'arrivée d'un général autrichien envoyé de Vienne pour surveiller l'embarquement et peut-être y mettre des entraves qu'il importe de prévenir."

La formation du régiment de Watteville fut enfin terminée le 23 Mai (*), ainsi que celle

---

(*) Le régiment de Watteville se composait, de
30 officiers et 200 hommes de mon ancien régiment,
4 officiers et 118 hommes du régiment de Bachmann,
5 officiers et 200 hommes du régiment de Salis,
4 officiers et 189 hommes du bataillon de Courten,
3 officiers et 92 hommes du régiment franç. émigré Durand.
46 officiers et 799 baïonnettes, formant 10 compagnies avec 2 capitaines et 4 subalternes surnuméraires, ces derniers sortant

d'un bataillon recruté sous le nom de chasseurs britanniques.

Le commissaire anglais attaché à ces corps et avec lequel j'étais en relation, trouva dans le premier un mécontentement et une désunion très-prononcés; les officiers sortis des régiments de Salis et de Bachmann se plaignaient de ce qu'on avait donné le pas sur eux, à ceux du régiment de Roverea qui occupaient d'ailleurs exclusivement les places de l'état-major, et commandaient 4 compagnies quoique ce régiment n'eût fourni que l'équivalent de 2. — Mais ce qui parut encore plus extraordinaire, c'est que 170 grenadiers suisses qui avaient formé la garde du prince de Condé sous un capitaine Le Page, refusèrent de se laisser incorporer au régiment de Watteville et passèrent aux chasseurs britanniques. On aurait sans doute pu conclure de cette préférence que notre esprit militaire national avait beaucoup dégénéré....

Il paraissait en outre, que le colonel de Watteville avait peu de partisans parmi ses officiers, il ne fut que peu de jours présent

---

tous de mon régiment, dont il restait plusieurs autres officiers inscrits pour cette destination qui furent congédiés, entr'autres le lieutenant-colonel Wagner.

au corps et se retira à Grætz, où il se fixa momentanément.

Quant aux généraux de Salis et de Bachmann, ils se trouvèrent soudain dans un grand embarras, le roi de Naples ayant déclaré qu'il considérait comme non-avenu tout ce qui avait été réglé entre la Reine et eux (*). Leurs officiers jetèrent les hauts cris, les accusant de les avoir trompés et privés de leur état. Ils avaient effectivement à regretter, de n'avoir pas mené aux Anglais les hommes qu'ils avaient envoyés à St. Florian, d'où environ 300 qui y restaient cherchèrent individuellement à rejoindre les deux corps nouvellement capitulés. Le régiment de Watteville qui devait rester encore 3 semaines à Schœnstein pour s'organiser, eut ordre de partir sur le champ pour Trieste et s'augmenta dans sa marche de 150 hommes du dépôt de St. Florian. — Arrivé le 3 Juin, il s'embarqua la nuit suivante, malgré les protestations du consul de France et l'opposition réelle qu'il chercha à y mettre. —

(*) Le roi de Naples, déjà sous l'influence politique du Directoire, dût se conformer dans cette conjoncture aux injonctions du ministre de France Alquier, et refuser de prendre à son service des corps étrangers qui par leur essence, auraient pu contrecarrer les vues du gouvernement français sur cet État.

Après 8 jours passés dans la rade de Pirano, pour se soustraire aux empêchements que les autorités autrichiennes se disposaient à apporter à sa sortie de celle de Trieste, le convoi mit à la voile et eut une traversée longue et orageuse, durant laquelle le soldat souffrit de l'insuffisance des approvisionnements: arrivé le 13 Juillet à Malte, où selon des assurances positives on devait avoir quelques mois de relâche pour se reconnaître et se mettre au fait du service anglais, il fut défendu de débarquer. On reçut à bord une nouvelle formation avec ordre de s'y conformer incontinent, malgré l'impossibilité de la chose, le régiment étant composé de parties hétérogènes qui ne pouvaient se refondre et s'amalgamer qu'à terre: toute représentation ayant été vaine, il fallut obéir tant bien que mal et dès le 17, faire un détachement de 2 compagnies à Porto-Ferrayo dans l'île d'Elbe, alors assiégé par les Français et défendu seulement par des aventuriers de diverses nations, soldés par deux négociants de Livourne, tant la conservation de cette forteresse était importante au commerce. — Mon fils était de ce détachement qui y fut très-accueilli et y fit merveille jusqu'à la levée du siège; il me transmit à ce sujet des détails curieux.

Le gros du régiment diminué de 120 malades qu'on laissa à la Valette, fit voile le 25 Juillet pour l'Égypte, sans attendre les distributions dont le soldat avait cependant un urgent besoin, ne possédant que les débris de l'équipement des corps dont il sortait. Le trajet fut long et pénible, et au débarquement succédèrent de fâcheux désappointements; d'abord on n'était point stylé au service britannique, et l'on rencontra d'autant plus de difficultés à se conformer à ses règlements, que peu d'officiers savaient assez l'Anglais pour les comprendre et les interpréter. — D'ailleurs les généraux, peu édifiés de la tenue de ce corps bigarré de cinq uniformes différents, parurent l'envisager comme un renfort d'hommes à incorporer, du moins le général Baird qui avait amené des troupes de l'Inde, ordonna de recruter celles-ci sur eux; mesure inouïe qui n'ayant point été d'abord réprimée leur prit quelques hommes, malgré la fermeté avec laquelle le lieutenant-colonel de Watteville s'opposa à son exécution. — Le régiment eut en outre à souffrir de l'insalubrité du climat, et revint plusieurs mois après aussi mécontent qu'affaibli à la Valette, pour être immédiatement renvoyé à Alexandrie.

Mais ayant anticipé l'ordre des dates pour

suivre le sort de ce régiment jusqu'à son introduction dans l'armée anglaise, je reviens à ce qui me concerne. — Ma dernière maladie m'avait réduit à un grand accablement physique et moral, aussi dès que j'eus recouvré assez de forces pour réfléchir sainement à ma situation, me félicitai-je doublement d'avoir préféré une modeste retraite à un emploi brillant et lucratif, sujet à autant de responsabilité et de soucis: car que serais-je devenu, si à mon incapacité momentanée s'était jointe l'inquiétude de négliger des devoirs urgents, et de me trouver dans la pénible alternative de mener des compatriotes braver l'élément qu'ils redoutaient, les intempéries d'un climat brûlant, enfin toutes les chances d'une guerre acharnée, ou bien de les abandonner à ces périls pour aller à l'abri de tout danger soigner leurs intérêts et les miens, chez une nation dont j'ignorais la langue et qui je le savais, professe peu d'estime pour le mercenaire qui la sert. — Il est vrai que les Anglais firent à cet égard une flatteuse exception envers ceux d'entre nous, qui après s'être dévoués à la cause de leur patrie, crurent la servir encore en se rangeant sous les drapeaux britanniques; sous ce rapport la plupart de ces Suisses ont incontestablement acquis le droit, quoique séparés de leur terre natale, de figurer

sur le tableau de ceux qui se consacrèrent le plus efficacement pour elle....

La précipitation forcée de l'embarquement du régiment de Watteville, hâta naturellement le départ de mon fils que M. Wickham expédia en courrier au major Pearce, chargé d'accompagner le résidu des troupes que le gouvernement britannique avait eues à sa solde sur le continent; il m'avait promis de surveiller spécialement mon fils, abandonné à lui-même dans une carrière hérissée de pièges; carrière non-seulement de son choix, mais à laquelle un entraînement irrésistible le portait; car quoique docile à ma voix, mes remontrances ne purent le dissuader de la suivre, plutôt que d'entrer comme je le lui proposais dans la cavalerie autrichienne, avec la protection alors toute puissante de l'archiduc Charles. — Usant donc de la liberté que je lui laissais à cet égard, il prit son parti en me disant:... „Quoiqu'il m'en coûte de me séparer pour longtemps du meilleur des pères, je cède puisque vous me le permettez, à un penchant décidé qui me mènera j'en suis sûr, à acquérir quelque réputation et à me créer une existence honorable.“ Telles furent ses dernières paroles, je l'embrassai, le recommandai de toutes les facultés de mon âme à la Providence, et reçus d'un

œil sec mais d'un cœur fortement ému, ses adieux... qui hélas furent les derniers!!!

Aussi le temps n'a-t-il point effacé le souvenir de cette séparation, elle est toute présente à ma pensée.... il était 9 heures du soir... je vois toujours l'ombre de sa figure, sur le parquet du cabinet où je restai dans l'obscurité sur ma chaise longue, tandis qu'on l'accompagnait à sa calèche dont le roulement tinte encore à mon oreille....

Abandonnant ainsi cet enfant à l'accomplissement de sa destinée, je croyais n'avoir rien négligé pour obvier aux inconvénients de l'isolement où il allait se trouver, me reposant particulièrement sur les conseils et l'appui du major Pearce; je ne pensais pas qu'une mort précoce lui ravirait ce protecteur. Je lui donnai un domestique réputé de toute confiance, qui peu de mois après le dévalisa complètement. L'officier supérieur qui à l'âge de 25 ans commandait le régiment de Watteville, m'étant en quelque sorte redevable de son rapide avancement, je présumais qu'il rechercherait l'occasion de le dédommager d'injustices qui lui étaient connues, j'eus en échange bientôt lieu de m'étonner du contraire. — Tel est souvent le fruit de notre prévoyance; les événements auxquels elle est subordonnée, la rendant tou-

jours précaire et fréquemment illusoire. Néanmoins ces désappointements et divers autres, eurent pour mon fils un grand avantage: il en conclut qu'il devait désormais être seul l'instrument de sa fortune, et développa soudain avec une sagacité prématurée des moyens qu'on ne lui supposait pas, lesquels fixant successivement l'attention de quelques généraux anglais, lui valurent des marques de leur protection spéciale qui l'auraient probablement mis en butte à l'envie ou à la jalousie de ses égaux, s'il n'eût justifié à leurs yeux cette préférence par sa capacité, et n'eût captivé leur bienveillance par sa modestie et son obligeance...

CHAPITRE V.

1 Juin — 30 Août 1801.

Nouvelle constitution pour la Suisse. Le comte Triangy. Départ de Vienne. Notice sur l'état des choses en Suisse. Établissement temporaire à Constance.

Les troupes françaises revenant des Grisons avaient été réparties dans tout le plat pays; on comptait à Berne 14 officiers-généraux; les uns supposaient cet appareil destiné à faire accepter la constitution qui devait mettre fin au régime provisoire sous lequel on vivait: d'autres craignaient qu'il ne fût question de quelque réunion partielle de territoire. — Cet état

précaire inquiétait le peuple, énervait l'esprit public, et favorisait les impositions arbitraires qu'on accumulait comme pour exciter un mécontentement, qui n'osait toutefois se prononcer sous les baïonnettes. — On désirait ardemment le repos; les agitateurs quelle que fût leur couleur, se trouvaient sans crédit; enfin on s'accoutumait à un ordre de choses et à des moyens dont l'idée seule aurait naguère révolté. — D'ailleurs on rendait à l'armée française cette justice qu'elle était moins exigeante, et au gouvernement helvétique qu'il ne manifestait plus l'esprit passionné qui le caractérisait à son début. — On se flattait que le changement qui allait s'opérer, serait marqué par de meilleurs choix et l'autorité confiée à des hommes sages et modérés, imbus de la nécessité de rendre à la Suisse quelque consistance par le retour de la concorde, seul remède efficace aux maux dont on avait longtemps gémi, et seul moyen de supporter les sacrifices auxquels il faudrait désormais s'assujettir. — On me donnait en même temps l'assurance positive que si ma femme revenait chez elle, elle ne serait nullement molestée.

D'un autre côté on me mandait que tout allait être de rechef bouleversé en Suisse par un nouveau système financier. On me désignait

le jour, où le ministre de France devait faire connaître la constitution que la *république mère* jugeait à propos de donner à la république helvétique sa fille, en observant qu'il y avait à Berne de quoi appuyer cette constitution, si elle n'était pas du goût de la majorité. — On présumait, je ne sais pourquoi, que la mort de l'Empereur de Russie était favorable à notre cause en cette circonstance, pourvu qu'on se hâtât d'en profiter, tant était grande encore la divergence des opinions parmi nos compatriotes les plus éclairés....

A cette époque, ma santé me contraignit à une démarche qui me répugnait fort: mon médecin ayant déclaré que l'air natal m'était indispensable, et ne pouvant me résoudre à solliciter une permission de rentrer, j'eus recours à cet effet à l'entremise du baron d'Erlach de Spietz, ancien sénateur bernois qui me conservait de l'affection et qui malgré ses opinions bien connues, après avoir été longtemps détenu en otage, vivait à Berne, très-considéré par les membres du gouvernement helvétique; je lui écrivis:... „Mes principes vous sont connus, ils ne varieront jamais; si la raison et l'expérience m'ont prouvé qu'il ne convenait plus de les mettre en évidence, je ne saurais me plier à en feindre d'autres. — Avec cette

manière de penser, j'avais cru préférable de renoncer à rentrer en Suisse; mes arrangements étaient pris pour cela, lorsque les suites d'une maladie aiguë m'ont fait condamner par la faculté à aller respirer l'air natal. — Croyez-vous qu'aidé de votre active bienveillance, je pusse sans faire de démarche directe, obtenir une permission tacite de rentrer, avec la certitude de n'être point vexé par les autorités? Mon intention serait de vivre dans la retraite que mon état exige, sans prendre la moindre part aux affaires publiques, mais je tiens à une liberté entière…"

Il me répondit peu-après:… „Je vous ai accompagné partout, j'ai pris part à votre gloire, à vos chagrins, à votre maladie; personne ne désire plus que moi votre retour, et j'y ai travaillé longtemps avant que vous ayez songé à m'en parler. — On avait lieu d'espérer cet hiver que le gouvernement serait changé, j'étais autorisé par le ministre de France à vous annoncer qu'au 15 Mars vous pourriez tous être rappelés; mais à Paris on a ajourné ce changement, tout en est donc resté là et notre position n'est plus si bonne à votre égard. Je suis allé aux informations et en suis revenu persuadé, qu'il n'y aurait aucune opposition à votre retour de la part du ministre et moins

encore de celle des généraux français, moyennant qu'il n'y en eût pas du gouvernement helvétique. — C'était donc là qu'il fallait commencer à sonder, et je viens de faire une démarche que je n'aurais pas faite pour moi-même. — J'ai dit au président que vous sortiez d'une maladie mortelle, que les médecins vous conseillaient l'air natal, que l'intérêt que je prenais à vous me faisait désirer de vous engager à revenir, mais qu'avant de vous le proposer, je souhaitais savoir de lui si vous pouviez rentrer en sûreté; que je lui donnerais toutes les assurances qu'on pourrait exiger sur vous, et qu'au besoin je m'offrais à être votre caution. — M. de Roverea est trop marquant, m'a-t-il répliqué, pour qu'il puisse revenir comme beaucoup d'autres incognito et sans permission. Dès qu'il serait arrivé chez lui, le préfet ne pourrait se dispenser de nous en rendre compte, ni nous d'en informer le conseil législatif; dès-lors je ne répondrais de rien, d'autant mieux que cela tomberait sur le temps des élections, où beaucoup de gens craindraient ou feraient semblant de craindre son influence. Il faut donc de nécessité, qu'il nous envoie une pétition pour demander à revenir; alors je vous préviens que nous serons partagés, 3 pour et 3 contre, mais que nous ne pouvons

rien décider avant d'avoir communiqué sa demande au corps législatif; „si vous voulez", ajouta-t-il obligeamment, „je sonderai auparavant les meneurs de ce conseil, pourvu que le ministre de France consente à la chose et que je puisse le leur dire. — J'ai prié le président de ne faire aucune démarche, bien sûr que vous ne l'approuveriez pas."

„Si notre nouveau gouvernement est comme je l'espère bien composé, votre affaire ira peut-être sans que vous ayez la peine de vous en mêler; s'il est pire que celui-ci, ce qui est difficile, on pourra voir ce qu'il y aura à faire. — Je dois ajouter que dans ces circonstances, il y aura probablement une grande fermentation au pays de Vaud qui doit se constituer en canton. — Les opinions y sont très-partagées; un grand parti veut être réuni à Berne, un autre veut être canton démocratique, et un troisième voudrait une aristocratie."

„Si le mode d'élection n'est pas changé, nous risquons d'avoir un gouvernement horrible, tout le monde le sent, tout le monde cherche à en substituer un autre, mais il est très-difficile d'en trouver un qui soit bon, et qui pourtant se concilie avec les principes que le gouvernement français met en évidence. — Nous sommes foulés d'une manière effrayante,

nous payons plus de 15 pour mille pour l'année qui a fini au 1er Juin, sans compter les logements militaires, et nous irons encore je le prévois de révolutions en révolutions, si la paix générale ne se fait pas bientôt..."

Ma femme consternée de cette contrariété à nos plans, résolut d'en écrire à son ancien ami le comte Louis de Cobentzl alors à Paris, où se négociait secrètement la paix maritime: elle l'informa de ma dernière démarche et de son résultat, le priant de s'intéresser à ce que le premier Consul dît un mot à son ministre à Berne en faveur de ma rentrée, ou bien qu'il m'accordât un passeport pour Genève avec la permission d'y séjourner. Je joignis à cette missive une lettre ostensible au Comte, lui retraçant en peu de lignes le motif de ma demande.

Le comte de Courten pareillement proscrit comme ancien chef de corps, désirant également que sa femme rejoignît ses parents, nous nous décidâmes à nous réunir à Lindau, d'où ces dames rentreraient en Suisse, tandis que nous y attendrions ensemble la décision de notre sort.

Ce parti pris, ce ne fut pas sans regret que nous nous préparâmes à quitter vraisemblablement à jamais, des personnes qui nous

avaient si cordialement, si gracieusement accueillis: elles étaient alors tristement préoccupées d'un événement qui touchait de fort près plusieurs d'entr'elles, et dont les circonstances me firent trop d'impression pour que je le passe sous silence. — Le comte Triangy, Seigneur hongrois, ancien militaire décoré, dont la probité et la douceur de caractère étaient souvent citées, quoique fort réglé dans ses affaires aimait le jeu, et passait annuellement à cet effet la saison des eaux à Carlsbad et à Tœpplitz : accompagné cette fois d'un seul et vieux domestique de confiance, il y devint la victime d'une affreuse fatalité et d'une atroce injustice. — Après une séance heureuse, il se retire un soir avec une somme considérable, se couche et s'endort. — Son fidèle serviteur tardant le matin à paraître, il va le chercher, voit dans son antichambre des taches de sang, et en suit la trace jusqu'au lit de ce malheureux qu'il trouve égorgé... Nul doute que des voleurs séduits par l'appât de son gain de la veille, ne se soient introduits pendant la nuit dans la maison, que ce brave gardien ne les ait surpris et ne soit tombé sous leurs coups par dévouement pour son maître.... Celui-ci absorbé par sa désolation, néglige sans doute quelques formalités requises, mais écrit à

l'instant à sa femme à Vienne, pour qu'elle annonce ce tragique événement à la veuve du défunt, en lui assurant une pension. — La police du lieu ne pouvant découvrir les meurtriers et les tribunaux du pays voulant un coupable, s'en prennent au Comte ; il est saisi, traité en criminel et malgré sa froide et dédaigneuse dénégation, malgré la pureté reconnue de ses mœurs et son attachement pour le domestique qu'il pleure, il est condamné, sans autre preuve qu'une présomption destituée de toute vraisemblance, aux travaux publics à perpétuité. En dépit des supplications de sa femme, de sa fille qui allait se marier, de leurs parents, de leurs nombreux amis, à la tête desquels figurait le vieux prince de Ligne, et du cri général d'indignation qui se fit entendre, cette inique sentence fut exécutée. Le comte Triangy publiquement dégradé, fut traîné au Bas-Danube et attaché à la chaîne des forçats qu'on y emploie au péril de leur vie, au halage des bateaux qui remontent ce fleuve... Et ce qu'il y a de plus affreux peut-être, c'est qu'au bout de plusieurs années son innocence fut constatée... car quoique réhabilité, comment effacer une flétrissure aussi diffamante et surtout comment dédommager un vieillard, de souffrances aussi rigoureuses et aussi longues ?...

Épouvantable exemple des vicissitudes humaines! — Aussi cette sinistre catastrophe répandit-elle une teinte sombre sur les esprits même les moins accessibles aux peines d'autrui; chacun s'identifiant ici à cette vertueuse victime, au désespoir de son épouse, de sa fille et de leurs proches, un subit effroi bannit instantanément de la haute société Viennoise, la franche et joviale frivolité qui lui était en quelque sorte inhérente, et dont je me permettrai de citer en contraste, un trait dont peu auparavant j'avais été témoin.

On était à la veille d'une distribution de croix de Marie-Thérèse, récompense aussi recherchée alors, que difficile à obtenir par faveur; les rapports reçus des différents corps de l'armée à cet effet étant sévèrement examinés par le Chapitre de l'ordre, grand-croix et commandeurs, gens d'un accès peu facile. Un jeune capitaine Brabançon arrivant de sa garnison pour faire valoir ses droits à la promotion, fut introduit dans certain petit comité, où sa bonne étoile le mit à un Reversi vis-à-vis d'une belle dame que courtisait un membre influent du chapitre, également acteur de cette partie.... L'attentif aspirant devinant que la belle avait un Quinola *embarrassé*, lui dit en riant: „que me donneriez-vous si je le laissais

échapper?" — „La croix", répondit-elle. — Elle tira la remise, le vieux soupirant rougit, et 15 jours après le capitaine fut décoré.... Nous voulons croire qu'il l'avait mérité.

Je n'eus pas le même succès dans une réclamation au moins aussi fondée, mais que j'eus peut-être le tort de traiter dans les formes: j'avais à rappeler à M. Wickham qu'il m'avait annoncé le 22 Mai, que le Roi m'avait nommé brigadier-général et que le colonel Ramsay m'en ferait expédier le brevet; or ce dernier m'écrivait: „qu'il avait expliqué à S. E. l'embarras où le mettait cette expédition qui n'était pas dans ses attributions." J'observai au ministre que cet embarras m'étant étranger, je ne doutais pas que l'assurance qui m'avait été donnée au nom du Roi ne fût réalisée, d'autant mieux que le rang d'officier-général semblait appartenir à la charge de colonel-propriétaire que j'avais occupée, et que des considérations particulières me faisaient attacher quelqu'importance à l'obtenir avec ma retraite.

Cette demande toute légale qu'elle était, resta sans effet; je crus au-dessous de moi de la réitérer ou de m'en plaindre, et plus encore de me prévaloir de l'annonce officielle mais verbale qui m'avait été faite, pour prendre

le titre du grade qui était censé m'avoir été conféré.

Nous quittâmes Vienne le 15 Juillet et nous arrêtâmes à Munich. — De là nous nous rendîmes à Augsbourg au couvent de St. Georges, dont le bon prélat nous reçut comme d'anciennes ouailles, nous traita de son mieux, nous restitua des effets qu'il avait témérairement soustraits aux minutieuses perquisitions des commissaires français, nous questionna à fond sur l'Italie, puis avec une tudesque candeur ajouta: „Vous avez beaucoup vu, mais convenez qu'il n'y a qu'un Augsbourg au monde, et que rien ne lui est comparable.“ Je compris ainsi que l'ignorance a ses compensations. Ayant pris congé de cet honnête homme qui aurait voulu nous retenir plus longtemps, nous traversâmes rapidement les fertiles plaines de la Souabe qui me retraçaient d'affligeants souvenirs, et trouvâmes à Lindau nos amis de Courten, ce qui pour les uns et les autres eut le charme d'une réunion de famille. — Quelques anciennes connaissances ajoutèrent par l'empressement qu'elles nous montrèrent, à la douceur de 10 jours de repos que nous nous y accordâmes, pendant lesquels je reçus du baron d'Erlach la lettre suivante:... „Nous sommes actuellement à recommencer une nou-

velle révolution; les premières élections ont eu lieu le 10, elles étaient généralement assez passables, mais les secondes qui ont eu lieu le 15 et qui sont tout autrement importantes, puisque ces électeurs doivent d'abord élire la Diète helvétique et ensuite faire la constitution de leur canton, sont bien différentes; excepté à Lausanne, Orbe et Grandson, elles sont détestables au pays de Vaud, et généralement mauvaises dans toute la Suisse hormis dans les villes. — Je n'ai pas d'idée comment la chose ira, tout me confirme que les Français ne demandent qu'à tout brouiller, pour nous traiter ensuite à la manière de Genève.“

„Nous commencions à nous calmer, le peuple était tranquille, il avait oublié ses assemblées primaires et sa souveraineté, lorsque tout d'un coup sans nécessité, on nous donne cette commotion, plus violente pour ainsi dire que la première; on réveille toutes les passions, on remet le peuple en effervescence et on replace de nouveau les honnêtes gens sous le couteau des Jacobins...“

Ce tableau non-seulement n'était pas propre à nous donner la tentation de rentrer, mais il était de nature à nous faire accélérer le départ de nos compagnes, avant qu'un nouvel

incident y mît obstacle. — 22 mois s'étaient écoulés depuis que ma femme était revenue partager mes tribulations, et il fallait maintenant se résoudre à une quatrième séparation sans en prévoir la durée.... Une aussi fréquente récidive de ce genre d'épreuve, l'une des plus douloureuses pour des êtres sincèrement unis, est heureusement rare dans le cours de la vie ordinaire, mais les impressions qui en restent font peut-être mieux apprécier ensuite le calme de la sécurité domestique, sur lequel trop souvent on se blâse lorsque rien ne le trouble.

Notre petite colonie se mit donc en devoir de se séparer, nous escortâmes nos dames jusqu'au bac de Hœchst sur le Rhin, d'où nous suivîmes d'un œil humide leurs voitures aussi loin que notre vue put atteindre, et regagnâmes tristement le gîte que leur absence nous rendait insupportable.... Au vide que nous éprouvions, se joignait une inquiétude vague des inconvénients de ce voyage, entrepris néanmoins sur les données les plus rassurantes ; or de plusieurs jours nous ne pouvions être complètement tirés de cette perplexité....

Le comte de Courten tout aussi froissé que je l'étais de s'être isolé par convenance

de son aimable compagne, conservait du moins un de ses frères auprès de lui; l'un et l'autre me prodiguèrent les témoignages du plus touchant dévouement; je cherchai de mon côté à adoucir pareillement pour eux, les ennuis de l'exil honorable auquel nous étions astreints. Nous nous hâtâmes d'abord de nous rendre au nouveau domicile que nous avions choisi près de Constance.

Nous fîmes en bateau ce trajet de 12 lieues en 4 heures, vélocité peu commune: installés le matin même dans une jolie maison, propre et commode, entourée d'une prairie et d'un jardin au bord du Rhin, nous fîmes connaissance avec notre hôte, honnête manufacturier dont la femme et les deux filles soignèrent notre ménage sous l'intendance de mon vieux serviteur. — L'obligeance de ces bonnes gens, l'ordre et la tenue de leur habitation, le charme et la tranquillité du site, où l'on n'entendait guère que les cloches de la ville et la rame des embarcations qui descendaient ou remontaient le fleuve, ce romantique ensemble éclaircit la teinte de nos idées, et grace aux occupations que nous nous créâmes, aux récréations que nous inventâmes et à un peu de société dans le voisinage, les jours et les semaines s'écoulèrent plus rapidement

que je ne l'avais imaginé; notre active correspondance avec nos pénates, et la concorde de notre communauté y contribuaient également.

Quant à moi levé à l'aube, respirant l'air pur du matin, assis auprès d'une croisée qui dominait le pont de Constance et le cours du Rhin, je travaillais à mon aise à mettre ordre à mes papiers, à rassembler les notes et à préparer les matériaux dans lesquels je puise maintenant. A midi je rejoignais mes compagnons dans le salon qui séparait nos appartements, dont la vue était ravissante. — Nous allions alors à la ville distante de 10 minutes, porter nos lettres à la poste, ou en chercher, ce qui lorsque notre espérance n'était pas déçue fournissait ample matière à la conversation, aux réflexions et aux hypothèses pendant la promenade ou durant la réclusion du soir. — Souvent notre petit couvert était augmenté d'un ou deux convives et toujours gai, grace à l'amabilité de mon ancien camarade.

Ce genre de vie actif, calme et réglé me fut tellement salutaire, que je repris plus de forces que je n'en avais eu de longtemps, ne me ressentant plus ni au moral ni au physique de ma dernière maladie. J'eus enfin la tranquillisante certitude de l'heureuse arri-

vée et du bien-être de ma femme à Rolle: la relation de son voyage, celle surtout des entretiens qu'elle avait eus en divers endroits avec des gens plus ou moins marquants, me fournit un supplément correct à l'aperçu des nuances de l'opinion qui règnait alors en Suisse. A St. Gall par exemple on gémissait ainsi que dans l'Appenzell, de ce que ces deux contrées devaient former un canton. A Zurich, la ville et la campagne paraissaient également mécontentes; on s'y attendait à être sous une dépendance plus directe de la France que du passé, et les meilleures têtes présumaient que rien de ce qu'on créait n'aurait de stabilité, persuadées que les changements prescrits ne s'accompliraient que par la crainte des baïonnettes. — A Berne on se plaignait des élections, toutes à-peu-près dans le sens révolutionnaire, et l'on s'attendait pareillement à une prompte subversion du système adopté, sinon à être réuni à la France. — Au pays de Vaud, le parti exalté qu'on désignait sous le nom de Jacobin, avait pris quoique peu nombreux une prépondérance décidée. On me mandait à ce sujet....

„Notre Diète cantonale est assemblée depuis le 1er Août, le choix de ses membres a été en grande majorité dans le sens révolution-

naire exagéré, et celui qu'ils ont fait des membres de la Diète centrale est plus ou moins concordant. — Il y a grande intrigue, grande cabale entre les deux partis; l'un agit avec beaucoup d'ensemble, de suite et d'intelligence, gagne du terrain, accapare les places; l'autre faible, discord, mal dirigé, jette des bâtons dans les roues ne pouvant faire mieux.... tout cela afflige et fait pitié. — Les anciens gouvernants comptent sur leur réhabilitation par l'influence de l'Angleterre où ils ont envoyé M. de Freudenreich, de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse, où ils ont pareillement des agents; ils annoncent même déjà une nouvelle coalition entre les puissances, comme si toute l'Europe à peine pacifiée, voulait reprendre les armes pour des intérêts locaux de notre pauvre et malheureuse petite Suisse... Nous n'aurons vraisemblablement rien de nouveau avant l'ouverture de la Diète; elle doit se rassembler le 7 Septembre et ne se pressera pas de nommer le landammann et le sénat, parceque cette opération faite, elle doit se séparer."

CHAPITRE VI.

30 Août — 25 Novembre 1801.

Le landammann de Watteville. Passeport pour me rendre à Genève. La protestation des treize. Paix d'Amiens. Changements dans le gouvernement helvétique. Retour à Rolle.

En quittant Berne, ma femme s'était arrêtée au Montilier près de Morat, chez M. et Mme de Watteville de Montbenay avec lesquels nous étions étroitement liés. M. de Watteville, devenu dès-lors landammann et général en chef de la Confédération, mon aîné de quelques années, avait été membre du conseil souverain et major de département. — L'extrême bienveillance dont son respectable père, mort peu

avant notre révolution, m'avait donné mainte preuve, fut la source de ma liaison avec son fils : il tenait de lui un patriotisme ardent et cette hautesse de cœur que les égaux qualifient d'orgueil, mais qui si elle offusque les rivaux, les rallie dans les temps de crise et captive aisément le vulgaire. — Aussi ses contemporains l'accusèrent-ils de fierté, parce-qu'il ne se familiarisait guère avec eux et qu'il éludait de prendre part aux bruyantes réunions de la jeunesse, alors parfois d'usage. — Préoccupé de son avenir, il se préparait en silence à bien remplir une des premières magistratures de la République, à laquelle sa naissance semblait l'appeler. — Tendrement uni à sa charmante femme, il attendait dans le calme d'un heureux ménage que les circonstances le missent en évidence, lorsque la catastrophe qui nous écrasa, anéantit à cet égard ses espérances.

Réunis au Vully en Février 1798 à l'avant-garde de l'armée bernoise, où il commandait un bataillon de Thoune qui m'était adjoint, nous siégeâmes et votâmes ensemble au conseil de guerre de la première division, pour marcher à l'ennemi ; renvoyés au contraire à nos cantonnements, nous nous promîmes du moins de le combattre de concert à outrance ; mais dans cette même nuit du 2 au 3 Mars de sinistre

mémoire, englobés dans la confusion de la retraite qui s'opérait, nous fûmes séparés sans savoir comment et ne nous revîmes que 7 ou 8 ans après... Entraînée par le torrent désorganisateur, sa troupe qu'il contint jusqu'à Thoune s'y étant débandée, il rejoignit son intéressante et courageuse épouse réfugiée dans le Hasli, où elle donnait le jour au second de ses fils. Rentré peu après à Berne, il n'y prit aucune part à la servile administration que les baïonnettes françaises y introduisirent; il se rendit pour des affaires de famille à Paris d'où il revint cultiver modestement son patrimoine, tout en observant avec anxiété les vicissitudes de ses compatriotes, redevenus dans l'étranger, acteurs de la grande lutte qui seule pouvait changer la face de nos destinées. Mais n'entrevoyant plus d'espoir de restauration pour la Suisse depuis nos derniers revers, il se résignait philosophiquement à son sort, lorsque sans qu'il y songeât, les choses se préparaient non-seulement à le tirer de sa retraite, mais à le porter au principal rôle d'une nouvelle scène.

Craignant de me livrer aux chimériques espérances que nourrissaient les lettres de ma femme, par le récit des preuves multipliées de l'intérêt que lui témoignaient pour moi nos

compatriotes, et impatient néanmoins de mettre fin à mon isolement, je cherchai à faire une acquisition en Souabe pour y réunir ma famille, lorsqu'à mon grand étonnement je reçus du comte Louis de Cobentzl, un passeport du ministre de la police de France pour me rendre à Genève. J'y étais désigné comme officier-général au service de l'empereur d'Allemagne, qualification qui m'avait souvent été donnée par courtoisie, mais qui si je m'en prévalais ostensiblement dans cette circonstance, pouvait selon moi me faire tomber dans quelque piège. — Cependant l'ambassadeur affirmait dans sa lettre d'envoi que cette erreur de titulature était sans préjudice à la validité d'un passeport, qu'il avait disait-il, plutôt arraché à force d'instances que gracieusement obtenu; elle obviait d'ailleurs à l'inconvenance qu'aurait présenté ce passeport en faveur d'un individu, censé au service de l'Angleterre, alors en guerre avec la République. Je me hâtai de m'informer si cette garantie me suffisait pour traverser la Suisse, séjourner à Rolle et m'établir à Genève.

Le comte de Courten vivement sollicité de retourner en Valais, n'attendait également que la certitude d'y être dispensé de toute réclamation envers les autorités helvétiques. Quant au général de Bachmann, compris aussi dans

notre catégorie, moins circonspect, il avait enfreint son ban et vivait à Næfels, sachant sans doute à quoi s'en tenir de la part du pouvoir exécutif, à la merci duquel j'étais en revanche bien résolu de ne pas m'exposer. Néanmoins aucun de nous n'avait je crois d'aussi pressants motifs que l'étaient les miens de chercher à regagner ses foyers, vu l'abandon où j'avais laissé bien des choses par mon brusque départ en Janvier 1798. — Mais il s'agissait de me préparer à supporter de bonne grace les inévitables dégoûts que j'y rencontrerais, projet qui vu de loin semblait d'une exécution facile, et qui envisagé de près déroulait une série de contrariétés ou d'entraves, plus ou moins incompatibles avec l'exaltation que j'avais professée et qui n'était encore que légèrement modifiée. J'étais toujours imbu de ces préventions qui dans les troubles civils dégénèrent improprement en principes, et qui confondant les préjugés de l'amour propre avec les sentiments du devoir, poussent chacun dans son sens à frapper d'anathème chez ses adversaires, l'exagération qu'on tolère sans scrupule aux siens et à soi-même, tout en s'en faisant honneur.... Or pour se bien maîtriser sur ce point, il fallait plus d'empire sur soi que je ne m'en reconnaissais; il fallait être certain

de rester impassible à des traits offensants, insidieusement dirigés contre d'anciens et louables élans restés infructueux; effort de raison qui ne s'obtient guère que par un long et pénible travail.

Invariablement décidé à n'invoquer ni faveur, ni grace du pouvoir usurpateur qui m'avait proscrit, mais disposé à le reconnaître s'il m'offrait protection et sûreté, j'hésitais si je l'accepterais, dans le doute si je saurais me plier à ses lois et à ses formes, redoutant également la répugnance que j'y avais et l'impulsion qu'on chercherait à réveiller, en faisant servir mon retour de signal de ralliement à de nombreux mécontents, qui à en croire des assurances réitérées, languissaient que je l'effectuasse.... Alors on me croirait naturellement un artisan de discorde et si l'on m'irritait par ce faux soupçon, j'étais capable et je le sentais, de me remettre aisément en action.

Ces considérations me retenaient d'autant plus en suspens, qu'attachant quelque prix à être honorablement sorti le premier, je n'en mettais pas moins au point où nous en étions, à rentrer pacifiquement l'un des derniers.... Ainsi partagé entre le puissant attrait de me rendre aux vœux de ceux qui m'y appelaient et la crainte si j'y consentais, de devenir

pour eux un objet d'appréhensions ou de tourments, j'éprouvais une agitation violente sur le parti à prendre : dans cette irrésolution je choisis ma femme pour arbitre : . . . „L'idée de notre réunion, lui écrivis-je, depuis que j'en entrevois la possibilité est le texte permanent de mes pensées : combattu entre le désir et la répugnance, entre l'espoir et la crainte, je la retourne en tout sens et me confirme de plus en plus que nulle décision ne saurait être plus importante pour notre avenir....“

„Je vous vois d'ici, mes chers amis, partager les dégoûts qui m'attendent si je rentre, et si j'y renonce, vous préparer à de nouvelles tribulations pour vous unir à mon sort. Sous le premier de ces deux rapports, il serait plus sage sans doute d'ajourner indéfiniment mon retour, si l'on pouvait se flatter de trouver ailleurs une tranquillité stable... Mais la conviction que j'ai du contraire, m'induit en revanche à vous faire le sacrifice d'aller me poser sous un régime détestable, avec la résolution de m'y plier assez pour ne pas vous exposer à de fâcheuses vicissitudes, sans me dissimuler néanmoins que la conjoncture actuelle est une des plus critiques où nous nous soyons trouvés, et que nous devons asseoir nos déterminations sur un calcul exact

des probabilités; pour cela j'en appelle à votre judiciaire comme à notre plus sûre boussole.“

„Quant aux considérations majeures qui influent plus sur l'avenir que sur le présent, sur les masses que sur les individus, sur la fortune publique que sur le bien-être privé, mon opinion est assez fixe: la révolution sociale, résultat de celle de France, s'étendra je le crois à tous les peuples civilisés, en se nuançant selon le degré de leur civilisation, et le rétablissement du calme y sera plus lent en proportion de leur éloignement du foyer. En conséquence l'ordre public doit renaître en France et s'y consolider plutôt qu'en Italie, qu'en Hollande et qu'en Suisse, et là plutôt que dans les contrées dont si je ne me trompe, l'envahissement se prépare.“

„En admettant cette hypothèse que vaut-il mieux: fuir devant cette mer reculant chaque jour ses limites, ou bien affronter en faveur des chances de l'avenir, les flots de l'espace déjà submergé? — En ceci la prévoyante sagacité devrait être le seul guide à suivre, mais qui oserait se flatter de prévoir toujours juste au milieu de ce dédale!...“

„En dernière analyse il faut opter: entre se résoudre à fléchir sous un système considéré naguère comme intolérable, ou s'éloigner

assez pour trouver avec quelque sécurité en se pliant à d'autres usages, une existence aussi paisible que ce malheureux siècle le comporte.“

Le baron d'Erlach que j'avais consulté à Berne, me répondit après en avoir conféré avec le ministre de France, que mon passeport me mettait à l'abri de toute vexation à travers la Suisse; il persévérait néanmoins à opiner, qu'il convenait que j'attendisse l'issue de la Diète pour m'y rendre, et comme pour ajouter à mes incertitudes, mes amis du pays de Vaud variaient entr'eux à cet égard; ils venaient d'ailleurs de se diviser sur un point majeur.

Quelques-uns émettant le vœu que le pays fût de rechef réuni à Berne, rédigèrent à cet effet une *protestation* qu'ils firent ostensiblement circuler pour recueillir des signatures; mesure qui selon moi ne coïncidait ni avec le véritable intérêt des deux contrées, ni avec l'opinion très-prononcée à ce sujet de la majorité des cantons, et qui devint en outre le germe d'une mésintelligence entre les Vaudois eux-mêmes qui n'est pas encore totalement effacée.

L'autorité provisoire ayant signalé cet écrit comme incendiaire, et ordonné d'en rechercher et d'en poursuivre juridiquement les auteurs, *treize* des principaux signataires déclarèrent

par une lettre au préfet du Léman en être seuls responsables, et furent en conséquence cités devant les tribunaux.

Au lieu de se borner à cette franche et généreuse déclaration qui eût attesté la pureté de leurs intentions et d'en attendre avec dignité le résultat, ces treize signataires dont plusieurs étaient marquants par leur patriotisme, leur rang dans la société, leur capacité et leurs lumières, se prévalurent de l'opposition qu'ils rencontraient, pour envoyer des agents à Vienne, à Berlin et à Pétersbourg, invoquer l'intervention de ces cours à l'appui du soi-disant vœu de leurs concitoyens, censé constaté par quelques milliers de signatures la plupart obscures, et obtenues disaient leurs antagonistes, par d'obséquieuses et vénales menées populaires. Quoiqu'il en soit cette démarche en décelant une incompréhensible illusion sur l'importance que pouvaient attacher les puissances à nos dissidences, les exposa au ridicule par l'ostentation qu'ils y mirent; et si ce simulacre inconsidéré d'une levée de boucliers n'eut aucun résultat apparent au dehors, il nuisit considérablement à notre cause, en atténuant les forces que ce parti, s'il fut resté uni, aurait pu opposer à l'ascendant dont la faction révolutionnaire s'était instantanément réemparé, laquelle pro-

fitant habilement du plausible prétexte que lui avaient ainsi fourni ses adversaires, et des moyens qu'ils lui laissèrent, les employa efficacement à se consolider et à se maintenir dans la possession exclusive du pouvoir.

Les treize signataires, tous gens de ma connaissance ou de mes relations particulières, me supposant sans doute porté à me joindre à eux, m'invitaient à accélérer mon arrivée, m'offrant même de m'escorter, ce dont je les remerciai en hasardant d'énoncer directement à l'un d'eux, M. Henri de Mestral, ma manière de juger la situation relative de notre pays avec Berne et la Suisse dans la conjoncture actuelle, ainsi que la nullité d'intérêt de ces tracasseries internes aux yeux des Souverains et de leurs ministres.

Ceux de nos compatriotes originairement du même bord qui désapprouvaient le projet de réunion, comme incompatible avec le nouvel ordre de choses devenu obligatoire, et qui blâmaient par conséquent la *protestation* soit dans son principe, soit dans son mode, me conjuraient en échange de ne pas me montrer en Suisse avant l'issue de la crise qui s'opérait; ne considérant pas, disaient-ils, le passeport dont j'étais nanti, comme un préservatif infaillible à des embûches ou à des insultes

personnelles. Ils m'assuraient en revanche que le premier acte des nouvelles autorités serait une amnistie, dont on m'exclurait d'autant moins, qu'on me savait gré de m'être opposé dans l'occasion, à l'émigration des jeunes Suisses et à tout ce qui pouvait amener la guerre civile parmi nous, mais qu'on redoutait mon influence durant les élections.

Les vues de ce parti qu'on appelait *modéré* et l'opinion qu'il manifestait, me semblaient plus raisonnables, mieux adaptées aux circonstances générales, mais le personnel de quelques-uns des individus qui le guidaient, entr'autres du directeur Gleyre, m'inspirait de la défiance; je cherchai en conséquence à m'éclairer mieux, et demandai à cet effet aux uns et aux autres de m'expliquer l'origine de leur divergence. Les signataires gardèrent le silence, mais l'un des *modérés* influents me répondit en ces termes: „Pendant que le directeur Gleyre était à Paris pour demander à la France une constitution stable et qu'il en présentait le projet, les *unitaires* craignant le retour du fédéralisme, envoyèrent Rengger présenter un projet conforme à leurs principes démagogiques, en l'appuyant dit-on, de 400,000 francs à distribuer parmi les hommes influents; là dessus le secrétaire de légation Fitte jouant l'aristocrate outré, et

qui par là avait accaparé la confiance des anciens gouvernants, fut chargé par eux de présenter un projet contraire à celui de Rengger, en ramenant les choses au point où elles étaient jadis, sauf de légères modifications qu'ils se réservaient de régler quand ils seraient replacés. — Fitte avait comme de raison la promesse d'une récompense considérable.“

„Gleyre plus fin qu'eux tous, les gagna de vitesse; on renvoya Rengger et son projet, sous prétexte qu'il avait cherché à corrompre des hommes publics: Gleyre fit approuver sa constitution et revint l'apporter à notre gouvernement, laissant Fitte à Paris faire semblant d'être furieux que la sienne n'eût pas été adoptée, et ce fut lui qui à son retour a poussé et provoqué cette *protestation;* nos intrigants et nos exaltés ont donné dans le panneau, et de là les mauvaises élections, l'ascendant qu'ont repris les Jacobins, et la renaissance ou le réveil de l'esprit de parti très-prononcé qu'on croyait étouffé; de là en un mot cette mésintelligence qu'on cherche à entretenir dans notre malheureuse patrie, et qui sert merveilleusement les desseins de plus forts que nous.“

„Treize des signataires les plus marquants de la protestation, toujours poussés sans s'en douter, s'étant mis à la brèche, on a renvoyé

l'affaire devant les tribunaux pour être suivie selon les lois: les conclusions de l'accusateur public sont une amende de 50 francs pour chacun. — La chose selon toute apparence traînera en longueur, et tombera sans avoir produit d'autre effet que du mal pour les élections, et d'avoir joué le jeu de ceux qui veulent nous voir toujours agités.“

„Tout cela fait généralement autant de pitié que de peine aux gens personnellement attachés à ces faiseurs inexpérimentés, se croyant soutenus par les grands cabinets de l'Europe, et ne se faisant pas la moindre idée de la position réelle ou relative dans laquelle nous nous trouvons... Telle a été l'origine et la marche de cette affaire...“

Cet exposé foncièrement véridique se ressentait de l'aigreur de l'esprit de parti, et jetait sur les treize signataires plus de blâme qu'ils n'en méritaient: il fallait pour les juger les entendre à leur tour, or voici comment ils se justifiaient dans leur lettre au préfet.

„Si ce que nous avons fait paraît un crime sous le règne de la liberté, malgré le dispositif du traité de Lunéville, c'est nous seuls qui sommes coupables: mais qu'est-il donc de si blâmable dans notre conduite? Que disons-nous dans cette protestation qui puisse blesser?

Demandons-nous les propriétés de nos concitoyens, excitons-nous le peuple à mépriser les lois, prêchons-nous la révolte, le meurtre, la guerre civile? — Non sans doute, mais nous disons que lorsque nous étions réunis au canton de Berne, nous fûmes heureux; nous déclarons que cette réunion est utile à nos intérêts, qu'elle est nécessaire au bonheur de notre pays pour ranimer l'agriculture, le commerce, pour fortifier enfin le faible lien qui nous unit encore à la Suisse. Après tous les maux qui nous ont accablé, est-il un homme de sens qui puisse contester ces vérités? Peut-on être coupable de les rappeler à ses concitoyens, égarés par de vaines chimères sur le bonheur dont ils sont bercés sans-cesse?— La démarche publique que nous faisons auprès de vous, Citoyen préfet, prouve notre loyauté, elle acquitte notre conscience, elle éclaire nos concitoyens, nous la devons à la patrie. Rappelez-vous cette première pétition de la ville de Lausanne présentée et rédigée par le citoyen Gleyre en Janvier 1798, voici comme elle s'exprimait: „Nous faisons tous le serment solennel de rester inviolablement attachés au sort de Berne.“ — Et l'on nous ferait un crime d'énoncer dans notre protestation le même vœu que celui de ce serment?“

Cette apologie aussi sage que plausible, aurait sans doute rallié à elle tous les bons esprits si l'on n'eût craint l'arrière-pensée d'un retour complet à un ordre de choses, devenu véritablement inadmissible par son incompatibilité avec les idées nouvelles; aussi n'eut-elle aucun résultat utile.

La divergence d'opinion qui se manifestait au pays de Vaud planait également sur le reste de la Suisse, selon l'impulsion partielle des intérêts particuliers. Par exemple le comte de Courten parcourant incognito les cantons de Thurgovie, Schaffhouse et Bâle, fut témoin qu'on y affichait ouvertement la haine et le mépris pour les suppôts de la révolution, et une haute estime pour ceux qui l'avaient combattue ou qui en avaient souffert; tandis qu'à Berne le parti jacobin secrètement soutenu par l'ambassadeur Verninac reprenait le dessus.

Ce fut au milieu de ces éléments de discorde, que je reçus de Genève l'assurance que le préfet non-seulement y tolérerait, mais qu'il y protégerait ma résidence, ce qui en me stationnant ostensiblement très-près de chez moi, me mettrait à même de manifester les sentiments conciliateurs avec lesquels je revenais, et d'apaiser insensiblement la malveillance par la preuve de l'insignifiance de mon retour pour

la chose publique. — Cependant plus je réfléchissais à ce nouveau mode d'existence et moins je m'en souciais ; je répugnais plus encore à faire pour me rendre à Genève, le détour par la Franche-Comté comme mes amis y insistaient, dans la crainte des désagréments auxquels je pourrais être exposé si je traversais la Suisse, précaution trop pusillanime pour que je pusse m'y résoudre. — Mais une considération imprévue ajouta tout-à-coup du poids aux sollicitations de ma femme de hâter notre réunion. — J'appris de Londres et de Berlin que mon séjour à nos frontières était remarqué, qu'on le faisait coïncider avec les démarches des agents de notre parti aristocratique auprès des Cours, qu'on me supposait chargé ou d'une mission secrète ou d'un recrutement, tellement que trois Zuricois, dont l'un avait été officier dans mon régiment, vinrent furtivement me trouver, m'offrir leurs services et m'assurer qu'un bon nombre de paysans de l'intérieur se tenaient prêts à me rejoindre. — Or sachant combien les gazetiers sont avides de semblables données et empressés de les publier, je sentis l'importance de leur ôter tout prétexte de répandre ce faux bruit, en abrégeant un séjour qui seul pouvait l'accréditer.

La nouvelle inopinée de la signature à

Amiens des préliminaires de la paix entre l'Angleterre et la France, me confirma naturellement dans cette détermination, en aplanissant au moins en apparence, le principal obstacle qui me retînt; je m'occupai donc des préparatifs de mon départ, d'autant plus volontiers que le comte de Courten qui à la suite d'une conférence qu'il avait eue à ce sujet à Bâle s'était hasardé à retourner à Sierre, m'annonça qu'il y était heureusement arrivé, et m'informa des marques d'intérêt qu'il avait reçues pour la cause que nous avions servie, partout où il avait passé.

„Je ne puis, m'écrivait-il le 20 Octobre, vous dire combien j'ai été charmé de la liberté avec laquelle chacun s'énonce sur la révolution; personne ne se gêne ni dans les lieux publics, ni sur les grands chemins, chacun attendant impatiemment un autre ordre de choses: surtout depuis Berne à travers l'Oberland, le paysan paraît disposé à tout risquer plutôt que de rester sous le joug actuel.... Dans les campagnes nos soldats portent publiquement leur vieil uniforme et n'en sont, disent-ils, que mieux traités."

„Ici le préfet auquel j'ai fait demander si je pouvais rester et me produire, sans être appelé à quelqu'acte de soumission, m'a répondu

que *oui;* que lui seul pourrait en recevoir des reproches et qu'il les supporterait avec plaisir."

Ces détails étaient sans doute de nature vu l'analogie de notre position, à me faire persévérer dans ma résolution, sans m'arrêter trop aux inconvénients que pouvait présenter la différence de la tendance de l'esprit public en Valais, avec celle qu'il avait en d'autres contrées que j'aurais à traverser. — Je me disposais donc à me mettre incessamment en route, lorsque la maladie d'un domestique que j'affectionnais et que je ne voulais pas abandonner, me fit différer.

Dans ces entrefaites un de mes correspondants de Lausanne m'écrivit: ... „Tout ce que vous me dites sur nos circonstances actuelles et la position dans laquelle nous met le grand événement de la paix générale, est parfaitement vrai. — Puissions-nous tous sentir de même la convenance, ou pour mieux dire la nécessité d'un rapprochement et d'une indulgence, qui seuls peuvent nous mettre à même de réunir les lumières et les idées, propres à nous assurer une tranquillité et une organisation sociale dont nous avons un si grand besoin. Cela ne sera peut-être pas difficile, si l'on parvient à mettre de côté les nominations populaires qui ne portent guère aux places que

des hommes indignes ou incapables de les remplir, sauf quelques individus passionnés et trop exagérés. — Je vois dans notre canton un vrai désir de rapprochement chez les hommes attachés à l'ancien ordre, mais ils sont repoussés par les Jacobins, défiants, intrigants, et toujours avides du pouvoir exclusif. — Je doute qu'il soit possible de les amener à la raison et crois comme vous, qu'il n'y a qu'une intervention centrale fortement constituée qui puisse nous replacer plus ou moins bien. — En attendant voici ce qui se passe à Berne: le conseil législatif à fait dire à la Diète que tout ce qu'elle faisait ne signifiait rien, que cette constitution toute de pièces rapportées ne serait point adoptée.... Les partisans de l'ancien régime ont fait demander à Verninac quelles étaient ses idées, et quel conseil il aurait à donner; il a répondu qu'il n'avait point à se mêler de cela, que son gouvernement ne voulait point gêner la liberté de la Suisse, mais qu'il n'approuverait et ne soutiendrait que la constitution qu'il avait envoyée."

En Valais au contraire on était fort uni, et tout le monde si fatigué de ce qui s'était passé, que ceux-là même, me mandait M. de Courten, qui dans l'origine avaient épousé avec chaleur les principes de la révolution, confessaient

librement leurs torts devant leurs plus zélés adversaires, et à les entendre, marchaient sincèrement du même pied qu'eux. — Mais on y était dans une grande anxiété de l'avenir, on avait la terreur et non sans motif d'être contraint à devenir français; on redoutait à cet égard au suprême degré l'issue de la Diète helvétique.

Cette Diète après d'orageuses et anarchiques séances, où la faction révolutionnaire emportée par sa véhémence, sourde aux avertissements de s'en tenir à la constitution proposée, et malgré que les députés des petits cantons ainsi que quelques autres se fussent retirés en protestant contre ce qui serait statué en leur absence, cette Diète, dis-je, ayant proclamé la constitution qu'elle s'était obstinée à rédiger, puis élu un sénat chargé de la mettre en activité, fut subitement dissoute dans la nuit du 27 au 28 Octobre par le conseil législatif, autorisé par le ministre de France; il cassa également le sénat, déclarant leurs arrêtés nuls et non avenus.

Ensuite de ce coup d'autorité le conseil législatif nomma un autre sénat, composé de députés dissidents, d'anciens et de nouveaux gouvernants, lequel devait convoquer une nouvelle Diète pour ratifier avec quelques modi-

fications la constitution précédemment rapportée de Paris, où elle avait été agréée. Ce sénat débuta par créer dans son sein un pouvoir exécutif formé de 2 landammann, Aloïs de Reding et Frisching de Rümligen, et de 4 conseillers d'état, Hirzel ancien trésorier de Zurich, de Glutz de Soleure, de Lanther de Fribourg, et Dolder d'Argovie, ancien directeur. Il remit le porte-feuille des affaires étrangères à l'ancien vice-chancelier Thormann de Berne, et fit choix de M. de Diesbach de Carouge pour la légation de Paris. — Cette révolution s'étant opérée sans tumulte et sans voies de rigueur, eut l'assentiment général de la saine partie de la nation, satisfaite de voir l'œuvre de la faction révolutionnaire renversée et ses plans détruits; l'expérience ayant suffisamment démontré combien le pouvoir était dangereux et funeste en ses mains. — L'allégresse et l'espérance de la multitude se manifestant en divers cantons, mit le comble à la consternation et au désappointement de la turbulente minorité, que l'on croyait ainsi à jamais réduite au silence et à l'inaction.

Je quittai Constance sous ces heureux auspices dont je n'eus cependant connaissance qu'à Zurich, où on en était dans la jubilation: je pouvais sans doute me dispenser d'après

cet événement, d'éviter Berne comme on me l'avait auparavant conseillé ; je persévérai néanmoins à suivre mon premier plan, en me dirigeant sur Aarau, Soleure, Aarberg et Neuchâtel : souvent reconnu, jamais offensé, au contraire salué alors avec des démonstrations que j'aurais voulu mériter, rien ne troubla la perspective du bonheur qui m'attendait à Rolle, où le 5 Novembre au soir, je me retrouvai dans les bras de ma famille, et bientôt entouré des amis dont l'affectueux dévouement avait survécu à 4 années d'absence et résisté à la maligne influence d'insinuations défavorables.... Ce moment si doux, aurait à lui seul suffi pour compenser de plus longues et plus graves épreuves que celles que j'avais endurées.

Dès le lendemain de mon arrivée, le sous-préfet vint poliment s'enquérir de l'autorisation sur laquelle se fondait mon retour, n'osant, disait-il, fermer les yeux sur l'infraction que je me serais sans cela permise : loin de les fermer, il eut l'air de ne pouvoir les en croire en lisant mon passeport, dont il ne put dissimuler son profond étonnement, et me demanda la permission de l'emporter, sans doute pour le vérifier à l'aide des *frères* et *amis*, qui je le sus ensuite, tout émus de la chute récente des coryphées de leur parti, conclurent de ce

document que d'autres mesures à leur préjudice se préparaient encore, et que j'étais envoyé pour les diriger. Ma manière d'être dut promptement les rassurer sur ce point; toutefois je me félicitai de n'être pas revenu sans précaution parmi eux, mais j'aime à reconnaître qu'à très-peu d'exceptions près, tous me témoignèrent de l'estime et des égards. — D'ailleurs notre habitation ne désemplissait pas de gens de diverses conditions, venant obligeamment me complimenter, me montrant un attachement, je dirais presque un enthousiasme dont j'étais loin de me croire digne. Cette joie fut encore augmentée par une lettre de Portoferrayo de mon fils, m'apprenant qu'il avait miraculeusement échappé aux meurtrières affaires qui avaient eu lieu à l'île d'Elbe.

Le bonheur dont jouissaït mon camarade de Courten au milieu des siens, fut en revanche altéré par de graves soucis. — Le général français Tureau, détesté en Valais par les exactions qu'il y avait précédemment commises, y annonça officiellement son retour pour occuper le pays avec 3000 hommes pendant l'hiver, ce dont le gouvernement central fut également prévenu.

Cette infraction formelle à l'indépendance récemment reconnue, ne pouvait s'attribuer

qu'à un dessein prémédité, de forcer par de nouvelles vexations la population valaisanne à demander d'être réunie à la France, afin de sauver à celle-ci l'odieux d'une prise de possession de vive force; on savait que le premier Consul tenait fortement à la réunion de ce pays, comme à un moyen d'assurer l'exécution de sa gigantesque conception d'une grande route à travers le Simplon: or la suite des événements ne confirma que trop ces craintes.

Au moment où j'allais former un établissement au moins temporaire à Genève, un courrier du baron d'Erlach de Spietz m'apporta de Berne le décret d'amnistie, que venait de rendre le sénat helvétique en faveur des chefs de corps exclus de la première. — Ce décret m'imposant pour unique clause: „de promettre obéissance aux lois existantes et fidélité au gouvernement", j'hésitai d'autant moins à y souscrire, qu'il entrait dans mes principes de donner l'exemple dans mon pays natal de la soumission à l'ordre établi, dès qu'on y serait légalement affranchi du joug français. Or si on ne tarda pas à éprouver le contraire, on était authentiquement fondé alors à s'en croire délivré. Mais peu de jours après l'ambassadeur Verninac qui avait tacitement coopéré à l'espèce de restauration qui venait de s'effectuer,

agit ostensiblement en sens contraire : se prévalant de l'omission d'une civilité d'usage à son égard, pour refuser à M. de Diesbach les passeports qui lui étaient indispensables pour se rendre à son poste à Paris, et se servant du même prétexte, pour fermer l'accès de sa maison au nouveau secrétaire-d'état Thormann ; il sembla prendre ainsi à tâche d'entraver le sénat dans sa marche et de réveiller l'espoir des agitateurs, toujours attentifs à saisir l'instant propice de se relever de l'arrêt d'exclusion qu'ils avaient encouru, et que l'opinion publique semblait avoir irrémissiblement sanctionné....

Quant à moi, heureux au delà de toute expression de l'indépendance et de la tranquillité dont je jouissais, cherchant sincèrement à devenir étranger aux événements publics, me berçant de l'espoir que ma patrie serait longtemps exempte de commotions sérieuses, il me sembla que mon caractère subissait une espèce de métamorphose, qu'il devenait plus froid et plus flexible ; que commençant une autre existence, j'allais me dépouiller des formes acerbes qu'on m'avait souvent reprochées pour en revêtir de plus douces, de plus analogues à l'isolement et à la retraite qui m'attendaient. Franchement revenu des rancunes de parti et

de tout désir de gloire, mieux appris à juger les hommes et les choses, j'étais loin de m'attendre qu'à de récentes vicissitudes succéderaient bientôt de nouvelles épreuves : je croyais au contraire ma nacelle solidement amarrée au port, et avoir atteint un refuge abrité, parmi les écueils qui de loin en loin bordaient encore la plage.

Mon imprévoyante sécurité était excusable : nos discordes civiles paraissaient apaisées ; rentré volontairement dans la vie privée après avoir acquitté mon tribut à la chose publique ; résolu d'éviter désormais de me remettre en évidence, et reportant sur un fils bien-aimé ce qu'il pouvait me rester d'ambition ou de vanité, je m'appliquais selon son vœu à l'instruire exactement de ce qui se passait dans son pays, pour que rien de ce qu'il y trouverait ne lui fût étranger à son retour. Excité d'ailleurs à ce travail par l'intimité d'une correspondance, devenue peut-être unique en son genre par l'abondance et la variété des sujets qu'elle embrassait, par sa régularité et sa durée, à travers les nombreux hasards de la guerre qui l'entravaient et les obstacles du rigoureux blocus continental, qui alors interrompit tant de communications. — Ses lettres peignant les développements graduels d'un caractère élevé et

d'une âme sensible, décrivaient avec autant de précision que de simplicité, les localités et les habitants des contrées qu'il parcourait, les événements auxquels il prenait part ou qui se passaient à sa portée; esquissant en outre, je dirais presque de main de maître, les principaux personnages de la scène où il commençait à figurer, sans jamais perdre de vue quoique séparé d'eux, ses compatriotes expatriés comme lui. Aussi l'extrait de ces missives entrera-t-il souvent dans la suite de ces Mémoires, en leur fournissant des traits qui sans avoir de rapport direct avec la Suisse, s'y rattachent néanmoins, en se liant au sort de compatriotes que notre révolution et leur loyal patriotisme avaient entraînés outre mer, pour y combattre encore dans l'intérêt de la délivrance de leur patrie.

Partageant ainsi mon temps entre des relations de société et des occupations domestiques, cette alternative de devoirs et de récréations complétait une félicité d'autant plus réelle que je l'appréciais, et que je me flattais de la rendre durable. — Mais le feu de nos dissensions mal éteint couvait sous la cendre, et devait en se rallumant bientôt, troubler de nouveau mon paisible intérieur.

CHAPITRE VII.

25 Novembre 1801 — Avril 1802.

Le comité de Thoune. Reding à Paris. Changements dans le gouvernement helvétique. Reding destitué. Situation du Valais.

A peine le landammann Reding fut-il de nouveau placé au timon de l'État, que quelques patriciens bernois espérant que ce premier pas les mènerait à une restauration complète, formèrent à Thoune une association secrète dont les règlements tendaient à émouvoir et à diriger la masse du peuple, de manière à en faire son instrument dans la Suisse entière, par le moyen de correspondants affidés qu'elle se procura dans la plupart des cantons. — Le

hasard ayant fait découvrir à cette association qu'il en existait une autre à Berne, exclusivement occupée à rassembler dans l'ombre, les débris des capitaux de l'ancien gouvernement, soustraits à la cupidité de l'ennemi en Mars 1798, elles se réunirent et créèrent dans leur sein un comité central et exécutif, devenu le pivot des mouvements aristocratiques qui éclatèrent plus tard. Si ses opérations ne furent pas toujours réglées par l'unité de vues, la sagacité et la prudence indispensables au succès d'entreprises de ce genre; si au contraire elles éprouvèrent les embarras et les contrariétés, que suscitent des esprits inquiets et bornés s'obstinant à poursuivre impétueusement de chimériques espérances, c'est cependant à elles, que les nombreux partisans du fédéralisme furent ensuite essentiellement redevables de l'abrogation du régime unitaire, incompatible avec nos mœurs et nos localités, mais qui nous avait été despotiquement imposé par les républicains français à l'instigation de nos principaux démagogues. — Peu après sa formation, l'association de Thoune se crut assez forte pour s'ouvrir confidentiellement de ses projets au landammann Frisching, et l'inviter à destituer certains employés pour les remplacer par des gens de son choix. Cette démarche pré-

maturée loin d'obtenir l'effet desiré, en transpirant donna l'éveil au parti opposé et ajouta probablement aux obstacles que rencontrait déjà le gouvernement nouvellement établi, pour se faire reconnaître par celui qui régissait alors la France.

Reding qui accusait Verninac d'être l'auteur de ces difficultés, prit subitement la résolution d'aller à Paris traiter des affaires de la Suisse avec le premier Consul, sans autre intermédiaire que Talleyrand, ministre des relations extérieures. — Le but de ce voyage inopiné n'échappa point à nos prétendus Jacobins; ils se hâtèrent de le contrecarrer à l'aide du ci-devant ministre helvétique Stapfer, qui bien que rappelé de sa mission, conservait de puissants moyens d'agir sous main en leur faveur. Les partisans de Reding en revanche, redoutaient pour lui le désavantage facile à prévoir de sa confiante franchise, plaidant ouvertement sa cause contre l'astuce et la ruse qui ne manqueraient pas de le circonvenir: on regrettait qu'au lieu de s'être fait accompagner par M. de Diesbach de Carouge, auquel sa causticité et son exagération aristocratique conciliaient peu de suffrages, il n'eût pas emmené l'ex-ambassadeur Jenner, dont l'esprît souple et délié l'aurait rendu d'autant plus propre à

bien seconder cette négociation, qu'il en connaissait également et le terrain et les aboutissants.

Une première dépêche du landammann qui avait été ouverte, mais dont le contenu ne pouvait être mal interprêté, rassura toutefois ses amis, leur apprit qu'arrivé le 7 Décembre il serait admis le 10 chez M. de Talleyrand, avec lequel il eut en effet une conférence dont il se loua infiniment. Non-seulement ce rusé diplomate lui fit espérer une prompte audience du premier Consul, en lui promettant de le seconder de son mieux dans l'objet qui l'amenait, mais il ajouta: „je ne crains pas de vous apprendre qu'il vous estime particulièrement, et qu'il recevra avec plaisir de vous des lumières sur le véritable état de la Suisse."

On était d'autant plus impatient que cette audience eût eu lieu et d'en connaître le résultat, que selon des lettres particulières, le *monarque républicain* désapprouvait les suites qu'avait eues le changement opéré le 28 Octobre à Berne, et se refuserait à les reconnaître. Cet avis inquiétant coïncidait en outre avec d'autres indices de mauvais augure; une insurrection sous prétexte du rétablissement légalement ordonné des dîmes et cens, venait d'éclater à Winterthur sous les auspices d'un

nommé Sulzer, personnage au-dessus du commun; quoique promptement étouffée par le gouvernement, on eut lieu de la croire fomentée par des individus marquants, et liée à un plan général du parti culbuté, qui si l'on ajoutait foi à divers rapports se sentait puissamment soutenu du dehors. — En attendant le pouvoir exécutif marchait avec circonspection, et s'attirait ainsi le blâme de ceux de ses partisans qui n'admettaient pas qu'une restauration pût se consolider sans de violentes réactions et disaient cavalièrement: „que le genre de succès qu'aurait Reding à Paris, déciderait s'il fallait jeter le gant ou le ramasser.“

On fut tiré de cette pénible incertitude par l'arrivée d'un courrier, apportant au Conseil la relation de l'audience annoncée. Le premier Consul avait reçu le landammann avec distinction, avait répondu point par point à la note qu'il lui avait présentée, et l'avait assuré: „qu'il reconnaissait le gouvernement actuel, avec liberté d'étendre ou de modifier le texte de la constitution du 29 Mai; chaque canton devant se donner lui-même celle qu'il jugerait lui être convenable.“

Bonaparte promettait en outre de rendre à la Suisse son intégrité territoriale et son entière indépendance, puis de donner incontinent

à M. de Talleyrand un plein-pouvoir de traiter avec M. de Reding, ce qui aurait pour celui-ci le grand avantage d'atténuer la funeste influence de Verninac, dont les intentions devenaient de jour en jour plus suspectes et les intrigues plus perfides. — Le landammann terminait sa dépêche en disant: „que l'issue de cette affaire surpassait ses espérances..."

Cette nouvelle à laquelle on s'empressa de donner peut-être trop de publicité, répandit en Suisse la joie et l'espérance parmi les gens modérés. Cependant les têtes froides en y réfléchissant, ne pouvaient se défendre de quelques doutes sur la sincérité des paroles de Bonaparte, et ces doutes se fortifiaient soit par la sécurité que manifestait le parti que cette déclaration aurait dû consterner, soit par les criantes vexations que le général Tureau continuait à commettre en Valais, d'où une nombreuse députation vint le 24 Décembre réclamer protection à Berne, et y obtint du conseil-exécutif une énergique protestation adressée à cet officier-général, contre les actes illicites qu'il se permettait; démarche qui resta sans effet, malgré la courageuse fermeté que ne cessait d'opposer ce peuple à son oppresseur.

Le 17 Janvier 1802 Reding revint à Berne et l'on sut plus précisément à quoi s'en tenir:

peu de jours après sa conférence avec le premier Consul, il avait reçu de sa part une réponse officielle, selon laquelle il exigeait avant de reconnaître le gouvernement que Reding représentait : que le sénat fût augmenté de 6 membres, désignés entre ceux que l'épurement du mois d'Octobre avait écartés, savoir : Ruttimann de Lucerne, Rengger d'Argovie, Escher et Fuessli de Zurich, Kuhn de Berne et Gleyre du Léman; qu'en outre 2 lieutenants du landammann fussent ajoutés au petit-conseil; que Frisching cédant sa charge à Ruttimann, devînt le lieutenant du premier landammann, et Rengger celui du second. — De plus la réunion du pays de Vaud à Berne était interdite, et le territoire helvétique divisé en 23 cantons dont un serait formé de la ville de Bienne et de l'Erguel : que tous, sauf Uri, Schwytz et Unterwalden qui recouvreraient leurs anciennes formes et resteraient indépendants du pouvoir central, se donneraient des constitutions particulières; que le projet de chacune serait rédigé par une commission de 10 membres, dont 5 seraient élus par la chambre administrative cantonale et feraient le choix des 5 autres. Ces constitutions devaient être ensuite soumises au sénat et mises à exécution dès qu'il les aurait sanctionnées, après quoi le premier Consul, à la

réquisition que lui en ferait le premier landammann, retirerait les troupes qu'il avait en Suisse, dont la neutralité serait alors formellement reconnue dans ses anciennes limites, avec l'adjonction du Frickthal et de Céligny. L'onéreux traité d'alliance de 1798 était annulé, mais la France se réservait une route militaire à construire à ses frais à travers le Valais, le long de la rive gauche du Rhône.

Il n'était ainsi que trop évident que Reding au lieu d'avoir atteint son but, s'était laissé éblouir par de fausses démonstrations, et que même l'accomplissement des clauses de cette soi-disante négociation qui devaient compenser les sacrifices que prescrivait le premier Consul, n'avait d'autre garantie que la parole qu'il en avait donnée au landammann, à son audience de congé. — On put juger d'après ce dispositif, de la fourberie dont celui-ci avait été la dupe et du sort qui nous était réservé; car non-seulement l'exception mentionnée en faveur des trois anciens petits cantons était un germe de discorde, mais elle semblait prêter une apparence de réalité au bruit vague et sourdement répété à dessein, d'un plan de réunion du reste de la Suisse à la France, dont selon des données censées authentiques, il avait été sérieusement question dans les conférences

qui précédèrent la conclusion de la paix d'Amiens.

Le sénat sur la communication que lui fit le premier landammann des ordres dont il était porteur, se décida à s'y soumettre malgré la conviction des graves inconvénients qui en naîtraient, agissant en cela selon la maxime vulgaire que de deux maux il faut savoir choisir le moindre; car si ses membres eussent suivi l'impulsion de leur cœur et obéi à la voix de l'honneur, ils auraient infailliblement attiré sur la Suisse le dangereux courroux du premier Consul, et se seraient rendus responsables envers leurs concitoyens, des funestes effets d'une vaine résistance. Ils consentirent donc aux changements prescrits, et ensuite de ce décret arraché par la force à une sage condescendance, les 6 membres désignés entrèrent au sénat, où ils donnèrent à leur parti une supériorité dont il ne tarda pas à se prévaloir, au préjudice de la tranquillité publique.

Le landammann de Reding était à la vérité censé conserver une grande latitude: Verninac avait ostensiblement reçu l'injonction de ne plus le contrarier dans sa marche, et ne cessait néanmoins de s'immiscer dans les obscures trames qui éclatèrent successivement.

Le 9 Février, le petit-conseil à peine ins-

tallé dans ses nouvelles formes, s'occupa d'apporter au projet de constitution du 29 Mai, des changements analogues à l'esprit de la faction redevenue prépondérante ; ce travail achevé il se hâta, au mépris de la protestation formelle de la minorité, de le publier en l'accompagnant d'une convocation des Diètes cantonales auxquelles il devait être proposé. — Or il était aisé de prévoir que loin d'en être généralement agréé, il déplairait, et surtout aux petits cantons, qu'il frustrait des anciennes prérogatives dont le recouvrement leur avait été récemment promis ; on ne put donc être surpris qu'ils s'y refusassent, et ce fut sans doute dans l'espoir de les amener à y souscrire, que bientôt après le sénat décréta un don extraordinaire de 72,000 francs, à leur allouer par la Diète helvétique à titre d'indemnité.

Tandis que la chose publique changeait ainsi de face, l'association secrète de Thoune étendait ses ramifications à travers l'Oberland dans les cantons d'Unterwalden, d'Uri, Schwytz, Glaris, Appenzell, jusqu'aux Grisons ; embrassant également ceux de Fribourg, Soleure, Argovie, Zurich et Bâle : les unitaires de leur côté, manœuvraient dans l'ombre pour expulser de l'administration ceux des membres qui leur étaient contraires, et s'assurer une domination

exclusive, de sorte que sous l'aspect d'un calme trompeur, une étincelle pouvait suffire à tout bouleverser d'un instant à l'autre; lorsqu'un incident majeur ajourna l'explosion qui se préparait, en frappant les deux partis d'étonnement et de crainte.

Le 4 Mars une seconde députation vint de la part de 93 communautés du Valais réclamer de nouveau à Berne, l'intervention du gouvernement central contre les mesures oppressives du général Tureau, qui déjà avaient donné assez de consistance à des bruits alarmants sur le sort futur de la Suisse, pour que le sénat eût cru devoir les réfuter par une proclamation. — Mais au moment où le Sénat venait de réitérer ses justes représentations au général Tureau, sur sa conduite illégale et vexatoire envers les habitants du Valais, on reçut du gouvernement français la communication de l'arrêté par lequel il érigeait ce pays en république indépendante; dénomination évidemment illusoire, et inventée pour l'asservir plus directement à ses volontés.... Le Sénat répondit à cette notification en protestant hautement contre ce démembrement forcé, qui enfreignait ostensiblement l'indépendance helvétique récemment reconnue. — Or ce coup d'autorité de l'impérieux et despotique pouvoir

consulaire, combiné avec l'indifférence qu'avaient montrée plusieurs cantons en recevant le dernier projet de constitution centrale, ainsi que la déclaration de l'ambassadeur Verninac que son gouvernement ne s'était point encore prononcé à ce sujet, étaient propres sans doute à réveiller la crainte d'une prochaine réunion de la Suisse à la France, qui aux yeux de toutes les nuances de parti qui nous divisaient, aurait été le pire des maux; aussi la seule idée de ce danger parut-elle un moment les ralentir.

Tandis que le Valais déplorait d'être ainsi détaché du corps helvétique, l'assemblée des états du Frickthal par un singulier contraste, voulut s'opposer à son incorporation à la Suisse, sous prétexte que la constitution qui venait d'y être décrétée par le sénat, exposait la république aux ravages du fanatisme et de l'anarchie. Comme pour justifier cette sinistre prédiction, on vit sortir d'Amsoldingen près de Thoune, un essaim de sectaires provoquant le désordre et la sédition, se répandant en nombreuses processions dans les campagnes, annonçant la fin du monde, et prêchant publiquement jusque dans les murs de Berne, l'abolition des gouvernements, la communauté des biens et celle des femmes. Les chefs furent arrêtés et le reste se dispersa.

Ces rumeurs préludèrent à un coup d'éclat dont la tentative n'avait été que différée, et qui faillit avoir de tragiques conséquences. Quelque dissimulation que mît la faction des Unitaires dite helvétique à parvenir à ses fins, ses adversaires la pénétrèrent, et s'ils en eussent cru l'ex-directeur Bay, ils les auraient prévenus et en auraient fait prompte justice en incarcérant leurs collégues réfractaires, et en faisant fusiller sur l'heure par la troupe de ligne le général Andermatt, créature de cette clique; répression violente mais peut-être nécessaire, dont la modération du statthalter Hirzel seule les dissuada. En même temps le commandant de place Wyttenbach avertissait le ministre de la guerre Frisching, qu'une assemblée nocturne et nombreuse de révolutionnaires délibérait en maison particulière, pour expulser le lendemain du Conseil ceux des membres qui leur étaient contraires, s'offrant de les arrêter et d'en faire raison à l'instant; mais Frisching guidé par le même sentiment de prudence que le Statthalter, se refusa à parer ainsi l'échec dont ses adhérents et lui étaient menacés par leurs antagonistes, qui moins scrupuleux exécutèrent sans obstacle et sans délai l'audacieux complot qu'ils méditaient.

Profitant pour cela de l'absence du landam-

mann de Reding qui était allé faire ses Pâques à Schwytz, 5 des 10 membres nouvellement agrégés au Conseil, certains à ce qu'il paraît d'être avoués par Verninac, s'emparèrent hardiment de la force armée, ajournèrent le sénat, cassèrent le projet de constitution du 26 Février, et convoquèrent une assemblée de notables choisis à leur gré, pour lui proposer d'autres changements à la constitution du 29 Mai 1801. Cet acte de violence qui excluait de la représentation nationale des hommes honorés pour leur probité, occasionna un mécontentement presque général qui dans les cantons populaires fut poussé à l'extrême, et y ranima le désir de vengeance qu'avait assoupi l'espoir que l'administration qui venait de disparaître se maintiendrait, et rétablirait insensiblement les vieilles institutions objet constant des regrets et des vœux de ces populations.

Reding promptement averti revint, assembla le Conseil, et ne pouvant parvenir à lui faire rapporter son illégal et inconstitutionnel décret, commit l'irréparable faute de quitter la séance sans l'avoir levée, comme il en avait encore le droit et le pouvoir, se bornant à faire insérer sa protestation au protocole, et à rendre les membres du Conseil responsables de leur acte d'autorité usurpée. Mais à peine se fut-il

retiré, qu'ils se prévalurent de la liberté qu'il leur avait si imprudemment laissée de continuer leurs délibérations, pour le destituer. Voici ce qu'un homme bien instruit de l'état des choses, m'écrivit de Berne le 21 Avril à cette occasion:... „Reding est parti ce matin, avant-hier il comptait rester et me remettre les matériaux d'un mémoire apologétique; vers le soir il changea d'avis et soupa en nombreuse compagnie; quelques personnes l'ont accompagné; il a écrit à Bonaparte. — Tout le monde le blâme de s'être retiré du Petit-conseil sans avoir levé la séance, et l'on convient qu'il est plus homme d'épée que homme d'état: d'ailleurs il a été faiblement soutenu par Frisching qui brûlait d'envie de sortir de place à tout prix, par Hirzel qui était timoré, par Escher qui s'est constitué malade au moment où il fallait agir, et par Glutz qui l'a abandonné pour se joindre aux plus forts. Thormann se conduit fort bien, il est encore en place. — Reding croit à une scission des petits cantons; du reste la tranquillité est parfaite et l'apathie à son comble."

On me transmit également une copie de la dépêche du Landammann au premier Consul; il lui disait entr'autre:... „Dans le temps où le patriotisme le plus pur me portait à Paris, pour concerter avec le premier magistrat de la

France les moyens les plus propres, à rendre à la malheureuse Helvétie, un gouvernement entouré de la confiance générale, vous avez cru Citoyen premier Consul, qu'un amalgame des partis atteindrait ce but. Je suis parvenu à l'exécuter en considération des grands avantages que vous m'aviez promis, et je dois actuellement vous tracer le tableau des conséquences de cette mesure."

„Après un travail pénible de 3 mois, l'on parvint enfin à la confection d'une constitution, basée sur les principes que vous m'aviez conseillés. — Dans l'attente de l'acceptation de ceux des cantons qui ne s'étaient point prononcés encore, le Sénat plein de confiance dans la loyauté des membres du Petit-conseil, crut pouvoir interrompre ses séances pendant les fêtes de Pâques. (Suit le narré de ce qui s'était fait en son absence.) — Je ne puis croire que ce soit le résultat des intentions généreuses que vous m'avez manifestées, et il est de mon devoir de vous dénoncer la conduite que le citoyen Verninac votre ministre, a tenue en cette occasion; paraissant reconnaître l'autorité usurpatrice du Petit-conseil, il s'est fait une fête de favoriser publiquement une intrigue, qui tend à renverser de vive force un gouvernement que vous avez aidé à

créer, et qui a été reconnu par le gouvernement français. — J'en appelle à votre loyauté et vous prie d'agréer, etc.“

Cette lettre resta sans réponse, quoiqu'une partie du Sénat eût solennellement protesté contre l'acte illégal du 17 Avril. On attribua généralement l'inconséquence apparente de la protection qu'accorda Bonaparte aux auteurs de cette réaction, évidemment opposée aux principes qu'il avait établis, ainsi que l'espèce de disgrace qu'il fit tomber sur Reding, à l'inébranlable fermeté qu'avait mise celui-ci à soutenir les Valaisans, dans leur courageuse détermination de supporter tous les maux auxquels ils étaient en proie, plutôt que de s'abaisser à demander leur réunion à la France; épisode remarquable, par la clarté que répandent ses détails sur le machiavélisme du gouvernement consulaire.

Nous avons vu que le général Tureau avait annoncé qu'il venait occuper le pays à la tête de 3000 hommes, et que dès le 24 Décembre une députation des habitants alla se plaindre à Berne des charges que le militaire français faisait peser sur eux. Le général, instruit de cette démarche et comme pour en témoigner son ressentiment, cassa une ordonnance de la chambre administrative qui contrariait ses arrêtés;

mais les sous-préfets hormis celui de Sion, refusèrent de reconnaître sa compétence. — Irrité de cette opposition et l'attribuant à l'inflexibilité que montrait le préfet de Rivaz, homme de la vieille roche, inaccessible à la séduction comme à la terreur, il se permit de le destituer et de le remplacer par un nommé Pitiet, dont le servile dévouement fut également inutile à son but. Il destitua de même le premier tribunal cantonal et la chambre administrative: ce fut à la suite de ces actes despotiques, qu'une seconde députation plus nombreuse que la première, alla de nouveau réclamer l'intervention du gouvernement helvétique, ce qui au lieu d'améliorer le sort de ce peuple, lui attira un surcroît de vexations. Non content d'aggraver ses exactions individuelles, Tureau se permit de dissoudre les tribunaux et les municipalités, afin de surcharger arbitrairement les habitants, selon qu'ils avaient plus ou moins le malheur de lui déplaire; toutefois quoique activement secondé par le préfet Pitiet, il ne put arracher ce vote de réunion à la France qu'il espérait amener à force de déboires, en l'indiquant comme le seul remède efficace. Plus elle sentait river ses fers, plus cette population entière restait attachée et fidèle au lien fédéral, quelque

faible, quelqu'impuissant qu'il se montrât pour l'aider dans sa détresse. Persévérance exemplaire qui ne put néanmoins la garantir de tomber dans les filets de la France, sous la dérisoire dénomination de république indépendante, inventée pour sauver à celle-ci les apparences d'une prise de possession aussi injuste qu'effrontée.

Je reviens à l'aperçu précédemment omis des vexations personnelles commises par le général Tureau, d'après ma correspondance avec le comte de Courten, témoin oculaire. Sur l'avis qu'on eut en Valais du début de la démarche du premier landammann à Paris, on s'y flatta de participer aux heureux résultats qu'elle semblait annoncer: il ajoutait:... „Loin de craindre ce que le général Tureau a indignement cherché à nous persuader, qu'à Berne on nous vendait à la France, nous avons pu juger par sa confusion de l'inutilité de ses menées et de ses nombreuses vexations pour nous contraindre à demander cette réunion, qu'il n'était pas fondé à l'exiger; cependant afin de nous en convaincre, il s'était annoncé comme commandant civil et militaire, et voulut en conséquence que la chambre administrative lui remît la caisse des deniers publics, ce à quoi elle se refusa ensuite d'instructions secrètes

reçues de Berne. — Il essaya de s'en dédommager en nous fournissant de fréquents échantillons, de l'espèce de liberté dont la grande nation gratifie ses voisins : en arrivant à Sion, il avait ordonné à la municipalité de le loger avec sa famille et sa chancellerie chez le baron Stockalper, qui dut ainsi aller chercher un asile pour lui, sa femme et ses enfants ; les réquisitions qu'il a faites dès-lors sont en partie si viles, qu'on les suppose ignorées par son gouvernement, qui ne tolérerait sûrement pas un tel excès de bassesse à un de ses employés de ce grade.“ — Plus tard il m'écrivait :... „En proie à une succession d'injustices et de maux, nous sommes constants dans cette adversité ; jamais nous n'aurons à nous reprocher l'acte de faiblesse auquel on veut nous faire souscrire, et que notre honneur aussi bien que notre intérêt repoussent ; nous nous sentons forts de la certitude qne nous a donnée le gouvernement central, qu'il ne nous abandonnerait point ; nous répondons à ceux qui nous sollicitent de demander cette réunion à la France, qu'on peut s'emparer de nous si l'on y est autorisé, et qu'alors nous ne demanderons que de pouvoir nous retirer individuellement ailleurs. — Pourquoi donc vouloir contraindre un peuple entier à se perdre de

réputation, et à se rendre odieux au gouvernement qui persiste à lui déclarer que jamais il ne consentira, à ce qu'il soit démembré du corps dont il fait partie? D'ailleurs qu'avons-nous de commun avec la nation qui nous convoite? — Nos mœurs, notre caractère, nos besoins n'ont aucun point de contact avec elle."

„En attendant j'ai ma part des vexations qui sont à l'ordre du jour; dernièrement le général Tureau annonça qu'il allait se rendre à Sierre pour me mettre à la raison, sachant que je mettais obstacle à l'exécution de *ses vues bienfaisantes* pour ce pays. — Mes amis me conjurèrent de m'éloigner, j'attendis au contraire de pied ferme; un détachement de 31 grenadiers vint sans autre formalité prendre gîte chez moi; il fallut donner à ces gens à boire et à manger à discrétion; ils se comportèrent d'ailleurs fort honnêtement; ils précédaient leur général qui descendit chez mon oncle, le général au service d'Espagne, dont l'habitation est près de la mienne; il s'y fit servir à dîner, tabla quelques heures, et à ma grande surprise reprit le chemin de Sion sans m'avoir fait appeler. — Il a dès-lors frappé les dizains de la plaine, d'une contribution de 4000 louis et mis des chars en réquisition pour le transport de ses équipages, allant

dit-on s'établir de sa personne à St. Maurice. Il a en même temps assigné à Sion les 25 députés valaisans qui avaient été envoyés par nos communes à Berne; il les place sous la surveillance militaire et civile, mon frère qui a servi en Espagne, est du nombre... Voilà les avant-coureurs de cette liberté par excellence, que l'on voudrait nous engager à préférer à celle dont nous jouissons depuis des siècles....“

Quand le sort de son pays fut décidé, il m'en parla en ces termes:... „Je considère la soi-disante indépendance dont on nous gratifie, comme le piège le plus adroit qu'on ait encore tendu à notre simplicité et à notre bonne foi, et le plus ingénieux pour nous amener par la séduction, au but pour lequel les tribulations et la terreur ont échoué. Le leurre qu'on nous présente maintenant, est de nature à semer parmi nous la division, et à faire revivre les partis qu'un malheur commun avait sincèrement rapprochés. Au demeurant il n'est pas apparent que cette prétendue indépendance nous laisse la faculté de contracter, ou plutôt de resserrer l'alliance exclusive à laquelle nous avons tenu jusqu'à présent; il n'est que trop certain au contraire, que se prévalant de notre isolement et des besoins qui en résultent, ne

fût-ce que celui de nous procurer du sel, on nous fera la loi d'une soumission implicite. Pour peu qu'il se manifeste désormais de mésintelligence entre nous, on s'en prévaudra pour augmenter le nombre et prolonger le séjour des troupes qui nous obsèdent, et qui sont destinées aujourd'hui à protéger les travaux qu'on va entreprendre de la route militaire et commerciale, qui traversera le Valais à l'instar d'un pays conquis; à cet égard nous avons sous les yeux l'exemple de Genève..."

Le général Tureau relâcha immédiatement les députés qu'il avait réunis sous surveillance à Sion, sauf le comte Pancrace de Courten qu'il y retint on ne sut pourquoi; mais quoiqu'il eût quitté le Valais pour s'établir à Bex, il continua son système déprédateur: il envoya entr'autre à Sierre, où un détachement était déjà cantonné, deux compagnies d'infanterie avec ordre d'y lever à titre d'emprunt, 14,000 francs en trois jours; cette troupe d'exécution devait être nourrie par le bourgeois et en outre soldée dès son arrivée, à raison de 6 francs par jour pour les capitaines, 3 francs les subalternes et 20 sous à chaque soldat; cependant la somme si illégitimément exigée, avait été délivrée au terme prescrit. — Réitérant cette criante extorsion en d'autres points du pays,

il ajouta à cette injustice, celle d'exempter de cette espèce de contribution, quelques districts dont les habitants plus rapprochés des frontières de la Savoie, commençaient à signer le prétendu vœu de réunion à la France, et trouvaient quelques imitateurs par l'appât de la récompense qu'ils obtenaient ainsi de leur docilité. — Ce contagieux exemple ne faisant néanmoins que de minimes progrès, les concussions se prolongèrent avec une rigueur qui ne laissait d'option à l'opprimé que d'empirer sa situation, s'il tentait de s'y soustraire. Quelques familles telles que les de Courten l'essayèrent, étant plus particulièrement molestées grace à la répugnance qu'elles osaient témoigner pour des innovations, qui sous de spécieux prétextes et de chimériques espérances, enlevaient à leur terre natale, la félicité passive qui de longue date était l'apanage d'un peuple alors encore dans l'enfance de la civilisation, et qui dans sa simplicité conservait un amour exclusif de ses anciens usages. Aussi voyait-on dans toutes les classes, le Valaisan revenant des pays étrangers, où quelquefois le négoce et plus particulièrement le service militaire l'appelaient, empressé de déposer en rentrant dans ses foyers les distinctions qu'il avait acquises, renoncer aux factices jouissances

qu'il y avait goûtées, préférant à ces vains prestiges, les charmes de la vie pastorale. Tous depuis le chef de corps jusqu'au simple soldat, du négociant à l'artisan, et de l'homme titré au villageois, dès qu'ils rejoignaient leurs pénates, s'empressaient de se dépouiller de tout ce qui à l'extérieur pouvait les distinguer de leurs concitoyens. Or comme que l'on considère cette uniformité de goûts et de principes, elle semblait commander une sorte de vénération pour ce peuple candide, et révoltait par conséquent contre la perfidie et la violence alternativement employées, pour lui ravir son innocente félicité et l'asservir à de despotiques et temporaires convenances. — Cet état de choses se prolongea d'exactions en exactions, sous le manteau d'une indépendance dérisoire. Le grand improvisateur lui jeta pour consommer son œuvre, un germe de discorde toujours fécond, en *l'invitant* à se former en assemblées primaires pour voter une constitution, sous les auspices ostensibles d'un commissaire de la république Cisalpine et d'un commissaire de la république Helvétique, mais dans le fait, sous la surveillance de l'autorité militaire française. Celle-ci remit l'exercice du pouvoir à un chef, le grand-baillif Augustini, servilement dévoué aux volontés du maître, et qui en s'y

pliant, assujettissait ses concitoyens à coopérer aux frais considérables qu'entraînait la construction d'une route à travers leur pays, entre la France et l'Italie : conception élevée sans doute et marquée du sceau du génie, mais qui ne leur présentait pour le moment que des travaux onéreux, et la perspective d'un contact plus immédiat avec de grandes nations, dont ils redoutaient et s'exagéraient peut-être les inconvénients.

CHAPITRE VIII.

30 Avril — 12 Juin 1802.

Troubles au pays de Vaud. Incendie des titres féodaux. Répression et punition des coupables.

Les tribulations du Valais durant cette période quelque considérables qu'elles fussent, ne parurent être cependant que d'un intérêt secondaire dans le reste de la Suisse, tant la fermentation y avait partout de foyers et d'aliments divers. — Au pays de Vaud, la chute du landammann Reding devint le signal de troubles partiels dont les droits féodaux étaient le prétexte, et qui furent accompagnés d'excès

qu'on aurait peut-être ensevelis dans l'oubli, si des écrivains inconsidérés ne leur eussent donné plus de publicité en cherchant à les atténuer : le scandale qu'ils ont occasionné exige donc que dans l'intérêt de la vérité, on les expose sous leur vrai jour, d'autant mieux qu'ils ne paraissent pas avoir été sans connexion avec la catastrophe du Valais.

Chacun sait qu'à l'instar des novateurs français, leurs imitateurs vaudois pour donner le branle à l'impulsion révolutionnaire, proclamèrent au mois de Janvier 1798 l'abolition absolue et gratuite des redevances féodales; mais à peine le nouveau régime eut-il étendu ses limites et pris quelque consistance, que les dépositaires de l'autorité populaire sentirent que cette démarche était non moins injuste que préjudiciable; que non-seulement elle frustrait d'une propriété légitime, une portion des habitants que nulle prérogative réelle ne distinguait, pour en gratifier d'autres, mais qu'elle privait l'État d'une branche de revenu d'autant plus essentielle à conserver, qu'elle était dès longtemps épurée de toute servitude personnelle. Aussi dès le mois de Juillet 1798 avait-il été question au conseil législatif du rétablissement au moins partiel de ces droits, et de les rendre rachetables; décret qui s'il eut son effet en

quelques districts, éprouva en d'autres de la résistance, et demeura comme un brandon de discorde entre les mains des agitateurs révolutionnaires.

Le changement opéré dans le gouvernement central en Octobre 1801, fit assez généralement supposer que le rétablissement intégral de ces redevances s'effectuerait; du moins le parti abattu fit-il mine de le croire, et s'appliqua à semer de l'inquiétude en propageant cette opinion. Cependant il ne fut jamais question que de confirmer la faculté de les racheter, et cela à un taux fort inférieur à leur évaluation antérieure. — On réussit néanmoins ainsi à susciter des émeutes en quelques lieux dans les cantons de Zurich, d'Argovie, de Lucerne et de Fribourg, qui furent promptement étouffées; mais grace à l'astuce des provocateurs du pays de Vaud, cette rumeur y prit plus de consistance et y éclata avec des circonstances dont les suites ont imprimé, il m'en coûte de le dire, une tache sur cette population jusque-là distinguée par une moralité, qui seule la préserva sans doute des délits qui presque partout souillèrent les révolutions à leur début. Voici d'après des témoignages authentiques et les pièces officielles, comment les choses s'y passèrent. — Dès le 25 Mars le préfet Polier

avait eu des rapports concordants sur l'existence d'un complot, tendant à enlever de vive force les archives du Canton, qui depuis leur extradition de Berne étaient déposées dans les caveaux de la cathédrale de Lausanne; puis de s'emparer de celles des châteaux et de les livrer aux flammes, afin d'anéantir tous les titres des redevances féodales. L'enlèvement nocturne et avec effraction des archives des châteaux de La-Sarra et de Bière le 10 Avril, pouvait être considéré comme le prélude de l'exécution de ce projet, de même que la tentative faite à Cossonay par deux individus marquants de la bourgeoisie, de sonner le tocsin pour ameuter les paysans du voisinage. — Le gouvernement ainsi prévenu, envoya des détachements de la troupe soldée à Lausanne et en quelques quartiers du pays, mais ils furent rappelés à Berne après la révolution du 17 Avril.

Dans la nuit du 30 Avril au 1er Mai, il se forma à la sourdine près de l'église isolée de Prilly à une demi-lieue de Lausanne, un rassemblement de quelques centaines d'hommes venant la plupart des villages situés le long du pied du Jura, entre Lille et Gimel; mais ne trouvant pas là ceux de La-Sarra, lesquels avaient dû s'y rencontrer et qui ne comptaient s'y rendre que la nuit suivante, ils se dispersèrent.

On prit alors à Lausanne quelques mesures de sûreté, en attendant l'arrivée des secours demandés à Berne.

Le 3 Mai, quelques cavaliers ayant été envoyés le matin à la découverte, ils rencontrèrent une colonne de gens armés qui fit feu sur eux. Dans le même temps une patrouille bourgeoise sortie de Morges sous les ordres de M. Mandrot d'Echichens, attaqua au signal d'Echichens un gros de paysans aussi armés, en blessa 3 et en prit 15 qu'elle amena au château de cette ville, alors occupé par 2 compagnies d'infanterie française, et où 80 pièces de canon étaient parquées. — Les insurgés commandés par un nommé Raymond de Lausanne s'y présentèreut le même jour, le sommèrent, demandèrent qu'on leur rendît leurs prisonniers et qu'on leur délivrât les archives de la ville. La garnison refusa l'artillerie, mais après un long pourparler, la municipalité croyant les Français de connivence avec les insurgés, consentit à leur rendre les prisonniers, à leur délivrer les archives et à leur fournir 3000 rations, le tout pour éviter le pillage.

La nuit suivante une bande d'entr'eux assaillit divers châteaux, d'abord celui de Mollens, en enfonça la porte et traita le propriétaire,

vieillard infirme, M. de Watteville mon beau-père, avec une brutale insolence; cette bande guidée par le syndic du lieu un nommé Huss, ancien valet qui eût mérité la potence, se montra bien instruite des documents qu'elle revendiquait; outre les *grosses* et *carnets* du fief, elle recherchait avec ardeur la procédure et la sentence d'un procès relatif aux forêts de la commune, lequel avait été jugé depuis la révolution, en faveur du ci-devant Seigneur. Ces papiers ne se trouvant pas aux archives, ces forcenés fouillèrent ailleurs, enlevèrent des pistolets de prix et annoncèrent en s'en allant leur prochain retour, menaçant M. de Watteville de l'assassiner. — Effectivement ils revinrent, mais il avait eu la précaution de se retirer dans une ferme écartée. — De là ils se portèrent à Lille, à Pampigny, Cottens, Grancy, Vullierens et successivement dans tous les châteaux du pays entre Lausanne, Yverdun et Coppet, et aggravèrent en plusieurs par des excès accessoires, l'attentat ostensible qu'ils se permettaient: au Prieuré de Perroy par exemple ils insultèrent grossièrement Mme de Chandieu, femme respectable âgée de 91 ans... ils enchérirent surtout en mauvais traitements envers le propriétaire du château de Cottens, brave et honnête militaire, dont le seul tort

aux yeux des révolutionnaires, était la franche aversion qu'il leur avait manifestée dès l'origine. Forcé d'ouvrir sa demeure à une horde de 70 à 80 de ces bandits, furieux de ce qu'il avait fait transporter ses titres ailleurs, ils se saisirent de lui, se disposant à le massacrer; ils auraient tué sa femme qui cherchait à les apaiser, si elle n'eût esquivé un coup de baïonnette par le prompt mouvement d'une porte qu'elle tira à elle. Cette canaille opina de mettre le feu à la maison, extrémité que M. de Cottens évita, en envoyant deux hommes retirer ses titres du dépôt où il les avait placés et d'où on les rapporta, après quoi ils furent brûlés en présence de la municipalité.

D'après cette esquisse fidèle, on s'étonnera sans doute que l'autorité légale du Canton soit parvenue à faire absoudre les auteurs de semblables iniquités, auxquelles l'effroi qui les précédait, servit d'égide, en paralysant la résistance que l'on aurait pu et qu'on aurait dû leur opposer. Qu'on se représente en effet dans une contrée habituellement calme et paisible, l'impression de terreur que devait produire sur les esprits et nommément sur de timides magistrats sans appui, le bruit nocturne du tambour, accompagné des cris d'une populace armée, arrivant à la lueur des torches, abordant

hostilement les habitations qui recélaient des titres féodaux, y pénétrant de vive force, quelquefois en présence des autorités locales ou trop faiblement arrêtée par elles: enlevant violemment, au risque de mettre le feu aux bâtiments, les papiers but ostensible de leurs recherches et d'autres documents importants qui n'y avaient nul rapport, sans se donner le temps de les vérifier, en admettant toutefois qu'on eût voulu les épargner, car on profita de l'occasion pour distraire ainsi à Yverdun des créances, propriété de l'hospice de la ville. — La bande s'en retournait alors, poussant des hurlements de joie, chargée de son butin dont elle faisait trophée, le jetait sur une place publique, l'entassait, l'allumait, et se réjouissant de ce triomphe à la clarté des flammes, donnait à quelque distance l'idée d'un festin de cannibales. Mais il est permis de croire que ces misérables dont beaucoup étaient des gens sans aveu, ne faisaient tant de tapage que pour s'étourdir et étouffer la peur ou les remords qui les poursuivaient.... Je ne crois pas que personne qui ait été comme moi témoin d'un de ces honteux auto-da-fé, m'accuse d'en exagérer ici le tableau.

Durant ces expéditions, les bandes se recrutaient et s'organisaient dans leur camp de

St. Sulpice, ironiquement appelé par le peuple, camp des *bourlapapey* (brûleurs de papiers), sobriquet que les individus qui en ont fait partie conservèrent longtemps. On les disait être au nombre de 5 à 6000, évaluation fort exagérée. — Ils marchèrent le 8 sur Lausanne, y entrèrent sans résistance au nombre de 1400, exigeant les archives, sous menace en cas de refus : *de signer une adresse de réunion de ce pays à la France.* 5 à 600 Français qui tenaient garnison à Lausanne les enveloppèrent; le commandant sans les désarmer, leur enjoignit de se retirer immédiatement derrière la Venoge et ils obéirent sans hésiter, d'où l'on présuma avec raison qu'ils se croyaient sous la protection de ces étrangers. Imbu de cette idée le ministre de la police Kuhn, qui était là en qualité de commissaire du gouvernement, et qui avait d'abord annoncé par une proclamation, l'intention de sévir vigoureusement contre les insurgés, profita au contraire de ce répit pour retourner à Berne, chercher de nouvelles instructions : le vœu de réunion qui avait été proféré, en présence de l'ambassadeur Verninac qui se trouva là on ne sait pourquoi, lui ayant fait supposer qu'il était venu le provoquer. — Or ce qui se passait en Valais, et les étroites connexions qu'on savait exister entre le général

Tureau et les meneurs vaudois, donnaient du poids à cette présomption. — L'intervalle de son départ à son retour fut pénible, car on pouvait s'attendre à tout, de la part d'un attroupement qu'aucun frein visible ne contenait, et qui n'avait guère de ressources de subsistance que des extorsions ou le pillage.

Kuhn revint à Lausanne le 11 Mai avec un arrêté du Petit-conseil et une proclamation de Verninac, que voici. — „Le Petit-conseil, ensuite des rapports qui lui ont été présentés par le citoyen Kuhn sur la situation du canton du Léman, et en particulier sur les propositions faites par les chefs des insurgés, comme conditions auxquelles ils veulent se retirer dans leurs foyers, arrête ce qui suit: 1° Ces propositions sont rejetées et le commissaire du gouvernement reçoit l'instruction positive, de n'entrer en aucune capitulation avec les rebelles. 2° La force armée sera employée s'il est nécessaire, pour dissiper les rassemblements armés des insurgés. 3° Le général de division Montrichard commandant en Helvétie, est invité à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition, pour rétablir l'ordre et la tranquillité dans le canton du Léman. — Le présent arrêté sera imprimé et publié. Berne 9 Mai 1802. — Signé Ruttimann statthalter, président

du Petit-conseil, et Mousson secrétaire en chef.“ —

„Le Ministre plénipotentiaire de la République française en Helvétie, aux Citoyens composant le Petit-conseil helvétique. — J'apprends avec la plus grande peine par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 9, l'insurrection qui vient d'éclater au canton de Vaud, ayant pour objet l'abolition des dîmes et cens, et surtout les circonstances dont ce mouvement condamnable est accompagné. — Parmi les excès dont les chefs des insurgés se sont rendus coupables, le plus criminel sans doute, est celui de s'être servis du nom français pour porter à la révolte des agriculteurs simples et paisibles. — Le gouvernement français n'entendra pas sans la plus vive indignation, qu'ils aient osé se couvrir des couleurs françaises; qu'ils se soient flattés de n'être point désapprouvés par lui, et qu'ils aient menacé les autorités helvétiques d'une injurieuse émission du vœu de réunion à la France! Les dispositions que le général Montrichard vient de faire pour coopérer au rétablissement de l'ordre, montreront aux instigateurs de l'insurrection, de quel œil la France voit dans un pays allié, ses couleurs sur le front de rebelles, quel jugement elle porte sur leurs vues, et de

quel poids est pour elle l'autorité de leurs suffrages!"

„Cependant qu'il soit permis d'espérer encore que tant d'infortunés qui ne sont que séduits, ne seront point engloutis dans l'abîme vers lequel ils ont été entraînés! — Le repentir sans doute, les ramènera dans leurs communes et au sein de leurs familles, avant que la foudre ait éclaté sur leurs têtes. — Ils se reposeront de leurs intérêts, non pas sur de dangereux perturbateurs qui ont compromis leur fortune, leur honneur, leur existence, mais sur des autorités populaires, dans la loyauté desquelles repose la loi du rachat des dîmes et des cens, et qui dans l'exécution de cette loi tiendront une juste balance entre le redevable et le décimateur. Tel est, Citoyens, le vœu que je forme."

„Permettez que comme Ministre d'une Puissance particulièrement amie de l'Helvétie, j'y joigne celui que l'événement qui occupe en ce moment votre sollicitude, achève de persuader à tous les partis, qu'il est temps enfin de laisser entrer la révolution helvétique dans les limites tracées par la sagesse et indiquées par la bienveillance. — Signé Verninac. Berne 10 Floréal an X. 9 Mai 1802." —

Le style pompeux et les expressions équi-

voques de cette dernière pièce, expliquaient suffisamment ce me semble, la conduite louche du ministre français dans cette occasion, comme au reste dans tout le cours de sa mission, dès son début à son terme. Quoi qu'il en soit, l'officier commandant les troupes françaises à Lausanne, dont le nombre venait d'être augmenté conformément sans doute à des ordres supérieurs, somma Raymond de dissoudre sur l'heure les séditieux : il obéit et ce rassemblement feignit de se disperser; mais les contingents qui le formaient eurent l'audace, et il est probable qu'ils savaient à quoi s'en tenir, de rentrer dans leurs villages militairement et tambour battant. Dès-lors le calme se rétablit, néanmoins le militaire français se renforça dans le pays ; on ne savait trop qu'en conclure, tout comme on ne pouvait s'expliquer comment d'après les termes de l'arrêté du gouvernement, Raymond seul chef ostensible des rebelles, restait impuni. On prétendit qu'il s'était disculpé en produisant au commissaire helvétique des instructions du général Tureau, lui prescrivant la conduite qu'il avait tenue, et à cette occasion le général qui commandait à Lausanne, fit publiquement démentir que lui ou ses subordonnés eussent traité avec les insurgés : toutefois il était avéré que des confé-

rences avaient eu lieu entre leurs chefs, les autorités helvétiques et les Français.

Le représentant Kuhn fut blâmé à Berne d'avoir souscrit à la simple retraite des rebelles, et fut remplacé à Lausanne par le sénateur Lanther, avec charge de diriger des poursuites contre les auteurs et les complices des désordres qui avaient été commis, retracés correctement dans une requête du baron Kirchberguer l'un des principaux propriétaires lésés, au pouvoir exécutif, lequel la prit en considération: „Le canton du Léman“, y était-il dit, „vient d'être le théâtre d'une insurrection d'autant plus funeste, que le peuple conduit par des chefs invisibles, n'a commis que des excès froidement calculés, et au sein du désordre a déployé dans ses entreprises un accord, un ensemble et une tenue, qui annoncent assez la puissance de ses chefs.“

„La fureur des insurgés s'est attachée à la destruction des archives. Dans la majeure partie du Canton, ils ont anéanti tous les titres qui constataient l'origine et l'étendue des redevances féodales. Ces pillages ont été accompagnés de dévastations; les personnes et les habitations des propriétaires féodaux ont été compromises, et ils se sont trouvés placés entre un peuple furieux et des autorités sans

force et sans énergie. Ils insultent le gouvernement en croyant anéantir une propriété, et en lui supposant l'intention de conserver les redevances féodales, dans le temps même où il s'occupe de leur liquidation."

„Profondément outragés par la violation de nos domiciles, par l'irruption de brigands dans nos foyers, par la spoliation de nos titres, c'est à nous à réclamer de votre justice, des mesures promptes et vigoureuses qui fassent cesser l'agitation publique et qui fixent notre sort. — Nous vous prions de statuer incessamment sur la liquidation des droits féodaux, de fixer le denier de rachat du tenancier, et de réparer la perte de nos archives."

„Ces demandes sont de nature à solliciter votre attention la plus sérieuse: ramenez le peuple égaré aux principes d'ordre et de justice, dont il ne s'écarte jamais sans ébranler les fondements de la société; détruisez l'empire de ses insidieux meneurs, en terminant les différents dont ils se servent pour l'agiter; assurez enfin la propriété d'une classe de citoyens, qui n'ont pas démérité de la patrie par la résignation avec laquelle ils ont supporté leur disgrace, malgré les dégoûts de tous les genres dont on les abreuve."

Le département de la Justice répondit le

24 Mai à cette pétition, devenue ainsi l'un des principaux actes de cette importante procédure, que: „les propriétaires de droits féodaux devaient se confier dans la sagesse et la justice du gouvernement, qu'il réglerait leur sort; que le Petit-conseil avait créé une commission spéciale, qui s'occuperait des moyens de faire recouvrer à ces propriétaires spoliés les droits qui leur avaient été ravis, et d'assurer de justes indemnités à ceux qui auraient supporté quelque dommage de la part des insurgés.“

Effectivement le 8 Juin une commission d'enquête fut envoyée à Lausanne, pour prendre des informations précises sur ces désordres et en mettre les prévenus en jugement; l'attentat commis par les incendiaires sur les créances de l'hôpital d'Yverdun, ayant jeté l'alarme, et fait sentir au public l'urgence de sévir contre un genre de délit qui menaçait la masse des propriétaires du canton, favorisa naturellement la commission dans son travail. — Composée moitié de magistrats et moitié de militaires, elle débuta avec autant d'activité que de vigueur dans l'exercice de ses fonctions; fit désarmer les communes où on avait prit part à la rebellion, leur imposa des taxes qui furent promptement acquittées, et condamna à mort les deux chefs ostensibles Raymond et son

lieutenant Marcel, qui ayant eu la précaution de s'évader restèrent sous le poids d'une sentence contumace. Trois autres individus gravement compromis dans le cours de cette procédure, Claude Mandrot de Morges, Henri Potterat d'Orny et Dautun aussi de Morges, furent également condamnés à la peine capitale : mais des troubles sérieux ayant éclaté sur divers autres points de la Suisse, et le gouvernement ayant besoin pour les réprimer de l'appui des cantons les plus dévoués au système unitaire, il appela dans ce but à la préfecture du Léman que M. Polier ne voulait plus desservir, M. Henri Monod alors retiré à Paris ; celui-ci, en dépit de la probité et de la droiture de caractère dont il avait selon moi fait preuve, et qui l'avaient avantageusement distingué de ses acolytes au commencement de nos dissensions civiles, mit pour condition à l'acceptation de cette magistrature, qu'une amnistie complète fût préalablement accordée aux fauteurs de l'insurrection du 1er Mai, ce qu'il obtint sauf pour les deux contumaces.

De cet acte de faiblesse, excusable peut-être de la part d'un gouvernement mal affermi, résulta outre l'incertitude où restèrent sur le sort de leurs intérêts les propriétaires réclamants, le déshonneur pour le pays de Vaud

de voir ensuite siéger dans sa représentation nationale, des individus naguère légalement condamnés à expier sur l'échafaud de sérieuses atteintes portées à la sûreté publique, et dont les crimes n'avaient rien de commun avec les délits politiques, qui laissent l'honneur sans tache....

Ainsi se termina ce fâcheux épisode, attestant malheureusement non moins par son dénouement que par les motifs qui le provoquèrent, combien la moralité de notre peuple s'était pervertie.

CHAPITRE IX.

12 Juin — 16 Septembre 1802.

Agitation en Suisse. Nouvelle constitution. Comité central. Réunion des trois petits cantons. Andermatt marche contr'eux. Suspension d'armes. Bombardement de Zurich. Capitulation. Le général d'Erlach. Prise de Soleure. Marche sur Berne.

Je reviens maintenant aux événements d'un intérêt plus général qui agitèrent la Suisse à cette époque. Le premier but de l'association secrète formée à Thoune, avait été de seconder le gouvernement établi en Octobre 1801. N'ayant pu au contraire en empêcher la chute, elle changea naturellement de marche et s'appliqua à maîtriser tout en l'excitant, le ressen-

timent qu'en conçut le peuple, afin de le faire servir à l'exécution de ses plans, entreprise toujours dangereuse et difficile, mais que les circonstances parurent d'abord favoriser. On était rassuré par les termes du traité d'Amiens sur la crainte d'un projet de réunion de la Suisse à la France, et l'on savait que Verninac avait insinué aux novateurs qu'ils étaient allés trop loin; les abus d'autorité qu'ils se permirent, valurent en outre à l'association secrète un beaucoup plus grand nombre de zélés partisans, parmi une population qui regrettait toujours son ancienne et véritable liberté.

Depuis la destitution du landammann de Reding, le Petit-conseil qui décidait provisoirement en dernier ressort des affaires courantes, avait pareillement retiré le porte-feuille des affaires étrangères des mains du ci-devant chancelier bernois Thormann, et reçu la démission de M. de Mulinen président de la chambre administrative de l'Oberland, qui saisit cette occasion pour faire une profession de foi digne et courageuse. — Dans ces entrefaites deux Bernois, MM. Moutach, furent incarcérés à Paris pour des propos tenus à Brunnadern près Berne, ce qui paraissait indiquer qu'on était plus que jamais sous la dépendance du pouvoir exécutif de France, et cependant par un bizarre con-

traste, M. de Diesbach rappelé de sa mission de Vienne que lui avait confiée le landammann de Reding, continuait à y être en relation avec M. de Champagny, ministre du premier Consul.

Dès le 17 Avril, le Petit-conseil s'était entouré d'une assemblée de notables pour lui proposer la constitution qu'il avait préparée : l'ayant agréée, elle fut soumise à la sanction du peuple, ainsi que la liste des membres qui devaient composer le Sénat.

En attendant, à en croire du moins le statthalter Rengger qui s'en ouvrit confidentiellement, les meneurs de son parti ne savaient trop à quoi ils en étaient, cherchant vainement à pénétrer les intentions du gouvernement français : le général Tureau formellement reconnu pour avoir été la cheville ouvrière des troubles qui avaient éclaté, inculpait Verninac, et l'on ne savait s'ils laisseraient marcher cette nouvelle constitution, que quelques personnes sages regardaient malgré ses vices, comme la dernière ressource de l'existence nationale. Néanmoins sur 130,000 votants dans les assemblées primaires, il y avait eu 14,000 négatives et la grande majorité n'avait point signé : or le dépouillement se faisant sur la masse et non par canton, on ignorait encore lesquels d'entr'eux étaient les plus récalcitrants.

Le Petit-conseil annonça le 17 Juin que les deux tiers du peuple avaient déjà accepté la constitution, et enjoignit en conséquences aux citoyens nommés au Sénat de se rendre à leur poste. Selon cette constitution, le pouvoir exécutif était composé d'un Landammann et de 2 Statthalter, avec 5 Ministres permanents: pour l'intérieur, la justice, les finances, la guerre et les relations extérieures; puis un Sénat conservateur de 27 membres qui s'assemblerait deux fois par an. Chaque canton restait chargé de ses propres finances et du mode de liquidation des droits féodaux qui se percevaient antérieurement sur son territoire: ces droits étant confirmés par un décret récent, et garantis par l'État jusqu'à ce que la liquidation en eût été effectuée. Enfin il fallait être propriétaire d'un immeuble de 10,000 francs pour exercer les droits de citoyen actif, ce qui écartait la populace des élections et lui déplaisait. Au demeurant personne n'était satisfait, et l'on paraissait généralement croire que cet état de choses ne durerait pas.

Cependant au Léman, où l'on présumait que cette constitution rencontrerait le plus d'opposition, sur 22,000 votants, 18,000 l'accueillirent. Dans les cantons populaires en revanche, la résistance qu'on y opposa devint de plus en

plus opiniâtre: peut-être était-ce dans l'espoir de la surmonter, qu'il fut question à Berne de rendre à Reding la première magistrature sous les auspices du premier Consul, ce qui eût été d'autant plus extraordinaire que peu de temps auparavant, le Petit-conseil ayant appris qu'il se disposait à publier une collection de pièces officielles sur sa gestion de Landammann, en fit défendre l'impression. Il régnait d'ailleurs dans le parti dominant, une division d'opinions qui retarda la mise en activité de la constitution; on ne savait sur qui arrêter le choix des premières autorités: les Unitaires ou républicains ardents redoutaient l'ascendant de Dolder, généralement désigné pour être mis à la tête du gouvernement et soutenu par Verninac; mais le crédit de celui-ci avait déchu depuis qu'on savait que sa conduite avait été désapprouvée à Paris, et l'éloignement où il se trouvait de son poste au moment de la mise en activité du nouveau régime, semblait indiquer qu'il se trouvait compromis. En général on fondait peu d'espoir sur un nouvel amalgame des partis, celui de Reding ayant perdu de son crédit par sa mal-adresse, et celui des Unitaires par son fanatisme pour des théories dont l'application était plus impraticable en Suisse que partout ailleurs. — Au milieu de ce conflit, les gens

clair-voyants étaient persuadés, qu'une grande sagacité pouvait seule sauver notre existence nationale, et qu'une prolongation de dissensions intestines, quels qu'en fussent l'objet et les auteurs, provoquerait de la part des puissances voisines des mesures de partage. Cependant quelque fondés que parussent être leurs arguments, l'événement ne tarda pas à les démentir.

Le nouveau Sénat helvétique s'installa le 3 Juillet à Berne; il nomma Dolder landammann, Ruttimann et Fuessli statthalter, lesquels réunis aux 5 secrétaires d'état formaient le Conseil exécutif: ceux-ci également choisis dans le sein du Sénat étaient: Rengger pour l'intérieur, Tribolet pour la justice et la police, Custor de Rheineck pour les finances, Schmidt pour la guerre et Jenner pour les relations extérieures.

Le Sénat proclama sa mise en activité le 7; le 18, Verninac annonça officiellement l'intention de son gouvernement de retirer de la Suisse les troupes qu'il y avait, de la conduite desquelles depuis la paix on avait eu, il faut en convenir, plus à se louer qu'à se plaindre. — Aussi leur départ n'avait-il été ni requis ni désiré par le gouvernement helvétique, qui au contraire chercha à le différer ainsi qu'il l'avoua

plus tard. — On conclut assez naturellement de leur retraite, que Bonaparte tenait à remplir scrupuleusement, l'engagement qu'il avait pris de considérer à l'avenir la Suisse comme indépendante ; et ce fut imbus de cette séduisante erreur, que les mécontents dirigés par le comité central de Berne, se figurèrent que désormais leur volonté devait être leur seul guide ; opinion dans laquelle Verninac les confirmait par la perfide assurance, que le premier Consul ne voulait plus s'immiscer dans nos affaires.

Le comité central alors composé de 36 individus qni s'étaient arrogés une sorte d'autorité suprême, avait conféré à M. Rodolphe d'Erlach, la charge à la vérité un peu illusoire de général en chef de la Confédération ; le comité secret en revanche, jugeant plus prudent de renverser si possible le pouvoir central par l'intrigue plutôt que de vive force, décerna à cet effet à un jeune patricien Émanuel de Watteville de Landshut des pleins-pouvoirs, pour chercher à y parvenir par l'entremise du landammann Dolder avec lequel il avait des relations personnelles. Ce fut du développement de ces pouvoirs quoiqu'éphémères, que prit naissance ce conseil de guerre provisoire qui contraria ensuite d'Erlach dans presque

toutes ses opérations militaires, et qui plus tard régla la capitulation de Berne.

Plusieurs districts de l'Argovie préparés à un soulèvement voulurent éclater: d'Erlach qui pour les surveiller mieux résidait à Schintznach, eut ordre de les contenir jusqu'au retour de Paris d'un envoyé du gouvernement, par lequel on espérait découvrir au moyen des intelligences nouées avec Dolder, la pensée de Bonaparte à notre égard. D'Erlach eut peine à calmer l'impatience de gens dont on avait prématurément échauffé les têtes; ayant rendu compte à ses commettants de l'état des esprits, ils l'autorisèrent à promettre une levée générale pour le 2 Septembre.

En attendant le conseil-exécutif qui ignorait ou feignait d'ignorer ce qui se préparait contre lui, annonça au peuple la prochaine évacuation des troupes françaises du territoire helvétique, communication qui devint le signal de la scission que méditaient les cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwalden, dont les chefs se réunirent ouvertement pour se concerter sur la convocation de leurs assemblées générales *(Landsgemeinden)*. Vainement le conseil exécutif chercha-t-il à leur imposer par l'envoi d'un commissaire extraordinaire, Keller de Lucerne, ils n'en tinrent compte, non plus que

d'une proclamation qui les exhortait à la paix et à se conformer à la constitution. Non-seulement leurs Landsgemeinden eurent lieu le 6 Août, mais ils notifièrent chacun en particulier au gouvernement helvétique et aux villes ci-devant souveraines, le rétablissement de leurs anciennes institutions.

Rien sans doute n'était plus propre à les maintenir dans cette détermination, que le départ des troupes françaises qui acheva de s'effectuer le 10 Août. Aussi dès qu'on en eut la certitude à Schwytz et à Unterwalden, on y mit la frontière en état de défense.

Le gouvernement central y fit marcher le 16 le général Andermatt à la tête d'un corps de troupes de ligne helvétiques, et présumant que cette démonstration serait aussi insuffisante que l'avaient été ses remontrances, il résolut d'affronter les sinistres chances d'une guerre civile, en recourant à l'appui des cantons qu'il savait lui être les plus dévoués; ce fut dans ce but qu'il décréta l'amnistie si ignominieuse pour lui des insurgés vaudois, qui il est vrai lui valut 19 compagnies d'élite, ensemble 2200 hommes, faisant alors les deux tiers à-peu-près de la milice organisée de ce canton. Ce renfort se rendit à Berne, d'où la majeure partie se porta sur Lucerne pour cerner Unterwalden. — Une

députation d'Uri et de Schwytz était cependant venue à Berne, essayer quelques voies de conciliation qui échouèrent.

Une Landsgemeinde eut en même temps lieu à Glaris, où le peuple se prononça en faveur de la cause que soutenaient ses trois anciens confédérés: tout annonçait donc un choc prochain et inévitable. Effectivement le 28 Août les Unterwaldois attaquèrent le poste de la Rengg au-dessous du mont Pilate, culbutèrent une compagnie de chasseurs d'Aigle et quelques soldats helvétiques qui l'occupaient, lesquels y laissèrent 1 capitaine et 35 hommes sur le carreau; les agresseurs en revanche n'eurent que 2 morts.

Cette affaire produisit une grande sensation, surtout quand on sut, que le général Andermatt et le commissaire Keller avaient sommé les trois cantons de se soumettre dans les 24 heures, et que ceux-ci dirigés par Reding loin d'obéir, semblaient prendre une attitude plus hostile. Néanmoins par un de ces contrastes dont notre histoire fourmille, au moment où le comité central de Berne faisait donner à ces cantons l'assurance d'une prompte diversion en leur faveur, ils se laissèrent éblouir par les promesses d'un envoyé du gouvernement, et sollicitèrent la médiation du ministre de France

pour arrêter les hostilités qu'eux-mêmes avaient commencées, démarche dont les efforts des affiliés qu'avait l'association secrète parmi eux ne purent les dissuader, ce qui plaça le comité directeur dans la fâcheuse alternative, ou de perdre la confiance des districts prêts à s'insurger, ou de courir la périlleuse chance de les abandonner sans frein à l'impulsion qu'il leur avait imprimée. Toutefois d'Erlach dut contremander encore le mouvement convenu, et ne parvint à l'arrêter qu'en en remettant l'explosion à un terme très-prochain.

Alors parut le mémorable décret du 2 Septembre du Sénat helvétique, concluant après divers considérants: „A sommer le conseil-exécutif de réclamer sans délai l'intervention du gouvernement français, pour aplanir les difficultés survenues dans quelques cantons au sujet de la nouvelle constitution, et de prescrire au général Andermatt de rester en attendant sur la défensive.“ — On ne pouvait sans doute se méprendre sur le motif du premier point de cette démarche, d'autant plus pernicieuse et avilissante, qu'elle s'adressait à un gouvernement qui venait à peine de suspendre le poids de l'oppressive influence qu'il exerçait sur nous: il n'était que trop évident, que la crainte de se voir arracher une autorité usurpée,

et non l'amour de la prospérité de la patrie, l'avait dictée. — Ce fut donc un aiguillon de plus à d'anciens Suisses, de s'efforcer d'accélérer la chute d'une telle administration.

Aussi vit-on alors le canton d'Appenzell, le Rheinthal, les Grisons, se réunir comme d'un commun accord en Landsgemeinden, se détacher du gouvernement central et se constituer chacun à leur guise; tandis que la ville de Zurich, traitant avec ses anciens ressortissants d'un mode de constitution peut-être trop rapproché des abus de l'ancien, excita parmi eux quelques troubles, dont Andermatt se prévalut, en profitant de l'impolitique suspension d'armes que ses antagonistes venaient de conclure avec lui pour marcher sur cette ville.

Le gouvernement helvétique au lieu d'employer ce délai habilement obtenu, à ramener à lui par des voies de douceur les habitants de ces cantons, usa de ruse et de violence pour les endormir et les fatiguer, jusqu'à ce qu'il eût comme il s'en flattait, fait de Zurich une place-d'armes qui servît de base d'opération à de plus sérieuses entreprises contr'eux; attisant à cet effet les semences de discorde, qui s'étaient élevées entre la bourgeoisie de cette ville et quelques districts de la campagne.

Le premier avis de l'armistice conclu le

7 Septembre à Lucerne parvint le soir même à Zurich, et y causa d'autant plus d'agitation qu'on y eut en même temps la certitude, que des bruits calomnieux aux bourgeois circulaient parmi les habitants de la contrée pour les détacher de leur cause, et que malgré la défense du préfet de mettre des milices sur pied, des émissaires subalternes en provoquaient en divers endroits le rassemblement; que de plus une partie du corps d'armée d'Andermatt devait venir prendre ses quartiers à Zurich.

Effectivement le lendemain à la pointe du jour, un fort détachement venu à la sourdine se présenta à la porte de la Sihl; la garde s'étant aperçue à temps de sa mystérieuse approche, lui en barra l'entrée en levant le pont: la municipalité avertie, le sous-préfet et deux municipaux se rendirent aussitôt auprès de l'officier commandant, le colonel Müller, pour savoir le motif de cette apparition inopinée. — Il leur produisit une lettre du général Andermatt, portant: „que l'armistice conclu avec les petits cantons nécessitait une dislocation de ses troupes, et qu'il se pourrait que vu la situation des affaires, il en envoyât un plus grand nombre au préfet.“ — Sur ce rapport la municipalité offrit au colonel Müller, de le loger avec ses officiers dans les auberges et de

recevoir les sous-officiers et soldats aux casernes, sous la réserve que la bourgeoisie continuerait le service de la place jusqu'à la reception de la réponse du gouvernement, à la demande instante qui lui avait été faite que ce service lui restât exclusivement confié.

Le colonel refusant de souscrire à ces conditions se retira avec son monde sur la plaine du Kraüel, où il bivouaqua et où la municipalité lui fit passer des vivres. Elle écrivit immédiatement au général, pour lui témoigner son étonnement d'une mesure si contraire aux assurances qu'il avait récemment données au préfet, laquelle tout en occasionnant une extrême fermentation dans le canton, donnait lieu à de fâcheuses conjectures; le prévenant en conséquence des raisons majeures qu'elle avait d'insister, pour que ces troupes et celles qui pourraient les rejoindre fussent cantonnées autre part qu'à Zurich, rendant d'ailleurs le général responsable des suites que pourraient avoir des tentatives ultérieures de sa part contre la ville. Le contenu de cette dépêche devait être appuyé par deux envoyés MM. de Weiss et Schintz, chargés de la présenter.

Ces précautions furent inutiles; Andermatt sans répondre à la lettre qui lui avait été adressée, s'avança rapidement de Lucerne avec

la majeure partie de ses troupes, et le gouvernement resta sourd aux sollicitations qui lui furent faites de renoncer à ses projets hostiles. La municipalité ainsi contrainte de recourir à d'autres voies, enjoignit aux habitants de l'âge de 18 à 45 ans capables de porter les armes, de se réunir sous le drapeau; elle les fit organiser, occuper les postes, garnir les remparts d'artillerie, répartir les pompes à feu dans les différents quartiers et attendit l'événement.

Dans la nuit du 9 au 10, le général Andermatt arriva et se porta avec ses forces réunies sur les hauteurs du Bürgli et de la Brand-Schenke, où il établit ses batteries. A 3 heures du matin il fit sommer le colonel Meyer, commandant de la place, de lui ouvrir les portes, menaçant d'un bombardement en cas de refus. Le commandant réclama un délai suffisant pour prendre à cet égard les ordres de la municipalité, qu'il fallait auparavant rassembler. — A peine l'était-elle que le bombardement commença: l'artillerie des remparts y riposta, et Andermatt essaya à la première lueur du jour un assaut partiel contre les postes écartés du Schiffskopf et du Wollishoferberg, qu'une vigoureuse résistance fit échouer avec perte de quelques assaillants. — Au bout de 2 heures

d'un feu soutenu, le général consentit à une conférence avec deux députés, l'ancien trésorier Hirzel et l'ancien conseiller de Reinhardt, qui n'aboutit qu'à une suspension illimitée, car les habitants, loin d'être terrorisés par cette brusque attaque, jurèrent d'en tirer vengeance du gouvernement helvétique et de ses satellites, plutôt que de capituler. Quoique les précautions prises contre l'incendie fussent encore imparfaites, par un singulier bonheur il n'en éclata nulle part, tout comme les assiégés n'eurent alors personne de grièvement blessé. Mais le rigoureux traitement qu'on leur faisait essuyer, exaspéra leurs amis du dehors. A Berne où l'on en fut promptement informé, le comité central présidé par le brave colonel Tscharner de St. Jean, où se trouvaient outre les députés envoyés de Zurich, des députés de Fribourg et de Soleure, résolut de lever immédiatement l'étendard de l'insurrection dans la basse Argovie: d'Erlach spécialement chargé d'y pourvoir, y accéda avec empressement et fit partir le soir même 10 officiers pour accélérer le soulèvement.

Son plan était d'envelopper le corps d'Andermatt en occupant en force les passages de Wettingen et du Stilli, les ponts de Brugg, Windisch, Mellingen et Bremgarten, et en ob-

tenant des cantons de Zug et de Schwytz, qu'ils lui fermassent le chemin de l'Albis lorsqu'il lèverait le siège de Zurich. Mais il suffisait d'un peu d'expérience, soit de la guerre, soit de l'irrégularité des commotions populaires, pour apprécier la fragilité des données sur lesquelles l'exécution de ce projet était calculée. Toutefois d'Erlach ne consultant que son zèle, sans s'arrêter aux chances défavorables de son entreprise, ne songeait à rien moins qu'à s'emparer en même temps de Berne, à y renverser le gouvernement helvétique, à lui substituer l'ancien ordre de choses et à l'affermir. — Il fallait cependant se rendre auparavant maître du château d'Aarbourg, dépôt considérable d'armes et de munitions; s'assurer d'Olten et de Soleure pour se conserver de libres communications avec la basse Argovie, et avoir en cas d'échec un refuge où attendre le secours des alliés sur lesquels on comptait. Il espérait fatiguer, effrayer, dérouter par son activité ses adversaires, paralyser ainsi leurs moyens de défense, et entourer Berne à l'improviste par de nombreuses levées des autres cantons. Il comptait il est vrai sur l'unité de volonté et de vues de ses commettants, sur un élan de l'enthousiasme national, et sur une passive obéissance de la part de ses subor-

donnés. Alors il ne lui fallait plus que la capacité et les talents proportionnés, à l'œuvre hardie et difficile qu'il s'était chargé d'accomplir.

Le Comité central de son côté, ne négligeait rien pour s'épauler de la protection du ministre de France, soit en le cajolant pour le captiver, soit en cherchant à le convaincre des avantages que trouverait le premier Consul au rétablissement d'anciennes institutions, dont l'anéantissement temporaire devait lui avoir démontré jusqu'à l'évidence, qu'en les relevant, on agirait dans l'intérêt de la France. Ce fut probablement en se berçant de ce chimérique espoir, qu'on se permit à Berne une pasquinade politique aussi burlesque qu'audacieuse, qui mit au grand jour la déconsidération dans laquelle le gouvernement était tombé. Effrayé de la crise où il se trouvait, il crut qu'une Dictature pouvait seule le sauver et se hâta de la conférer au landammann Dolder; celui-ci à peine revêtu de cette magistrature suprême, fut arrêté de nuit dans sa demeure, forcé de signer son abdication, puis conduit au village de Jegenstorf à 3 lieues de Berne dans la maison de M. de Stürler où il était gardé à vue, et les auteurs de son enlèvement ne furent pas même interrogés à leur retour à Berne.

Mais dès le jour suivant, Verninac ayant

insinué que ce grave attentat contre l'autorité constituée, pourrait être envisagé par son gouvernement comme une déclaration de guerre, les mêmes individus qui avaient escamoté le Dictateur, retournèrent le chercher et le replacèrent aussi lestement sur sa chaise curule qu'ils l'en avaient enlevé. — Celui-ci éluda néanmoins les fonctions et les prérogatives dictatoriales et continua à administrer sa charge comme du passé, sans même exiger la punition des coupables (*).

Cependant des événements plus sérieux se passaient à Zurich: Andermatt avait mis à profit la suspension conclue le 10 pour traverser furtivement le lac, de Wollishofen à Küssnacht, d'où renforcé par les paysans généralement révolutionnaires des villages de cette rive, il s'était porté par des chemins détournés et en dérobant sa marche, sur les hauteurs du Zürcherberg qui dominent de fort

(*) D'après le récit de Dolder lui-même, les moteurs de cet acte de violence à son égard furent M. Tribolet, ministre de la police et M. Vonflüe, sénateur et commandant de la garnison de Berne. L'exécution en fut confiée à 4 officiers appartenant au parti aristocratique, et à 4 individus du parti jacobin dont 3 étaient militaires et l'autre agent de police.

M. Tribolet demanda et obtint sa démission, le lendemain du retour de Dolder à Berne.

(Note de l'éditeur.)

près la ville, y avait dressé en silence ses batteries, et dès la même nuit, du 12 au 13 Septembre, recommencé le bombardement, sans sommation et sans avertissement de ce renouvellement des hostilités.

Cette attaque imprévue se soutint si vivement depuis minuit à 5 heures du matin, que le feu éclata en ville en 30 endroits différents, entr'autres à l'hôpital, et que malgré la promptitude des secours, 3 maisons furent consumées. La canonnade plus nourrie de la part des assiégés, continua toute la journée : vers le soir, l'arrivée d'un commissaire du gouvernement helvétique M. May, y mit fin. — Il envoya un parlementaire à la municipalité et aussitôt les négociations commencèrent. — On fut bientôt d'accord sur tous les points, sauf sur le libre passage des assiégeants à travers la ville, qui fut d'abord contesté ; dans l'incertitude du résultat de ce refus qui en prolongeant la discussion pouvait la rompre, les autorités urbaines s'assurèrent de la bonne volonté des habitants indigènes ou étrangers, à continuer de servir pour le salut commun, chacun selon ses facultés, disposition louable dans laquelle les affermit naturellement l'arrivée de gens de la campagne, qui affectionnés à leur ancienne métropole, venaient à la file lui offrir leur secours, tandis

que le général Steiner, vieillard octogénaire, en avait réuni quelques centaines du côté de Régensberg, pour assaillir Andermatt de concert avec les levées de l'Argovie qu'on attendait à toute heure.

Le premier rassemblement de celles-ci s'étant formé à Dœttingen et à Kreutz, vis-à-vis du Stilli, s'augmenta à mesure qu'il pénétra dans la vallée de Siegenthal, où sous les ordres de Rodolphe Bildy, il délivra un transport de conscrits marchant sous l'escorte de soldats helvétiques, puis se joignit à un gros de paysans armés que conduisait le médecin Keller de Baden. Attaquant alors de concert quelques troupes de ligne, ces insurgés les mirent en déroute et occupèrent Baden par capitulation, en même temps que Brugg ouvrait avec empressement ses portes et livrait 4 pièces de canon au général d'Erlach, qui aussitôt fit des préparatifs pour se rendre maître d'Aarau. Mais sur l'avis de la situation critique où se trouvaient les Zuricois après le second bombardement qu'ils avaient essuyé, il partit de suite à 2 heures du matin pour Lenzbourg, où il fut suivi de près par 900 insurgés, qu'il envoya sous les ordres du major Kirchmeyer et de Keller au secours du général Steiner, menacé d'être attaqué par Andermatt avec des

forces supérieures. Il se rendit ensuite de sa personne à Sour, après avoir enjoint au major Hünerwadel de faire filer sur Baden, Mellingen et Bremgarten, les corps d'insurgés à mesure qu'il en arriverait, pour y tenir garnison et en garder les ponts.

Dans le même moment, M. Louis May de Schœftland qui s'était avancé à la tête d'un autre corps, somma la ville d'Aarau en lui laissant 5 heures de réflexion: le général d'Erlach survint et témoigna sa surprise que cela se fît à son insu: M. May prétendit qu'ayant reçu du Comité central le commandement de sa troupe, il était en droit d'en disposer. — Le général se tut, le laissant traiter et conclure cette capitulation à son gré; déférence blâmable sans doute, en ce qu'elle autorisait l'insubordination, et semblait sanctionner un conflit de pouvoirs, notoirement nuisible à la cause qu'il servait.

Ce fut donc au commandant May que le préfet Rothplætz remit la place, sous réserve qu'elle serait exempte de logements, et que les Helvétiques qui l'évacuaient auraient l'option: ou de poser les armes et de se retirer librement, ou de *tenter de se frayer un chemin de vive force*, condition je crois sans exemple, et qui donna lieu à un incident non moins

extraordinaire : ces militaires se disposant à la mettre à exécution, quelques milliers de spectateurs des deux sexes se groupèrent simultanément aux deux ailes des insurgés, pour être témoins de l'issue du combat. — On eut beau les exhorter à s'éloigner du danger, ils n'en tinrent compte, et au contraire s'avancèrent avec la ligne, ce qui déconcerta tellement l'ennemi qu'il se débanda.

Les insurgés entrèrent alors à Aarau et y prirent leurs quartiers en dépit de la clause qui les en empêchait, mais que les villages circonvoisins firent enfreindre pour éviter que la charge des cantonnements ne retombât sur eux. — On trouva à Aarau 5 pièces de canon et si peu de fusils, qu'on fut contraint de renvoyer un bon nombre de volontaires qui en étaient dépourvus : on reprocha à cette occasion au commandant, de n'avoir pas mis plus de sévérité à désarmer la bourgeoisie qui précédemment s'était montrée mal disposée.

Le général d'Erlach apprenant le soir que malgré ses ordres, les ponts de Baden, Mellingen et Bremgarten étaient encore dégarnis, enjoignit à M. Louis May d'aller promptement avec ses gens réparer cette négligence, ce dont il s'excusa, allégant la nécessité d'enrégistrer auparavant son monde, et resta sourd

aux représentations de son général sur le danger de leur commune situation, tant que ces points intermédiaires resteraient à la merci d'un ennemi stationné à peu de distance; et en cette occasion, d'Erlach faiblit encore...

Il chercha en revanche à gagner le commandant de la forteresse d'Aarbourg, homme de bonne composition et qui allait se rendre, lorsqu'un ordre menaçant du sous-préfet de Zofingen de tenir ferme, l'effraya et le retint, de sorte qu'un convoi de munitions expédié de Berne à Andermatt, sur la capture duquel les insurgés comptaient, leur échappa en se réfugiant dans ce fort.

D'Erlach fut plus heureux dans le stratagème qu'il employa, pour frustrer le gouvernement du renfort qu'il attendait de ses partisans de l'Emmenthal; il y fit répandre le bruit qu'il était entré avec 10,000 hommes sur le territoire Soleurois, et de prétendus fourriers pour l'accréditer mieux, eurent la hardiesse de faire des quartiers sur la route jusqu'à Kirchberg, ce qui intimida tellement les employés et les amis de l'administration, qu'ils n'osèrent bouger en sa faveur, au lieu que les mécontents coururent avec sécurité grossir les rangs des insurgés.

Ignorant encore que Zurich était dégagé, et

qu'Andermatt avait obtenu de traverser cette ville pour se replier sur Berne, d'Erlach réitéra la tentative d'un Landsturm au canton de Baden, pour barrer éventuellement à cet antagoniste, les passages de la Limmat et de la Reuss; mais les officiers qu'il en avait chargé, apprenant que l'ennemi s'approchait y renoncèrent, tandis que se croyant à couvert de ce côté là, leur général occupa Olten et investit Soleure qui dès le lendemain, 16 Septembre, lui ouvrit ses portes, le reçut avec acclamations et mit à sa disposition 96 bouches à feu, 1200 fusils et des munitions. — Il y fut rejoint par quelques officiers bernois, entr'autres par le lieutenant-colonel Louis Kirchberguer, muni d'un plein-pouvoir du Comité central, d'agir en son particulier comme bon lui semblerait. Cette nouvelle atteinte aux prérogatives d'un général en chef, qu'un autre à sa place n'aurait probablement pas tolérée, semblait lui indiquer que s'il la supportait, elle ne serait pas la dernière. Il reçut au même instant l'inquiétant avis, qu'Andermatt avait pénétré par Baden et Mellingen en Argovie. Le commandant Louis May chargé de lui tenir tête, avait réuni à cet effet au son du tocsin et en peu d'heures, plusieurs milliers d'hommes, la plupart armés seulement de faux et de fourches. — A cet

aspect, Andermatt avait offert et obtenu de se retirer paisiblement par Berthoud sur Berne, s'engageant par réciprocité à n'attaquer aucun détachement bernois ou confédéré qu'il pourrait rencontrer. D'Erlach navré que cet ennemi lui eût échappé, le fut davantage en recevant du Comité l'ordre péremptoire, d'abandonner Soleure qui ainsi se trouverait exposé, et de se porter immédiatement avec l'ensemble de ses forces sur Berne, où l'on n'était pas sans anxiétés....

CHAPITRE X.

16 Septembre — 4 Octobre 1802.

Attaque et reddition de Berne. Jubilation. Envoi de M. de Mülinen à Paris. Diète de Schwytz. Proclamations. Ma détention.

L'insurrection de l'Oberland animée d'une secrète tendance au régime démocratique, s'était emparée de Thoune, y avait commis quelques excès et s'avançait sans avoir un point d'arrêt fixe et bien connu. — On avait donc besoin pour la contenir de la présence de celle d'Argovie qui plus nombreuse, mieux organisée, avait arboré les couleurs bernoises et était précédée d'un petit bataillon aguerri et bien

discipliné, d'anciens soldats de mon régiment dont il conservait le nom et l'uniforme, et que conduisait l'ancien capitaine de chasseurs Charles May de Brandis.

Il importait d'ailleurs que cette colonne fût en vue de Berne avant qu'Andermatt pût y atteindre : pour arrêter sa marche, on avait enlevé le pont de l'Emme à Kirchberg, et un incident, à la vérité illégal, la retarda heureusement encore. Un Schwytzois peu digne du sol classique qui l'avait vu naître, Auf der Mauer, jeune fanfaron, sorti des rangs de l'armée française en Piémont, doué de cette jactance qui quelquefois impose, commandait les milices envoyées à Lucerne par son canton, pour rallier cette ville alors rénitente à ses confédérés. — Sa facile mission remplie, il se dirigea avec son contingent sur Berne, et au mépris de la convention qu'il connaissait, investit par supercherie le corps d'Andermatt à Berthoud, déloyauté qui si elle fut utile à la cause, ne méritait certainement pas les éloges qu'il chercha à s'attribuer : il en rapporta du moins comme un trophée dont il se pavanait, la canne d'ordonnance d'un tambour-major qu'il lui avait vaillamment enlevée... trait suffisant, je crois, à faire apprécier en lui l'homme et le soldat.

De son côté le gouvernement publia l'avis

officiel daté de Paris le 10 Septembre: „qu'à sa réquisition, 2 demi-brigades avaient reçu l'ordre de se rendre en Suisse.“ — Intimidé d'abord par cette nouvelle, on se rassura bientôt en apprenant qu'il ne s'agissait que des auxiliaires que nous avions alors au service de France.

Après quelques hésitations qui lui nuisirent dans l'opinion, d'Erlach s'avança lentement le 18, tandis que son avant-garde presqu'uniquement composée de vétérans de mon régiment, parut dès le matin sur la hauteur du Stalden, y mit 2 pièces de canon en batterie, et en plaça audacieusement 2 autres au bas de la rampe, en face du pont, à l'entrée de la ville. — Le colonel Kirchberguer qui commandait cette avant-garde, demanda aussitôt au nom de son soi-disant général que la porte lui fût ouverte, et appuya sa demande de quelques boulets tirés à coups perdus, mais qui passèrent assez près du toit de la maison de ville pour intimider ceux qui y siégeaient; la fermentation était grande, on entra en pourparler, et les autorités promirent une réponse positive dans l'espace de 3 heures.

Une forte reconnaissance avait été faite à la pointe du jour vers le Grauholz, par l'adjudant-général La Harpe et le colonel de hus-

sards Dolder, mais leurs gens ayant brusquement lâché pied devant les insurgés, on s'exagéra beaucoup leur nombre, car ce fut devant 400 assaillants seulement, que les négociations s'entamèrent. Dans l'après-midi elles faillirent se rompre par la coupable défiance qu'un officier, Néser, suggéra à ses soldats contre d'Erlach; l'accusant de trahison parceque peu après son arrivée avec le gros de la troupe, il s'obstina à la replier sur la position de la Papiermühle, craignant en voyant les négociations se prolonger au-delà du temps convenu, de la laisser exposée à une sortie de la garnison; il aurait péri, dit-on, victime de sa circonspection s'il ne se fût hâté de rejoindre ses gens, et sa mort aurait probablement fait échouer l'entreprise. Cependant le soir-même et par conséquent en son absence, une convention fut signée entre Gaudard commandant les troupes helvétiques, et Émanuel de Watteville de Landshut que le Comité venait de substituer à d'Erlach dans le commandement en chef de l'insurrection, affront contre lequel d'Erlach eut, ou la générosité, ou la faiblesse, de ne protester que mollement....

La convention portait en substance: „Que le gouvernement helvétique quitterait Berne dans les 24 heures, se retirerait librement à

Lausanne avec les ministres étrangers, les troupes de ligne à ses ordres y compris le corps du général Andermatt, 20 bouches à feu, leurs munitions etc., et que les insurgés ne feraient nulle tentative sur les cantons de Fribourg et de Vaud, jusqu'à ce que les troupes helvétiques y eussent été réunies."

Andermatt passa en conséquence l'Aar au-dessous de Berne, et opéra sa retraite par Aarberg et Morat.

Cette prompte et glorieuse issue d'une entreprise téméraire combla de joie la population bernoise, qui avec raison en attribua le principal honneur au colonel Kirchberguer, dont la froide et audacieuse bravoure, relevée par une rare modestie, faisait une tacite et amère censure de la timide prudence qui priva son chef ostensible des lauriers auxquels il aspirait.

On tint compte aussi au détachement que conduisait le héros de la journée, de la fermeté et de la subordination qu'il avait montrées. Malheureusement ce brillant succès coûta la vie à un jeune officier, aussi distingué par ses vertus privées que par son patriotique dévouement, M. de Werdt, précédemment lieutenant dans mon régiment, qui fut tué auprès du pont de l'Aar où un mausolée atteste son noble trépas....

La capitale arbora soudain ses anciennes armoiries, fit flotter ses couleurs sur ses murs, réhabilita son ancienne magistrature, et tout dans son enceinte respira le bonheur et l'allégresse!... Mais revenu de la première ivresse, la métamorphose qui venait de s'opérer plus mûrement considérée, avait plutôt l'éclat d'un coup de théâtre que la consistance d'une restauration durable. Toutefois on eut la sage prévoyance d'adresser immédiatement au premier Consul, une relation circonstanciée et correcte de ce qui s'était passé et de ce qu'on méditait encore. M. de Mülinen chargé d'aller la présenter, devait être l'organe des intentions pacifiques et conciliatrices dont on était animé; il devait non moins insister sur la concorde et l'union des anciens gouvernants avec leurs anciens gouvernés. — Mais que dirait, que penserait surtout l'impérieux régulateur, d'un essor aussi hardi mis en œuvre sans sa participation et presque à son insu? — Néanmoins Reding sans attendre le résultat douteux de cette ambassade, convoqua à Schwytz une Diète générale, après avoir comprimé la faction qui dans Lucerne aurait voulu que son canton s'en dispensât.

Les troupes firent le 20 leur entrée triomphale à Berne: l'insurrection de l'Oberland

réunie à celles de l'Argovie et du canton de Soleure, énonça franchement aussi le vœu du plein retour de l'aristocratie, qui cependant, chacun le sentait, exigeait de larges concessions auxquelles on était sans doute disposé à consentir. — Sous ce rapport il était à regretter que pour se soustraire à de fâcheuses entraves, on n'eût pas pu réaliser le plan qu'avait conçu d'Erlach, d'anéantir dans Berne les pouvoirs du gouvernement central, et qu'au contraire un premier succès eût entraîné en apparence du moins, de braves et loyaux défenseurs d'une juste cause, à subordonner en quelque sorte le salut de la mère patrie, au motif partiel de l'intérêt ou de la vanité patricienne; qu'impatients de lui donner carrière, ils eussent oublié que rien ne serait stable, tant qu'un gouvernement honni, mais soutenu par la France dont il avait bassement mendié et obtenu l'intervention à main armée, conserverait une ombre d'existence: que cette puissance se servirait de ce squelette comme d'un levier, propre à renverser pour ainsi dire légalement ce qu'on avait si péniblement, si heureusement réédifié; et qu'en le reléguant dans un canton riche et populeux, on se préparait d'amers déboires. — Aussi tout en rendant hommage au courageux dévouement des hommes qui guidèrent vers un

noble but, de si nobles efforts, on ne pouvait se dispenser de blâmer ceux qui en s'érigeant les arbitres de la chose publique la compromirent, oubliant qu'elle était sous la dépendance d'un maître altier, puissant, malveillant et despotique.

L'Avoyer, Grand et Petit-Conseil de la ville et république de Berne, célébrèrent le 21 Septembre avec solennité leur éphémère réinstallation, et nommèrent une commission de 10 membres sous la présidence de l'ancien banneret Fischer, qui revêtue de pleins-pouvoirs, devait statuer les changements qu'elle jugerait nécessaires à la constitution. — Cette commission confirma à M. Émanuel de Watteville de Landshut, le commandement général des troupes du Canton.

Elle adressa aux cantons de Vaud et d'Argovie une proclamation aussi fraternelle que rassurante, démentant hautement les injurieux allégués du préfet de Lausanne, publiés pour exciter ses concitoyens à marcher contre leurs anciens maîtres. — Cette proclamation, digne par sa modération d'être conservée en l'honneur de ceux qui la promulguèrent, était ainsi conçue : — „Au nom de la Commission Souveraine, représentant le canton de Berne. — Aux habitants du canton de Vaud. — Nous

croyons nécessaire, chers Compatriotes, de calmer vos esprits par une déclaration franche et loyale de nos intentions envers le Pays de Vaud. — Nous vous annonçons la résolution arrêtée, de vous laisser pleine et entière liberté de choisir le gouvernement que vous croirez le plus propre à faire votre bonheur. — Vous êtes à même de comparer l'état dans lequel vous avez vécu avant et depuis la révolution; votre expérience doit être suffisante pour éclairer le choix que vous avez à faire. Quel qu'il soit, nous vous assurons de la part de vos anciens gouvernants l'oubli absolu du passé, le pardon illimité des offenses, et nous vous affirmons en leur nom que dès le moment où la Providence a béni le succès de nos armes, Elle a effacé de leurs cœurs paternels tous les souvenirs fâcheux, qui pourraient laisser des germes de division entre les peuples des différentes parties de la Suisse.“

„Nous vous promettons non-seulement de ne point attaquer le Pays de Vaud, mais encore de le protéger quand il nous en requerra.“

„Vous devez être bien convaincus, chers Compatriotes, que nous n'avons pas prétendu faire la guerre à la Suisse, à notre chère Patrie, pour le bonheur et le salut de laquelle nous avons juré de verser jusqu'à la dernière

goutte de notre sang, mais seulement à ce gouvernement helvétique, arbitraire, et incompatible avec la tranquillité et la paix intérieure de nos Cantons.“

„Nous espérons que cette paix sera incessamment rétablie sur des bases solides, et nous vous invitons à contribuer à ce rétablissement par une tranquillité absolue, bien plus nécessaire encore à votre bonheur particulier qu'à celui du reste de la Suisse. Car, chers Compatriotes, en même temps que nous vous offrons notre amitié, et que nous vous invitons à rentrer dans le sein de votre mère patrie, nous nous voyons forcés de vous déclarer, que si quelques esprits remuants parvenaient à vous soulever contre nous et à vous faire oublier que nous sommes vos frères, nous repousserions la force par la force, en prenant Dieu à témoin de l'innocence de nos intentions, et en remettant à sa justice Divine le soin de faire retomber les maux qui s'en suivraient, sur leurs véritables auteurs. — Signé Émanuel de Watteville.“

„A l'instant où notre proclamation va paraître, celle que votre préfet Monod vous a adressée le 22, nous tombe entre les mains. Nous ne saurions croire que des faussetés aussi manifestes que celles qu'elle contient,

produisent aucun effet. — Non, nous ne croyons pas que les Vaudois s'achètent.... Non, nous ne vous promettons point de trésors, c'est la paix et le bonheur que nous vous promettons; c'est l'égalité des droits politiques, telle que notre projet de constitution vous l'a annoncée."

„Non, ce n'est pas à votre honte que nos coffres ont été vidés, mais bien à la honte éternelle de ceux, qui ont sollicité l'entrée des étrangers dans notre patrie. — C'est sur ces têtes dévouées au mépris et à l'opprobre, que retomberont à jamais non-seulement la perte de notre or, mais celle du sang innocent, répandu par torrents à Neuenegg, à Fraubrunnen, et dans le trop malheureux canton d'Unterwalden. Ah! chers Compatriotes, ne perdez pas de vue les maux que nous avons tous soufferts, ne les renouvelez pas, en obéissant aux suggestions de votre Préfet qui vous appelle aux frontières. — Croyez en vos frères qui vous tendent la main en signe de paix, mais qui sauraient prévenir par des mesures promptes et énergiques, tous les pas que vous pourriez faire contr'eux. — Berne 23 Septembre 1802. Signé Émanuel de Watteville."

Cette proclamation était d'autant plus propre à produire l'effet désiré, que par une singularité assez remarquable, le Pays de Vaud était

demeuré calme au milieu des agitations dont le reste de la Suisse avait été le théâtre depuis quelques semaines, et qu'un décret du Sénat prescrivant l'acquittement immédiat des dîmes, n'y avait même causé aucune rumeur: seulement tous les regards avaient été naturellement fixés sur la dissidence armée des trois anciens petits cantons: quelques malveillants affectèrent à cette occasion de répandre que j'étais allé rejoindre Reding à Schwytz, quoique je n'eusse pas bougé de mon domicile.

On ne pouvait néanmoins se dissimuler plus longtemps la gravité du péril où le pays se trouvait, entre le gouvernement helvétique reprenant en chancelant les travaux de son administration, réduite aux cantons de Fribourg, du Léman et du Tessin, et les autres cantons solennellement assemblés en Diète à Schwytz, sous la présidence du landammann Aloïs de Reding. Leurs contingents, déjà réunis la plupart à Berne sous leurs bannières respectives, s'y organisaient sous les ordres du général Bachmann auquel la Diète en conférait le commandement, faveur qui dit-on m'était réservée, si j'avais consenti à me mettre à la tête de cette levée de boucliers.

De son côté le préfet du Léman, investi par ses timorés commettants d'un pouvoir procon-

sulaire, persistait à les soutenir ouvertement, et forçait ses concitoyens à prendre une attitude hostile pour aller quoiqu'il pût leur en coûter, replacer ce gouvernement à Berne, où l'on se disposa non-seulement à repousser l'agression dont on était ainsi menacé, mais à le chasser de son dernier asile.

Une proclamation datée de Fribourg le 27 Septembre et signée des deux commandants Émanuel de Watteville et Auf der Mauer, annonça cette résolution en ces termes: „Les commandants en chef des troupes des Cantons suisses, aux habitants du Pays de Vaud. — Nous apprenons que le soi-disant gouvernement helvétique prend des mesures tyranniques pour soulever tout le Pays de Vaud contre nous; nous nous voyons par là forcés de marcher contre le dit gouvernement, et de ne poser les armes qu'au moment où nous aurons réussi à le dissoudre; mais en entrant sur votre territoire, Habitants du Pays de Vaud, nous vous réitérons la promesse que nous vous avons faite par notre proclamation du 23, de ne faire la guerre qu'au soi-disant gouvernement, et de n'entrer chez vous qu'à titre d'amis, de ne gêner en rien le choix qu'il vous plaira de faire pour votre constitution, et de nous retirer aussitôt qu'avec l'aide de Dieu nous aurons

rempli le seul but que nous nous proposons.“ Suivaient les assurances du maintien d'une exacte discipline, de respecter les personnes, les propriétés, etc. — Cette proclamation paraissait authentique, et l'on ne pouvait douter qu'elle n'eût été promulguée dans Fribourg dont elle portait la date. Toutefois il n'en était rien, et l'on fut induit en erreur par la forfanterie d'Auf der Mauer, qui au lieu de s'être emparé de cette ville comme il en avait l'ordre, en avait été repoussé par la garnison et s'était en toute hâte replié sur Berne.

Confidentiellement instruit depuis plusieurs semaines, des dispositions secrètes où l'on était à Berne d'appuyer les petits cantons dans leur résistance contre le gouvernement central; consulté sur le projet de réunir dans ce but pour en former le noyau d'une force armée régulière, les soldats licenciés de mon régiment qui étaient rentrés dans leurs foyers au canton de Soleure et en Argovie, je le désapprouvai, présumant que le gouvernement français ne tolérerait pas le rétablissement de nos anciennes formes, auquel il était évident qu'on aspirait. Je déclarai donc aux personnes chargées de me sonder, et de me décider à me mettre à la tête du mouvement projeté, que je n'y accéderais, qu'autant qu'on s'engagerait à résister à

outrance à l'intervention étrangère que je prévoyais. — On me répondit: „que l'on se croyait certain que Bonaparte ne s'immiscerait point dans cette affaire, mais que s'il s'y interposait on ne pourrait lutter contre lui.“ Sur quoi je répétai que je n'y prendrais aucune part.

On ne chercha pas moins à se prévaloir de l'ascendant qu'on me supposait sur mes anciens compagnons, pour les avertir isolément que je comptais sur eux, et on les rassembla sous mon nom, ce qui ne pouvait manquer de me compromettre, d'autant mieux qu'au pays de Vaud, des émissaires annonçaient en même temps dans les quartiers réputés les plus affectionnés à l'ancienne domination, le prochain rassemblement de ce qu'il restait de soldats de la Légion fidèle, dont le chef, ajoutait-on, était prêt à se montrer. — Aussi plusieurs personnes de différentes conditions vinrent-elles successivement me consulter, ou me solliciter de me mettre à la tête du parti et m'offrir leurs services; je leur tins à toutes le même langage, leur assurant que je ne voulais ni susciter de nouveaux troubles, ni y coopérer, persuadé que ce serait empirer notre sort, vu surtout le peu d'harmonie qni régnait dans notre pays, parmi les gens de notre bord.

Cependant l'expulsion presqu'ignominieuse

de Berne du gouvernement central, l'unanimité et la célérité qu'avaient immédiatement montré les neuf-dixièmes de la Suisse à se prononcer contre lui: la paternelle et touchante modération qu'énonçait l'ancienne magistrature souveraine, envers les habitants des deux pays précédemment ses sujets, m'ébranlèrent; je crus que la confiance qu'on me témoignait, m'imposait de chercher à rallier les opinions de la saine et majeure partie de mes compatriotes au nouveau point d'appui qui s'offrait; je répondis dans ce sens aux propositions, je dirai même aux sollicitations qui m'étaient journellement adressées; exhortant néanmoins mes amis à ne rien précipiter, à attendre au contraire, de savoir quelle impression aurait produit sur le premier Consul l'explosion qui avait eu lieu, dont on s'était hâté de l'informer; or peu de jours devaient suffire à éclaircir nos doutes à cet égard.

Mais le 28 Septembre en recevant la proc amation datée de Fribourg du 27, je conclus qu'il fallait à l'instant tout risquer pour préserver le pays d'une invasion, dont Auf der Mauer et ses gens peu disciplinés ne manqueraient pas de se prévaloir, pour se permettre de violents excès, à titre de représailles de ceux qu'on reprochait aux *Lémaniques* d'avoir commis

dans les petits cantons. — Ce danger me semblait d'autant plus apparent, que le préfet Monod usant de son pouvoir discrétionnaire, pour identifier de gré ou de force les Vaudois à la cause d'un gouvernement, qu'il s'obstinait à leur montrer malgré l'avilissement où il était tombé comme l'égide de leur liberté, avait poussé vers la frontière menacée, tout ce qu'il avait pu réunir aux troupes de ligne en milices de bonne ou de mauvaise volonté, et que cet appareil hostile en provoquant une vigoureuse agression, ne pouvait opposer vu le désordre et la mésintelligence qui y régnaient, qu'une frêle barrière au torrent impétueux qu'il attirait ainsi sur nous.

Je crus donc convenable d'agir sans délai, et chargeai un de mes amis, homme de cœur et d'action, M. de Tavel de Féchy, de se rendre à Lausanne auprès d'un comité contre-révolutionnaire qui y siégeait alors presqu'en permanence, avec plusieurs membres duquel j'étais en relation, et de lui communiquer un écrit de ma main portant: „que d'après la proclamation du 27, il n'y avait pas un moment à perdre pour garantir le pays du fléau de la guerre civile; que je demandais s'il avait été pris des mesures pour l'éviter; que si l'on voulait commencer par essayer un rap-

prochement entre les partis qui nous divisaient et faire cause commune avec les autres Suisses, on pouvait compter sur moi; mais que j'étais opposé à toute réaction partielle.“

M. de Tavel me rapporta le soir-même une réponse verbale telle que je la pouvais désirer, et deux notes, l'une de M. Henri de Mestral, l'autre de M. Georges de Seigneux: la première exprimait le vœu et contenait les plans du parti qui voulait la réunion du Pays de Vaud à Berne, toutefois il en sentait les difficultés, et était prêt à y renoncer si le salut public l'exigeait. La seconde énonçait les vues et les principales idées de ceux, qui préféraient que le pays formât un Canton indépendant. — Toutes deux me reconnaissaient pour chef de ce qui serait entrepris: la première m'assurait plus particulièrement de s'en rapporter et de se conformer, à ce que je jugerais de plus convenable à l'avantage commun. L'une et l'autre me prévenaient que des négociations avaient été entamées avec M. Haller de Paris, domicilié à Lausanne, qui prétendait être à même de culbuter le gouvernement fugitif sans que le ministre de France s'y opposât, pourvu qu'on voulût le seconder, et qu'il ne fût pas question de la réunion de ce pays avec Berne.

M. de Tavel m'annonça en outre la pro-

chaine arrivée de deux membres du Comité; effectivement le lendemain matin MM. de Sèvery et de Seigneux parurent: ils me confirmèrent ce qui m'avait été mandé la veille, avec quelques détails de plus sur les ouvertures qu'avait faites au Comité M. Haller, dont la précédente intimité avec Bonaparte en Italie, rendait selon eux la coopération importante. — Notre conférence eut lieu en présence de M. de Salgas (*) que son âge, son savoir, sa longue expérience, la solidité de ses principes jointe à l'austérité de ses mœurs, semblaient appeler à remplir en quelque sorte parmi nous, l'office d'un Nicolas de Flüe.

Après avoir mûrement discuté la situation de nos affaires, on convint que je me rendrais le soir à Malley, habitation d'un de mes amis le colonel Le Maire, à une demi-lieue de Lausanne, où ces Messieurs retournant immédiatement, proposeraient à M. Haller de se trouver et de traiter avec moi des moyens qu'il disait avoir, d'obtenir l'approbation tacite du ministre de France pour rattacher à titre de Canton, le Pays de Vaud à la Confédération helvétique. Avant de nous séparer, j'insistai sur l'impor-

(*) Il avait été instituteur du prince de Galles, et s'était retiré de la cour, jouissant de toute la faveur du roi Georges III et surtout de sa haute estime.

tance d'empêcher toute voie de fait, tout rassemblement armé, ce dont ces deux députés me donnèrent l'assurance d'autant plus positive, que M. Pillichody, membre du Comité, et qui était plus spécialement chargé de la partie militaire, avait déclaré que rien de pareil ne se ferait sans mon autorisation.

Tout en faisant mes préparatifs de départ, je combinai mon plan de conduite et ne m'en ouvris à personne. Je me proposais d'abord de chercher à découvrir quel était l'obstacle péremptoire que trouvait M. Haller, à ce que le Pays de Vaud fût réuni à Berne; quoique persuadé depuis longtemps que cette réunion serait aussi impolitique que difficile, et réciproquement désavantageuse, la confiance implicite avec laquelle les signataires de l'adresse des *treize*, paraissaient s'en remettre à moi sur ce point, me prescrivait beaucoup de circonspection à cet égard: or M. Haller que je ne connaissais que de réputation, ayant leur confiance et étant comme moi bourgeois de Berne, il m'importait que ce fût lui qui devînt le promoteur de cette séparation définitive, à laquelle au demeurant le gouvernement bernois, censé rentré dans la plénitude de ses droits, venait de donner par sa proclamation du 23, son approbation formelle.

Je voulais ensuite si je parvenais à amener M. Haller à mes vues, me présenter seul ou avec lui et sans appareil, aux membrés assemblés du gouvernement central, avec l'assurance qu'inspire un patriotisme qui considère le salut public pour tout et se compte pour rien; j'espérais atteindre au point le plus hasardeux de mon entreprise, à décider le gouvernement à se dissoudre, en l'intimidant par le tableau véridique des dangers de sa position, de la responsabilité qu'une vaine résistance ferait peser sur lui, et de l'impossibilité physique où il était de faire face à l'orage qui s'accumulait et planait déjà sur sa tête; le convaincre en un mot de la nécessité et de la convenance de déposer volontairement ses pouvoirs, en les transmettant à un Comité de trois individus qui par leurs opinions personnelles représentassent les divers partis qui nous divisaient, savoir: à M. Haller dont le libéralisme était reconnu; à M. Henri Monod, dont l'exagération en ce sens ne pouvait être contestée, et à moi. Que le premier eût la présidence, me réservant comme de raison la partie militaire, avec le commandement de la troupe de ligne et de ce qui était sur pied dans le pays. — Que l'on proclamât en même temps de la part du gouvernement helvétique son abdication en

faveur du Comité, et au nom de celui-ci, ses attributions, sa durée temporaire, et sa résolution bien arrêtée de se régler dans l'exercice de ses fonctions selon les principes d'une scrupuleuse impartialité. — Il aurait invité le peuple à arborer une couleur Cantonale, envoyé un député à la Diète de Schwytz et notifié aux chefs de l'armée fédérale son adhésion au vœu général, constatée par l'abdication du gouvernement central; demandant en conséquence que le territoire vaudois fût exempt de la présence d'autres troupes que de celles de ligne, qu'il aurait offert de prendre provisoirement à sa solde pour maintenir la police intérieure, et pouvoir licencier incontinent celles de ses milices qui se trouvaient sous les armes. Après quoi si l'on jugeait qu'une majorité désirât la réunion avec Berne et qu'il y eût possibilité de l'effectuer, chose peu probable, les votes auraient été librement recueillis par communes.

A midi j'eus avis qu'il y avait de la rumeur parmi les milices vaudoises, qu'elles demandaient un autre chef et refusaient de marcher sur Berne. — A 2 heures, à l'instant où je partais, un quidam que je savais être un émissaire des *aristocrates*, m'apporta une lettre décachetée et disparut; elle était en

chiffres; je n'avais point de correspondance de cette espèce: j'y reconnus l'écriture du major Pillichody et devinai par quelques mots non chiffrés, qu'il était question d'une agression à main armée quoiqu'on m'eût promis de s'en abstenir. Si la prudence m'eût seule guidé, je serais resté chez moi; emporté au contraire par l'espoir d'arrêter une explosion inconsidérée, je hâtai ma course et gardai cette lettre pour m'en faire expliquer le contenu à Lausanne, d'où j'avais lieu de soupçonner qu'elle m'avait été envoyée en guise d'avertissement. Entre Allaman et St. Prex je rencontrai M. Armand de Mestral-St. Saphorin, l'un des membres du Comité, escorté de 4 fusiliers qui ne lui permirent pas de me parler; j'en conclus qu'il n'était plus temps de prévenir le mal que je voulais empêcher et j'aurais dû rebrousser, mais mon caractère se roidissant au lieu de fléchir devant les obstacles, je continuai mon chemin et remarquai en entrant à Morges, de la rumeur et un air de consternation; une garde placée à la porte me laissa passer, mais à l'autre extrémité de la ville, un attroupement se forma aux cris d'un personnage qui poursuivait mon cabriolet, que je conduisais à dessein au petit pas de mes chevaux pour ne point exciter de soupçon; une sentinelle les

arrêta, le poste prit les armes et me fit entrer au corps de garde sous prétexte qu'une insurrection avait éclaté à Orbe, et qu'on avait ordre de s'assurer de toute personne suspecte d'y avoir part. — On me conduisit en silence au château où je fus gardé à vue dans une chambre, mais sans la moindre insulte. — Je demandai vainement à voir le sous-préfet, il ne voulut ou n'osa se montrer.

Ne doutant pas qu'on ne me fouillât, j'étais inquiet de la lettre en chiffres qui pouvait compromettre d'autres que moi, et saisis l'occasion de m'en défaire en la jetant dans les latrines d'où on la retira; elle fut immédiatement déchiffrée et je sus le lendemain, qu'elle annonçait un rassemblement armé à Orbe sous le drapeau bernois; or ce rassemblement s'étant effectué, avait mis toute la contrée en émoi; on m'en crut l'auteur et on me resserra dans une forte prison, d'où à 10 heures du soir, un détachement de 200 hommes du contingent de La Vaux, dont le commandant était ivre, vint me chercher pour me mener à Lausanne. — Mon sang-froid et la hauteur avec laquelle j'imposai silence à mon grossier conducteur, le tinrent en respect. Ma voiture m'attendait dans la cour qui était remplie de monde, j'y distinguai des voix amies; le chef de l'escorte s'assit à

mes côtés, et à mon grand étonnement je trouvai sous ma main mon sabre et mes pistolets. — Un homme réputé ardent révolutionnaire mais qui me voulait du bien, se plaça devant nous et me servit de cocher; il avait à cœur de me garantir des insultes de la multitude et répliqua à plusieurs invectives qui m'étaient adressées, mais il ne put empêcher que mon domestique qui me suivait à pied, n'essuyât quelques mauvais traitements; je n'ai jamais été plus calme que durant ce bruyant trajet et le temps de ma captivité; je pus en revanche juger de l'effroi que causait l'insurrection d'Orbe, par la quantité de feux de bivouac que j'aperçus au loin, et compris par les confidences de mon gardien, qu'il se croyait en possession d'un dangereux conspirateur; je ne m'abaissai pas à le dissuader.

A 1 heure du matin, le cortège entra à Lausanne où une forte garde occupait la place de St. François, couverte d'ailleurs de curieux dont les hurlements attestèrent à mon approche la féroce joie: „c'était, disaient-ils, un traître qu'il fallait fusiller sur le champ.“ Cependant il n'était là que pour avoir voulu préserver son pays d'une fatale explosion, et le garantir des malheurs plus grands qui se préparaient.... mais telle est, et telle sera toujours, la frénésie du peuple.

Le commandant de place Monod de Nyon, contint cette populace et me fit transférer à l'hôpital; on m'y plaça dans une chambre forte où 4 factionnaires devaient me garder à vue. On s'empara de ma voiture, de mes armes, de mes chevaux, cependant on me laissa mes papiers, entr'autres les deux notes que M. de Tavel m'avait apportées et dont le contenu aurait pu prouver que je n'étais pour rien dans l'affaire d'Orbe. — J'étais fatigué, me couchai et dormis d'un somme jusqu'au jour, au grand étonnement de mes géôliers qui me supposaient dévoré d'inquiétude.

Quoique gardé à vue, j'appris peu après mon réveil que M. Haller et M. de Sèvery m'avaient attendu le soir auparavant à Malley, et que sur l'avis de mon arrestation, M. Haller était allé en demander raison au préfet Monod; que celui-ci lui avait montré la lettre déchiffrée et lui avait dit: „qu'avant d'avoir reçu cette lettre, il avait expédié au sous-préfet de Morges l'ordre de me relâcher, en lui témoignant son improbation de m'avoir fait arrêter; mais que cette lettre rendait mon cas très-grave."

Dans le courant de la journée, les chambres voisines de ma prison se remplirent de blessés arrivant d'Orbe, où l'on s'était battu avec

acharnement, circonstance qui ajouta aux désagréments de ma réclusion et me mit en danger. Les corridors étaient obstrués d'amis des blessés, tous enragés Jacobins qui criaient vengeance du sang de leurs frères, entr'autres du fameux Raymond qui avait été grièvement atteint. — On m'annonça en conséquence que je serais fusillé le lendemain; la chose était probable, il fallait une victime à la fureur populaire, et les apparences m'étaient assez contraires pour qu'on m'expédiât prévotalement sans trop de scrupules; je m'y attendais donc, et puis protester que je n'en ressentais pas la plus légère émotion: je me proposais seulement de demander quelques heures de délai, pour écrire à ma famille et supplier le Roi d'Angleterre de transmettre ma pension de retraite à mon fils. Ma conscience étant sans reproche, du moins je le croyais alors ainsi, je me flattais de montrer en mourant une fermeté digne de la cause que j'avais servie, et je n'aurais même emporté aucun sentiment de rancune, contre ceux de mes compatriotes qui auraient été la cause ou les instruments de mon supplice. — Je retrouve à l'appui de cette assertion qui sans cela pourrait paraître un peu suspecte, une lettre de cette date à ma femme, portant:... „Jamais peut-être je ne fis

mieux l'épreuve de la sérénité que donne une conscience nette, soutenue d'une solide expérience des hommes et des choses. — Car dans une époque de trouble et d'effervescence, telle que celle où notre pauvre pays se trouve, il n'y a souvent qu'un pas d'une détention accidentelle à la mort, et je l'ai mesuré hier ce pas, avec autant de calme que je vous l'écris en ce moment, où je m'en crois à l'abri...“

Le sous-préfet de Lausanne venait de me faire subir l'interrogatoire suivant:

„D. Où avez-vous été arrêté? — R. A Morges, traversant la ville pour me rendre chez mon ami M. Le Maire à Malley.“

„D. Était-ce là l'unique but de votre voyage? — R. J'aurais eu quelques affaires à Lausanne, que la circonstance où je me trouve ne me permet d'indiquer que superficiellement.“

„D. Vous êtes invité à le dire. — R. Je voulais avoir un entretien avec le Citoyen préfet Monod, sur la situation malheureuse où se trouve notre patrie.“

„D. Aviez-vous connaissance de l'insurrection qui a éclaté à Orbe? — R. Aucune avant mon arrivée à Morges; si j'avais su que cette insurrection eût éclaté, je n'aurais pas entrepris ce voyage; mon intention étant de prévenir par un rapprochement des divers

partis, les maux que cause leur division dans le pays.“

„D. A qui vouliez-vous vous adresser dans ce but? — R. Essentiellement au préfet.“

„D. Étiez-vous chargé de la part de quelqu'un de cette mission? — R. De la part de plusieurs personnes de poids, que vu ma captivité, je ne crois pas devoir nommer.“

„D. Avez-vous reçu quelque lettre de la part de quelqu'un des chefs de l'insurrection d'Orbe? — R. Aucune, ni avis quelconque que cette insurrection dût avoir lieu; au contraire, j'avais reçu des assurances verbales qu'il ne se ferait rien de semblable.“

„D. *Me présentant la lettre chiffrée, datée du 29 Septembre à 6 heures du matin.* En connaissez-vous l'écriture? — R. Cette lettre m'a été remise ouverte, au moment où je montais en voiture à Rolle; n'en connaissant pas le chiffre, je n'ai pu en lire que ce qui était orthographié, et en inférai qu'il se tramait quelque chose de contraire à mes vues et aux données que j'avais; en conséquence j'ai jugé important d'accélérer ma course pour chercher à découvrir ce qui en était, et à prévenir le mal si cela était encore possible; à Morges j'appris qu'une insurrection avait éclaté du côté d'Orbe, et supposai que cette lettre devait y avoir rapport.“

„D. *Me faisant lecture d'une phrase de cette lettre ainsi conçue: „J'attends donc les amis à 241 et me mettrai en route dès que tout sera arrangé ici:* il observa que cette phrase dénotait évidemment, une intelligence entre l'écrivain et celui auquel la lettre était adressée. — R. Cette lettre ne m'était pas adressée, elle l'était *aux amis Léonard* qui me sont inconnus: en outre si on la croit datée des environs d'Orbe, il est à remarquer que depuis plusieurs mois, je n'ai eu de connexion avec qui que ce soit dans cette partie du pays."

„D. Connaissez-vous l'écriture de M. Pillichody? — R. N'ayant eu depuis plus de 4 ans aucune correspondance avec lui, je ne puis attester son écriture."

„D. Connaissiez-vous le porteur de la lettre? — R. Non."

„D. Qu'avez-vous fait de cette lettre? — R. Je l'ai laissée tomber dans les latrines du château de Morges." — Je signai cette déposition ainsi que le sous-préfet Carrard, magistrat sage et probe qui parut convaincu de mon innocence, et engagea le commandant de place à faire retirer les sentinelles de ma chambre dont le guichet resta ouvert, ce qui m'attirait des curieux la plupart assez fâcheux; il me

fut permis d'écrire à ma femme, en remettant mes lettres ouvertes au sous-préfet, qui, je le sus depuis, ne se permit jamais de les lire.

J'appris ce jour-là l'issue de l'affaire d'Orbe, où Pillichody joua un rôle secondaire et peu hônorable, s'étant borné à provoquer ce rassemblement, contraint, disait-il, par des instructions venues de Berne, qui jamais ne furent éclaircies et le compromirent aux yeux de ceux qu'il accusait de les lui avoir données. A en croire les combattants vaudois, censés sous ses ordres, non-seulement on ne l'aperçut point au feu, mais il se hâta de faire retraite de sa personne.

Les insurgés tous de Sainte-Croix et des environs d'Orbe, au nombre de quelques centaines, attaqués dans une place ouverte où nul préparatif de défense ni de dispositions de retraite n'avaient été faits, par 4000 hommes, en tuèrent 10, en blessèrent 40, perdirent 3 ou 4 des leurs, et au bout de peu d'heures se dispersèrent et s'échappèrent comme ils purent. Les suites de cette échauffourée furent surtout fatales, en portant l'animosité des partis à l'extrême, ce qui rendit par conséquent tout rapprochement impossible.

Je sus aussi par des soldats bernois faits prisonniers près de Morat, que l'armée fédérale

avait rétrogradé après avoir fait une pointe sur cette ville, ce qui selon moi dénotait quelque vice d'organisation, car elle n'avait dû rencontrer que bien peu de résistance.

Le préfet Monod que je connaissais de longue date, vint me voir : il m'exprima son regret de la position où je me trouvais, me fit l'apologie de sa conduite, blâmant la marche qu'avait suivi la révolution, se plaignant d'avoir été réduit à s'entourer de personnages peu dignes d'estime, parceque les gens d'un autre bord lui avaient refusé leur confiance ou manqué de parole, malgré qu'il leur eût prouvé par sa conduite, son désir de maintenir la tranquillité, et la leur en particulier. — Il me raconta des détails de l'affaire d'Orbe et la peine qu'il avait eue à y empêcher des excès depuis la cessation des hostilités, après la dispersion des insurgés; il ne me dissimula cependant ni son aversion pour les Bernois, ni sa défiance de leurs vues sur ce pays. — Je cherchai vainement à le ramener sur ce point, et désapprouvai franchement l'esprit des proclamations qui avaient paru sous son nom; il convint qu'elles étaient exagérées et prétendit qu'elles n'étaient pas de lui. Il paraissait se croire instruit d'un germe de désunion entre les troupes confédérées; ne partageant pas son opinion, notre conversation

s'anima assez pour que la sentinelle, qu'il avait eu la précaution de faire entrer, au lieu de la laisser à la porte, petit milicien de la campagne qui ne le connaissait pas, en prît ombrage et voulût lui imposer silence, puis s'opposer à ce qu'il sortît pour la faire relever : le comique de cette scène me fit rire et nous calma....

Il se tenait pour certain, me dit-il, d'après le verbal de mon interrogatoire, que j'étais innocent de ce dont on m'accusait, et m'assura que j'aurais été incontinent élargi, s'il n'avait craint d'exciter l'effervescence révolutionnaire, ajoutant qu'il avait été menacé la nuit précédente d'une sérieuse émeute, sur le faux bruit que j'avais été relâché. — Il finit par m'offrir l'option, d'être transféré pour ma plus grande sécurité au château de Chillon, dans un bon appartement avec liberté d'y recevoir qui je voudrais, ou de rester où j'étais, mais avec plus de surveillance, vu qu'il devait ménager une classe nombreuse dont il était cependant loin de partager l'opinion. Je le remerciai et lui demandai 24 heures de réflexion, en me permettant de lui observer, que se servant d'instruments aussi tranchants que l'étaient les siens, il était naturel qu'il en redoutât l'effet sur lui-même.

Nous nous séparâmes de bonne grace et sans que j'eusse perdu l'idée que j'avais conçue auparavant, que cet homme aurait pu être ramené à des principes modérés, et efficacement employé dès l'origine de la révolution, à l'amélioration de l'état civil des habitants de notre pays sans bouleversement, ainsi que les honnêtes gens le souhaitaient, et que les bons esprits bernois en sentaient la convenance.

Dès le second jour de ma détention, il avait été permis à mes amis de me visiter et ils en profitèrent: ils s'empressèrent de me fournir de livres et de me procurer quelques distractions, dont au reste je n'éprouvais nul besoin. — Plusieurs personnes qui m'étaient presque inconnues, me comblèrent également de prévenances et d'attentions délicates.

CHAPITRE XI.

4 — 31 Octobre 1802.

Attaque des Confédérés. Le général Rapp. Mon retour à Rolle. Réinstallation du gouvernement helvétique à Berne. Mémoire adressé au premier Consul.

Le 4 Octobre au matin, j'entendis un grand bruit de rue ; le concierge vint très-effrayé me conjurer de ne recevoir personne, ni de me montrer au guichet de ma prison ; j'en augurai quelqu'événement décisif. Effectivement des fuyards avaient répandu l'alarme, ils se disaient poursuivis de près par les Confédérés ; soudain les magasins se fermèrent avec

fracas; les Jacobins comme on les qualifiait, ne songèrent qu'à fuir avec leurs propriétés les plus précieuses, le lac se couvrit de bateaux cinglant vers la Savoie, et les plus épouvantés d'entr'eux trouvaient prudent qu'on se débarrassât de moi.... Je ne sais au vrai ce qui en a été, mais on m'assura depuis, que de l'argent avait été distribué pour m'assassiner en forçant l'entrée de ma prison, tant la peur rend l'homme injuste et même sanguinaire.

Cette terreur provenait d'une attaque des Confédérés qui avait eu lieu la veille en avant du village de Faoug, et avait fait soudain lâcher pied à toute la ligne vaudoise; elle s'était accrue ensuite par l'explosion non loin de Moudon, d'un caisson de munitions: la retraite devint alors une déroute complète jusqu'à Lausanne, où la consternation et l'agitation furent naturellement au comble, ce qui ajourna ma translation à Chillon.

Mais bientôt tout se calma par l'arrivée inopinée du général Rapp, aide-de-camp du premier Consul, apportant une proclamation qui enjoignait aux Suisses: „de poser les armes“, au Gouvernement helvétique „de retourner siéger à Berne“, et à chaque Canton „d'envoyer des députés à Paris pour y former une Consulta,

et y recevoir une constitution, plus conforme que les précédentes à leurs vœux et mieux appropriée à leurs localités, avec menace en cas de résistance ou de délai, d'effacer la Suisse du rang des Républiques."

Rapp trouva l'autorité centrale et l'autorité vaudoise naturellement prêtes à obéir à sa sommation, et continua sa route : il ne rencontra qu'à Payerne les avant-postes confédérés, et exigea du général Bachmann qu'il ne passât pas outre ; celui-ci allégua ses instructions et s'avança sur Moudon, où un courrier de Berne lui apporta l'ordre de suspendre les hostilités, tandis qu'une députation allait demander à la Diète de Schwytz des directions relatives à la proclamation de Bonaparte, auquel elle écrivit pour réclamer le libre exercice du droit qu'avaient les Cantons de se constituer chacun à son gré.

Durant cet intervalle, Bachmann qui occupait déjà Moudon, Yverdun et Échallens, convint d'une trêve avec Von der Weid, général de l'armée helvétique, qu'on s'efforçait de réorganiser au moyen d'une *colonne mobile*, qui parcourait le pays pour contraindre les miliciens vaudois à rejoindre leurs drapeaux. — Outre qu'ils n'y étaient pas fort enclins, on

était au fort des semailles et à la veille de la vendange, de sorte qu'il y eut parmi eux beaucoup de réfractaires que le préfet fit saisir, de même que les gens dont il suspectait l'affection au gouvernement. — Un assez grand nombre de personnes s'absentèrent pour se soustraire à cette despotique mesure, qui était d'autant plus révoltante à leurs yeux, qu'à Zurich l'administration provisoire faisait au contraire désarmer les districts, et incarcérer des notables qui s'étaient prononcés contre la restauration.

Le général Rapp revint le 10 à Lausanne. La Diète de Schwytz, particulièrement les députés des cantons populaires répugnaient à se dissoudre, tout en intimant aux cantons limitrophes l'ordre de ne point s'opposer à l'entrée des troupes françaises, inconséquence qui ne dénotait que trop une secrète tendance à se soumettre aux volontés du despote. — Rapp en revanche, qui tenait peut-être à en recueillir l'honneur, insistait et sollicitait que cette soumission s'exécutât de bonne grace, afin d'épargner à la Suisse la dure et dispendieuse présence de forces étrangères, prêtes à y entrer comme armée d'exécution. — Il était d'ailleurs très-irrité contre Auf der Mauer, qui au mépris de l'armistice convenu entre les généraux Bach-

mann et Von der Weid, avait surpris et enlevé Fribourg.

Lors de mon interrogatoire j'avais comme de raison, évité de nommer aucune des personnes avec lesquelles j'étais entré en relation relativement à cette affaire, et toutes à ma surprise gardèrent d'abord le silence; mais après l'arrivée du général Rapp, MM. de Seigneux et de Sèvery, me requirent de demander qu'ils fussent entendus comme témoins, sur le motif de mon départ de Rolle le 30 Septembre. Appelés en conséquence à l'audience du sous-préfet, ils déclarèrent séparément: „qu'étant allés le 29 à Rolle pour s'entretenir avec MM. de Salgas et de Roverea, de la situation du Canton et des maux qui le menaçaient, M. de R. manifesta particulièrement le vœu de voir les esprits se rapprocher et les partis se réunir, afin d'empêcher la guerre civile. Que ce sentiment étant partagé par eux, M. de R. prit la résolution de se rendre à Lausanne, dans l'intention de conférer en particulier avec le préfet national, sur les moyens à employer pour rapprocher les partis et prévenir toute espèce d'explosion violente. Que quant à l'insurrection d'Orbe, les déposants n'en avaient alors aucune connaissance et qu'il leur paraissait impossible, d'après la manière

dont M. de R. s'était exprimé, qu'il y fût pour quelque chose.“ — M. de Salgas fit une déclaration analogue au sous-préfet de Rolle.

Dans ces entrefaites j'avais appris que le général Rapp avait promis à deux dames de Berne, Mlle L. de Guerzensée et Mlle de Gingins ma belle-sœur, de me faire mettre en liberté : répugnant à lui en avoir l'obligation, surtout à ce que mon élargissement eût lieu à titre de grace, et tenant fortement au contraire à ce qu'il fût précédé d'un jugement, ou d'une déclaration des autorités qui attestât mon innocence du délit qu'on m'imputait, d'avoir concouru à faire égorger mes compatriotes entr'eux, j'adressai au préfet le 12 Octobre, la pétition suivante. — „Il y a 12 jours que je suis détenu, il y en a 7 que mon innocence est reconnue par les autorités qui ont ordonné ma détention. En cas pareil l'individu le plus obscur serait fondé à se plaindre, à plus forte raison un père de famille qui depuis 20 ans a joui partout de l'estime publique. Je demande donc à être jugé sans de plus longs délais, et sans avoir à souffrir davantage pour des considérations dont je ne puis être la victime, sans une injustice criante. Je me flatte que ma réclamation sera écoutée, que je serai

promptement rendu à ma famille, et pleinement disculpé aux yeux de mes compatriotes.“

Ma situation n'était d'ailleurs pas sans danger, quoique fort adoucie, en voici un exemple propre à donner du poids aux avertissements que j'avais reçu et dont j'ai fait mention: un sous-officier suivi de 2 militaires portant l'uniforme de la troupe de ligne helvétique, se présenta à la porte de ma prison, se mit en devoir de l'ouvrir et voulut forcer la sentinelle à les laisser entrer; le concierge toujours frappé de la crainte qu'on cherchait à m'assassiner, accourut, s'interposa et l'emporta. — Mon domestique, honnête Allemand, mais simple et crédule, avait causé avec ces gens; ils lui avaient persuadé qu'ils avaient servi dans mon régiment, et voulaient m'exprimer la rage de leurs camarades de me savoir détenu.

Cette interprétation d'une tentative aussi extraordinaire pour des soldats, de forcer une consigne, n'était guère admissible, cependant je préférai l'admettre que de consentir à ce qu'il fût donné suite à cette affaire. Je n'eus jamais autant d'occasion d'étudier le cœur humain, qu'en observant cette série de gardiens ou de curieux importuns qui défilaient pour ainsi dire journellement sous mes yeux, et qui, si ma mémoire eût été plus fidèle, m'auraient

fourni bien des traits caractéristiques à crayonner; aussi en y réfléchissant, étais-je tenté de croire que Montaigne et la Bruyère, avaient comme moi, séjourné entre quatre murs.

Au moment où j'y songeais le moins, un de mes amis, M. de Saint-Denis, vint m'annoncer que le général Rapp *exigeait* mon élargissement subit, se fâchant qu'il n'eût pas été effectué plutôt. Je lui remis en conséquence une formule de la déclaration officielle et préalable, dont je réclamais la publicité par la voie du *bulletin*, gazette du gouvernement. Bientôt après parut le sous-préfet venant me notifier ma mise en liberté, en me prévenant que le général Rapp désirait me voir. J'insistai sur ce qu'avant de me prévaloir de ma liberté, mon droit à l'obtenir fût rendu public; mais ce magistrat revint promptement me conjurer de ne pas différer de quitter ma prison, „afin de ne pas compromettre le préfet;“ m'assurant, que dès le lendemain, le journal officiel contiendrait mon interrogatoire et les dépositions qui avaient été faites à ma décharge. Je sortis donc dans la soirée, accompagné de M. de Saint-Denis, qui durant ma détention, dont il était peut-être un peu la cause par l'imprudent envoi qui m'avait été fait, me témoigna le plus touchant dévouement

et me conduisit chez lui. — Au lieu des insultes qu'on m'annonçait de la part du peuple, je n'en reçus que des marques d'estime.

J'eus le soir même un long entretien avec le général Rapp, homme franc, brave et bon; fils d'un artisan de Colmar, entré jeune au service du Roi comme simple hussard, il dut sa fortune moins à la révolution, qu'à sa bravoure. Un généreux dévouement à ses chefs et des actions d'éclat, le menèrent à un rang élevé dont il ne tirait point vanité; foncièrement compatissant et serviable, il conservait sous de brillantes décorations, les manières simples, même un peu vulgaires de son origine, et sous l'habit français, toute la bonhomie allemande; aussi s'était-il sincèrement attaché aux Bernois, et avait un secret éloignement pour la faction vaudoise qu'il devait protéger. — Le jugement qu'il portait des Suisses en général, me parut bienveillant et plein de sens. A l'en croire, si l'on fléchissait devant la volonté du premier Consul, alors l'arbitre absolu de tant d'intérêts majeurs, on en serait quitte pour la formalité qu'il exigeait impérieusement, quelque dure qu'elle nous parût, de réintégrer à Berne le gouvernement qu'on en avait chassé, qui à cause de la pusillanimité qu'il avait montrée, serait ensuite abrogé. — Il paraissait à

l'entendre, que le premier Consul souhaitait de voir à la tête de nos affaires, des hommes de la classe supérieure, mais capables, et ayant le relief d'une considération personnelle. — Il affirmait enfin que si l'on acquiesçait aux ordres de Bonaparte, ses troupes n'entreraient point chez nous, sauf les 2 demi-brigades auxiliaires de Perrier et de Watteville, qui suffiraient à y maintenir la tranquillité.

M. de Mülinen que je vis le lendemain au retour de sa mission à Paris, confirmait ces assertions et rapportait de flatteuses espérances que lui avait données M. de Talleyrand; mais il craignait que l'obstination selon lui déplacée, des petits cantons, ne mît obstacle aux dispositions conciliatrices que manifestaient les ci-devant aristocraties. — Les premiers déclarant par une bizarre contradiction avec eux-mêmes, qu'ils ne voulaient point de guerre avec la France, et qu'ils ne céderaient cependant qu'à la force pour reconnaître le gouvernement qui avait été déplacé.

Néanmoins l'armée fédérale fut licenciée sans bruit; on craignait que le soldat n'en manifestât du mécontentement, et au contraire chacun parut satisfait de rentrer chez soi. — A Lausanne les mesures révolutionnaires cessèrent, tous les détenus pour délits ou opinions

politiques furent incontinent relâchés, et les individus réfractaires qui s'étaient absentés, furent avisés qu'ils pouvaient rentrer sans crainte.

Le général Rapp retourna aussitôt à Berne et à Schwytz, pour tâcher d'obtenir enfin la complète déférence qu'il sollicitait, comme seul moyen de préserver la Suisse de l'armée d'occupation de 40,000 hommes, déjà rassemblée à nos frontières, sous les ordres du général Ney. On attendait donc avec une égale impatience, la détermination de la Diète, puis de connaître quelle serait la composition de la Consulta qui devait se réunir à Paris, et enfin de savoir quel en serait le résultat.

Je rentrai chez moi le 14 Octobre, heureux d'y retrouver ma femme, ma famille et mes amis, dont les témoignages d'intérêt et d'empressement, joints à ceux de la généralité des habitants de l'endroit, auraient seuls amplement compensé la tribulation que je venais d'essuyer, si le motif qui en avait été la cause ne m'en eût déjà suffisamment dédommagé.

A peine étais-je rentré dans mon paisible intérieur, qu'un incident inopiné et qui aurait pu devenir grave, le troubla. Le contingent de Rolle qui avait marché aux frontières rentra, et selon la coutume célébra au cabaret son

heureux retour. Un de ces soldats raconta qu'il avait vu affiché dans un cantonnement, un engagement signé de mon nom pour prendre du service à l'armée fédérale, sur quoi la plupart de ces gens pris de vin, chargèrent leurs armes et se disposèrent à venir me fusiller; j'étais absent, ils maltraitèrent un de mes domestiques, les autorités survinrent et prirent des mesures de sûreté, mais la crainte de se dépopulariser ou d'irriter la populace, empêcha le sous-préfet de faire saisir les coupables. Moins timoré que lui, je fis porter plainte par le domestique qui avait été frappé, et eus directement recours au préfet national, afin que l'affaire fût poursuivie. La première démarche juridique qui en résulta, occasionna un attentat plus sérieux. Le principal accusé se présenta chez moi, armé de pistolets qu'il cachait sous ses vêtements, exigeant insolemment que la plainte portée fût retirée. Sur mon refus, il s'éloigna en proférant des menaces; j'avais des témoins, et eus encore recours au préfet pour obtenir justice d'un délit tellement grave. Celui-ci m'envoya ouverte, la lettre péremptoire qu'il adressait à cet égard à son substitut. Cette fermeté de sa part imposa: une députation de la bourgeoisie vint me prier de recevoir des excuses, et de permettre que la

plainte fût retirée, m'offrant de se porter garante en corps, que rien de pareil n'aurait lieu désormais, et au contraire que ma personne, ma famille, mes domestiques et mes propriétés seraient considérés et respectés de chacun: — „Qu'on me suppliait d'éviter ainsi à la ville de Rolle, l'affront de la publicité des excès commis, et des jugements qui sans cela pourraient les suivre.“ — J'y acquiesçai par cette considération, en manifestant clairement que nul motif de crainte ne m'y déterminait. Je reçus donc en présence de deux magistrats, les excuses du principal coupable et l'expression de la reconnaissance du public pour ma condescendance. — Ces témoignages étaient d'autant plus sincères, que le *bulletin*, gazette officielle du Canton, renfermait un article portant: „que j'avais été arrêté comme suspect d'avoir eu part à l'insurrection d'Orbe, mais que les informations prises constataient au contraire, que j'allais chercher à concourir avec la première autorité, à empêcher par des voies conciliatrices, la guerre civile.“ — Dès-lors je n'ai jamais eu qu'à me louer du public de Rolle.

Le gouvernement central fut réinstallé le 28 Octobre à Berne, où tout se passa à cette occasion avec calme et décence; quelque pa-

radoxal que cela puisse paraître, il me semble qu'on doit un juste tribut d'éloges à ces patriciens, de la noble fierté qu'ils montrèrent, en se voyant arbitrairement frustrés de droits glorieusement reconquis par leur union, leur énergie et leur audace, retomber ainsi, sans s'abaisser à en proférer de stériles plaintes, d'une brillante quoique éphémère réalité, dans le vague de la nullité.... Tant il est vrai que là où la conscience parle, tout autre sentiment se tait: la modération dont ils firent preuve, en recouvrant une souveraineté dont 5 ans auparavant la perfidie plus que la violence les avait dépouillés, non-seulement les garantissait du reproche d'avoir terni ou abrégé leur court triomphe, mais leur assurait par la sagesse et la dignité avec laquelle ils en avaient usé, l'estime des contemporains et celle de la postérité.

Mes amis désiraient que j'accédasse à l'invitation que m'avait faite le général Rapp de me rendre à Berne, où devait se concerter le principal choix des députés à la Consulta, paraissant souhaiter que je fusse du nombre, ce à quoi je répugnais par le contraste qu'aurait eu cette vocation, avec le caractère public que j'avais soutenu. Je préférai travailler à rapprocher les esprits dans le pays que j'habitais;

M. de Salgas dont l'opinion était de poids pour moi, me confirma dans cette idée, en se prêtant à me seconder de ses avis et de ses lumières. — Des conférences particulières s'ouvrirent à ce sujet à Rolle et à Lausanne; quoiqu'elles n'aient abouti à rien de satisfaisant, il n'est peut-être pas hors de propos d'en parler, pour faire connaître les nuances et la marche des partis, et fournir un nouvel exemple de la constante prépondérance qu'obtient la ruse sur la franchise, au détriment perpétuel de l'intérêt public, quand il lutte contre les passions ou les intérêts privés.

Nous aspirions de bonne foi et au prix de diverses concessions plus ou moins pénibles, à ramener l'harmonie parmi nos concitoyens, à la consolider par une représentation *mixte* à la Consulta, restreinte à des hommes sages et réputés probes, malgré la divergence de leurs opinions individuelles. — Nos antagonistes en revanche, sous le masque de la sincérité, non-seulement trahirent notre espoir par leur défiance et leur astuce, mais indisposèrent adroitement contre nous à Berne, quelques-uns de nos partisans, qui nous reprochèrent comme une faute grave, d'avoir accordé notre confiance à des gens qui ne la méritaient pas.

Nous visions à procurer à notre pays une

existence civile, assise sur les seules bases alors admissibles, et proposâmes en conséquence quelques points essentiels au préfet Monod, qui feignit de les approuver, et se chargea de les faire agréer à ses adhérents. Nous demandions que les membres des autorités, auxquels la proclamation de Bonaparte donnait le droit de siéger à la Consulta, y renonçassent; que la chambre administrative fût seule autorisée à nommer les députés du Canton; nous choisissions à cet effet pour le parti révolutionnaire: le préfet Monod, Clavel d'Aigle et l'ex-directeur Secretan; pour le parti mitoyen qui ne voulait pas de réunion avec Berne: Haller de Paris, Saussure de Morges et Grand-d'Hauteville; pour le nôtre enfin, le lieutenant-colonel Albert de Mestral-St. Saphorin, le banneret Cristin d'Yverdun et Crud de Lausanne. — Le préfet en nous quittant, s'épuisa en démonstrations de bienveillance et de gratitude, nous assurant de sa prompte et instante intervention auprès du gouvernement. — Cependant dès le lendemain, il nous transmit une note conçue en ces termes: „Une réunion de membres des ci-devant autorités centrales helvétiques, ayant eu communication de propositions tendantes à établir diverses bases de la constitution, et à se concerter sur

un mode de nomination des députés à envoyer à Paris, ont pensé: 1⁰ qu'ils sont sans aucune vocation pour écouter de telles propositions, tout comme les personnes dont elles émanent étaient sans aucune vocation pour les faire. 2⁰ Que tout animés qu'ils soient du désir sincère, de voir s'opérer une réunion entre les opinions diverses, ils ne voient pas que ce but puisse être mieux atteint, qu'en adhérant simplement à la proclamation du premier Consul; la confiance qu'ils ont dans les moyens qu'il y propose, étant égale aux espérances qu'ils conçoivent de leur heureux succès pour le bien de la Patrie.“ — Rien assurément ne prouvait mieux l'inutilité de nos efforts; et si j'attribuai d'abord ce fâcheux désappointement, à l'influence qu'exerçait sur le préfet son ancien collègue Jules Muret, dont les principes plus outrés nous faisaient désirer l'éloignement des affaires, ce qu'on me manda peu de jours après de Berne, dut me dessiller les yeux sur un homme, dont l'apparente franchise m'avait longtemps séduit. — On m'écrivait:... „Vous avez travaillé dans un bon but, mais vous avez été trompé; le préfet ne veut aucune réconciliation; il a écrit ici de manière à ce que votre projet n'eût pas son exécution; il doit être enchanté des ouvertures qui lui ont

été faites, elles annoncent que les honnêtes gens ont encore quelque confiance en lui, elles lui donnent l'espérance de conserver une place que les dégoûts, les plaintes, les cris de tout un peuple lui auraient fait ôter....“

On finissait par attribuer l'idée de cette négociation à M. Haller, qui désireux, disait-on, d'être envoyé à Paris et n'osant s'accoler aux Jacobins, s'était attaché aux deux partis, sous le prétexte d'une réconciliation nécessaire et possible. — Voilà comment dans les discordes civiles les rivalités, les haines personnelles influent sur les événements, et entravent souvent les mesures les mieux conçues.

Quoiqu'il en soit, dès que nos adversaires se furent montrés à découvert, nous nous hâtâmes M. de Salgas et moi, de rédiger au nom des propriétaires du Pays de Vaud, un mémoire qui revêtu d'un nombre de signatures connues, pût certifier la sincérité de nos vues et de nos intentions. Il devait être spécialement appuyé et développé par M. Haller, dans les discussions de la Consulta. Voici ce mémoire, preuve authentique de l'esprit qui animait la classe, que je ne crains pas de qualifier la plus estimable de nos concitoyens. — Il était adressé au premier Consul. „L'Helvétie respectant votre puissante médiation, a posé les

armes ; elle va lui devoir une constitution qui en refermant ses plaies, s'adapte aux localités de chaque Canton. Le canton de Vaud renfermant deux partis, nous avons voulu éviter que deux députations partielles ne portassent sous vos yeux le tableau de nos dissensions, et nous avons fait auprès de ceux de nos concitoyens dont les opinions sont opposées aux nôtres, toutes les démarches en notre pouvoir, pour sauver par un rapprochement cette espèce de scandale ; mais quoique secondées par la médiation du premier magistrat du Canton, elles ont été infructueuses et n'ont obtenu que des réponses évasives, qu'une mesquine défiance a sans doute seule pu dicter."

„Nos tentatives de conciliation ayant échoué, il ne nous reste plus qu'à vous demander la permission, Citoyen premier Consul, d'user du droit que nous donne votre proclamation, de vous présenter nos idées sur les bases de la constitution de l'Helvétie et de l'organisation de notre Canton en particulier. — Permettez-nous aussi de vous indiquer les hommes, que nous estimons les plus propres à remplir vos vues bienfaisantes."

„Le vœu que nous avons énoncé devant le premier magistrat de notre Canton et un grand

nombre de nos concitoyens de l'un et de l'autre parti, en l'accompagnant du désir, que les députés de ce Canton qui doivent se rendre à Paris, fussent pris parmi les hommes les plus éclairés et les plus probes des deux opinions; ce vœu tendait et tend encore, à ce que:

„1⁰ Le canton de Vaud dans ses limites actuelles soit un Canton séparé, faisant partie intégrante de la République helvétique, dans les mêmes rapports et avec les mêmes droits que les autres Cantons."

„2⁰ Que le système municipal et la conservation des bourgeoisies soient la base de l'organisation de ce Canton, sans que toutefois les places puissent être à vie."

„3⁰ Qu'il y ait dans la République helvétique un Pouvoir Central."

„4⁰ Que les relations extérieures, le militaire et la haute police soient dans les attributions de ce Pouvoir."

„5⁰ Qu'il soit mis à sa disposition des fonds suffisants pour le mettre en état de faire exécuter les lois dans l'intérieur, et pour faire respecter l'autorité qui lui sera confiée."

„6⁰ Que la charge publique qui en résultera,

soit supportée par tous les Cantons dans une juste proportion.“

„7⁰ Que le canton de Vaud lève lui-même les impôts, que ses autorités décréteront chaque année pour couvrir les dépenses de l'État en général, et spécialement celles du culte et de l'instruction publique, ainsi que sa part des fonds qui devront être remis au Pouvoir Central.“

„8⁰ Enfin, que pour prévenir les dangereux mouvements des factions et les intrigues de l'égoïsme et de l'avidité, au moment où la constitution sera adoptée, les premières nominations des membres du nouveau gouvernement, soient faites à Paris sous vos yeux, dans la classe des propriétaires et des citoyens d'une réputation pure, et connus par leur dévouement aux principes libéraux.“

„Nous sommes tous propriétaires et domiciliés dans le canton de Vaud, où nous supportons les plus fortes charges de la dépense publique; nous sommes la plupart pères de famille, et à ce double titre, nous offrons une garantie suffisante de notre attachement à l'ordre public et de notre énergie à le maintenir. — Notre vœu pourrait-il être indif-

férent à un Arbitre médiateur, qui ne cherche partout qu'à le faire régner, qui emploie pour cela tous les moyens que la Providence a mis entre ses mains, et dont Elle n'a favorisé dans tous les siècles que les hommes destinés aux plus grandes choses.“

„Si nous obtenons de votre équité ce que nous osons en attendre, le citoyen Haller qui a partagé nos vains efforts pour concilier les esprits de nos compatriotes, aura l'honneur en vous portant ce vœu, de vous prouver si vous daignez l'entendre, que nous n'aspirons tous qu'au retour de la concorde et de la tranquillité, qui seules avec les principes de religion et de moralité qui ont si longtemps dirigé notre conduite, peuvent faire le bonheur de notre commune patrie. — Nous l'espérons de votre puissante intervention et sommes prêts à la seconder de toutes nos forces, en travaillant à étouffer parmi nous, le germe des dissensions qui ont si douloureusement aggravé nos malheurs.“

En dépit de ce mémoire et du suffrage unanime de ses nombreux signataires, la députation du canton de Vaud fut exclusivement composée de partisans outrés de la révolution, sauf M. Haller auquel ce mémoire fut remis, et qui chose étrange, ne put ou ne voulut

pas le produire : on commit d'ailleurs une faute plus grave, en ce qu'aucun individu de notre bord ne voulut se rendre à Paris comme député d'une réunion particulière, ainsi que la proclamation de Bonaparte en donnait la latitude : parmi ceux que leur capacité semblait appeler à cette fonction, les uns alléguèrent pour s'en dispenser, le désagrément d'aller figurer en seconde ligne avec des gens d'une condition inférieure à la leur ; d'autres ne se croyaient pas suffisamment déliés de leur vœu de réunion à Berne ; d'autres enfin plus excusables, répugnaient à aller rendre un hommage ostensible d'assujettissement à un arbitre illégal ; quant à moi qui partageais vivement ce scrupule, j'aurais cru mal servir la chose publique si en le surmontant, j'étais allé essayer de plaider une cause, que dans d'autres circonstances j'avais vainement combattue. — Cependant il est malheureusement incontestable que l'application de ce faux point d'honneur, de ces réticences si puériles, comparativement au but important qu'il s'agissait d'atteindre, ont le plus contribué à laisser prendre à nos adversaires et à affermir dans leurs mains, cette supériorité et cette suprématie exclusive, qui dans notre Canton dégénérèrent bientôt en une oligarchie populaire,

l'un des régimes le plus pénible à supporter, et le plus difficile à modifier sans secousse. Puisse l'expérience démentir à la longue cette sinistre hypothèse, et améliorer insensiblement un état de choses, dont les fâcheuses conséquences ne peuvent manquer de peser tôt ou tard sur les individus de toutes les conditions.

CHAPITRE XII.

Octobre 1802 — Mars 1803.

Affaires générales de la Suisse. Entrée des Français. Ney. Dissolution de la Diète de Schwytz. La Consulta. L'acte de Médiation. D'Affry Landammann. Le régimenl de Watteville.

Je reviens aux intérêts généraux de la Suisse : la réhabilitation du gouvernement central, pour atteindre à son but et n'être pas illusoire, devait coïncider avec la dissolution de la Diète de Schwytz, dont on avait bercé le général Rapp pour l'engager à prendre sur lui de retarder l'entrée de l'armée d'occupation. Induit par l'affection que les Bernois lui avaient inspirée, il s'était aventuré à annoncer au

premier Consul cette dissolution volontaire de la Diète, comme étant à la veille de s'effectuer. Rapp fut circonvenu à Berne par des femmes spirituelles et séduisantes, qui guidées par leur patriotisme, s'emparèrent de sa bonhomie, le subjuguèrent, et l'amenèrent à adoucir dans son exécution le décret du premier Consul, en s'autorisant de la soumission qu'on lui promettait d'obtenir à Schwytz, pour en sauver l'humiliation aux Bernois, qu'il considérait avec raison, comme le pivot du mouvement électrique qu'il était venu comprimer. — Ainsi entraîné par ses propres sensations, il se compromit et s'en aperçut, à en juger par ce que me mandait une des personnes qui avait acquis le plus d'ascendant sur son esprit. — „Il devait partir aujourd'hui pour Schwytz, m'écrivait-elle le 21 Octobre, de nouveaux événements l'ont décidé à y expédier un courrier; on ignore ce qu'il compte faire ensuite: je devais le voir hier dans une soirée où il se fit excuser, un aide-de-camp du général Ney étant venu le prévenir: *que la Diète ne s'étant pas dissoute et les troupes d'Auf der Mauer n'étant pas licenciées, il se conformait à ses instructions et s'avançait à la tête de l'armée.* — Rapp se plaint en conséquence de s'être compromis, en écrivant au contraire au premier Consul

que tout s'arrangeait; tandis que les généraux intéressés à entrer en Suisse et bien informés de ce qui s'y passe, avaient fait un rapport différent du sien; qu'il était donc maintenant la dupe de ses bonnes intentions. — Forcément ramené par là, à la stricte exécution des ordres de Bonaparte, on remarque déjà du changement dans sa marche, principalement au sujet du gouvernement réintégré: les *dames* l'ayant sommé de le faire dissoudre comme il l'avait annoncé, il fut embarrassé, recommanda la patience, et répéta à diverses reprises sa précédente assertion, *que nous finirions par être contentes...* Mais il avait l'air contraint, tout en désirant obtenir l'assurance que la confiance qu'on paraissait avoir en lui, ne lui serait point retirée."

Cette confidence, dont la véracité de l'auteur me garantissait l'exactitude, portait l'empreinte de cette chaleur de patriotisme, de cette aptitude à l'intrigue, dont les femmes supérieures savent user dans l'occasion, avec autant de grace que de dextérité.

Cette même correspondance, en me sollicitant d'aller me réunir à mes amis de Berne, plutôt que de me dévouer exclusivement aux intérêts du pays que j'habitais, ajoutait:... „Le plaisir de vous voir serait une distraction à

nos peines, car elles ne sont pas de nature à aigrir en les discutant. Comme nous n'avons entre les mains aucun moyen d'éviter notre sort, que nous avons fait ce qui dépendait de nous pour nous relever, que nous avons suivi le vœu du peuple qui redemandait ses anciens Pères et rejetait tout assujettissement à un gouvernement avili, nous conserverons à jamais le souvenir de quelques heureux jours, dont l'éclat n'a point été terni, par ce désir de vengeance que nos ennemis nous supposaient.... Et enfin nous nous flattons encore que si les Français, comme nous n'en doutons point, reviennent occuper notre pays, ce ne sera que pour peu de temps, et qu'une fois le Ciel permettra que le bonheur nous soit rendu... Puisse alors si cette espérance se réalise, le Pays de Vaud être gouverné par de sages magistrats, et n'être plus le foyer de cette classe de gens, dont le souffle envenimé cause depuis longtemps tant de maux.“

Le courrier que le général Rapp avait envoyé à Schwytz, ayant rapporté le refus de la Diète de se dissoudre, l'entrée des troupes françaises fut irrévocablement décidée; tel fut le résultat d'une de ces contradictions incompréhensibles, à qui ne connaît pas les oscillations des gouvernements populaires: car quoique

tous les députés des cantons aristocratiques eussent quitté Schwytz, non-seulement de l'aveu mais avec l'approbation de leurs collègues, les représentants des cantons démocratiques s'obstinèrent malgré les sollicitations de leurs autres Confédérés, à se maintenir en place. — Cette détermination aussi intempestive qu'elle parut inopinée, causa un vif chagrin au général Rapp, en démentant le contenu de sa dernière dépêche à Bonaparte, ce dont il ne pouvait se disculper qu'en prouvant qu'il avait été trompé, désappointement dont il ne dissimula pas ses regrets et partit mécontent.

Ney impatient en revanche, de déployer ses doubles pouvoirs de Général en chef et de Ministre plénipotentiaire, entra le 22 Octobre sur le territoire helvétique avec une armée d'exécution, non moins avide des avantages que lui assurait l'occupation d'un pays, livré pour ainsi dire à sa discrétion.

Une avant-garde de 4000 hommes venant de l'évêché de Bâle, prit position le 23 dans le canton de Berne: 400 hommes restèrent en ville et 3000 se dirigèrent immédiatement sur Lucerne, pour obliger la Diète à se dissoudre, et les petits cantons à licencier ce qu'ils avaient de monde sur pied. Le gros des troupes suivit de près et étendit ses cantonnements, tout en

se concentrant en majeure partie sur Berne, où l'on avait été confidentiellement averti par Rapp qu'on aurait a pâtir des fâcheuses préventions du général en chef, qui effectivement en se montrant sous le double caractère public dont il était révêtu, se permit avec des formes peu civiles, des procédés tellement arbitraires et durs, qu'on jugea superflu de chercher à le ramener comme son prédécesseur, à des mesures plus modérées et plus équitables. — Il exigea non-seulement que la solde de ses troupes fût à la charge de la république, mais que les particuliers les entretinssent presqu'à discrétion, surcroît de rigueur nécessairement très-vexatoire.

Le 26 Octobre la Diète de Schwytz termina ses séances, après une résistance qu'à Berne on taxait d'extravagance. — Ney fit occuper Zurich le 29, et ordonna incessamment le désarmement total des cantons qui avaient participé à l'insurrection; il prescrivit que les armes ainsi enlevées fussent transportées et déposées au Pays de Vaud, ce qui ajouta naturellement à l'animosité que portait indistinctement le reste de la Suisse, aux habitants de cette contrée. Non content de cette précaution superflue, il fit arrêter dans leurs domiciles et enfermer au château d'Aarbourg, les principaux

membres de la Diète et les chefs des troupes qu'elle avait rassemblées, entr'autres le landammann Aloïs de Reding, qui à son passage à Lucerne fut lâchement hué par quelques malveillants, excités dit-on, par un conseiller Balthasar : l'officier français qui l'accompagnait, indigné de cette bassesse, en fit charger les fauteurs par son escorte. Le Conseil-exécutif, quoique redevable de sa réintégration aux baïonnettes étrangères, navré sans doute du châtiment qu'elles infligeaient à la masse de ses concitoyens, adressa à ceux-ci par une proclamation, d'amers reproches de s'être attirés ce fléau.

La faction révolutionnaire redevenue prépondérante, était seule représentée par la députation centrale et par les députations cantonales à la Consulta, elle prit néanmoins quelqu'ombrage de l'appel que Talleyrand, ministre des relations extérieures, fit aux villes ci-devant Souveraines, de nommer des délégués qui pussent pareillement y faire valoir leurs droits. Ce ne fut pas sans de pénibles hésitations, que quelques patriciens consentirent à aller siéger en minorité dans une assemblée, qui par son essence était un outrage à l'indépendance nationale, et l'on apprécia d'autant mieux le généreux courage qu'ils montrèrent,

en sacrifiant au bien public le sentiment de leur propre dignité ; leurs amis conçurent l'espoir que ces anciens Suisses, se dévouant ainsi franchement à l'intérêt de leur cause, balanceraient l'ascendant d'un parti exagéré, devenu intraitable, et opposeraient avec succès à ses fallacieuses intrigues, le relief qu'a toujours le mérite personnel, aux yeux d'un scrutateur exercé ; or on ne pouvait contester à l'arbitre de notre destinée, une profonde connaissance des hommes.

Tandis que cette Consulta se formait, le Sénat helvétique réduit aux abois pour satisfaire aux plus urgents besoins de l'État, enjoignit à chacune des autorités provisoires de la dernière insurrection, quoiqu'elles fussent dissoutes, de restituer aux caisses publiques, les sommes qu'elles en avaient distraites ; arrêté inexécutable, qui ne devait que préluder à celui plus péremptoire et plus productif, d'un impôt extraordinaire de guerre de 625,000 francs pour fournir à l'entretien des troupes d'occupation. — Cet impôt nécessita des mesures fiscales, dont on n'avait pas encore eu d'exemple en Suisse ; mais malgré la pénurie générale, il fut acquitté sans délai, par crainte des exécutions militaires dont la moindre résistance était menacée.

Le 10 Décembre, la Consulta composée de 47 individus ouvrit ses séances à Paris, et fut avertie qu'elle ne délibérerait ni par cantons, ni par têtes; mais que chacun des deux partis dont elle était censée formée, ferait choix de 5 de ses membres, qui traiteraient ensemble de vive voix avec une commission de 4 sénateurs, Barthélemi, Fouché, Rœderer et Desmeuniers, désignés à cet effet par le premier Consul. — Des 47 députés, 33 se déclarèrent pour le nouveau régime et 14 pour l'ancien. Ces derniers comptaient parmi eux 4 Bernois, de Mülinen, Watteville de Montbenay, Grouber et Watteville de Landshut; un Zuricois, de Reinhardt; un Bâlois, Sarrazin; un Soleurois, de Glutz; un Fribourgeois, le comte d'Affry; et 6 des petits cantons, dont aucun d'Unterwalden. Quant au Pays de Vaud, personne de notre bord n'ayant voulu y accepter de mission, ses intérêts restèrent abandonnés à nos adversaires.

Dès le surlendemain de cette décision, les choix s'effectuèrent; ils tombèrent de la part des fédéralistes : sur MM. d'Affry, de Glutz, de Watteville de Montbenay, Jauch d'Uri et Reinhardt. De celle des unitaires : sur MM. Monod, Sprecher, Stapfer, Usteri et Vonflue. — Ce Comité eut immédiatement une audience du premier Consul, qui à cette occasion développa

avec une abondante loquacité, la connaissance qu'il avait de nos anciennes institutions, desquelles il inféra la nécessité de changements, qui selon lui étaient indispensables pour notre bien-être général. — Plus tard il énonça l'invariable résolution, de réunir la Suisse à la France, si quelqu'autre puissance cherchait à s'immiscer dans nos affaires; ajoutant qu'il l'aurait déjà effectué, si lors des négociations du traité d'Amiens, l'Angleterre n'avait pas renoncé à y exercer de la prépondérance; déclaration qui explique le silence jusqu'alors énigmatique, du plénipotentiaire britannique à notre égard dans la stipulation de ce traité, qui nous laissait à la merci des volontés de la France.

Le premier Consul dans une seconde audience, notifia plus positivement encore ses intentions au Comité, et s'érigeant sous le titre de Médiateur en législateur suprême, il statua que notre existence politique serait basée sur le système fédératif, avec un pouvoir central composé d'un Landammann et d'une Diète des XIX Cantons, tous égaux en droits, sauf la prérogative aux 6 villes précédemment souveraines, d'être alternativement le siége de la Diète et de fournir exclusivement le Landammann, dans l'ordre suivant: Fribourg, Berne,

Soleure, Bâle, Zurich et Lucerne. — Cette Diète devait s'assembler le 1er Juin de chaque année et ne durer qu'un mois.

Le plan des constitutions des États était tracé; il reposait sur la souveraineté cantonale et présentait trois classes distinctes: premièrement celle des anciennes aristocraties, Zurich, Berne, Lucerne, Fribourg, Soleure, Bâle et Schaffhouse, dont les formes extérieures étaient conservées; puis les Cantons populaires, demeurant presque dans l'intégrité des leurs; et enfin les nouveaux Cantons, créés de pays ci-devant sujets: Argovie, Thurgovie, St. Gall, Tessin et Vaud, qui se fondaient sur la démocratie représentative. — Des Commissions, chacune de 3 membres désignés par le Comité des X, devaient examiner ces constitutions, puis en diriger la mise en activité. — Selon le principe adopté pour les travaux de la Consulta, ces 3 membres devaient être pris en chaque Canton dans les partis qui le divisaient, circonstance qui donna lieu à un incident que je cite moins parce qu'il me concernait, que comme propre à faire connaître l'esprit exclusif de nos antagonistes.

Le Comité avait fait sans débats ni hésitations, les choix des 18 premiers Cantons; restait celui de Vaud pour lequel il désigna

d'abord le préfet Monod comme chef du parti libéral, l'invitant ensuite à indiquer le collégue qu'il jugeait le plus convenable de s'adjoindre dans le parti contraire: il me nomma; MM. d'Affry et de Watteville lui en témoignèrent leur satisfaction, tout en le priant de se souvenir que c'était de lui qu'était venue cette proposition.... Le premier Consul s'étant fait lire cette liste, ne dit mot jusqu'à ce que mon nom, l'avant-dernier de tous, eût été prononcé: il le répéta, l'accompagnant d'une exclamation de surprise, puis au bout d'un instant de réflexion et tout en triturant sa prise de tabac, ajouta: „*Hé bien! M. de Roverea, soit....*"

Dès le soir, il y eut de la rumeur dans la clientelle: M. Monod eut à se disculper auprès de ses confrères; il s'excusa en donnant à entendre que MM. d'Affry et de Watteville m'avaient mis en avant; on courut au sénateur Desmeuniers, on obtint de lui qu'il écrirait à ces Messieurs pour leur faire sentir l'inconvenance d'un pareil choix, insistant sur le mécontentement qu'en avait le premier Consul, et l'absolue nécessité par conséquent de le révoquer. MM. d'Affry et de Watteville donnèrent un démenti formel à M. Monod, affirmant qu'ils n'avaient qu'approuvé ce que lui-même

avait proposé ; il fut contraint d'en convenir, mais pour le maintien de la bonne harmonie on raya du tableau le nom de cet *enragé, qui avait porté les armes contre ses compatriotes, et contre les Français eux-mêmes*, et on lui substitua un individu plus modéré. — Cette anecdote me fut racontée dans le temps, puis confirmée par M. de Watteville, acteur et témoin de ce ridicule incident.

Le 19 Février, dans une dernière audience à laquelle la Consulta entière fut admise, le premier Consul remit au comte Louis d'Affry, en lui conférant la charge de Landammann, L'ACTE DE MÉDIATION ; ce curieux monument du despotisme renfermait les attributions du Pouvoir Central qu'il érigeait, et les constitutions des XIX Cantons. — M. d'Affry provisoirement revêtu à cet effet d'une autorité presque dictatoriale, était spécialement chargé d'en mettre le contenu à exécution, avec assez de latitude pour apporter aux constitutions cantonales les changements qu'il jugerait convenables, afin que les Commissions créées à Paris pour leur examen préalable, pussent les mettre en activité dans les Cantons respectifs. — Il devait ensuite convoquer à Fribourg la première Diète, en faire l'inauguration et la présider. Outre les relations extérieures, la décision de la paix

et de la guerre, les traités de commerce et les capitulations au service étranger, la Diète avait à prononcer sur les différends entre les Cantons, et à ordonner au besoin les levées en hommes et en argent, d'après une échelle qu'elle devait immédiatement établir. — Une Commission des finances de 5 membres désignés par la Consulta, se trouvant incomplète, le Landammann devait la compléter, pour qu'elle lui présentât un plan de liquidation de la dette devenue nationale, ainsi qu'un aperçu des besoins annuels des municipalités, dénomination sous laquelle étaient comprises les principales villes, afin de les doter chacune proportionnellement à ses dépenses locales.

Le premier Consul prenait à la solde de la République française les troupes de ligne helvétiques, mesure dont l'arbitraire suscita quelque résistance de la part des soldats qu'elle concernait. — Enfin l'Acte de Médiation prononçait amnistie pour tout délit politique antérieur à sa promulgation; aussi remarqua-t-on que le jour même où cette audience avait eu lieu, les prisonniers d'état si injustement détenus au château d'Aarbourg, recouvrèrent leur liberté.

La plupart des Cantons s'empressèrent de se conformer à ce qui leur était prescrit; les

anciens se hâtèrent de remettre en évidence leurs armoiries et les couleurs de leurs antiques bannières, et les nouveaux s'en créèrent. Les dîmes et cens furent généralement déclarés rachetables par le redevable, sauf au canton de Vaud, où très abusivement ils le furent aux dépens des biens de l'État.

Un parallèle superficiel de la législation et des formes qu'adoptèrent dans cette circonstance, deux des Cantons les plus divergents dans leurs principes et dans leurs opinions politiques, ceux de Berne et de Vaud, pourra donner une idée de l'ensemble de ce précaire édifice, qui ne contenta personne, et qui parut aux gens sensés un trop faible garant de la tranquillité réciproque de ces parties incohérentes, recélant plus d'un foyer de matières combustibles et mal éteintes....

Le canton de Berne fut divisé en 5 districts : la Ville, la Banlieue, l'Emmenthal, l'Oberland et le Séeland : chaque district en 13 tribus ; les Abbayes de la Ville furent maintenues dans leurs biens, avec ceux de leurs privilèges qui étaient compatibles avec le nouvel ordre de choses. — Tout ressortissant du Canton pouvait acquérir la bourgeoisie de la capitale ; tout homme marié âgé de 20 ans et tout célibataire de 30, possédant un

capital de 1000 francs, était membre actif de sa tribu. — Les pouvoirs étaient composés d'un Grand-conseil de 195 membres, d'un Petit-conseil de 27, d'un conseil d'État formé des deux Avoyers, du Trésorier, des deux plus anciens et des deux plus jeunes membres du Petit-conseil. — Il y avait en outre une Cour d'appel. — Les Avoyers étaient élus par le Grand-conseil et pris dans le sein du Petit-conseil; les membres de celui-ci l'étaient par le Grand, et ceux de ce dernier par les tribus, dans une proportion égale sur tout le Canton; il fallait pour être éligible avoir au moins 20,000 francs de capital, condition qui donna de la facilité à plusieurs bourgeois de la Ville de se faire nommer par des tribus de la campagne. — Toutes les charges étaient à vie: l'ancienne titulature fut remise en usage pour les premières magistratures, sauf quelques modifications.

Au canton de Vaud en revanche, la qualification de *Citoyen* fut conservée: ce Canton fut divisé en 60 cercles, chacun d'environ 2000 âmes; il eut un Grand-conseil de 180 membres, soit 3 par cercle, et un Petit-conseil de 9 membres, tirés du premier; toutes les places étaient amovibles. — Il fallait constater

une propriété de 20,000 francs pour être éligible au Grand-conseil, et un revenu de 300 pour être électeur ; conditions qui furent non-seulement fréquemment éludées, mais parfois effrontément violées, pour ouvrir à d'ardents révolutionnaires l'accès à des emplois dont leur pénurie, fruit le plus souvent de l'inconduite, devait les écarter.

On pouvait ce me semble augurer de ces différences, qu'autant la démagogie primerait dans les cantons de Vaud, d'Argovie et du Tessin, car dans la Thurgovie les ci-devant Seigneurs de terres maintenaient leur ascendant sur le peuple, autant l'aristocratie s'efforcerait de se relever, là où le prestige de ses vieilles formes avait été respecté. — On avait d'ailleurs pu s'apercevoir à Paris, de la secrète aversion de Bonaparte contre les institutions populaires, ne fût-ce que par la préférence qu'il manifesta en faveur des représentants de la caste dépossédée, et du choix qu'il fit du comte d'Affry, homme tout de l'ancien régime, pour Landammann ; il est vrai que la douceur de son caractère et la modestie de ses formes, atténuaient les préventions qu'inspiraient alors à une classe nombreuse, les prérogatives de la naissance et

les habitudes du grand monde (*). Il était donc naturel de conclure de tout cela, qu'il serait infiniment difficile de conduire vers l'avantage commun, un amalgame aussi discordant qu'allait l'être la composition des autorités à créer.

Pendant le séjour de la Consulta suisse à Paris, on y avait vu arriver une députation du nouveau gouvernement du Valais amenée par le grand-baillif Augustini, venant servilement présenter au premier Consul, le programme de la première loi émanée de la Diète, qui le proclamait le RESTAURATEUR du Valais... Un second décret non moins avilissant, accordait à Verninac la naturalisation valaisanne.... Aussi le comte Eugène de Courten s'étonnait-il que pareil honneur ne fût

---

(*) Le comte Louis d'Affry, habitué dès sa jeunesse à la Cour, en avait contracté le ton et les usages; devenu de bonne heure Capitaine aux gardes et Maréchal de camp, on ne le supposait point homme d'état; il montra néanmoins dans la position délicate et difficile où le sort le plaça, infiniment de tact et de circonspection; son caractère probe, son esprit conciliateur et délié, le firent louvoyer avec art et fléchir au besoin avec dignité. — Ceux qui le connaissaient particulièrement, ne pouvaient assez faire l'éloge de ses vertus domestiques, de la simplicité de ses mœurs, et de l'union qui sous ses auspices régnait dans sa famille; il se concilia également les suffrages de ses concitoyens.

pas décerné au général Tureau, digne acolyte de ce vénéneux diplomate. — Quant à lui comte de Courten, on avait cherché à le déterminer à s'éloigner, en l'avertissant qu'on se disposait à se saisir de sa personne, mais il montra par une ferme contenance, que rien ne le ferait dévier de la route qu'il s'était tracée.

Pour moi plus dégoûté que jamais de chercher à me rendre utile à mes compatriotes, persuadé que les efforts de l'homme droit et désintéressé échouent sans cesse contre les artifices de l'esprit de parti, soit qu'il tende à détruire, soit qu'il vise à concilier d'anciennes prérogatives avec des institutions que la marche du temps et les progrès de la civilisation rendent inévitables, je revins à la nullité politique à l'ombre de laquelle je m'étais naguère réfugié, et dont le danger où se trouvait ma patrie, m'avait seul arraché ; puis afin d'éluder mieux à l'avenir tout appât de ce genre, je profitai de ce que la loi me prescrivait d'opter dans lequel des deux Cantons dont je relevais, je voulais exercer mes droits politiques, pour choisir celui de Berne, où n'ayant ni propriété, ni domicile, j'étais de fait inéligible.

Le Sénat Helvétique, officiellement informé

du résultat de la Consulta, termina le 5 Mars ses fonctions par une adresse de remercîments au premier Consul, de sa *haute Médiation*... Ainsi finit et disparut de notre sol, le dernier vestige ostensible du système unitaire de cette République *une et indivisible*, si pompeusement proclamée par les novateurs que protégeait le Directoire français, et dont il assura l'odieux et éphémère triomphe par ses baïonnettes... Toute la Suisse nécessairement agitée pour accomplir dans le terme prescrit l'importante tâche, que par l'organe de ses propres représentants le despote lui avait imposée, chaque Canton, chaque commune, chaque famille pour ainsi dire, se ressentit de cette commotion; cependant grace à la sévère initiative que s'était réservée le soi-disant Médiateur, et à la sage impartialité que montra d'un bout à l'autre de sa mission son prudent subdélégué, tout marcha avec ordre, malgré les dissidences qui de tout côté perçaient en sens divers, et se prononçaient plus ou moins, selon les localités.

Tandis que ces intérêts majeurs se traitaient, mes anciens compagnons que la paix d'Amiens avait ramenés d'Égypte à Malte, après y avoir laissé 150 des leurs, victimes du climat, s'attendaient à un prochain licenciement; lors-

qu'au contraire, étant encore à bord des transports au port de la Valette, ils reçurent l'ordre inopiné de retourner immédiatement à Alexandrie, ce qui les consterna tellement que les chefs et la plupart des officiers présents, déclarèrent qu'ils préféraient donner leur démission. — Le général-commandant leur ayant accordé 24 heures de réflexion, sagement ils se ravisèrent, et le 4 Décembre le régiment remit à la voile. — Vers la fin du même mois, le détachement qui avait été jeté au printemps à Portoferrayo, y fut relevé, transféré à Palerme, puis à Malte et dispensé, grace à ce qu'il s'était distingué et avait souffert en diverses rencontres à l'île d'Elbe, de rejoindre le corps en Égypte; mais la peste s'étant manifestée dans le camp anglais, pour éviter ses ravages on le fit avancer dans l'intérieur des terres, où pour la première fois peut-être, on vit des Suisses se défier entr'eux à la course sur des chameaux, et se réunir pour chasser la gazelle et l'autruche... S'ils échappèrent ainsi à la peste, l'ophthalmie en échange les atteignit....

Un commissaire français étant arrivé au mois d'Août 1802 à Malte pour en accélérer l'évacuation, le général qui y commandait, annonça aux garnisons des forts, que Gibraltar

serait leur destination; cependant leur départ se différait; on l'ajournait, disait-on, jusqu'à l'arrivée du grand-maître de l'Ordre, qui selon un article du dernier traité devait rentrer dans son ancienne possession; on sut bientôt que ces tergiversations provenaient de la répugnance d'un nouveau Ministère, de se dessaisir d'une propriété tellement importante, ce qui nécessairement amènerait une nouvelle guerre; aussi les corps étrangers, au lieu du licenciement qui leur était annoncé, eurent-ils à l'improviste l'avis du contraire. Le régiment de Watteville en particulier, reçut une nouvelle capitulation pour 7 ans, assurant à l'officier et au soldat une demi-paye en cas de réforme. Le comte de Courten retiré à Sierre, fut invité par le Ministère à se rendre à Londres où on lui proposa la levée d'un bataillon valaisan, ce dont il s'excusa. — Le colonel de Watteville eut ordre de se placer près de nos frontières sur le lac de Constance, pour favoriser le recrutement de sa troupe; mais l'électeur de Bavière, ainsi que les Souverains de Wurtemberg et de Baden, dont les états s'étaient étendus jusqu'à cette rive par l'intervention de la France, non contents d'avoir expulsé de chez eux les émigrés suisses qui s'y trouvaient, prirent de concert des mesures,

qui en leur coupant toute issue, rendirent impossible tout recrutement de ce genre; et cela pendant qu'un Envoyé du Sénat helvétique à la Diète de Ratisbonne, le sénateur Stockar de Schaffhouse, venait de régler et d'affermir les relations mutuelles de bon voisinage avec l'Allemagne....

Ce qu'il restait de troupes anglaises en Égypte revint à Malte au mois de Mars 1803, sauf 3 compagnies du régiment de Watteville, que la mort subite de quelques hommes condamna à demeurer par précaution en quarantaine dans la tour de Marabout, sur le rivage africain; ainsi exposées aux attaques des Bédouins, aux vexations des Turcs et à la maligne influence du climat, il ne leur restait que la triste perspective d'un trajet long et hasardeux, dans une saison défavorable à cette traversée. — Enfin après avoir perdu 36 hommes par la peste, ce détachement revint à Malte. — Qui eût prédit à ces Suisses, réunis en Mars 1799 en Souabe, se croyant alors déjà si éloignés de leurs foyers, que par un caprice du destin, le loyal patriotisme qui les guidait, les entraînerait des sources du Rhin aux bouches du Nil, à la poursuite de leurs perfides agresseurs?... Mais à peine avaient-ils échappé aux dangers de l'insalubrité des

sables du Delta, que de nouvelles chances de péril et de gloire s'ouvrirent pour eux par la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, lutte qui selon toutes les probabilités devait être longue et acharnée, et ne se terminer que par quelque grande catastrophe de l'une ou l'autre de ces Puissances !....

CHAPITRE XIII.

Mars 1803 — Août 1804.

Élections cantonales. L'avoyer de Watteville. Le landammann d'Affry. Diète à Fribourg. Traité avec la France. Départ des troupes françaises. Troubles de Zurich. Leur répression. La Diète à Berne. Création d'un État-major fédéral.

Tandis que l'horizon politique se rembrunissait ainsi de tout côté, la Suisse, à en croire Bonaparte, allait commencer sous son égide, une longue carrière de prospérité, et voir renaître du sein de ses discordes civiles de pacifiques et stables destinées. Mais en la berçant de cette trompeuse espérance, l'altier et rusé dominateur prévoyait au contraire, que

les lois qu'il lui dictait, la lieraient plus étroitement à son sort et la feraient concourir plus directement, soit à partager le fardeau déjà accablant pour la France de ses éclatantes et onéreuses victoires, soit à le seconder dans l'exécution des vastes plans qu'il méditait, quitte si de grands revers l'atteignaient, à la voir crouler ensuite avec lui, sous les débris de sa gigantesque et fragile puissance.

Un incident sembla bientôt confirmer ce fâcheux pronostic: selon l'article additionnel de l'Acte de Médiation, qui sans leur aveu incorporait à l'armée de la République française, les troupes réglées que le Directoire helvétique avait à sa solde, 3 bataillons et 2 escadrons dont elles se composaient, furent réunis à Berne. Ils y reçurent avec l'ordre de leur nouvelle destination, celui d'en prendre immédiatement les insignes, ce à quoi les sous-officiers et les soldats en masse, non-seulement se refusèrent, se fondant sur ce que leur engagement ne les y obligeait pas, mais se permirent des voies de fait contre ceux de leurs chefs qui cherchaient à les y contraindre, le général Von der Weid et le colonel Dolder. La force armée étrangère les tira de leurs mains, en réduisant non sans peine, ces soi-disant mutins à une passive obéissance, après quoi les plus

récalcitrants de ces légitimes réfractaires furent condamnés et exécutés, et le reste expédié sous escorte en France. Là les cavaliers furent démontés et disséminés en d'autres corps; 2 bataillons remplacèrent en Corse, ceux qu'une demi-brigade auxiliaire avait dû fournir au mépris des traités, à la désastreuse expédition qui venait d'avoir lieu contre les Noirs de St. Domingue; et le troisième alla renforcer en Calabre, une autre demi-brigade de notre nation qui s'y fondait par la guerre, le climat et la désertion, sans moyen de se recruter. — Ce mode de dislocation mécontenta tellement les officiers de tout grade, dans l'intérêt desquels la translation de ces troupes avait été censée faite, que la plupart prirent leur congé, emportant une juste idée de ce qu'on pouvait attendre des promesses du premier Consul, et augurer du sort qu'il nous destinait.

Quant aux élections cantonales, elles se calquèrent partout sur l'opinion dominante dans les diverses localités, c'est-à-dire que dans les anciennes, à Zurich, Berne, Soleure, même à Bâle, et surtout à Fribourg, elles tombèrent en majorité sur la caste patricienne, dans laquelle à Berne les nominations au Petit-conseil furent presqu'exclusives; M. de Watteville de Montbenay revêtu de la charge d'Avoyer, y

acquit non moins de popularité que de prépondérance, chacun lui sachant gré du dévouement dont il avait fait preuve, en surmontant son extrême répugnance de se rendre à la Consulta.

Au canton de Vaud en revanche, de 9 membres dont le Petit-conseil devait être composé, il y eut 5 avocats, 2 autres zélés révolutionnaires, et seulement 2 modérés, partisans de la nouvelle doctrine; tandis qu'en Argovie les partis se balancèrent assez pour que deux des chefs de l'insurrection, Louis May de Schœftland et Hünerwadel de Lenzbourg, obtinssent la préférence sur Rengger et Rothplætz, l'un et l'autre ardents suppôts de la révolution.

Dans presque tous les Cantons la qualification de *Citoyen* fut abolie, et dans la plupart l'ancienne titulature fut rendue au chef de l'État, exemple que le canton de Vaud n'eût garde d'imiter; on y affecta au contraire de prodiguer dans les actes publics et dans les relations privées, l'épithète favorite des Jacobins, quoique déjà tombée en désuétude et en quelque sorte honnie en France, d'où elle nous avait été pompeusement transmise. Il est vrai que cette prédilection pour une qualification, flétrie ailleurs par les crimes auxquels elle avait

servi de mot d'ordre, était adroitement choisie ici par des gouvernants, qui tous à-peu-près tirés de la classe inférieure, aspiraient moins à de la considération personnelle, qu'à se maintenir en possession d'un pouvoir qui en restant dans leurs mains, pouvait bientôt y devenir héréditaire et absolu. Or ils présumaient sensément, que les formes qu'ils adoptaient et les formules qu'ils préconisaient, dégoûteraient bien des gens de mérite, d'aspirer en concurrence avec eux à des emplois dont ils s'étaient habilement emparés, et dont ils avaient sciemment altéré le relief dans l'opinion.

Les élections aux Grand-conseils se ressentirent naturellement de la tendance de celles qui venaient de les précéder; nulle part elles ne furent aussi complètement révolutionnaires qu'au canton de Vaud, tellement que d'autres Suisses dont l'opinion était de poids, pensèrent que le Landammann jugerait convenable d'user de ses pouvoirs extraordinaires pour exiger qu'elles fussent changées, et que conformément à l'esprit de l'Acte de Médiation elles offrissent dans la représentation nationale, un amalgame ou tout au moins un mélange des partis. Mais soit faiblesse, soit prudence, il les laissa subsister, s'embarrassant peu sans doute du blâme tacite et des applaudissements secrets que lui

valut sa condescendance. Quoiqu'il en soit, il n'appartient pas à des contemporains faisant profession d'impartialité, de prononcer sur la conduite de M. d'Affry en cette circonstance, ignorant les motifs de l'extrême circonspection qu'il manifesta dans cette importante et délicate conjoncture.

Toutefois on doit convenir qu'en dépit de sa composition, ce gouvernement maintint chez lui le calme et montra, à quelques exceptions près, de la modération et de l'équité. — A son début et l'on s'en étonna, il fit subitement et presque clandestinement disparaître du milieu des villes et des villages, les soi-disant arbres de liberté, qui loin d'en être le symbole, depuis 6 ans n'étaient plus que le sinistre emblême d'un fanatique et déplorable égarement.

Les gouvernements cantonaux marchaient d'ailleurs de concert, les uns avec dignité, les autres avec décence, et tous avec plus de régularité qu'on ne pouvait d'abord s'y attendre. Leurs détails d'organisation se nuancèrent selon l'opinion dominante dans chacun d'eux. Berne par exemple, divisa son territoire en Préfectures, analogues en diminutif aux ci-devant Bailliages; les préfets élus au scrutin parmi les membres du Grand-conseil, furent généralement de jeunes patriciens, qui scrupuleusement

surveillés dans l'exercice de leurs fonctions par le Petit-conseil, devaient rester 6 ans en charge; rapprochement de l'ancien régime qui parut avoir l'assentiment des ressortissants, tout en faisant contraste avec les institutions démocratiques de quelques autres cantons, particulièrement de celui de Vaud. Là, l'exagération de l'esprit populaire enfreignit la bienséance, jusqu'à faire élire à Morges deux des condamnés à mort pour les délits incendiaires de l'année précédente, l'un comme Syndic de la municipalité, l'autre à la présidence du tribunal de district, scandale qui en coïncidant avec d'autres choix de ce genre quoique moins révoltants, intimida même la faction dominante, par le danger notoire et commun à tous les individus, de voir l'état civil des personnes à la merci d'une pareille judicature.

L'attention fut un instant détournée de ces objets, par l'inique décret que lança le premier Consul contre les particuliers anglais qui se trouvaient en France au moment de la reprise des hostilités, leur arrestation étant censée une représaille des dommages que cette brusque rupture causa à son commerce maritime : la Suisse devint le refuge de ceux de ces voyageurs qui furent assez heureux pour atteindre à temps ses frontières.

Le 1er Juillet 1803, la Diète se rassembla à Fribourg, sous la présidence du landammann d'Affry qui dans son discours d'ouverture, ne pouvait omettre l'éloge du Médiateur; il retraça avec plus de justice sous son jour favorable, la situation comparative de la Suisse unitaire à la Suisse fédérative, celle-ci renaissant en quelque sorte de ses cendres....

Cette Diète dirigée, ou tout au moins inspectée jusqu'à sa clôture par le général Ney, eut à ratifier les constitutions des Cantons; à discuter sans parvenir à les aplanir, les difficultés survenues entre quelques-uns d'entr'eux; à s'occuper de la liquidation de la dette helvétique, travail litigieux dont une commission spéciale resta chargée. — Elle confirma aussi le rétablissement de la dîme là où elle se percevait antérieurement, sauf au canton de Vaud où elle avait été illégalement abolie. — La Diète reçut en revanche les réclamations d'une association de propriétaires de lods de ce Canton, demandant à être équitablement indemnisés de la suppression de ce droit, antérieurement reconnu comme propriété légitime. Les réclamants s'appuyaient de l'approbation tacite du premier Consul, auquel ils venaient de présenter leur requête, et qui leur avait enjoint de s'adresser pour le redressement de

leurs griefs, au Landammann; mais celui-ci, loin de prendre sur lui la décision de cette question si simple, la soumit à l'assemblée, qui se prononça unanimément en faveur des plaignants et cependant sans succès, le gouvernement vaudois alléguant pour se soustraire à cette décision, qu'elle portait atteinte à la souveraineté cantonale. — La même contestation se reproduisit vainement aux sessions suivantes.

Mais l'objet essentiel de cette Diète pour le premier Consul, était un traité d'alliance et une capitulation militaire à conclure, qui furent présentés l'un et l'autre avec artifice, de manière à séduire des individus influents, et à induire le vulgaire en erreur par des rapprochements fictifs avec les anciens traités, et surtout avec les capitulations antérieures à la révolution, qu'une longue habitude faisait alors généralement préférer à celles, qui existaient pareillement entre des membres de la Confédération et d'autres puissances; tandis que sous cette trompeuse apparence, Bonaparte fidèle à son astucieuse politique, ne visait qu'à assujettir plus complètement la Suisse, à ses convenances du moment et aux besoins éventuels de la France.

Son plénipotentiaire proposa donc, sous prétexte d'effacer de fâcheux souvenirs, de dis-

soudre les 3 demi-brigades auxiliaires, et de les incorporer dans les cadres de 4 régiments à créer, dont les chefs seraient choisis parmi des officiers marquants de l'ancien régime; il insinuait de plus qu'on y joindrait un bataillon de gardes, et que la nation recouvrerait son Colonel-Général, désignant le landammann d'Affry à cette charge éminente, autrefois occupée par un prince du sang ou par quelque grand personnage de la Cour.

Cette manière d'intéresser les ambitions personnelles, était propre sans doute à déguiser aux yeux de bien des gens le motif réel d'une levée, qui ne tendait à rien moins qu'à introduire chez nous la conscription militaire, mesure dont l'idée seule si elle eût été articulée, y aurait causé un soulèvement général. — Cependant il suffisait d'un peu de perspicacité pour deviner, que le premier Consul voyant une nouvelle coalition se préparer, jugeait prudent de suppléer à notre équivoque dévouement, par un asservissement d'autant plus certain qu'il paraîtrait avoir été librement consenti; vérité qui n'admit plus de doute, quand on sut que les 4 régiments en question devaient être chacun de 4000 hommes, et répartis sur la totalité des Cantons d'après leur population, avec l'obligation à chacun, de maintenir son

contingent au complet. — Or la paye de ces corps devant être la même que celle de l'infanterie française, et le soldat ne devant recevoir que 2 louis d'engagement, c'est-à-dire à peine le tiers de ce qu'il recevait jadis, il était évident qu'on n'obtiendrait guère d'enrôlements volontaires, et qu'il faudrait recourir à un recrutement forcé.

De plus, selon un article du traité d'alliance proposé, la France pouvait en cas de guerre, exiger de nous un secours extraordinaire de 16,000 hommes. C'était donc 32,000 combattants qu'on s'obligerait à lui fournir, tandis que sous les Rois, on n'était tenu qu'à porter au grand complet les 12 régiments capitulés, formant ainsi un total de 15,000 baïonnettes, dont un tiers pouvait de droit être des étrangers. D'ailleurs ces troupes étaient mieux payées, et jouissaient de privilèges ou d'immunités qui maintenant n'étaient plus. Aussi la Diète loin d'acquiescer passivement à ce désir du Médiateur, osa-t-elle lui adresser des objections sur les négociations entamées, et lui proposer des changements sur divers points, ce qui ne pouvait manquer de l'irriter.

On sonda mes dispositions sur ce service, en me donnant à entendre qu'il ne tiendrait qu'à moi, d'avoir avec un grade supérieur un

des 4 régiments; quelques officiers réformés qui n'avaient de ressource que de rentrer en activité, daignèrent me solliciter de me mettre en avant, ce dont je leur expliquai l'inconvenance; des personnes plus marquantes étant revenues à la charge, je me figurai que le gouvernement français me faisait l'honneur de se défier de moi et voulait m'avoir sous sa main; je savais que le premier Consul avait témoigné de l'humeur des observations que lui avait adressées la Diète, qu'il les attribuait à une influence étrangère et menaçait d'en rechercher les auteurs: quoique je n'y fusse pour rien, je déclarai franchement: „que je poserais plutôt ma tête sur le billot que de consentir à servir Bonaparte; on ne m'en parla plus.

Au milieu de tout cela l'animosité des partis diminuait; les meneurs parvenus à leur but, sentaient l'urgence de rétablir et de consolider l'ordre et le calme; on sévissait en conséquence assez impartialement partout, contre les fauteurs de discordes et les prévenus d'attentats particuliers. Deux individus cependant faisaient exception à cet égard au canton de Vaud, le major Pillichody et M. de Gingins de Chevilly, qui y étaient en butte à la haine du peuple depuis l'échauffourée d'Orbe: le premier

plus prudent s'éloigna ; mais le second s'étant obstiné à habiter son château d'Orny, y courut des dangers auxquels l'intervention française mit fin.

La Diète termina seulement au mois d'Octobre sa session, après avoir souscrit au traité d'alliance et à la capitulation proposée ; Bonaparte ayant eu la rare condescendance, d'accéder en partie aux modifications qui lui avaient été demandées. Cette déférence extraordinaire de sa part, pouvait sans trop de présomption s'attribuer à l'estime que lui avait inspirée l'énergie, avec laquelle le vœu national s'était naguère prononcé pour secouer le joug d'un gouvernement détesté, et recouvrer de vive force d'anciennes et chères institutions. — On ne saurait nier non plus, que dès-lors un principe de régénération n'ait graduellement germé dans les cœurs, et soulevé les bons esprits de l'apathie dans laquelle une succession de revers les avait plongés. — Tous les Cantons sauf celui de Vaud, semblaient s'avancer parallélement sur cette ligne ; seul il s'attirait le reproche de rester comme en dehors de cette louable tendance, et de fréquentes intermittences d'un zèle révolutionnaire que le moindre incident provoquait, semblaient parfois l'isoler de la Confédération. — Cependant les troupes

françaises restaient stationnées en Suisse, quoique leur commandant en chef eût été rappelé de son ambassade, et remplacé en cette qualité par le général Vial, dont les dispositions envers nous étaient au moins suspectes.

La première translation du nouveau Pouvoir Central, s'effectua le 1er Janvier 1804 de Fribourg à Berne : le landammann d'Affry, accompagné de quelques magistrats et suivi de la chancellerie directoriale, se rendit avec une escorte à la Saint-Gînes, village limitrophe, où l'avoyer de Watteville se rencontra également avec un cortège et y reçut des mains de son prédécesseur, les pouvoirs et les insignes du Landammann. — On remarqua dans cette circonstance, la netteté de son élocution ainsi que sa noble aisance, et l'on ne tarda pas à Berne, à reconnaître sa haute capacité dans l'exercice de fonctions supérieures dont il n'avait encore aucune expérience. On lui sut non moins de gré, de la dignité et de certains égards des convenances qu'il ramena dans les usages ; du ton de bienséance qu'il rétablit dans la société, qu'en avait expulsé l'incivile rudesse des premiers républicains français, qu'exagéraient d'ordinaire encore leurs acolytes ou leurs imitateurs, dans les pays où ils pénétraient.

Les Bernois virent en revanche avec peine la commission de liquidation helvétique aliéner, pour acquitter des dettes du gouvernement unitaire et doter les cantons de Vaud et d'Argovie, une portion de ce qu'il restait des anciens biens de l'État, et léser par là une propriété, censée le fruit des longues et sages économies d'une aristocratie qui en perdant sa souveraineté, ne pouvait être équitablement frustrée du produit de ses épargnes; mais des circonstances majeures ayant motivé l'adoption de cette mesure à la dernière Diète, il fallut s'y résigner: d'ailleurs les deux Cantons formés des démembrements de celui-ci, rappelaient non sans raison en réclamant leur part de ces fonds, qu'ils provenaient en partie des biens d'église, plus ou moins légalement échus au Souverain d'alors, à l'époque de la réformation.

La ville de Berne, outre ce qu'elle était parvenue à soustraire secrètement de l'ancien trésor de l'État, fut d'ailleurs proportionnellement la plus richement dotée. Cependant les lots adjugés aux cantons de Vaud et d'Argovie, les mirent à même d'asseoir chez eux un mode d'impositions, moins onéreux à leurs ressortissants qu'il ne l'eût été sans cette ressource; avantage que diminua néanmoins dans le premier,

la sottise que commirent ses gouvernants, sans doute pour accaparer mieux la faveur populaire, de consacrer à l'indemnité déjà trop modique de la dîme et des cens, une portion considérable des sommes qui lui étaient dévolues.

Ce fut alors aussi que le gouvernement bernois, pour obvier à l'abus qui aurait pu résulter pour sa capitale de la clause de l'Acte de Médiation, qui ouvrait l'accès à prix d'argent au droit de bourgeoisie de chaque ville de la Confédération, décréta: que 20 familles pourraient acquérir la bourgeoisie de Berne à raison de 8000 francs chacune, après quoi elle ne serait plus accordée qu'en récompense de services rendus à l'État.

Les troupes françaises qui occupaient la Suisse depuis le mois de Novembre 1802, et qui auraient dû en être retirées dès que l'Acte de Médiation avait été mis en activité, l'évacuèrent enfin le 16 Février 1804. — On reçut en même temps de Paris, la nomination des colonels des 4 régiments à former; le premier, aux ordres du colonel Louis de Watteville, réunit les débris de sa demi-brigade, dispersés en Calabre. MM. Louis May de Berne, de Castella de Berlence de Fribourg et Bleuler d'Argovie, eurent les trois autres, dans lesquels on incorpora ce qu'il restait sur pied des autres demi-brigades auxiliaires.

Une infraction de territoire de la part d'une autorité autrichienne de Souabe, alarma soudainement les Cantons : le grand-bailli de Stokkach prit possession à main armée du village schaffhousois de Ramsen, ce dont le gouvernement cantonal se hâta de faire rapport et de porter plainte au Landammann. — Cet acte d'hostilité inquiéta d'autant plus, qu'il coïncida avec le moment où la conspiration des généraux Pichegru et Moreau contre le premier Consul, avait dû éclater et fut découverte. — On inférait de ce rapprochement que la Cour impériale avait sur la Suisse des vues, qui auraient pu entraîner la Confédération dans une nouvelle guerre ; mais sur les représentations qu'adressa le landammann de Watteville à Vienne, le grand-bailli de Stokkach fut désavoué et le village de Ramsen rendu à son Canton.

On put s'étonner en échange que la procédure qui s'instruisait avec publicité à Paris contre Moreau et Pichegru, dans laquelle un de nos compatriotes, le major Rusillon, se trouva malheureusement impliqué et qui en France agitait tous les esprits, ne réveillât pas parmi nous l'effervescence des partis ; que malgré la divergence très-prononcée des opinions qui régnaient en Suisse, sur la puissance

absolue que s'arrogeait le premier Consul, nulle rumeur, nul choc sensible ne s'y manifestât à cet égard; les gouvernements cantonaux paraissaient au contraire s'affermir dans leur marche paisible, tant chacun éprouvait le besoin de cette tranquillité qui enfin nous était rendue, et que les peuples arrivés à un certain degré de civilisation apprécient si bien, tandis que les moins avancés ou ceux qui dégénèrent, fuient d'ordinaire ce calme et le troublent chez leurs voisins, ce qui nécessairement influe puisamment sur la position des individus.

Quant à moi de fâcheuses apparences donnant prise à la calomnie, elle ne m'épargna pas: en butte aux divers partis, l'un me taxait d'une coupable tiédeur pour les intérêts bernois, et l'autre se rappelant le dévouement que je leur avais montré, me signalait ou comme un ennemi, ou comme un homme dangereux et implacable. Si un dénoûment heureux m'eût permis de développer le motif qui m'avait guidé, j'aurais probablement recueilli les suffrages de ceux qui sans rien approfondir, s'obstinaient à me condamner; mais après la fâcheuse issue de ma téméraire entreprise, j'avais dû m'attendre à encourir le blâme de ceux-là même, que j'avais eu la présomption de vouloir servir, pour ainsi dire à leur insu,

car j'avais eu le tort qu'en cas pareil les hommes en masse pardonnent le moins, celui d'échouer au lieu de réussir... Aussi ne conservai-je pas plus de ressentiment, des préventions offensantes dont je fus l'objet à Berne, que je ne m'étais laissé intimider ou abattre par les violents procédés et les menaces, que j'eus à supporter et à entendre dans le canton de Vaud, persuadé que tôt ou tard justice me serait rendue. — D'ailleurs depuis longtemps cuirassé contre l'adversité et fort d'une bonne conscience, j'eus la douceur de voir de zélés et solides amis, saisir avec ardeur ce moment de crise pour professer hautement l'estime et l'affection qu'ils me conservaient.

A peine commençait-on à respirer librement en Suisse, à s'y féliciter du départ des troupes françaises, sous la férule desquelles la plupart des cantons avaient dû fléchir, qu'un nouvel éclat faillit y remettre tout en question. — Quelques agitations du côté d'Andelfingen au canton de Zurich, occasionnées par le tarif du rachat des dîmes et cens ayant été apaisées, le gouvernement cantonal pour en prévenir d'autres, décréta : que le peuple prêterait serment de fidélité à la constitution entre les mains de délégués du Conseil, et serait réuni à cet effet dans les chefs-lieux d'arrondissement.

Le 16 Mars, jour indiqué pour remplir cette formalité, les communes de Wædenschwyl, Hütten, Schœnberg et Richterschwyl, s'y refusèrent tumultueusement. — A Uster et à Hinwyl, la même résistance eut lieu, aggravée par des voies de fait envers les députés, tandis que des bandes de paysans munis de bâtons couraient les campagnes, en menaçant de sévir contre quiconque prêterait le serment requis.

Le Petit-conseil réclama aussitôt du Landammann, le secours que déterminait l'Acte de Médiation contre les réfractaires à l'autorité légale. — Le Landammann en acquiesçant à cette demande, y mit une telle activité, que les compagnies de milice tenant garnison à Fribourg et à Berne, ainsi que la gendarmerie à peine organisée dans cette dernière ville, en partirent immédiatement en poste et furent jointes en route par un contingent d'Argovie. Ce corps de 500 hommes, commandé par le colonel Louis Kirchberguer, était précédé d'une proclamation du chef de l'État aux insurgés, qui loin d'en tenir compte se mirent en défense, entraînèrent à eux la nombreuse commune de Horgen, firent des excursions du côté d'Affoltern et y enlevèrent un lieutenant-colonel zuricois avec son escorte, qu'un détachement de cavalerie cantonale délivra la nuit suivante.

Fiers de leur nombre, ils prirent hardiment position sur le Bock, où le bataillon de secours et un bataillon zuricois aux ordres du colonel Ziegler les attaquèrent vigoureusement, et d'où après une résistance opiniâtre, ils les débusquèrent. Mais ces 2 bataillons, ayant épuisé leurs cartouches et étant réduits par leurs pertes et par quelques détachements à 700 combattants, en présence de 2000 rebelles bien armés et en mesure de profiter de la nuit pour leur couper toute communication avec Zurich, dûrent se replier sur cette ville.

L'affaire avait été meurtrière: le colonel Kirchberguer y courut de grands dangers; son adjudant Louis Wurstemberguer du Wittikoffen y fut grièvement blessé: la compagnie d'Argovie eut son capitaine pareillement blessé, son lieutenant Frey et 6 soldats tués. — La perte totale des assaillants fut de 60 hommes et celle des révoltés beaucoup plus considérable, la seule commune de Horgen ayant laissé 30 des siens sur le carreau, et perdu 15 prisonniers.

Des renforts arrivaient successivement à Zurich de tous les Cantons, excepté de celui de Thurgovie dont l'organisation militaire était en retard, et de celui de Vaud où elle était achevée, mais où le Landammann ne fit aucune réquisition.

On se disposait à une attaque générale, lorsqu'on apprit que le chef de l'insurrection nommé Willi de Horgen, âgé de 32 ans, cordonnier de profession et ci-devant soldat en Piémont, avait passé avec 100 des siens de l'autre côté du lac, dans l'espoir de s'y recruter: assailli au contraire par les habitants, son escorte y fut détruite ou dispersée: un de ses lieutenants Hahnhardt, ancien capitaine dans les Helvétiques, fut pris et conduit à Zurich, et lui traqué comme une bête fauve, ne tarda pas à subir le même sort. — Les révoltés en étant instruits, s'empressèrent de se dissoudre: un conseil de guerre extraordinaire fut alors convoqué à Zurich par ordre du Landammann, pour juger les principaux coupables: Willi et un nommé Schwendi eurent la tête tranchée; Haberlein fut fusillé; Grob de Knonau et Hahnhardt, condamnés à une réclusion perpétuelle; les communes qui s'étaient insurgées furent chargées solidairement des frais de la procédure, et dûrent en outre payer une forte amende.

Le conseil de guerre après avoir rendu et fait exécuter ces sentences, termina ses fonctions en remettant aux tribunaux du Canton 50 autres détenus, complices de ces mêmes troubles, qui auraient eu de funestes suites sans la vigueur que mit le Landammann à les

comprimer, la bravoure que montrèrent les contingents employés, et l'empressement avec lequel la presque totalité des Cantons secondèrent ces efforts pour ramener la tranquillité, sans qu'il y eût besoin de l'intervention de troupes étrangères; or considérée attentivement, cette échauffourée semblait avoir été combinée dans le but d'en provoquer le retour; car Willi qui n'était évidemment là qu'un instrument, avait déclaré dans une proclamation répandue en son nom, qu'il n'écouterait aucune proposition d'accommodement excepté de la part du ministre de France, lequel affecta en revanche d'approuver ostensiblement les mesures de répression du gouvernement central.

Cependant le Landammann lorsqu'il voulut sévir contre les principaux auteurs du délit, eut à lutter sous main contre le despotique ascendant du Médiateur, qui même le contraignit à abréger les séances du conseil de guerre convoqué à cet effet. Particularité qu'on divulgua le moins possible, mais qui combinée avec d'autres données, autorisait à soupçonner que cette sérieuse atteinte à l'ordre public partait de l'astucieuse politique du premier Consul, auquel la révolte en se propageant, aurait probablement servi de prétexte pour réunir la majeure partie de la Suisse à la

France, mesure dont on se croyait toujours encore menacé de sa part.

Quoiqu'il en soit, le landammann de Watteville déploya dans cette importante conjoncture une sagacité, une énergie, une présence d'esprit et une promptitude de détermination, qui lui acquirent de nouveaux droits à l'estime et à la reconnaissance de ses compatriotes de tous les Cantons. Ses antagonistes néanmoins soutenus du suffrage de quelques envieux, c'est-à-dire les députations des cantons de Lucerne, St. Gall, Argovie et Vaud se disposaient, étayés sans doute du blâme qu'avait laissé transpirer le premier Consul de la sévérité des châtiments infligés aux rebelles, à lui en demander compte en Diète, lorsqu'une note officielle du gouvernement français au Landammann, lui témoignant l'approbation de sa conduite durant ces troubles, réduisit ces Cantons divergents au silence.

Les Ministres accrédités auprès de la Confédération, n'avaient pas attendu jusque-là à le féliciter des mesures qu'il avait prises, et de leur heureux succès.... Le gouvernement zuricois de son côté, décerna des médailles d'honneur aux officiers et soldats qui s'étaient distingués au combat du 28 Mars.

Dès que le conseil de guerre eut terminé

ses séances, la moitié des contingents fédéraux avait été congédiée, et le reste ne tarda pas à rentrer pareillement dans ses foyers. — On eut lieu pendant la durée de cette expédition d'admirer leur discipline, leur tenue, et plus encore leur bonne harmonie.

Le gouvernement de Vaud blessé ou confus, disait-on, de n'avoir point été requis de concourir à la répression de la révolte, et comme pour se dédommager de cette marque d'oubli ou de défiance, célébra par une fête patriotique du rite moderne, l'anniversaire de l'inauguration de son Grand-conseil. — Selon le programme qui en fut publié, la solennité fixée au 14 Avril, commença par un service religieux où chaque prédicateur dût se conformer à l'esprit de la circonstance, et où les autorités assistèrent dans leurs divers costumes encore modelés sur le type révolutionnaire; cet ensemble était plus propre sans doute à réveiller de fâcheux souvenirs, qu'à les éteindre. La journée quoique consacrée à des réjouissances, fut morne et silencieuse, sauf à Lausanne où naturellement rien n'avait été omis pour signaler par de bruyantes démonstrations, l'allégresse du bienfait de l'indépendance, et stimuler l'amour de la liberté dont elle était le gage.

Les partisans de l'ancien régime s'atten-

daient à ce que cette joie de commande leur attirerait des insultes, et au contraire l'ordre le plus parfait se fit remarquer. — Mais le gouvernement s'étant borné à inviter le peuple à suspendre ce jour-là ses travaux et peu de gens en ayant tenu compte, il en témoigna son mécontentement, en enjoignant qu'à l'avenir cette fête fût scrupuleusement chômée.

Tout se disposait à Berne à y recevoir la Diète avec apparat, et avec cette ancienne et hospitalière largesse que de désastreuses époques n'en avaient point bannie : non-seulement les députés devaient y trouver gratuitement les commodités de la vie, mais des distractions et des récréations à leur guise. On voulait également les honorer, peut-être aussi les étonner, par une certaine pompe militaire dont les frondeurs riaient, mais que d'autres excusaient, en rappelant le sage et rapide emploi qu'on venait de faire de ce levier pour le salut commun ; concluant avec raison que pour consolider le nouveau pacte fédéral, il fallait maintenir à ce mobile l'énergique impulsion qu'il avait ainsi reçue, afin de le retrouver tel au besoin.

Le mouvement martial qu'imprimait à la population d'une paisible cité, une gendarmerie à régulariser, des artilleurs à cheval à instruire,

des milices d'élite à organiser et à uniformer, mais surtout la formation d'une légion urbaine équipée avec luxe, dressée avec soin, exécutant avec précision les évolutions de la petite guerre, portant sur son drapeau la hardie allégorie d'un soleil sortant des nuages, et au revers un rameau de chêne desséché, reverdissant, avec la légende Pressa resurgit, tout cela réuni, provoquait les sarcasmes des malins, et de ceux qui se plaisaient à ne voir dans l'étalage de ce clinquant appareil qu'une mesquine imitation du faste consulaire. Mais ce qui était plus grave, c'est l'ombrage qu'en prenaient des voisins soupçonneux, craintifs, à peine affranchis, auxquels ces simulacres qui de tout temps furent le jouet de prédilection des ambitieux à talent ou à caractère, rappelaient le génie belliqueux qui avait valu à l'ancienne Berne, ses conquêtes et sa prépondérance.

Il aurait donc fallu les rassurer, d'autant mieux que cette apparente réminiscence de certain amour de domination, coïncidait avec l'éclat fortuit de la majesté Impériale qui du sein des trophées républicains, sous lesquels on avait cru en France l'accès au trône à jamais fermé, s'y élevait au contraire colossalement et sans obstacle. Ce rapprochement illusoire dont l'imagination faisait seule les frais,

pouvait on le comprend, jeter l'alarme parmi des hommes timorés, jaloux de droits précieux et récents qui pour eux n'étaient le prix ni de la vertu, ni du courage, mais uniquement le fruit des circonstances, ou le résultat de considérations secondaires. Aussi tremblaient-ils de voir bouleverser jusque sur leur terrain, le nivellement opéré chez nous comme en France, sous le lourd cylindre révolutionnaire. On put en conséquence et sans s'écarter de la vérité, attribuer à cette crainte, l'ardeur qu'on les vit mettre à exciter aussi dans leur Canton, cette militairomanie dont on leur donnait l'exemple, ce en quoi on doit l'avouer, ils se montrèrent judicieux et actifs. Peut-être faut-il aussi chercher là, une des principales causes de cette perpétuelle défiance du gouvernement de Vaud contre les Bernois, défiance qui perce encore parfois à travers le lien d'ailleurs maintenant si bien resserré de l'union fédérale.

Il est vrai que ces deux Cantons, considérés sous le rapport civil et politique, offraient un frappant contraste. Tandis que chez l'un, tout inclinait à remettre en vigueur autant qu'elles étaient compatibles avec le nouvel ordre de choses, des institutions abrogées par la violence, et que la majorité des habitants

se prêtait volontairement à une soumission légitime, au canton de Vaud en échange, l'esprit de licence rayonnait pour ainsi dire de partout contre l'autorité légale, disposition qui s'étendait jusque sous les armes; car le Vaudois quoique soldat par instinct, ne pouvait plus que difficilement s'astreindre sur son propre sol, aux règles de la discipline, ce dont on eut en ce temps de fréquents indices.

La Diète ouvrit le 4 Juin sa session, sous la présidence du landammann de Watteville qui dans un discours noble et correct, exposa le tableau de la situation interne et externe de la Suisse, et celui des travaux dont l'assemblée aurait à s'occuper. — Chaque députation émit ensuite le vœu de ses commettants, qui ostensiblement se réunissaient à resserrer le lien dont l'Acte de Médiation formait le nœud. — Elle débuta par la nomination d'une ambassade de félicitations à l'Empereur Napoléon sur son avènement au trône, composée de l'ancien landammann d'Affry, du bourgmestre de Reinhardt, Jenner ci-devant ministre à Paris, Heer de Glaris, Rieding d'Argovie, et pour secrétaire Gady de Fribourg.

Tandis que les intérêts de la Confédération, se traitaient avec calme et dignité, le gouvernement de Vaud frappa dans son ressort deux

hommes estimables, d'un coup de despotisme, propre à donner l'éveil à ses concitoyens sur le peu de latitude de leur liberté individuelle; ceci mérite quelques explications.

Le gouvernement helvétique, chassé de Berne et réfugié à Lausanne en Septembre 1802, voulant ameuter le peuple vaudois en sa faveur, prononça l'abolition des redevances féodales et autorisa la vente des biens nationaux du Canton, pour que le montant de leur produit servît à indemniser les possesseurs de ces droits. Ce même gouvernement, réintégré à Berne par l'intervention française, non-seulement révoqua le décret de cette abolition gratuite au canton de Vaud, mais posa en principe la nécessité d'y indemniser aussi les propriétaires de lods: vint ensuite l'Acte de Médiation, statuant dans la constitution particulière de chaque Canton, le rachat de gré à gré des redevances féodales sans exception; la seule constitution de Vaud fut exempte de cet article, parceque sa représentation exclusivement composée de révolutionnaires le prétendit superflu, alléguant que cet objet avait été définitivement réglé. — Les propriétaires de lods, comme on l'a vu, réclamèrent alors auprès du premier Consul qui les renvoya au landammann d'Affry, et celui-ci à la Diète, laquelle se résuma à

recommander avec instances au Grand-conseil de Vaud de prendre cette demande en considération, en indemnisant les propriétaires de tout droit féodal dans son ressort, conformément aux principes d'équité qui dans les autres Cantons basaient la régénération de la patrie.

Le Grand-conseil décréta en conséquence le 31 Mai: „Que les redevables de cens et dîmes payeraient pour s'en affranchir, l'équivalent de 5 années de ces redevances, et qu'à ce débours serait réuni le produit de la vente des biens nationaux pour solder le rachat, selon l'estimation qui en serait faite; enjoignant anx ci-devant Seigneurs de fiefs, de livrer immédiatement à l'autorité, leurs titres et les plans géométriques qui y étaient annexés...“

Ce décret d'une assemblée devenue ainsi juge et partie, non-seulement annulait des décrets antérieurs émanés d'autorités légales, mais présentait une autre irrégularité criante, en contraignant des créanciers à se dessaisir de leurs documents avant d'avoir été acquittés; car l'indemnité promise n'avait aucune sûreté spéciale, et sa quotité n'était pas même déterminée. Il dépouillait gratuitement en outre les possesseurs de lods, en leur enlevant des plans qu'ils avaient fait faire à grands frais, inutiles d'ailleurs pour la liquidation des dîmes et cens.

Se fondant sur ces motifs, M. Rigot de Begnins et M. le colonel Albert de Mestral adressèrent chacun séparément, un mémoire au gouvernement pour s'excuser de délivrer leurs titres et nommément leurs plans féodaux, ajoutant qu'ils le feraient cependant si on persévérait à l'exiger, se réservant en ce cas, de protester contre ce qu'ils estimaient être une infraction à leur propriété; donnant de plus à entendre, que si le Petit-conseil refusait d'admettre ces protestations, ils chercheraient à les faire recevoir à la chancellerie de la Diète.

Le Petit-conseil considérant cette démarche comme un acte de rebellion, fit assigner les deux pétitionnaires, à trois jours d'intervalle l'un de l'autre, devant leur juge de première instance, M. Rigot à Nyon et M. de Mestral à Morges, pour reconnaître l'identité de leur signature apposée au pied de leurs mémoires respectifs. A l'issue de cette comparution, ils furent conduits chacun sous escorte, aux prisons de Lausanne, mis au secret, et traités plus rigoureusement que je ne l'avais été en Septembre 1802, quoique prévenu d'un délit tout autrement grave.

Ce procédé inoui de la part d'un gouvernement constitué et censé libéral, indigna toute la population sans distinction de rang ou d'opi-

nion, et causa non moins de sensation parmi les membres de la Diète : on en rejeta communément l'odieux sur le président du Petit-conseil Jules Muret, que de haineuses préventions purent sans doute seules induire, à faire traiter au criminel une question de droit, et à assimiler ainsi de respectables pères de famille, à des malfaiteurs ou à des gens sans aveu.

Au bout de 12 jours d'une dure captivité, ces deux Messieurs furent transférés et toujours sous escorte militaire, dans les prisons du château de Nyon pour être jugés par le tribunal de district de cette ville, lequel les déclara *non coupables* de rebellion, nulle loi n'interdisant la faculté de protester en matière de droit, mais les condamna néanmoins et apparemment par une fausse condescendance pour l'autorité supérieure, à un mois de réclusion dans leur domicile et aux frais de la procédure, ce dont ils appelèrent au tribunal suprême, quelque défectueuse que fût sa composition; mais avant qu'il eût prit connaissance de leur cause, ils furent l'un et l'autre élargis sur parole par l'intervention de la Diète, appuyée de celle du ministre de France et de tout le corps diplomatique. — Le tribunal d'appel ne pouvant l'aggraver, confirma ainsi qu'on le

prévoyait la sentence rendue, quelque contradictoire qu'elle fût, donnant ainsi la mesure de ce que pouvaient espérer les honnêtes gens, subordonnés à une pareille judicature; et comme pour constater mieux leur partialité, en même temps qu'on sévissait si rigoureusement envers deux ci-devant Seigneurs, un paysan arrêté pour avoir manifesté une opposition formelle contre le mode de rachat prescrit des dîmes et cens, en fut quitte pour une réprimande!...

On ne tarda pas à s'apercevoir en Diète, qu'une minorité formée des députations de Lucerne, St. Gall, Vaud et Argovie, ferait opposition aux mesures propres à donner plus de force au Pouvoir Central. Le député de Vaud refusa même de prendre part aux délibérations relatives à l'organisation de l'armée fédérale, que prescrivait l'Acte de Médiation. Aloïs de Reding fut nommé Inspecteur-général; Hauser de Næfels, Aide-de-camp du Landammann avec 1600 francs de traitement annuel; on créa 8 Colonels fédéraux, à la disposition du Pouvoir Central et employés exclusivement à l'État-major des troupes confédérées, savoir: MM. de Luternau, avec la charge d'Inspecteur-général de l'artillerie; Ziegler de Zurich, Müller de Glaris, Wurstemberguer du Wittikoffen, Salis-Zizers, May de Schœftland, Glutz de

Soleure (ci-devant major de mon régiment), et Gady de Fribourg; nominations auxquelles les députations des Cantons dissidents ne prirent aucune part.

Les occupations de la Diète paraissant prolonger indéfiniment sa durée, la nombreuse ambassade choisie pour aller complimenter Bonaparte, se réduisit au landammann d'Affry accompagné du colonel Gady; mais le départ subit de l'ancien préfet Monod de Lausanne pour Paris, et l'arrivée à Berne du général Sébastiani aide-de-camp de l'Empereur, apportèrent des modifications au programme de ses travaux, en faisant naître des craintes, ou tout au moins en donnant lieu à des bruits inquiétants, tel que celui de la demande du canton de Vaud, d'être reconnu comme état indépendant à l'instar du Valais, ce qui eût été le synonyme de sa réunion à la France. Or notre existence politique était encore si mal affermie, qu'un rien pouvait y occasionner des changements préjudiciables. La Diète ayant ainsi ajourné la discussion de divers objets, et accédé à la réquisition de Berne, qu'un Syndicat composé de Cantons neutres fût chargé de prononcer sur les réclamations en indemnités, que formaient des Bernois propriétaires de lods contre le gouvernement de Vaud, elle

prit *ad referendum* la proposition inopinée du ministre Cisalpin, que les demi-brigades suisses alors au service de France passassent à celui de la République italienne, puis termina cette seconde session, moins orageuse que la disposition des esprits ne semblait l'annoncer à son ouverture ; et rien jusqu'à la fin de l'année, ne troubla plus le calme qui insensiblement s'établissait en Suisse.

CHAPITRE XIV.

Janvier 1805 — Janvier 1809.

Le Pouvoir Central à Soleure. Réunion du contingent fédéral. Le général de Watteville. Revers des Autrichiens. Armistice. Paix de Presbourg. Campagne de 1806. Bataille de Maïda. Le régiment de Frohberg. La guerre d'Espagne. Réflexions.

Le 1er Janvier 1805, le landammann de Watteville remit avec le cérémonial d'usage, ses pouvoirs à l'avoyer de Glutz de Soleure. Au mois de Juin suivant, la Diète se réunit à Soleure, où il ne se traita rien de saillant. — On y fut essentiellement informé que le gouvernement français, sans s'arrêter à la proposition qu'avait adressée le Directoire Cisalpin,

avait ordonné le licenciement des 3 demi-brigades suisses, pour former de leurs débris le cadre d'un des régiments à créer.

Par une suite de la tendance au bien public qui heureusement gagnait les esprits, un magistrat estimable M. de Mülinen, second avoyer de Berne, conçut l'idée d'une fête pastorale dans le beau et solitaire vallon d'Interlacken, où selon le programme qui en fut distribué au loin, les pâtres des Alpes devaient se réunir et donner aux étrangers, que ce spectacle unique en son genre pourrait y attirer, une idée de la gymnastique ou des jeux de ces peuplades reculées et cependant célèbres dans l'histoire. — Le génie poétique et fécond de M. de Mülinen, aidé des soins de quelques concitoyens animés comme lui, du louable désir de faire paraître leurs agrestes compatriotes sous un jour analogue à leur antique renommée, dirigea les apprêts de cette fête, en choisissant pour le lieu de la scène, l'amphithéâtre naturel qu'offre le site des ruines romantiques du château d'Unspunnen. — Là devaient se rencontrer les jeunes hommes des anciens Cantons démocratiques, avec ceux de l'Oberland bernois, tous accompagnés de leurs femmes et filles, chacun dans son costume national; y déployer d'abord dans leurs joûtes

habituelles, l'adresse et la vigueur athlétique qui les distinguent, puis y donner essor, en soulevant des fardeaux ou en lançant des pierres d'un poids considérable, à la force musculaire qui leur est propre. — Des prix étaient décernés aux vainqueurs, et à ces combats simulés succéderaient les accords modulés de ces longs instruments, connus sous le nom *d'Alphorn* (trompe des Alpes), dont les échos des montagnes font retentir au loin les sons pleins et perçants. Des danses et un banquet champêtre devaient terminer cette espèce de solennité, qui réussit à souhait grace à la prévoyance et au zèle actif de son auteur, qui sut également aplanir les obstacles et prévenir les inconvénients, que devait naturellement avoir dans un pays pauvre et dénué de ressources, l'affluence qu'on s'efforçait d'y attirer; elle fut très-grande, soit en acteurs, soit en spectateurs. Ces derniers favorisés par un beau soleil, jouirent des recherches de commodité et même de luxe qui les attendaient sur cette pelouse, dominée par d'imposants vestiges de constructions du moyen âge, et admirèrent plus encore la magnificence de la sévère nature qui les entoure et les couronne, animée par le mouvant tableau d'une popula-

tion nombreuse, dont les costumes malgré leur variété, attestaient l'homogénéité nationale...

Néanmoins malgré les éloges pompeux et mérités qu'obtint cette Fête des Bergers, à laquelle la courtoisie du préfet M. Thormann, ajouta du charme aux yeux des étrangers, elle ne s'est point renouvelée, et n'a guère servi qu'à accréditer parmi les voyageurs du bon ton le séjour d'Interlacken, où dès-lors il en va annuellement un grand nombre en été, chercher de la distraction ou du repos au prix de leur superflu, ce qui du moins y ravive l'industrie agricole, trop souvent en souffrance dans ce coin de pays.

Mais tandis que dans nos villes et dans nos campagnes, on ne s'entretenait pour ainsi dire que des bergers d'Unspunnen, un orage menaçant quoique lointain, rappela tous les Suisses à de graves pensées....

L'Angleterre menacée sur son élément et jusque dans ses foyers par le despotique et ambitieux Napoléon, tout en feignant de tourner en dérision, le gigantesque projet d'une descente sur ces côtes hérissées de flottes, de troupes et de batteries, avait un ministère trop éclairé, pour mépriser sérieusement les vastes conceptions et les immenses préparatifs de terre et de mer, qu'amoncelait contr'elle

cet implacable ennemi : lui opposant donc une sage et active vigilance, le gouvernement britannique calcula prudemment que le plus sûr moyen de salut pour la puissance insulaire, serait une nouvelle guerre continentale, et il parvint à l'allumer en remettant au poids de l'or, l'Autriche en action. — Jamais encore on n'avait vu celle-ci armer et agir avec autant d'énergie et de célérité : 80,000 hommes d'élite traversèrent et occupèrent subitement le haut Palatinat et la Bavière, prirent position entre le Lech, le Danube et le Rhin, leur gauche appuyée au Tyrol et au lac de Constance, n'attendant que l'arrivée de 60,000 Russes qui s'avançaient par la Pologne et la Moravie, pour jeter le gant et dicter des conditions à la France, ou bien porter dans son sein le théâtre de la guerre ; conception téméraire, mais que semblait justifier l'inconcevable immobilité de Napoléon, dont l'armée bivouaquait tranquillement encore sur la plage de Boulogne. — Toutefois si son attention fut un moment engourdie, son réveil n'en fut que plus terrible ; faisant franchir à ses soldats avec une rapidité magique, l'espace qui sépare le détroit de la Manche des sources du Danube, on le vit comme l'aigle qui fend la nuée, fondre à l'improviste sur son ennemi, et déjouer en un

clin-d'œil les systématiques calculs d'un antagoniste présomptueux et inepte, le général Mack, dont la honteuse défaite à Ulm a consacré la mémoire.... Mais j'anticipe : durant les 15 ou 20 jours qui précédèrent ce coup décisif, notre situation devenait d'heure en heure plus périlleuse et plus précaire, entre ces deux globes de compression qui menaçaient également de nous écraser et de nous engloutir.

Sommés par l'Autriche et par la France, de maintenir notre neutralité par un cordon proportionné à l'étendue de nos frontières, que d'obstacles à surmonter pour le former, et que de chances encore si nous y parvenions, non-seulement que cet effort fût insuffisant à son but, mais que par sa nature il nous entraînât en dépit de nous-mêmes, à prendre parti dans la lutte à mort qui allait s'engager si près de nous ; car nous savions par expérience, combien peu Bonaparte était scrupuleux de saisir en pareil cas le moindre prétexte, pour contraindre ses voisins ou ses alliés à s'unir à son sort. Or quel garant avions-nous, qu'il ne jugerait pas prudent de s'assurer de nous en cette circonstance, ne fût-ce qu'en disposant de notre contingent pour l'opposer en enfants perdus au formidable ennemi qu'il avait en tête, pour

lequel il n'ignorait pas, que nous avions généralement moins d'éloignement que pour lui; et comme si on avait pris à tâche de lui en fournir un motif, un de nos compatriotes encore émigré, le commissaire-général Wyss, réussit à persuader à quelques-uns de nos anciens magistrats les plus considérés, mais les plus entichés des vieilles prérogatives, que la restauration de l'aristocratie tenait au succès de la nouvelle coalition, et les excita au moyen de cet aiguillon, non-seulement à provoquer nn soulèvement en faveur des Autrichiens en Suisse, mais encore à fomenter une insurrection dans les départements français limitrophes. Ce projet aussi insensé que pernicieux, étant venu à la connaissance de l'autorité centrale, elle n'omit rien pour le paralyser, et fut efficacement secondée par les vrais amis de leur patrie, qui sentaient l'importance de la préserver de l'embrasement que pouvait occasionner ce tison, soufflé par la véhémence de l'esprit de parti, toujours prêt à se ranimer. — Deux députations avaient été envoyées, l'une à Paris et l'autre à Vienne, la première de M. d'Affry, la seconde de M. de Glutz: celle-ci rapporta la promesse, que l'Autriche respecterait notre territoire si la France le respectait, en déclarant qu'à la moindre infraction que se

permettrait cette puissance, elle ferait occuper le pays des Grisons.

La réponse de Napoléon plus altière, nous avertissait qu'au plus léger sujet de défiance que nous lui donnerions, il nous envahirait. Ces deux députations rapportèrent en outre l'injonction formelle, de mettre incontinent un corps d'armée sur pied; la France exigeant qu'il fut au moins de 30,000 hommes, soit du double contingent prescrit par l'Acte de Médiation.

Il n'y avait pas à tergiverser; une Diète extraordinaire fut convoquée le 16 Septembre 1805 à Soleure, pour déterminer les mesures à prendre; elle débuta par ordonner la levée d'un premier contingent de 15,000 hommes, lequel devait être immédiatement suivi d'un second de même force, ce qui mit les Cantons dans la nécessité d'asseoir chacun dans son ressort, un système d'impositions extraordinaires pour faire face à cette dépense imprévue.

La Diète s'occupa ensuite du choix d'un Général en chef: le ministre de France Vial se permit à cette occasion, d'exiger pour ainsi dire, qu'Aloïs de Reding et le général de Bachmann fussent exclus de l'élection, recommandant en échange le landammann d'Affry, comme

réunissant aux qualités requises, la confiance de Bonaparte. — Si le ministre d'Autriche s'abstint de toute démarche ostensible de ce genre, le parti réputé autrichien que soufflait le commissaire Wyss, ne resta pas oisif; il travaillait sous main à ce que le colonel Hauser eût la préférence.

En cet état de cause, le personnel d'un Général en chef était incontestablement d'une haute importance : si on le choisissait au gré de la France, on pouvait craindre qu'accessible à ses séductions ou guidé par sa propre impulsion, il ne jouât trop dans ses couleurs, et ne finît peut-être par mettre nos troupes à la merci de cette puissance. — Se hasardait-on au contraire à conférer cette charge éminente à un antagoniste présumé des Français, on s'exposait à encourir la méfiance de leur despotique maître et à s'attirer quelque mesure hostile de sa part; mais l'influence du parti qui y aurait incliné, était trop minime pour mettre la chose en balance; la difficulté consistait à tenir un juste milieu; aussi eut-on à s'applaudir, de voir la Diète constater tacitement l'indépendance alors très-méritoire de ses délibérations, en nommant Général de la Confédération, à l'unanimité des anciens Cantons formant une majorité de 16 voix, le

landammann de Watteville, et cela malgré les brigues de l'ambassadeur de France en faveur de M. d'Affry, auquel elles valurent néanmoins les autres suffrages: quant à lui, il donna loyalement celui de son Canton à son compétiteur, qui flatté sans doute de l'honorable distinction que ses collégues lui avaient décernée, ne se dissimula cependant pas de combien d'écueils elle était entourée, et qu'à tout prendre, sa position était plus épineuse que brillante. En effet, outre les embarras inhérents à sa nouvelle charge et son inexpérience des fonctions qui y étaient attachées, de grands obstacles se présentaient à surmonter. — Il fallait commencer par amalgamer les parties intégrantes et essentiellement hétérogènes entr'elles, de l'armée dont l'organisation était remise à ses soins; or un premier aperçu en décelait l'excessive discordance, vice radical qu'il fallait d'abord pallier, pour chercher ensuite à l'extirper dans sa racine. — Je m'explique: en quelques Cantons, l'organisation militaire étant à peine ébauchée, la levée à opérer ne pouvait l'être d'après un mode régulier; les autres Cantons offraient en revanche dans leur organisation des disparates extrêmes: à Zurich, on voyait la méthode et la tenue autrichienne poussées à un tel degré,

que certains corps choisis faisaient illusion à s'y méprendre. A Berne, c'était l'imitation moins minutieuse de la tenue de nos régiments jadis capitulés, dont bon nombre d'officiers encore jeunes, avaient conservé les usages et introduit la discipline, tempérée par beaucoup de douceur et de surveillance. — Le canton de Vaud offrait la servile copie du genre adopté par les Républicains français, tenue négligée, maintien rodomont, et cette insubordination, inséparable de la familiarité alors tolérée parmi eux, du soldat avec l'officier; défaut d'autant plus invétéré, qu'il s'autorisait de la maxime banale de la liberté et de l'égalité, que chacun interprétait à sa guise. — Les autres Cantons se rattachaient plus ou moins à l'un de ces trois types: dans les anciennes aristocraties, où la classe patricienne conservait ce vernis de dignité que donne l'habitude de primer, le bon ordre sous les armes fut naturellement plus aisé à rétablir, que dans les vieilles démocraties où ce lien était déjà relâché autrefois; moins cependant que chez les nouvelles, où l'individu quelqu'obscur qu'il fût, ne voyait l'exercice de la Souveraineté du peuple, que dans l'excès de la licence; abus d'autant plus difficile à réprimer, que parmi ces contingents populaires, les grades supérieurs étaient

souvent conférés à d'ineptes sujets de la classe inférieure.

Il fallait donc pour extraire de ce chaos une masse homogène, autant de prudence que de fermeté, d'habileté que de vigilance. Il fallait se prémunir contre toute partialité, pour concilier et contenir ces éléments divers, et pour en diriger l'ensemble vers l'avantage commun; user d'une rare sagacité, pour rapprocher sans les heurter, les principes et les vues alors encore si divergentes des membres de la Confédération entr'eux; et enfin se présenter dans l'arène, avec une attitude assez assurée et une consistance assez réelle, pour oser être Soi. Il fallait en même temps avoir assez de caractère, pour n'être ébranlé ni par de sourdes menaces, ni par de fallacieuses promesses; fermer également l'oreille aux suggestions de la crainte puérile de se compromettre, si commune et si fatale dans un rang élevé, et à celles peut-être plus perfides encore d'un vaniteux amour de gloire; savoir enfin tenir une juste balance entre les prétentions, que pourraient manifester l'une ou l'autre des puissances belligérantes au détriment de la neutralité convenue, afin de leur en faire sentir l'utilité mutuelle et de

consacrer ainsi, ce principe de notre sécurité actuelle et future.

Cette tâche du Général en chef était assurément aussi compliquée que difficile; il réussit néanmoins à l'accomplir à la satisfaction de tous les bons Suisses, ayant été à la vérité bien secondé par ses entours, et mieux encore par les circonstances: d'abord par le rapprochement qu'opéra dans les esprits, l'aspect d'un péril commun, puis par le rapide cours des événements, qui éloigna promptement de nos frontières le théâtre de la guerre.

Cependant dès que Bonaparte eut été informé de la nomination du général de Watteville, il lui signifia par une lettre particulière: „qu'il le rendrait personnellement responsable, de la moindre infraction de la part des Alliés à la neutralité dont la défense lui était confiée.“ Ce qui voulait dire: que si ses ennemis n'étaient pas traités comme tels par les Suisses eux-mêmes, s'ils abordaient leur territoire, cet ombrageux potentat s'en prévaudrait pour y entrer à main armée, persuadé que nul n'oserait s'y opposer. Or les Autrichiens étant en mesure, grace à la célérité jusque-là inusitée qu'ils avaient mise dans leurs préparatifs militaires, d'en accélérer les développements, avant que l'armée française

censée destinée à une descente en Angleterre fût en présence, nous étions au pied de la lettre à leur merci, et quoique leurs généraux nous montrassent les dispositions les plus amicales, on dut pour complaire à Napoléon, se hâter de former de nos troupes une espèce de ligne de défense, depuis les portes de Bâle à l'extrémité orientale des Grisons; mesure en quelque sorte hostile, qui aurait été nulle en cas d'attaque par la faiblesse relative de ce cordon à sa longue étendue, mais qui devait doublement offenser l'Autriche, comme indice d'une injuste défiance et comme preuve de partialité envers la France, vis-à-vis de laquelle on ne se permit en revanche aucune précaution de ce genre. Toutefois nos amis les Allemands, ne s'en formalisèrent point durant le peu de jours qu'ils en furent les témoins.

Ce ne fut que vers le milieu d'Octobre, que les contingents de la plupart des Cantons purent être prêts à se rendre à leur destination, et que le corps d'armée fédéral reçut son organisation définitive; il fut divisé en 4 brigades: la première sous les ordres du colonel Gady, composée d'un bataillon Zuricois et d'un bataillon Grison, fut répartie de Zernetz à Churwalden, ayant son centre à Coire. La

seconde aux ordres du colonel Guiguer, d'un bataillon Vaudois et d'un bataillon Lucernois, s'étendait de Mels dans le Rheinthal, jusqu'à Malans; l'artillerie Vaudoise tenait le pas de Sainte-Lucie, censé la clé de la position et par conséquent le poste d'honneur. La troisième brigade sous le colonel Ziegler, formée d'un bataillon Bernois et d'un bataillon Argovien, garnissait l'angle saillant que forme le canton de Schaffhouse sur la droite du Rhin, et s'étendait le long de ce fleuve, jusqu'à Diessenhoffen. La quatrième, formant la réserve, était stationnée dans les cantons de Thurgovie et de St. Gall: Bâle et Rheinfelden avaient des garnisons particulières d'Argoviens et d'Appenzellois, et un détachement Vaudois alla occuper Lugano.

Tous les Cantons montrèrent de l'empressement à concourir à cet armement, leurs levées s'effectuèrent avec ordre, sauf à Lucerne et à Appenzell où il se commit quelques excès par la faute des officiers; les troupes prêtèrent avec zèle le serment au drapeau fédéral, et se montrèrent animées du meilleur esprit; on eut même à s'étonner de celui que manifesta d'emblée le contingent Vaudois, qui se distingua par une tenue et une subordination qui faisaient

honneur à son chef, le colonel Guiguer de Prangins, officier actif et instruit.

A peine cette dislocation était-elle effectuée, qu'on apprit les succès décisifs que venait de remporter l'armée française à Ulm, et la destruction subite et presque totale du corps nombreux et du matériel considérable qui étaient réunis, tant dans la place d'Ulm que dans la forte position du Michelsberg qui en couvrait les approches. — Ce brillant début des Français leur permettant de poursuivre leurs ennemis en Bavière et en Autriche, et de couper ainsi à la réserve qu'ils avaient en Tyrol ses communications avec l'Allemagne, nous nous trouvâmes à l'abri pour le moment, d'une tentative d'infraction de territoire, et dispensés par conséquent de mettre un second contingent sur pied. On put non moins se féliciter alors, de s'être prudemment abstenu de manifester les vœux, qu'un grand nombre d'entre nous formaient pour les troupes maintenant en pleine retraite, qui étaient venues, nous disait-on, pour nous délivrer de l'influence française, contre laquelle la majorité de notre peuple nourrissait une aversion aussi profonde que méritée.

Du moment où les premières mesures prises dans cette crise me furent connues, j'offris mes

services au Général en chef, quoique à-peu-près certain que s'il les acceptait, ma pension de retraite me serait retranchée; mais fixe dans le principe, que tout homme se doit à sa patrie quand il peut lui être utile, cette considération ne pouvait m'arrêter. En revanche le général de Watteville craignit, je crois, de se compromettre auprès des surveillants dont Bonaparte l'avait entouré, s'il s'adjoignait un officier supérieur encore censé à la solde britannique. Je restai donc spectateur oisif du mouvement qu'imprima dans tous les Cantons, la secousse que venait de subir la Suisse, où tout avait pris soudain un aspect belliqueux; tandis que les autorités cantonales se trouvaient contraintes, pour subvenir aux dépenses extraordinaires qui résultaient de cet état de choses, de recourir à des moyens jadis inusités parmi nous: ainsi par exemple on vit le fisc s'introduire dans nos demeures, y faire le dénombrement de nos poêles et de nos cheminées pour les assujettir temporairement à une taxe progressive, et imposer en outre diverses branches d'industrie, auparavant exemptes de cette entrave: néanmoins et quelque dur que cela parût, chacun se soumit sans murmurer à fournir pour les besoins de la chose publique ce qu'on exigeait, preuve évidente de l'impor-

tance tacite qu'attachaient tous les partis et toutes les classes, au maintien de l'existence civile qui nous était dévolue, que récemment encore plusieurs frondaient ou dénigraient. Mais le danger de la perdre, que la comparaison de notre sort avec celui de la plupart de nos voisins faisait surtout ressortir, nous éclairant mieux que ne l'eussent fait des dissertations ou des remontrances, on sentit combien les avantages l'emportaient sur les inconvénients qui se liaient à nos nouvelles institutions.

Bonaparte maître de Vienne, et vainqueur à Austerlitz des empereurs d'Autriche et de Russie, un armistice amena des conférences qui aboutirent au traité de paix de Presbourg. Les hostilités étant suspendues et les négociations prenant de la consistance, notre cordon fut considérablement diminué, et nos gens successivement renvoyés dans leurs foyers, où ils rentrèrent glorieux de la conviction qu'ils y rapportaient, qu'au besoin ils auraient vaillamment repoussé toute agression étrangère. Ce sentiment d'orgueil national, toujours louable quand il est fondé, l'était à leurs yeux par les éloges qu'obtint chaque contingent, du Général en chef au nom de la Diète, et par les remercîments d'usage que les autorités cantonales leur adressèrent à leur retour. Le

général de Watteville recueillit à juste titre, une large part des témoignages de l'estime et de la reconnaissance publique, pour ses loyaux services.

Prêtant une attention soutenue aux événements dont j'étais témoin, et en informant régulièrement mon fils, j'y avais été plus stimulé encore par sa nomination inopinée de major de brigade, au corps expéditionnaire du lieutenant-général Craig, destiné à passer de Malte sur le Continent; il débarqua à Naples vers la fin de l'automne, puis de concert avec une division russe poussa jusqu'aux frontières des États de l'Église, d'où il rétrograda précipitamment pour regagner ses vaisseaux et la Sicile, ensuite des revers multipliés des Alliés en Autriche et en Moravie, qui rendirent toute diversion en Italie inutile.

Je jouis d'autant mieux de la faveur imprévue qu'obtint mon fils, qu'elle lui ouvrait à 22 ans quoiqu'étranger, une carrière instructive et honorable à l'État-major de l'armée anglaise, et que cet avancement ne pouvait guère être dû qu'à son mérite.

La sécurité qu'avait fait renaître en Suisse le rétablissement de la paix continentale, fut un instant sérieusement altérée par de nouveaux et sinistres bruits de réunion à la France,

auxquels la prise de possession du comté de Neuchâtel donnait de la consistance; mais l'on sut bientôt, que ce pays cédé à la France par le traité de Presbourg, devenait l'apanage du maréchal Berthier, créé Duc par Bonaparte; qu'un article énonçait au contraire l'intention de ce dernier, de maintenir aux Suisses la constitution qu'il leur avait dictée, et cela surtout, en considération du dévouement qu'ils avaient montré à défendre leur neutralité.

Cette déclaration occasionna une telle joie au canton de Vaud, que son Grand-conseil résolut de faire célébrer dans sa capitale, cette clause accessoire de l'acte de pacification des trois puissances belligérantes.

Tout paraissait ainsi rentrer dans l'ornière parmi nous; cependant au mois de Mai, des négociants bâlois furent arrêtés dans leur ville à la réquisition du gouvernement français, pour avoir osé se plaindre de la confiscation effectuée à Neuchâtel, de marchandises anglaises qui y avaient été introduites avant la prise de possession de ce pays; acte de despotisme, propre à tenir encore les esprits en suspens sur le sort qui pouvait nous être réservé.

Une catastrophe d'un autre genre et dont sûrement les annales de la Suisse conserveront le souvenir, jeta l'épouvante au canton de

Schwytz et plongea dans le deuil plusieurs familles à Berne : l'éboulement soudain d'une partie de la montagne du Rossberg, qui écrasa le beau village et couvrit d'immenses débris de rochers le fertile vallon de Goldau, à l'instant où par un surcroît de fatalité, une société de 11 voyageurs bernois hommes et femmes y entraient, qui la plupart furent engloutis.... Cette terrible calamité causa un grand effroi dans nos pays de montagnes, plus ou moins exposés à de semblables désastres, et inspira dans toute la Suisse une profonde et active commisération.

Mais comme si notre tranquillité politique devait de longtemps n'être qu'éphémère, un nouveau danger fit bientôt diversion à ce triste événement. — La Prusse, après avoir négligé l'année précédente, l'occasion favorable d'entrer en lice pour faire pencher la balance en faveur de l'Autriche et de la Russie, comme elle en était alors vivement sollicitée, réduite par la paix de Presbourg à ses seules forces, arma, et déclara témérairement la guerre à la France, ce qui relativement à la Suisse présentait deux alternatives également fâcheuses. Ou bien les armées prussiennes déjà rassemblées dans la Thuringe, pénétreraient jusqu'au Rhin et remettraient notre neutralité en question, ou bien

Napoléon victorieux de ce nouveau champion, augmenterait encore sa prépondérance déjà presqu'exclusive, et de plus en plus inquiétante pour nous.

Ce fut donc à juste titre, que nos regards se fixèrent avec anxiété sur le théâtre où de nouveaux coups allaient se frapper, et où la grande question de la Monarchie universelle devait se débattre. Or la nation et plus particulièrement l'armée prussienne, exaltée d'un chevaleresque enthousiasme pour sa jeune et belle Reine, proclamait la ferme volonté de conquérir à tout prix, des lauriers que selon elle, son Roi s'était laissé ravir par Napoléon à Austerlitz....

Ce noble amour de gloire, si propre à séduire les cœurs d'un peuple guerrier, produisit chez nous son effet, et y enleva tacitement des vœux ardents que prudemment il fallut comprimer, tout en les identifiant à nos propres espérances que l'aigle prussien, luttant seul contre les aigles français entourés d'Allemands asservis et rongeant impatiemment leur frein, deviendrait leur libérateur et le nôtre... Quels furent donc l'étonnement et la stupeur qui nous saisirent, en apprenant que cette brillante, cette présomptueuse armée prussienne, avait abandonné au premier choc et presque sans combattre, la

palme de la victoire, s'était dispersée et avait fui en désordre des plaines de Jéna jusqu'aux bords de la Baltique, laissant son sol natal en proie à l'ennemi qu'elle avait audacieusement provoqué, et la nation entière, subir le joug odieux d'un honteux esclavage.... Nouveau motif sans doute, de nous féliciter d'être restés au rang des spectateurs circonspects, et de figurer encore parmi les satellites les moins froissés, du météore fulminant dont l'éclat passager régissait nos destins....

La conduite de mon fils continuait à répandre du charme sur mon existence, ses dépêches me tenant au fait de ce qui lui survenait, et les avis indirects qui m'en parvenaient étant tous à sa louange. Il me donna de l'expédition du général Stéwart en Calabre et notamment de la bataille de Maïda, une relation analogue à un rapport officiel.

Cette action que l'on pourrait considérer comme de mince importance, par le nombre des combattants et la nullité de ses résultats militaires, eut cela de remarquable qu'elle établit dans l'opinion, la supériorité de l'infanterie anglaise sur l'infanterie française : 4200 baïonnettes des premiers, ayant complétement défait en ligne 7200 Français, occupant une position très-avantageuse. — Les Anglais dûrent la victoire,

autant à la fermeté individuelle du soldat, qu'à sa parfaite discipline et à la justesse de son tir, le plus meurtrier qui existe maintenant parmi les troupes de terre.

Mon fils y fit la triste observation que des corps Suisses se trouvaient des deux côtés: chez les Français, un bataillon sortant des *Helvétiques* du Directoire qui y souffrit considérablement, et chez les Anglais, le régiment de Watteville, qui heureusement n'en vint pas aux mains avec ses compatriotes, étant demeuré en réserve jusqu'à l'issue du combat. A sa description stratégique, mon fils joignit quelques anecdotes qui coloraient le tableau. En parcourant avec quelques autres officiers de l'État-major, le champ de bataille couvert de morts et de blessés que l'ennemi avait abandonnés dans sa retraite précipitée, il eut le bonheur de trouver parmi eux, un chef de bataillon et deux officiers de son pays, auxquels il put être utile. Il releva ensuite et lut une lettre ouverte, laissée à côté du cadavre d'un jeune sergent de grenadiers que les Calabrais avaient déjà dépouillé; elle était d'une vertueuse femme de notre pays, qui mariée contre son gré, l'avait conjuré de s'éloigner d'elle pour chercher à l'oublier... Absorbé par les réflexions que lui suggérait cette lecture,

il fut tiré de sa rêverie par les cris répétés de sauve qui peut, volant de bouche en bouche parmi quelques chefs anglais et leur escorte, venus là pour vaquer au soulagement des blessés et les soustraire à la cruauté des habitants. Un nuage de poussière et des hennissements semblaient effectivement annoncer une impétueuse charge de cavalerie, à laquelle ne pouvant opposer de résistance, ces compatissants Anglais s'empressèrent d'échapper, en gagnant de vitesse... Mais bientôt ils reconnurent, que c'était devant une troupe de chevaux sauvages qu'ils fuyaient... On se représente la confusion qu'ils en eurent, et les railleries qu'ils essuyèrent...

Une promenade militaire du golfe de Sainte-Euphémie au rocher de Scilla et la prise du château de ce nom, puis l'honneur accordé aux régiments employés dans cette expédition, de porter à l'avenir le nom de Maïda sur les boutons de leur uniforme, furent les seuls trophées de cette téméraire entreprise, qui aurait causé la perte du corps expéditionnaire, si le général Reynier était parvenu, comme il fut sur le point d'y réussir, à le couper de ses transports. Mais ce qui est incontestable, c'est que le résultat de cette rencontre ajouta à la force morale de l'armée britannique,

et produisit l'effet inverse sur les Français, comme on en eut mainte preuve ensuite en Espagne.

Le théâtre de la guerre s'étant considérablement éloigné de nous, les victoires équivoques de Bonaparte à Friedland et à Eylau, ralentissant sa marche et modérant sa jactance, nos soucis se bornèrent pour le moment, à suffire au recrutement de nos quatre régiments, qui malgré les primes et autres encouragements donnés par la plupart des Cantons, ne présentaient au commencement de l'année 1807 au lieu de 16,000 hommes, qu'un effectif de 3250, dont pas un de Schwytz, Uri et Unterwalden, où l'on s'était obstinément refusé de contribuer à ce recrutement; tiédeur que Napoléon, on le savait, voyait de mauvais œil, dans un temps surtout où une sanglante campagne d'hiver lui coûtait énormément de monde, et où un seul revers aurait suffi à le refouler violemment au Rhin, avec les Russes et les Prussiens à ses trousses et de plus, la crainte de voir s'unir à eux les Allemands ses soi-disant Alliés, qu'il avait peut-être impolitiquement contraints d'embrasser ostensiblement sa cause. — On pouvait donc facilement prévoir, que redoublant de vigilance pour s'assurer de nos dispositions à son égard, le moindre grief pourrait lui servir

de prétexte, de décréter notre réunion à la France.

L'autorité centrale, justement alarmée de cette funeste chance, ne négligea rien pour convaincre chaque membre de la Confédération, de l'urgence de s'exécuter à tout prix pour y obvier; l'importance en parut telle, que quelques-uns de nos gouvernements conçurent l'idée de recourir à la conscription, et en firent l'essai tout en cherchant à sauver les apparences, exigeant de chaque commune par voie de réquisition, un nombre de recrues proportionné à sa population; on éluda ainsi le tirage au sort, auquel on suppléa dans chaque localité par des contributions pécuniaires. — Grace à cette mesure, qu'on n'osa cependant pas tenter dans les anciennes démocraties, la masse des corps fut assez promptement portée à environ 12,000 hommes, y compris quelques centaines de prisonniers de guerre prussiens, qui échappés de leur captivité, se laissèrent volontairement enrôler comme Suisses.

Bonaparte, instruit de l'effort dispendieux qu'on venait de faire et de son résultat, en témoigna son bon plaisir par une lettre affectueuse au landammann Sarrazin de Bâle, alors en charge; et bientôt après le traité de paix de Tilsit, qui consomma l'asservissement tem-

poraire de la Prusse, mit fin aux appréhensions que la prolongation de cette lutte entretenait parmi nous.

On put remarquer alors, combien l'appât des séductions de l'ambition ou de la vanité, que leur présentait astucieusement Bonaparte, sous le spécieux prétexte de l'avantage national, avait d'attrait et trouva de partisans ou de dupes, parmi nos compatriotes les plus opposés jusque-là aux nouvelles doctrines; on vit ainsi d'anciens magistrats, abjurer la prédilection qu'ils conservaient pour leurs prérogatives surannées; de fiers rejetons de nos plus nobles races, déroger sans scrupule à de vieux préjugés; des militaires jadis décorés par la dynastie abattue, et même le chef naguère investi du commandement suprême, leur donner l'exemple d'une respectueuse déférence et d'une affection sincère pour le despote, que détestaient à bon droit les vrais amis de leur patrie... Cette bizarre métamorphose de gens signalés par l'austérité de leurs principes, se transformant tout-à-coup, de hardis frondeurs qu'ils étaient, en sectaires zélés de l'idole, se glorifiant des mesquines faveurs dont leur subite conversion était récompensée, étonnait surtout de la part d'hommes, dont la moralité et la parfaite droiture étaient bien reconnues. Aussi

l'attribua-t-on moins au désir sordide de l'éclat du rang ou de la fortune, qu'à l'entraînement qu'inspire par ses succès, un audacieux génie; et ce qui confirma cette hypothèse, c'est que la plupart des individus marquants que je désigne, revinrent loyalement de ce prestige à l'aspect de leur patrie menacée, et se consacrèrent plus tard exclusivement à elle, tout en évitant cependant d'encourir le reproche que tant de Français ont mérité, d'avoir été ingrats ou félons envers celui dont l'ascendant les avait subjugués, et qui les avait comblés de bienfaits durant l'apogée de sa puissance.

Tout reprenant alors autour de nous une marche paisible, chacun ne songea pour ainsi dire plus qu'à ses intérêts privés: les miens se rattachaient de plus en plus à mon fils, que sa bonne étoile préserva à cette époque d'un grand péril, en le retenant éloigné du régiment de Frohberg dans lequel il avait obtenu une compagnie: ce régiment stationné au fort Riccazzoli à Malte se révolta, et offrit dans cette circonstance un contraste si frappant de perfidie et de courage, de cruauté et d'humanité, que le souvenir mérite d'en être conservé, d'autant mieux que des Suisses y figurèrent; je transcris en conséquence la relation authentique qui m'en parvint. Le comte de Frohberg

gentilhomme alsacien, avait reçu l'agrément du Roi de lever un régiment de chasseurs, et devait le recruter à Trieste; n'ayant pu y réussir, il se rendit à Constantinople, où il rassembla avec une célérité étonnante, 5 à 600 hommes qu'il envoya à Malte, où ils furent joints à une centaine de prisonniers de guerre faits en Calabre, et à pareil nombre de Dalmates engagés à Corfou. — L'entreprise de M. de Frohberg était une affaire de finance: le gros du corps sauf des Polonais, des Hongrois et quelques Français, était tiré de la Bulgarie et de la Servie, puis d'un nombre de Grecs et de Monténégrins, qui trompés dans leur engagement, résolurent d'en tirer vengeance. Ils suscitèrent donc une révolte et la dirigèrent avec une telle dissimulation, que le 31 Mars 1807, un de leurs meilleurs officiers, présent au corps, écrivait:... „Le régiment est fort beau, nos gens se conduisent bien et paraissent contents, leur instruction fait des progrès surprenants..." Un complot cependant était près d'éclater. — Le 4 Avril à 2 heures après-midi, tout paraissant calme aux casernes, deux soldats grecs révélèrent qu'un soulèvement devait avoir lieu la nuit suivante. Les chefs en étant connus, on se mit en devoir de les arrêter, tout en prenant des mesures

pour déjouer leur projet; 8 officiers qui se trouvèrent là au premier instant, se réunirent à cet effet et interrogèrent deux des meneurs déjà saisis; tout paraissait encore fort tranquille aux casernes, d'où cependant ils virent sortir au bout de peu de minutes, 150 à 200 hommes armés qui se jetèrent sur le corps de garde, s'en emparèrent, tuèrent l'officier du poste et y enlevèrent les seules cartouches qui fussent au fort.

Les officiers déjà rassemblés, coururent à leurs quartiers pour s'armer; le major Schummelkettel poursuivi et atteint, fut assailli à coups de crosses et laissé sans connaissance; les autres dont 5 étaient Suisses, Schwartz, Muralt, Watteville, Séguesser et Müller-Friedberg, s'avancèrent incessamment sur les mutins et voulurent leur parler, mais ces forcenés se jetèrent sur eux à coups de baïonnettes; Muralt fut blessé à la cuisse, puis ils chargèrent leurs fusils et firent feu: le quartier-maître Schwartz qui avait été employé au recrutement et s'était compromis fut tué, ainsi que Watteville, jeune capitaine arrivé de la veille; deux autres ayant vainement fait usage de leurs pistolets, s'éloignèrent; Muralt resté seul en face de ces misérables, recula jusqu'à l'extrémité du fort, d'où quelques artilleurs anglais et une trentaine

d'hommes d'une compagnie qui n'avait pas trempé dans l'émeute, avancèrent sous ses ordres contre les révoltés; mais abandonné de plusieurs de ces gens qui se tournèrent du côté de leurs camarades, il se retira avec les Anglais, quelques Français et quelques Suisses qui lui restaient, sur une rampe étroite conduisant au rempart, où il se défendit jusqu'à ce que frappé au front d'une balle qui rebondit, et se croyant mortellement blessé, il courut se réfugier dans un logement où il trouva le major étendu, respirant encore, mais ne pouvant proférer une parole; il gagna un cabinet voisin où il s'attendait à être bientôt découvert et massacré, souffrant beaucoup de ses blessures.

Les révoltés, occupés à préparer la défense du fort et à désarmer ceux de leurs compagnons qui n'avaient pris aucune part à l'émeute, n'entrèrent qu'au bout de 3 heures dans la retraite du capitaine de Muralt, et loin de lui faire du mal, plusieurs de ceux qui s'étaient montrés les plus acharnés, tombèrent à ses genoux, lui baisant les mains et lui demandant pardon: ils le menèrent à l'hôpital du régiment et y transportèrent également le major; l'un et l'autre y furent bien soignés. — Un autre officier, Français d'origine, pour échapper à la fureur des rebelles, sauta par dessus le rempart et

se tua. — Ceux qui s'étaient cachés, furent successivement découverts et n'éprouvèrent aucun mauvais traitement, au contraire les révoltés, affligés de ce qui s'était passé, s'en excusèrent auprès d'eux sur ce qu'on les avait trompés, en les engageant: ils assuraient que leur projet avait seulement été de déserter, au moyen d'un bâtiment dont ils se seraient rendus maîtres, mais qu'actuellement, ils étaient résolus à périr ou à retourner chez eux.

Le fort Riccazzoli étant indépendant des autres ouvrages qui défendent le port de Malte, et séparé de la Valette, de St. Elme et de St. Ange par un bras de mer, les révoltés quoique d'abord au nombre de moins de 200, désarmèrent aisément le reste du corps qui se trouvait sans supérieurs, privé d'ensemble et effrayé de la scène qui venait de se passer. Ils s'emparèrent en outre des magasins, forcèrent l'officier d'artillerie à charger et à pointer ses pièces sur la ville, abaissèrent le pavillon anglais et firent mine de tirer. — Le général Villattes qui commandait dans l'île, sachant qu'ils n'avaient de vivres que pour 3 jours, se borna à faire cerner le fort du côté de terre, ne doutant pas que les mutins ne fussent promptement contraints de se rendre. Effectivement le 8 Avril ils demandèrent à capituler, et malgré

que cette proposition fût dédaigneusement rejetée, ils rendirent la liberté à leurs officiers qui eussent cependant pu leur servir d'otages, ainsi qu'à ceux des soldats qui n'avaient pas pris part à l'insurrection: un bon nombre des coupables profita de cette occasion pour sortir du fort, espérant sans doute rester ignorés dans la foule. — 700 hommes allèrent ainsi se rendre et offrir leurs services au général pour reprendre le fort, dans lequel une vingtaine seulement des plus déterminés étaient restés. 24 de ceux qui s'étaient mêlés à la troupe demeurée fidèle ayant été reconnus, furent immédiatement pendus ou fusillés.

Le 11 à la pointe du jour le lieutenant comte de Clermont, à la tête de 50 volontaires du régiment, escalada le fort et en reprit possession; mais 6 des révoltés s'étant sauvés dans le magasin à poudre, y mirent le feu au moyen d'une longue traînée, ce qui leur donna le temps de s'éloigner avant l'explosion qui fit sauter une grande partie des ouvrages; forfait inutile qu'ils expièrent peu-après. Les autres prévenus au nombre de 350, furent d'abord enfermés sur deux pontons et leur sort remis à la décision d'un conseil de guerre, le reste du corps, environ 300 hommes Hongrois, Polonais, Français et Grecs, alla tenir garnison

à la citadelle de Messine, où le gros des officiers encore absents lors de la catastrophe, le rejoignit. On vit là non sans surprise, des Suisses qui avaient pris leur congé et refusé de se réengager au régiment de Watteville, entrer librement dans celui-ci. Le comte de Clermont, en récompense du courageux dévouement qu'il avait montré, fut promû au grade de capitaine, et deux volontaires Suisses qui s'étaient distingués contre les insurgés, furent avancés à celui d'enseignes.

Le 6 Juin, le conseil de guerre prononça: que le régiment de Frohberg serait dissous; ses officiers replacés dans leurs grades respectifs dans d'autres corps; les sous-officiers et soldats demeurés fidèles, répartis dans un des régiments étrangers à leur choix; et les 350 détenus *absous*, et conduits sur le continent pour retourner librement chez eux: cette clémence inattendue était motivée sur les preuves acquises, „que leur engagement avait été contracté selon des formes inusitées au service de S. M. britannique.“ — On ne pouvait néanmoins qu'admirer une telle générosité, envers des gens dont le délit était de l'exemple le plus dangereux pour les autres troupes, aussi quoique cette sentence n'eût pas l'assentiment général, elle reçut sa pleine exécution. Les condamnés

passèrent à bord d'un bâtiment de transport, sous la conduite d'un jeune officier du régiment de Watteville, M. de Fellenberg, qui se chargea de la périlleuse mission de les contenir jusqu'à Trieste, où il les mit en liberté après leur avoir soldé leur décompte.

Si nul événement saillant n'eut lieu en Suisse dans le cours de cette année, on put en échange s'y apercevoir que les nouvelles institutions y avaient pris de la consistance ; que les haines, les rivalités et jusqu'à de justes ressentiments s'y étaient assoupis, chacun comparant sans doute à part soi, notre félicité, à la détresse ou à la gêne de presque tous les peuples de l'Europe, plus directement placés sous l'influence de la guerre maritime et de celle qui débutait en Espagne.

Cette dernière avait été si imprudemment, si impolitiquement entreprise par Bonaparte, que malgré que l'on considérât généralement déjà, sa puissance comme inébranlable, j'osai prédire que cette guerre ferait incessamment pâlir son étoile ; or l'humiliant revers que ses troupes essuyèrent d'emblée en Andalousie, le premier de ce genre qu'elles eussent subi, ne tarda pas à justifier cette prédiction... 12,000 hommes, comme on le sait, dûrent mettre bas les armes à Baylen devant un pareil nombre

à-peu-près d'Espagnols, commandés par le général de Reding, aussi Napoléon exaspéré en apprenant cette défaite, s'écria-t-il avec amertume : „*Quoi encore, un Reding!*...“ Et ce motif ne fut pas le seul qui fit rejaillir une partie de son courroux sur nous; les régiments capitulés qu'avaient d'ancienne date les Cantons catholiques au service de ce royaume, quoique réduits alors à de faibles cadres, persévérèrent à s'y acquitter honorablement de leur devoir; aussi exigeat-il soudain avec menaces, que ceux que nous lui fournissions et qui avaient considérablement souffert dès l'ouverture de cette campagne, notamment à Baylen, fussent immédiatement reportés au complet; chose chaque jour plus difficile, à moins d'en venir à une conscription régulière dont l'idée seule, ulcérait la masse de notre population.

Tout en outre présageait une prochaine rupture entre la France et l'Autriche, qui à peine remise des plaies de sa dernière guerre, dissimulait mal son impatience de prendre une éclatante revanche des sacrifices auxquels elle avait dû souscrire; elle y était surtout stimulée par l'héroïsme qu'opposaient les Espagnols à leur usurpateur; héroïsme dont la renommée et l'imagination grossissaient beaucoup, il faut l'avouer, le mérite et l'importance.

En attendant l'agriculture, l'industrie et le commerce, prospéraient visiblement dans la plupart de nos Cantons; les rapports politiques et sociaux s'y affermissaient en se simplifiant, et nos penseurs s'étonnaient d'être forcés de convenir, que leur patrie en avait l'obligation tacite au despote, dont la tyrannie désolait en échange des contrées qui en apparence auraient dû être à jamais hors de sa portée, savoir le nord de la Prusse et le midi de l'Espagne.

Cependant la contrebande se faisait avec une telle publicité, sur plusieurs points de nos frontières et particulièrement de notre pays, que les autorités françaises intervinrent. Un individu surpris en flagrant délit ayant été poursuivi par les douaniers français, ils l'atteignirent sur notre territoire; on le transféra dans les prisons du château de Nyon, d'où une troupe de gens armés et masqués l'enleva de vive force. — Cet attentat à la sûreté publique, obligea le gouvernement Vaudois à sévir avec rigueur contre toute tentative d'introduire en France des marchandises prohibées. — Il s'aliéna par là une classe de ses ressortissants, qui ne se faisait nul scrupule d'enfreindre à prix d'argent des lois fiscales qui lui semblaient injustes, et qui de fait avaient une tendance réelle à la démoralisation de notre peuple,

par l'appât du gain illicite qu'elles lui offraient. Toutefois il devenait essentiel de ne rien tolérer, qui pût donner de l'ombrage au gouvernement français ou seulement l'indisposer contre nous, d'autant plus qu'on ne pouvait se dissimuler, qu'il était avide de prétextes de s'immiscer dans nos affaires intérieures.

A la fin de cette année, j'eus occasion de me convaincre par moi-même, combien en avançant en âge, l'homme s'attache à la vie. Une maladie de quelques semaines m'ayant ramené à considérer de plus près la mort, je fus surpris de n'en plus envisager les chances avec la stoïque indifférence, que je mettais précédemment au plus ou moins de durée de mon existence. — Était-ce que je la crusse plus utile ou plus nécessaire maintenant, qu'alors? — Non, c'était je le confesse, le simple désir de conserver, la crainte vague de renoncer sans y être préparé, à de douces et tranquilles jouissances, auxquelles l'habitude donne sans doute plus de prix, quand elles sont de leur nature à l'abri de la satiété; c'est-à-dire que le bonheur que l'on goûte se compose essentiellement *d'intérêts dans le calme*, définition que je pouvais à juste titre, appliquer à ma situation.... Ainsi retenu sous ce charme, j'en souhaitais la prolongation comme un bienfait

du Ciel.... Méditant sur les conséquences de cette espèce d'égoïsme, je me persuadai que plus on est exempt de privations et de peines, plus on doit s'efforcer de rentrer en soi-même pour considérer l'instabilité des choses de ce monde, et rechercher le seul refuge propre à se prémunir contre l'abattement ou l'accablant désespoir, si prompt à s'emparer de nous, quand privés de ce secours, de grandes contrariétés interrompent brusquement nos fragiles félicités. Car bien que nous sachions qu'elles ne sont que passagères, nous sommes toujours disposés à croire que celles que nous possédons sont durables.... Or ces réflexions, on ne saurait trop l'inculquer à l'imprévoyante jeunesse, sont le fruit le plus précieux à recueillir des jours d'épreuve qui tôt ou tard surviennent, et dont une brillante prospérité n'est que trop souvent, le précurseur ou l'augure...

CHAPITRE XV.

Janvier — Octobre 1809.

Le Pouvoir Central à Fribourg. Déclaration de guerre de l'Autriche à la France. Proclamation de l'archiduc Charles. Diète de Fribourg. Bataille de Wagram. Paix de Vienne. Ses résultats pour nous. Mon fils en Sicile, à Londres et en Portugal.

L'année 1809 s'annonça pour nous sous de moins monotones, mais aussi sous de moins favorables auspices que la précédente: la translation du Pouvoir Central se fit avec plus de solennité; l'éloignement l'un de l'autre, des deux cantons directeurs Lucerne et Fribourg, nécessitant un lieu intermédiaire, Berne prêta

territoire à Berthoud, où tout fut disposé par le gouvernement de manière à donner à cette cérémonie, le lustre et la gravité dont elle était susceptible; à son retour, le Landammann en charge reçut à son passage à Berne un accueil distingué.

Le public de cette ville était cependant alors vivement agité, d'une dissension qui insignifiante dans son origine, avait amené de violentes animosités. — Une famille pauvre et obscure, ayant obtenu le droit de bourgeoisie en récompense de services secrets rendus à l'État, devait en conséquence être agrégée à une des abbayes; le sort l'adjugea à celle des gentilshommes qui non-seulement refusa de l'admettre, mais dont plusieurs membres se permirent à cet égard des propos offensants pour une classe nombreuse, et qui en circulant causèrent trop d'irritation pour rester impunis. Leurs auteurs furent donc préalablement condamnés à des arrêts domiciliaires, sévérité dont quelques jeunes gens des premières familles prirent prétexte, pour manifester publiquement du ressentiment contre l'autorité supérieure du Canton, à laquelle ils l'attribuaient. Celle-ci sévit contr'eux, les esprits s'aigrirent, les têtes s'échauffèrent et menaçaient d'un fâ-

cheux éclat, si la fermeté de l'avoyer de Watteville n'y eût mis ordre, en faisant rentrer chacun dans le devoir.

De plus sérieuses inquiétudes firent bientôt diversion à ces tracasseries; d'abord l'urgence croissante et les difficultés d'un recrutement considérable pour nos régiments capitulés, presque fondus en Portugal et en Espagne, où des bataillons entiers avaient été pris et enrôlés de gré ou de force par des aventuriers, pour le service anglais. La nécessité de ces remplacements mit la plupart de nos gouvernements dans de grands embarras, et les contraignit de nouveau à d'onéreux sacrifices; car la guerre entre l'Autriche et la France devenant de plus en plus probable, n'admettait plus de délais; cependant on délibérait et l'on agissait à cet égard avec mollesse et sans ensemble, lorsqu'une énergique proclamation datée de Vienne le 6 Avril, de l'archiduc Charles à l'armée autrichienne, en déchirant le voile, signala le généreux patriotisme du Souverain et de la nation, au nom desquels il parlait; se dévouant d'un commun accord, à tenter encore une fois de briser les fers des princes et des peuples asservis par la France.... Cette proclamation, dont je joins ici la traduction

comme un monument historique (*), enflamma non-seulement le zèle des soldats auxquels elle s'adressait, mais fit bouillonner le sang

---

(*) ORDRE À L'ARMÉE.

Vienne 6 Avril 1809.

«Appelés à protéger la patrie, nous marchons à de nouveaux exploits. Aussi longtemps qu'il fut possible de maintenir la paix au prix de nombreux sacrifices, et que ces sacrifices furent compatibles avec l'honneur du Trône, la sûreté de l'État, la prospérité des Peuples, notre bon et magnanime Souverain renferma dans son cœur, les sensations douloureuses que lui coûtaient ces efforts.

«Mais du moment où ils ne suffisent plus à abriter notre indépendance contre l'insatiable ambition d'un conquérant étranger, sous laquelle tant de nations ont déjà succombé et tant de légitimes Souverains ont été arrachés à l'amour de leurs sujets; quand enfin le danger d'être pareillement entraînés dans l'asservissement général menace et les pays de la domination autrichienne, et la félicité de ses paisibles habitants, la patrie attend de nous son salut, et nous trouve prêts à nous dévouer pour elle. — Vous allez chers et féaux compagnons, fixer les regards du monde entier, et les vœux de qui nourrit encore une étincelle d'orgueil national. Vous ne partagerez pas la honte de devenir aussi les instruments de l'oppresseur, en portant en des climats lointains, les horreurs d'une guerre éternelle qu'alimente son ambition exterminatrice, ni de verser votre sang pour des intérêts opposés aux nôtres; exempts aussi des malédictions d'un peuple écrasé quoiqu'innocent et loyal, vous n'irez pas au travers de cadavres entassés, monuments du plus noble patriotisme, frayer à un étranger obscur, le chemin d'un trône effrontément usurpé....

«Un plus beau sort vous est réservé. — La liberté de

de bien des Suisses, navrés de ce que l'austère prudence dont le salut de la patrie leur faisait un devoir, les réduisit à n'offrir que de

---

l'Europe réfugiée sous nos drapeaux, y attend que vos victoires déliant ses entraves, la rendent d'abord aux Germains nos dignes frères, aujourd'hui enchaînés dans les rangs ennemis, où leur impatiente rage invoque vos bras pour rompre leurs fers. — Vous marchez pour une cause juste, sans quoi je ne serais pas à votre tête. — Nous irons aux champs d'Ulm et de Marengo dont l'ennemi se plaît à nous retracer d'arrogants souvenirs, renouveler les hauts faits qui nous illustrèrent dans les brillantes journées de Würzbourg, d'Ostrach, de Liptingen, de Zurich, de Vérone, de la Trébia et de Novi. — Nous voulons conquérir à notre patrie une paix durable, mais ce grand but, nous ne pouvons l'atteindre que par de grandes vertus. Si une soumission absolue, une discipline sévère, un courage et une fermeté inébranlables dans les périls, caractérisent la vraie bravoure, l'unité de volonté et la parfaite harmonie dans l'ensemble, conduisent seules à la victoire.

«L'Empereur, mon auguste frère, m'a conféré le pouvoir de récompenser et de punir. Partout au milieu de vous ce sera des mains de votre généralissime, que l'héroïsme obtiendra sur le champ de bataille, le premier gage de ia reconnaissance de la patrie.

«Le patriotisme généreux d'un grand nombre d'Autrichiens à prévenu vos besoins, et vous assure le tribut mérité de la gratitude nationale.

«Mais aussi l'omission du moindre devoir sera immédiatement punie, et les fautes châtiées sans égard au rang ou aux personnes. Et si quelqu'un se montrait assez lâche pour préférer la vie à l'honneur, il serait soudain ignominieusement expulsé et irrévocablement entaché d'infamie. — Je désignerai en revanche à l'estime du Monarque et de la pos-

stériles vœux, pour le succès d'une cause à laquelle leur propre sort semblait si étroitement lié.

Une Diète extraordinaire fut assemblée à Fribourg: le landammann d'Affry lui demanda

---

térité, les braves distingués par des actions d'éclat, dont les noms chers à mon cœur y seront à jamais gravés.

«Rappelez-vous encore que le vrai soldat n'est redoutable que devant l'ennemi, que hors des combats c'est par son humanité, sa modération, sa pitié envers l'habitant désarmé des villes et des campagnes, qu'il s'honore; qu'au lieu d'aggraver pour cette classe souffrante les malheurs inséparables du fléau de la guerre, il cherche à les lui adoucir. Tout excès contraire serait d'autant plus sévèrement réprimé, que l'intention manifeste de notre auguste Souverain est, non *d'opprimer*, mais *d'affranchir* les peuples nos voisins, du joug sous lequel ils gémissent, et de nouer avec leurs gouvernements des relations assez solides, pour affermir à l'avenir le calme et le repos nécessaires à la prospérité générale.

«Bientôt des troupes étrangères se joindront à nous contre l'ennemi commun, vous les recevrez et les soutiendrez comme des frères.... N'oubliez pas alors que le guerrier se signale non par de présomptueux discours, mais par sa valeur dans l'action, et que votre intrépidité seule peut vous assigner le premier rang entre les guerriers renommés.

«Alors couverts de la considération de vos ennemis, admirés et bénis des nations libérées, je pourrai vous ramener un jour au sein de la Patrie sauvée, et reconnaissante du grand bienfait d'une paix honorable, glorieusement acquise. Là vous en recueillerez la noble récompense par l'approbation de votre Souverain, celle du monde entier, les bénédictions de vos concitoyens, et le sentiment flatteur de la gloire qui vous sera décernée.»

(Signé.) *Archiduc Charles*, généralissime.

et obtint sans débats, la levée d'un corps de troupes pour couvrir notre neutralité, qui cependant ne fut pas cette fois officiellement reconnue par l'Autriche : or l'ardeur que montraient à la servir nos voisins du Vorarlberg et du Tyrol, dont le traité de Presbourg les avait forcément détachés pour les adjoindre au royaume de Bavière, ne laissait pas que de nous donner de la tablature, soit en rapprochant de nous le théâtre des hostilités, soit en induisant les Cantons populaires à leur prêter main forte, par le double appât de la vengeance et du pillage.

La ville de Lindau, malgré sa situation insulaire et sa garnison bourgeoise, fut ainsi assaillie et occupée par le Landsturm du Vorarlberg qui la frappa de contributions, y commit quelques excès et se retira à l'approche d'un renfort de Bavarois, lesquels en revanche essuyèrent un rude et sanglant échec à Innsbruck de la part des insurgés tyroliens, combattant sous les ordres de leur brave concitoyen André Hoffer du Sand, pour rentrer sous la domination, ou plutôt pour recouvrer le protectorat de la maison d'Autriche qui depuis plusieurs siècles les régissait.

La Diète conféra au landammann de Watteville, le commandement du contingent qu'elle

mit sur pied ; il ne s'éleva guère qu'à 5 ou 6000 hommes qu'il réunit aux environs de Zurich, d'où il fit occuper les bords du lac de Constance, le Rheinthal et quelques points de l'extrémité septentrionale des Grisons, ainsi que Schaffhouse.

L'ancien landammann de Reinhardt fut envoyé auprès des deux empereurs Napoléon et François, réclamer la garantie de notre neutralité. — Durant sa mission et comme pour nous mettre à l'épreuve, un détachement de cavalerie bavaroise se présenta aux portes de Schaffhouse, accompagnant un convoi d'effets précieux venant de la part de la Cour de Munich : le dépôt fut reçu et l'entrée de la ville refusée à l'escorte ; elle n'insista pas et se retira.

L'archiduc Charles à la tête d'une armée considérable, avait envahi la Bavière et le Haut-Palatinat, et semblait compter qu'après un premier succès contre l'ennemi au devant duquel il marchait, les Suisses n'hésiteraient pas à se joindre à lui, n'ignorant pas qu'il avait parmi eux de nombreux et chauds partisans ; mais la perte de la bataille de Landshut et les avantages subséquents de Bonaparte, reportant la guerre au cœur de l'Autriche, changèrent de rechef la face des affaires, et

anéantirent les espérances des nations et des individus, qui attendaient de l'Archiduc le recouvrement de leur indépendance.

Après une alternative de victoires et de défaites, le gain de la sanglante bataille de Wagram ayant raffermi dans les mains de Napoléon le sceptre continental, et rivé plus solidement en Allemagne et en Hollande des chaînes prêtes à lui échapper, notre tranquillité se maintint, et cela on peut l'affirmer, au regret d'un grand nombre de nos compatriotes, qui auraient préféré que les circonstances nous eussent fait rentrer en lice : mais ce désir toujours téméraire quand il met en jeu le sort de la patrie, eût-il été alors exaucé, n'aurait probablement eu que de funestes suites, en nous assimilant dans la pacification qui termina cette guerre, aux États secondaires, qui uniquement considérés sous le rapport de leur position géographique, servaient comme de jetons au despotique conquérant, pour compenser ou solder de fallacieux engagements envers ses prétendus Alliés. Usurpation indirecte, qui en aigrissant le levain de haine et de vengeance des cœurs ulcérés de l'inique abus de sa puissance, préparait l'explosion plus excentrique et mieux dirigée, qui devait préluder plus tard à une entière délivrance.

Habituellement préoccupé de ces grands intérêts, ils ne m'absorbaient cependant point assez pour me faire négliger ceux qui se rattachaient à ma famille: au contraire, ma correspondance avec mon fils eu prit plus de consistance, en même temps qu'elle acquérait plus de développement par l'extension progressive du cercle de son existence, aussi ne saurais-je résister au plaisir d'en citer quelques fragments: Parlant de la grande éruption de l'Étna en 1809; il me dit: „Elle fut précédée d'une pluie d'un sable noir très-fin, qui couvrit le terrain jusqu'à 50 milles de distance, dans la direction du vent impétueux qui la poussait: cette substance volcanique, que nos soldats suisses effrayés de ce phénomène croyaient être de la *neige noire*, avait du moins l'avantage de fertiliser les terres.“

„Curieux de voir l'éruption de près, je m'associai à un officier écossais pour gravir l'Etna: arrivés le soir au grand et beau village de Piédimonte à 42 milles de Messine, la magnifique végétation en tout genre qui l'entoure, ferait aisément oublier que le sol n'y est qu'un entassement de lave, recouvert de cendres végétales.“

„Parvenus le lendemain matin au plateau de St. Affri qui en est à 8 milles, nous nous

trouvâmes dans une vaste forêt de superbes châtaigners, ombrageant çà et là des cabanes éparses : la pureté de l'air qu'on y respire, et les neiges qu'on aperçoit à peu de distance, nous firent assez illusion pour nous croire subitement transportés, l'un au cœur de l'Écosse, l'autre au milieu des Alpes... Non loin de là se trouve l'arbre fameux de *Cente Cavalli*, la seule des merveilles de la Sicile que je n'eusse point encore vue ; divisé par sa vetusté en trois tiges, ses rameaux sont presque desséchés. Après avoir encore gravi un escarpement encombré de laves rocailleuses et de débris volcaniques, des détonations non interrompues nous avertirent, que nous touchions au but de notre pélérinage : bientôt en effet, nous découvrîmes les 14 cratères qui s'étaient ouverts du 27 Mars au 1er Avril : le pénultième dont nous étions le plus près, et cependant à une distance respectueuse, lançait en permanence et avec force des pierres enflammées, qui en retombant mutilaient les arbres qu'elles atteignaient. Il vomissait de plus par environ 200 pieds d'ouverture, une lave épaisse, qui dans les sinuosités de son cours lent et lugubre s'élargissait considérablement, mais qui au lieu de ressembler à un fleuve de métal en fusion, comme on la dépeint généralement, présentait

à l'œil, un prodigieux amas de matières noires, sèches et fumantes, s'avançant avec le bruissement qu'occasionneraient de lourdes masses d'un fer abrupte, roulant difficilement les unes sur les autres. Cette effrayante masse de 20 à 40 pieds d'épaisseur, déjà parvenue à 5 milles du cratère, y avait près d'une demi-lieue de largeur; mais chose particulière, elle n'embrasait point en les ravageant, les forêts qu'elle traversait: on voyait au contraire des arbres étendus dans cette lave, s'y réduire en charbon sans prendre feu."

„Les nouveaux cratères n'étaient qu'à 8 milles au-dessus de la petite ville de Lingua Rossa, et la lave se dirigeant sur elle, n'avait plus guère que 3 milles à parcourir pour l'atteindre, aussi les habitants consternés accouraient-ils en procession au devant de ce terrible fléau, avec l'image de leur patron, auquel ils attribuaient dévotement le pouvoir d'arrêter ou de détourner d'eux, cette menaçante calamité.... Entrés le soir dans leur ville, nous y eûmes le spectacle nocturne de l'éruption, figurant dans l'étendue qu'occupait la lave, un immense bivouac, par la multitude des petits feux qui de jour n'offraient à la vue que de la fumée. — Remontant de là au cratère, pour en être à portée avant le lever du soleil, il

nous apparut comme un majestueux feu d'artifice; nous en revinmes en suivant le lit de la lave et observâmes, lorsque quelque fragment de cet énorme amas mouvant s'en détachait, que l'intérieur de la masse était embrasé: nous la vîmes ainsi tout près d'atteindre et d'anéantir un bosquet de beaux noisetiers, couvert d'un grand nombre d'habitants désolés, reculant pas à pas devant elle.... Leur ayant témoigné de la surprise, de ce qu'ils ne se hâtaient pas de couper ces arbustes et d'en sauver le bois, ils nous répondirent: „Dieu nous l'a donné, Dieu peut nous l'ôter; ce serait un sacrilège que de s'opposer à sa volonté!" — Mélange bizarre et contraste étrange de l'ignorante superstition, à la plus humble résignation Chrétienne!..."

Décrivant ensuite son voyage maritime: „Un coup de canon nous avertit qu'on allait mettre à la voile, je courus chez les généraux qui se trouvaient à Messine, leur exprimer ma reconnaissance des bontés dont ils m'avaient comblé depuis plusieurs années, et me jetai dans une chaloupe pour atteindre le paquebot déjà en mer: le vent était violent, jamais je n'avais vu le courant de Charybde aussi fort, l'eau tournoyant avec rapidité menaçait d'engloutir tout bâteau qui s'en approcherait; cepen-

dant ce phénomène est plus imposant que dangereux, nous franchîmes le gouffre dans notre frêle barque, et rejoignîmes le bâtiment qui avait mis en panne pour nous attendre; nous y trouvâmes pour société une Anglaise poète, sourde et laide, et un Marquis milanais qui à 75 ans, voyageait pour s'instruire. — Entrés au port de Malte, j'y retrouvai plus de relations que je ne le pensais: partout où je passais, des artisans, des boutiquiers, des bateliers me fixaient, et venaient me demander si c'était bien moi qu'ils revoyaient; j'en fus flatté, parceque j'en conclus que ma conduite m'avait gagné leur affection: chaque pas d'ailleurs me rappelait quelque souvenir, et il en était de bien tristes. Par exemple en parcourant au palais les appartements du général Villattes, du major H..., la chambre de T...., le logement de la charmante Madame P..., tout me retraçait que j'avais perdu mon premier protecteur, et deux de mes meilleurs amis; je m'étonnais de la gaîté du mari de cette aimable femme, qui dans sa joviale humeur semblait avoir oublié, que de 5 personnes qui faisaient naguère de si jolis repas de famille, à cette même table où nous nous retrouvions, il était le seul qui eût échappé au tombeau... Retenus 8 jours à la Valette, nous touchâmes ensuite

à Cagliari, où nous fûmes chez le Ministre britannique, qui avait chez lui le duc d'Orléans à demeure.“

„La ville n'a d'eau potable que celle des citernes; les habitants diffèrent peu de ceux des villes d'Italie, mais les campagnards se rapprochent par leur costume des Grecs et des Albanais: un chapeau à larges ailes, une veste serrée d'une grosse ceinture de cuir avec un coutelas, un jupon brun et un justaucorps formé de quatre peaux de moutons noirs, dont la laine est en dehors, leur donne l'air d'ours. On les dit braves, agiles, actifs, superstitieux, et ainsi que les Corses, très-vindicatifs. — On retrouve ici les privilèges outrés et les abus de la féodalité: parmi un petit nombre de Seigneurs qui seraient puissants, si leurs devanciers n'avaient grévé de dettes leurs vastes terres, végéte une noblesse pauvre, ignorante et avilie, puis un clergé passablement riche, licencieux et intolérant. Mais il n'y a ni commerce, ni industrie; la Sardaigne abonde en comestibles, et sa fertilité semble être ignorée...“

„Ayant remis à la voile, nous faisions 10 milles à l'heure: alors un trajet de mer est agréable, mais quand les vents contraires vous arrêtent, ou qu'un calme vous surprend par une

chaleur accablante, il n'est de ressources que la réflexion et la patience. — Nous nous amusâmes à pêcher des tortues; quand la surface de l'eau est unie, elles s'élèvent, flottent et s'endorment; il s'agit alors de les aborder sans les réveiller, de les saisir de la main pour les renverser et les jeter adroitement dans la chaloupe; nous en prîmes ainsi plusieurs qui pesaient de 50 à 80 livres; or une soupe à la tortue à l'anglaise, est un mets d'épicurien....“

„Une fois dans le détroit, il faut absolument en venant de la Méditerranée, un vent favorable pour vaincre les courants et gagner Gibraltar. — Mon premier soin fut de voir cette forteresse dans tous ses détails; aussi l'ai-je quittée avec la conviction qu'elle est imprenable tant que la négligence, la lâcheté ou la trahison, ne la livreront pas....“

„Quelqu'un qui ne serait pas habitué au luxe que le génie et l'artillerie britanniques mettent à leurs ouvrages, serait surpris de la netteté et de l'élégance souvent recherchée, qu'on trouve ici comme à Malte dans des objets qu'on n'en croirait pas susceptibles: les mortiers, leurs plates-formes, les bombes, les canons, les boulets, tous les instruments de service des pièces, ainsi que les portes, les

barrières, les guérites, sont peints, balayés, lavés, étiquetés, etc. Sur tout cela la vanité anglaise ne connait ni bornes, ni économie.... Le nombre des bouches à feu montées en batterie à Gibraltar surpasse 2000.“

„La ville proprement dite, renferme peu d'édifices publics, le plus intéressant est la bibliothèque de la garnison, dont le local a été construit il y a peu d'années aux frais du gouvernement; formée et entretenue par les contributions annuelles des officiers de la garnison, elle leur offre une ressource précieuse, par une collection choisie d'excellents ouvrages dans presque toutes les langues, et les journaux anglais et espagnols.“

„Un nouveau gouverneur, le général Craddok, venait d'arriver, son installation donna lieu à des repas de corps; la subite apparition de la comtesse d'Altaniéra, femme du président de la junte de Séville, y fit succéder de brillantes fêtes, auxquelles nous prîmes pareillement part. Dans l'une entr'autre qui lui fut offerte à la campagne, on servit le dîner dans un bosquet d'orangers et de citronniers, sous une tente formée de pavillons anglais et espagnols artistement entremêlés; une haie de roseaux enlacés d'une élégante et odorante verdure, séparait à hauteur d'appui les con-

vives, de la foule des spectateurs; une excellente musique et des chants nationaux animaient cette réunion, qu'embellissaient par leur présence un grand nombre de jolies femmes, dont le charmant costume, les belles formes, la grace et le langage étaient véritablement enchanteurs, car il faut entendre parler l'espagnol à une femme, pour apprécier la beauté de cette langue...“

„La frégate qui avait amené d'Angleterre le nouveau gouverneur, nous ayant pris à son bord, mit à la voile. — On ne saurait je crois, mieux apprendre à quelle perfection il est possible de porter une institution humaine, qu'à bord d'un vaisseau de guerre anglais: le silence, l'ordre, la propreté, l'étiquette scrupuleuse qui y règnent, étonnent et effraient presque, l'étranger qui en est le témoin. — Si la discipline était personnifiée, elle choisirait sûrement pour sa résidence, un bâtiment de guerre de cette nation; le pouvoir du capitaine du navire y est absolu, aussi le service de la marine est-il affreux sous les ordres d'un homme fâcheux; mais la rivalité qui existait entre l'armée et la flotte, est heureusement remplacée par une harmonie et une cordialité parfaites. — Quant à l'étiquette, en voici quelques traits: on n'ose paraître sur le tillac

qu'en plein uniforme; chaque fois qu'on y arrive, on doit ôter son chapeau et faire une révérence au grand mât.... on n'ose ni s'y arrêter, ni s'y asseoir, ni y lire, ni s'y promener deux à deux à bras. — La moitié du tillac du côté du vent, appartient exclusivement au capitaine, et il n'est pas rare d'en rencontrer, qui insistent sur le maintien de cette prérogative. — Quand un étranger arrive à bord, la couleur des cordeaux qu'on lui présente pour y monter, désigne le degré de considération qu'on lui porte: 2 cordeaux verts, 4 matelots pour les tenir, et un sous-officier ayant un sifflet d'argent à la bouche, est ce qu'il y a de plus honorable; 2 cordeaux rouges sont une civilité ordinaire, et 2 cordes blanches, une marque de dédain.“

„J'ai ouï affirmer que la supériorité de la marine anglaise sur la française, provient essentiellement de la sévérité de la discipline qui s'observe dans la première....“

„...Si l'entrée du Tage offre un des plus beaux coup-d'œil qui existent, rien en revanche n'est aussi sale que l'intérieur de la ville de Lisbonne, où toutes les immondices sont jetées et restent entassées dans les rues, jusqu'à ce que graces à leur pente rapide, une pluie les entraîne. — Après avoir passé 8 jours à par-

courir cette capitale, ainsi que ses beaux environs tels que Bélem, les jardins de la Reine et Cintra, nous remîmes en mer, débarquâmes à Falmouth et prîmes en poste la route de Londres. — Chemin faisant, je logeai dans un de ces hôtels exclusifs à l'Angleterre, dont la propreté, l'ameublement et les soins recherchés du service, les feraient prendre pour la demeure d'un particulier riche et hospitalier. — Le surlendemain au matin, je mis enfin le pied dans cette métropole dont j'avais tant ouï parler, et que je me figurais être la première merveille du monde: prisonnier dans mon appartement jusqu'à ce que je fusse équipé, car il n'est pas reçu d'y paraître en uniforme, ma première course fut au bureau de vos banquiers; l'un d'eux lisait une lettre, quand tout-à-coup j'en découvris une de vous; m'en saisissant aussitôt, en m'écriant: „ah! c'est de mon père"... „Quoi, Monsieur, c'est vous?" — Question superflue, car le meilleur acteur n'aurait je crois, pu jouer l'impatience, le bonheur et la joie que j'éprouvais...."

Au bout de 3 semaines employées à voir Londres, mon fils passa en Irlande, y séjourna dans plusieurs maisons de campagne, et en quittant le château de Lord Erneskillen, il m'écrivait: „Milord m'a fait conduire dans un de ses

équipages à la première station, d'où j'ai continué mon voyage en chaise de poste, tout en réfléchissant sur les vicissitudes de la vie du soldat, m'amusant à comparer les situations diverses où je me suis déjà trouvé; quelquefois riche, d'autres fois pauvre; tantôt introduit dans la haute société, tantôt mêlé avec des gens ignorants et grossiers; venant tout récemment de vivre en épicurien, tandis que bientôt peut-être j'aurai peine à obtenir un morceau de pain à l'armée de Portugal qui a été obligée de se replier, après avoir failli être enveloppée de tout côté."

Retenu par les vents contraires à Portsmouth, il y eut la satisfaction qu'apprécie toujours un Suisse, de rencontrer de ses compatriotes conversant entr'eux dans l'idiome allemand de leurs cantons, et qui on le comprend, furent agréablement surpris de s'entendre interpeller dans leur langage, surtout si loin de leur terre natale, par un officier qu'ils croyaient anglais.... C'étaient des prisonniers de guerre venant de nos régiments capitulés, qui par un caprice du sort, se trouvaient destinés à aller rejoindre un des corps suisses au service britannique. Appareillant enfin, il débarqua à Lisbonne, devenue le principal entrepôt de l'armée de la Péninsule.

Cette ville fourmillait en conséquence de militaires blessés, malades ou convalescents, dont les figures décharnées et les vêtements délabrés, contrastaient tristement avec la bonne mine et la superbe tenue des troupes anglaises en garnison ou en campagne, et lui rappelaient, disait-il, nos campagnes d'Allemagne, tout en l'avertissant de la proximité du théâtre d'une guerre meurtrière.

Une excursion faite à cette époque autour de notre beau lac avec mes filles, me suggéra les réflexions suivantes.

A Genève, alors chef-lieu d'un département français, le commun de sa population avait, pour ainsi dire, contracté une physionomie nouvelle, toutefois la ligne de démarcation des indigènes et des intrus, ne s'était point effacée et se remarquait surtout dans la classe supérieure, naturellement plus jalouse de conserver le type de son origine. Mais riches et pauvres y gémissaient d'un assujettissement, que venait d'aggraver la mise à exécution de la conscription militaire, rigoureusement exigée à l'expiration de la dispense temporaire, obtenue en 1798. — D'ailleurs cette réunion forcée avait quelques compensations, l'animation industrielle parmi la bourgeoisie y avait gagné, et plusieurs patriciens, distingués par leurs lumières et leurs

talents, avaient été appelés à siéger soit dans les premières autorités du régime consulaire, soit dans les lycées de l'Empire.

Au demeurant, l'observateur retrouvait ici de nombreux vestiges des progrès de l'opulence financière, luttant de longue date contre la simplicité des mœurs républicaines, ne fût-ce que par le contraste des belles maisons de la ville haute, avec les sombres et étroites demeures entassées dans les rues basses ou intermédiaires, dont les habitants entraînés à leur tour par ce penchant imitatif à l'ostentation, n'aspiraient qu'à le satisfaire, tout en combinant une parcimonie interne qui leur est propre, avec ce désir de paraître, qui chez eux l'a emporté sur leur austérité primitive; de là provient entr'autres cette multitude de campagnes d'agrément, dont nulle ville en Europe n'offre peut-être proportionnellement autant dans ses entours, sur un aussi petit espace: solidement construites, plantées avec goût, entretenues avec soin, cet indice de prospérité nationale fait envier le sort des Genevois.

Au sortir de l'ancien territoire de Genève, tout changeait d'aspect: au lieu de ces demeures élégantes, de ces villages propres et bien bâtis, de ces enclos soignés, de ces attelages étoffés, on ne rencontrait, on n'aper-

cevait en Savoie que des bourgs fangeux, des châteaux délabrés, une culture négligée, des hommes amaigris, des enfants couverts de haillons, des mendiants infirmes, un bétail chétif; à chaque pas en un mot, quelque trace de la féodalité qui n'était plus, et quelqu'indice du joug républicain qui l'avait remplacée....

Au delà de Thonon, ville pauvre et mal bâtie, quoique capitale du Chablais et avantageusement située, l'on descend à l'ancienne chartreuse de Ripaille, solitude illustrée par le prince épicurien tour à tour guerrier, souverain, philosophe et pontife, qui la fonda : maintenant propriété d'un soldat parvenu, ses cellules vides, ses dortoirs déserts, sa belle église convertie en un grenier, la haute futaie de son vaste parc abattue, offrent un monument de l'instabilité d'ici-bas, ne conservant des Chartreux qui l'embellirent, que le silence qu'ils y consacrèrent.

Arrivant au château d'Aigle où deux de mes enfants sont nés, et qui était en ce temps là, le siège du bien-être et souvent du plaisir, je le retrouvai devenu un asile de l'indigence, et la salle de nos bals, convertie en infirmerie. — Si nous réfléchissions plus mûrement à son instabilité, avant que de nous livrer à quelque

jouissance, hélas! nous serions trop à plaindre; c'est au contraire en nous douant d'une sorte d'insouciance, et en nous refusant toute connaissance de l'avenir, que la Providence nous a légué une source de biens, qu'un degré de pénétration de plus empoisonnerait sans cesse.

Blonay, ce château qui depuis 900 ans appartient à la famille qui en porte le nom, offre mieux que nul autre manoir de ce genre, l'emblême parlant du changement successif de nos mœurs et de nos usages, depuis les temps reculés du moyen âge.

A ses murs noircis de vétusté, à sa tour sans issue, à ses galeries spacieuses, à ses voûtes rembrunies, à ses salles basses maintenant abandonnées, on croit reconnaître et le donjon d'où les premiers barons inquiétaient leurs voisins ou molestaient leurs vassaux, et les manoirs alors décorés d'images et d'armures, où les romanciers nous montrent la chevalerie courtoise, exerçant une noble hospitalité. Les appartements plus simples, plus resserrés des générations pacifiques qui la remplacèrent, virent le luxe s'introduire, se propager, créer de nouvelles jouissances, et tout en substituant l'indulgente civilisation à l'austère rudesse, inventer de nouveaux besoins, renoncer à d'anciennes habitudes, et transformer

enfin ces châteaux forts, en d'élégantes et commodes demeures ; métamorphose à laquelle le rigide censeur lui-même applaudit, quand il en goûte le charme et compare sans préventions, sous le rapport physique et moral, l'idéal du passé à la réalité du présent....

Nous descendîmes à Vevey, le jour du grand marché, dont la belle place offre alors un tableau très-animé par la variété des costumes fribourgeois, valaisans, savoyards, gens de La Vaux et de la montagne, ainsi que par l'abondance et la diversité des denrées qu'ils y apportent. — Cette ville a d'ailleurs un air d'aisance dans toutes les classes, qui joint à de beaux édifices publics et à une bonne tenue, forme un contraste frappant avec Thonon et Évian, qui cependant avaient il y a quelques siècles le pas sur elle, différence qui attestera longtemps l'heureuse influence qu'a exercée un gouvernement paternel, lequel a néanmoins aussi dû succomber....

CHAPITRE XVI.

Octobre 1809 — Décembre 1810.

Mon fils en Espagne. Tranquillité en Suisse. Mort du landammann d'Affry. Mission du colonel de Luternau. Les Français occupent le Valais et le Tessin. Réunion du Valais à la France. Lettre de l'Empereur au landammann de Watteville.

Mon fils appelé à servir désormais en Portugal et en Espagne, sous les ordres et souvent près du grand homme, destiné à mortifier l'orgueil et à abattre la puissance de Bonaparte, reprend ainsi sa narration, en partant de Lisbonne pour l'armée: ... „Au bout de 6 jours de marche et après avoir passé la Guadiana qui sépare le Portugal de l'Espagne, nous en-

trâmes à Olivença, mettant en mon particulier partout à profit les avantages que le soldat ambulant a sur le voyageur ordinaire, pour apprendre à connaître les localités, les mœurs et les habitudes des pays qu'il parcourt: la maison du riche et celle du pauvre lui étant indistinctément ouvertes il peut, s'il sait s'y prendre, devenir instantanément membre de la famille et surmonter presque partout, la réserve qui communément repousse l'étranger."

„En visitant les corps qui composent la division du général Cole, j'ai eu le plaisir de rencontrer le 97e régiment, formé à Minorque de Suisses sortant du service d'Espagne, dans lequel j'ai par conséquent trouvé plusieurs compatriotes, qui la plupart étaient sans nouvelles directes de leur pays depuis 5 à 6 ans; or pour des Suisses comme pour des Écossais, c'est toujours une bonne fortune hors de chez eux, que de se rencontrer."

„Envoyé en mission à Badajoz, j'ai pu me convaincre de ce que j'avais ouï citer de l'inhospitalité des Espagnols envers nous, leurs fidèles et utiles alliés: je ne pus y obtenir d'une vieille dame chez qui j'étais billeté, malgré l'humilité avec laquelle je recherchai ses bonnes graces, ni un lit où me coucher, ni une place pour mon domestique et

mes chevaux, m'assurant aigrement que sa maison n'était pas une *posada*.... Des sentinelles espagnoles eurent même l'insolence de vouloir m'empêcher de me promener sur le rempart: je leur fis comprendre, en portant la main à la poignée de mon sabre, qu'avec ce passeport j'avais le droit d'aller partout.... épisode qui ne figurerait pas mal peut-être dans un supplément aux prouesses de Don Quichotte, mais propre à vous montrer de quel œil nous sommes vus par ces gens, que nous venons délivrer."

„Lord Wellington venait d'y établir son quartier-général, je lui fus présenté et dînai chez lui: il est âgé de 42 ans, on lui en supposerait davantage; sa taille est élevée et svelte, sa physionomie spirituelle, son regard perçant; on le dit extrémement actif, prompt à se décider et toujours par lui-même. Une table de vingt couverts servie en vaisselle plate, la profusion des mets et des vins les plus exquis, me rappelaient les plaisanteries du *Moniteur* français sur les habitudes, et le luxe asiatique de nos généraux; ceci m'amène à vous donner de nouveaux détails sur quelques-uns d'entr'eux: Le lieutenant-général Scherbrooke par exemple qui commande ici, est bien l'homme le plus estimable que je

connaisse; avec un extérieur brusque, une humeur violente, il a le meilleur cœur et beaucoup de capacité, aussi est-il fort aimé de l'armée et cela presqu'en dépit de lui-même, ne cessant de dire, qu'un Général qui n'est pas *détesté*, n'est bon à rien; il a daigné me faire l'accueil le plus gracieux, comme ancienne connaissance de Sicile."

„Lord Wellington est différent: c'est un homme du grand monde, d'une grande famille et représentant mieux un Général en chef et un grand Seigneur. Il est fort aimé et possède la confiance de son armée, qui s'accorde à le croire rempli de moyens, entreprenant et très-ambitieux.... Je l'ai entendu accuser de hauteur, je crois que c'est à tort, quoiqu'il soit loin d'avoir l'affabilité prévenante qu'on admirait dans l'infortuné général Moore, dont il diffère encore, en ce qu'il ne s'occupe nullement d'instructions et de tenue réglementaires, auxquelles Sir John attachait la plus haute importance; mais un avantage indubitable qu'il a sur ce dernier, c'est qu'au lieu de la sensibilité qu'il montrait à l'opinion du public anglais, qui est presque toujours capricieux, envieux et mal informé, Lord Wellington rit des calomnies que certains papiers débitent sur son compte... Il faut pour cela, ou un grand em-

pire sur soi-même, ou être doué d'une forte dose d'indifférence, avantages précieux pour toute personne placée en Angleterre dans un poste élevé.“

„J'avais souvent ouï parler du général Caméron, vieillard de 75 ans, comme d'un très-brave officier, mais fort original: désirant le voir, je me rendis à Lobon où il commandait, et où j'avais un ami à-même de m'introduire auprès de lui: la première personne que j'y rencontrai, était un homme auquel je n'aurais pas donné 50 ans, vêtu d'une veste rouge à manches et d'un mauvais pantalon, ayant un vieux chapeau rond, sans cocarde ni ganse, et portant une longue barbe; le prenant pour un domestique, je lui demandai assez sèchement la demeure de la personne que je cherchais: le ton dont il me répondit, car il dit des sottises à tout le monde, me fit comprendre que c'était le général; je le saluai respectueusement, il me questionna à fond, et nous nous séparâmes fort bons amis. Après la guerre d'Amérique, il leva un régiment de sa tribu, par conséquent d'hommes de son nom; le duc d'York ayant ensuite voulu le licencier et l'incorporer: „gardez-vous de l'essayer, lui dit le général, car le Roi lui-même n'en a pas le droit.“ Le régiment fut conservé,

mais immédiatement envoyé aux Antilles.... Encore un mot à ce sujet sur une de vos anciennes connaissances, le général Robert Crawfurdt, qui commande 5 des plus beaux régiments de notre armée, et les tourmente tellement que les soldats disent, que s'il les mène au feu, ils auront soin qu'il n'en revienne pas... On le dit fou, mais c'est un de ces fous à talent, qui ont l'art de se faire craindre. Sa conduite en Suisse est connue et généralement blâmée."

„Nous déplorons en attendant le nombre effrayant de nos malades, plus d'un tiers de nos troupes est dans les hôpitaux; on espère que l'hiver mettra fin à cette désolante épidémie: nous ne sommes guère accoutumés à plaindre le soldat qui perd la vie devant l'ennemi, mais c'est un cruel spectacle que celui d'une brillante jeunesse énervée, languissante, et périssant par la seule influence d'un nouveau climat."

„Étant aujourd'hui d'une grande chasse, où les trompettes d'un régiment de cavalerie sonnaient la charge pour la poursuite du cerf ou du sanglier, amusement auquel je prenais peu de part, laissant courir mon cheval au hasard et me livrant à mes réflexions, je me suis rappelé, qu'à pareille date il y a 10 ans, nous

avions porté en terre la dépouille du respectable avoyer Steiguer. Tandis que je donnais ainsi un soupir à ma patrie, je fus accosté par notre quartier-maître-général, Sir John Murray, qui connaît notre pays et s'y intéresse; me parlant de notre gouvernement actuel et de l'indulgence avec laquelle Bonaparte le traite, il ajouta: „ce n'est pas qu'il ignore, qu'en Suisse un grand nombre de personnes ne l'aiment guère, ce dont j'ai dans mon portefeuille une preuve authentique et curieuse: c'est une lettre du Grand-Duc règnant de Baden au maréchal Berthier, écrite l'année dernière, et interceptée quand nous nous avançâmes sur Sahagun: le Grand-Duc s'y plaint amèrement de votre pays et de vos compatriotes: la disposition des esprits est, dit-il, détestable; malgré toutes mes précautions, nos voisins nous envoient deux fois la semaine, vos plus mauvaises nouvelles d'Espagne, qu'ils se plaisent encore à exagérer."

„J'appris par suite de cette conversation que nous allions évacuer l'Estramadoure, où notre sûreté est compromise vu notre petit nombre, le peu de fond à faire sur la loyauté de nos alliés, et le danger d'être attaqués d'un moment à l'autre par des forces beaucoup plus considérables que les nôtres. — Nous marche-

rons en échelons sur Vizeu par Abrantes pour occuper Guarda, où notre division est destinée à garnir la ligne de la Coa, afin de couvrir les provinces du Nord et la capitale du Portugal. Appelé à faire à-peu-près seul ce trajet qui sera long, je me propose de recueillir autant de notions que possible sur l'intérieur de cette partie du royaume, encore peu connue des étrangers...“

Si rien de saillant ne se passa en Suisse dans les derniers mois de l'année 1809, rien non plus n'y fit époque au commencement de la suivante: la paix de Vienne, cimentée par l'union extraordinaire de Bonaparte avec l'archiduchesse Marie-Louise, tout en mettant le sceau à l'humiliation de la maison d'Autriche, paraissait affermir sur la tête de Napoléon, le double diadème qu'il s'était impudemment approprié comme prix de ses victoires, et faisait présumer qu'ainsi parvenu à l'apogée de la grandeur et de la puissance, rassuré sur son avenir, et étayé par le relief que lui donnait en dépit de l'illégalité qu'on lui reprochait, l'auguste nœud qu'il venait de contracter, il sentirait la convenance de justifier par plus de modération et d'équité qu'il n'en avait montré jusque-là, le degré inoui de faveur dont le destin l'avait comblé.

Les Suisses entr'autres se flattaient, que maintenant au-dessus de toute défiance à leur égard, il se relâcherait envers eux de sa sévère surveillance, et leur accorderait assez de latitude pour modifier à leur gré leurs nouvelles institutions politiques, et qu'il les libérerait des entraves arbitrairement mises à leur commerce et à leur industrie. On se résignait en revanche, à continuer de fournir sans se plaindre à l'onéreux recrutement qu'il nous avait imposé, et dont on était assez généralement parvenu à disséminer la charge sans exciter de murmures, en la divisant dans la plupart des Cantons entre les communes, qui de leur côté y subvenaient par des cotisations pécuniaires, mode qui en éludant l'aversion du peuple contre la conscription militaire, produisait le même résultat, non toutefois sans provoquer quelques actes fâcheux de violence. Ainsi à Pully près de Lausanne, un officier recruteur ayant enrôlé un jeune homme dans un lieu public où se trouvaient ses parents, ceux-ci voulant le soustraire à son engagement, l'entraînèrent et s'enfuirent avec lui: l'officier mit deux gendarmes à leurs trousses, qui dans leur imprudente ardeur firent feu sur les fugitifs et tuèrent le malheureux père; événement qui mit toute la commune en rumeur

et aurait pu causer un soulèvement, si l'autorité compétente n'eût sur le champ fait mettre en jugement le recruteur et les deux agents de police.

D'ailleurs la chose publique s'acheminait insensiblement vers des améliorations en tout genre : le gouvernement Central acquérait de la consistance dans l'intérieur et à l'extérieur; la nation y gagnait en considération auprès de plusieurs Cours ; les étrangers recommençaient à montrer pour notre pays une préférence flatteuse et profitable ; la classe supérieure reprenait de la prépondérance dans l'opinion; la moralité du peuple tendait à s'épurer. Presque partout on apercevait les indices d'une prospérité renaissante ; les routes, les édifices publics et particuliers, la police, s'en ressentaient : la confiance se ranimait, le crédit se relevait, le numéraire rentrait en circulation, le nombre des entreprises manufacturières augmentait ; le cultivateur améliorait son sort par divers perfectionnements, tels que celui de la race des chevaux, du bétail et des bêtes à laine. Chacun éprouvant ainsi dans sa sphère ce mouvement général vers le bien-être, on se laissait machinalement aller à l'attribuer à une bienveillance spéciale pour la Suisse de l'homme tout-puissant, qui seulement la foulait

moins, que les autres États qu'il avait asservis; ménagement dont nous aimions à tenir compte, à l'ascendant imaginaire d'une jeune princesse sur ce caractère dur et altier... On se flattait même parcequ'on le désirait, que cette bénévole influence acquérant plus de poids par l'intimité conjugale, amenderait assez le tyrannique despote pour l'engager à rendre l'indépendance et le repos aux nations, dont il était le fléau.... On vit ainsi, outre ceux que le prestige des faveurs avait fascinés, des hommes qui lui avaient été ostensiblement opposés, céder à l'illusion, et faire tacitement des vœux pour ce conquérant dévastateur, qui selon leur fausse judiciaire, après avoir servi de verge à la Providence, allait devenir en ses mains l'instrument de la restauration de divers peuples, que de longues calamités avaient corrigés des égarements qui les leur attirèrent. Erreur grossière, quoique peut-être excusable, qui si elle fut d'abord soutenue par de trompeuses apparences, devait être bientôt hautement démentie....

Quelques objets insignifiants se trouvant en litige avec la France, le gouvernement central en prit occasion de députer à l'Empereur, l'ancien landammann d'Affry; l'accueil qu'il en reçut, qui l'assimilait presque aux Envoyés des

puissances du premier ordre, fortifiant le chimérique espoir qu'on avait conçu, fit supposer que la mission secrète dont M. d'Affry était à ce qu'il paraît chargé, mais dont je n'ai pas connu le motif (*), avait eu un plein succès; opinion que confirma l'impatience, que manifestait ce digne magistrat à son secrétaire de légation Diesbach de Laupen, d'en venir rendre compte de vive voix à la Diète, ne voulant pas, disait-il, en confier le résultat au papier. Malheureusement il expira subitement à son passage à Fribourg, ce qui frustra ses commettants du rapport satisfaisant qu'il leur avait annoncé; de sorte, que sauf quelques demi-confidences peu concluantes qu'il avait faites à son secrétaire, on resta dans l'ignorance à cet égard.

Le maréchal Berthier prince de Neuchâtel, ayant été revêtu par Napoléon de la charge de Colonel-Général des Suisses, le Landammann

---

(*) Cette mission n'avait d'autre objet, que d'obtenir de l'Empereur le rétablissement de la charge de Colonel-Général des Suisses, qui existait avant la révolution. La Suisse attachait du prix à ce qu'un haut dignitaire de l'Empire en fût revêtu, afin que les régiments capitulés trouvassent en lui un protecteur. Avant 1789, elle était ordinairement l'apanage d'un Prince du sang. L'Empereur accorda la demande, en conférant cette charge au Prince de Neuchâtel.

(Note de l'éditeur.)

régnant saisit le prétexte de l'envoyer complimenter, pour essayer de renouer la négociation que M. d'Affry était censé avoir terminée, et dont par sa mort l'issue était pour nous comme chose non aveuue. — Le colonel de Luternau qui fut choisi à cet effet, était propre à réussir par le liant de son esprit, la noblesse de ses formes, la loyauté un peu chevaleresque de son caractère, son usage du monde et sa perspicacité. — Ostensiblement chargé de solliciter l'intervention du Colonel-Général, pour la création d'un bataillon de Gardes-Suisses à lever sur les régiments capitulés, il n'obtint sur ce point que de vagues espérances, et son instruction secrète n'aboutit non plus à rien de positif (*).

(*) Le colonel de Luternau avait pour mission officielle, de solliciter du Colonel-Général, la répression de divers abus dans l'administration des régiments suisses capitulés, très-préjudiciables tant aux officiers qu'aux soldats. Sur ces divers points, sa mission eut un plein succès. La formation d'un bataillon des gardes, figure dans les instructions données au colonel de Luternau comme un objet tout-à-fait secondaire.

L'instruction secrète consistait uniquement à surveiller les menées présumées de deux députés Vaudois alors à Paris, dont la présence dans cette capitale causait quelqu'inquiétude au Landammann. Les informations prises prouvèrent, que ses craintes à ce sujet étaient dénuées de fondement.

(Note de l'éditeur.)

Introduit après sa présentation, dans les cercles de la Cour et admis aux chasses de l'Empereur, il rapporta de curieuses notions soit du personnel de cette Cour soit du faste qu'elle déployait, tout en cherchant minutieusement à s'entourer de ce qu'on parvenait à découvrir dans leurs obscures retraites, de subalternes jadis employés au service intérieur de la maison royale, qu'on s'appliquait aussi servilement à imiter et à remettre en évidence, que les coryphées de la révolution avaient mis d'ardeur 20 ans auparavant, à en effacer la trace.

Le colonel de Luternau confirma d'ailleurs à son retour, que Napoléon témoignait une bienveillance particulière pour la Suisse, ainsi que l'intention de la maintenir sur la ligne où il l'avait placée et d'accroître sa prospérité, aussi longtemps du moins qu'elle continuerait à ne point heurter ses vues. Il donna même au landammann de Watteville une marque individuelle d'estime, en nommant son fils encore simple capitaine, aide-de-camp de sa personne, faveur ambitionnée alors par les officiers les plus distingués de l'armée.

Cela n'empêcha pas qu'un mois après cet impérieux Médiateur, irrité de ce que la Suisse ne se conformait pas assez strictement selon lui, aux mesures prohibitives qu'il avait arro-

gamment intimées à tout le Continent contre les denrées coloniales, ne lançât un décret fulminant contre nous, astreignant chaque gouvernement cantonal à frapper de confiscation pour être immédiatement brûlée, toute marchandise de manufacture anglaise, et d'un impôt de 40 %, toute denrée coloniale qui se trouverait sur son territoire : ce décret ayant été mis à exécution, fit anéantir beaucoup de choses utiles et doubla le prix du sucre, devenu un objet de consommation de première nécessité.

Non content de la docilité avec laquelle on s'était soumis à cet acte de son inflexible volonté, celui-ci fut pour nous le prélude d'une crainte sérieuse d'être incessamment réunis à la France. — Une députation Valaisanne composée de gens de marque, désignés par Napoléon, avait peu de temps auparavant été mandée à Paris, et une députation du canton de Vaud l'y avait suivie de près, coïncidence dont on conçut d'autant plus de craintes que malgré les assurances des députés Vaudois à leur retour, qu'il n'était pas même question de réunion pour le Valais, des troupes françaises y entrèrent, tandis que d'autres, également sans notification préalable, occupèrent le canton du Tessin et une partie de celui des Grisons.

L'Autorité Centrale, alors entre les mains

du landammann de Watteville, adressa à l'Empereur des représentations respectueuses mais pressantes, comme elle l'avait déjà fait antérieurement mais en vain, contre le décret relatif aux marchandises anglaises et aux denrées coloniales. Le Landammann chargea en outre le ministre de la Confédération à Milan, Marcacci, de remettre une note très-positive au Vice-Roi pour lui demander l'évacuation du Tessin, en proposant d'y envoyer des troupes de la Confédération, afin de donner à l'exécution du décret contre les denrées coloniales, toute la vigueur désirable. — Le colonel Hauser fut en même temps expédié et stationné à Lugano, pour observer les mouvements des troupes françaises, et appuyer le gouvernement du Tessin dans l'embarras et l'anxiété où il se trouvait.

En attendant la consternation était grande surtout à Berne, et la manière dont l'espèce de prise de possession des Cantons occupés s'était effectuée, n'était pas plus rassurante que celle du Valais, où 4000 hommes tant Français que Portugais, sous les ordres du général Fontanelli, étaient entrés sans autre formalité, que des affiches placardées et sans signature, annonçant aux habitants l'intention d'empêcher la contrebande.

On vit paraître en même temps à Berne un

des préposés supérieurs aux douanes françaises, muni d'une instruction, l'autorisant à visiter les marchandises de transit qui traverseraient la Suisse ou qui s'y trouveraient en dépôt, et à confisquer celles qui seraient reconnues d'origine anglaise.

Cet empiétement notoire sur les franchises d'un peuple censé libre, excita une vive rumeur; le gouvernement Central s'en expliqua avec énergie, et l'on s'accorda généralement à savoir gré au landammann de Watteville, de la dignité et de la prudence qu'il manifesta dans cette épineuse conjoncture, dont les embarras se multipliaient journellement.

Le Tessin effrayé de la subite invasion de son territoire, avait voulu convoquer son Grand-Conseil, mais le général français qui y commandait s'y était opposé, affirmant sans cependant les communiquer, qu'il avait à cet égard des ordres péremptoires. Les autorités choquées de cette atteinte portée à leurs droits, demandèrent que la Diète fut extraordinairement rassemblée, mais déjà le Pouvoir Central était informé qu'aux Tuileries on affectait de répandre: „que la chose n'était point nécessaire, qu'aucun des gouvernements de la Suisse ne devait s'effrayer, de mesures devenues indispensables pour atteindre le but général (la

prohibition), que leur existence politique était si solidement basée, qu'ils ne pouvaient se dispenser de concourir franchement avec tous les gouvernements du Continent, à en extirper l'influence de l'ennemi commun, en refusant tout accès aux produits de son industrie." — On ajoutait: „qu'on songeait d'autant moins à réunir la Suisse à la France, qu'on savait que le recrutement annuel de nos 4 régiments équivalait à la conscription, et que sous le rapport des ressources pécuniaires, l'objet était trop minime pour être pris en considération.

Les troupes françaises, accompagnées d'une division de douaniers sur les points qu'elles occupaient, y observaient du moins une exacte discipline et payaient comptant ce qui leur était fourni, ne s'ingérant d'ailleurs nullement dans la police administrative.

Il en était de même en Valais; mais ce pays était si épuisé, qu'il fit demander à Berne un secours de 600 quintaux de blé, qui lui fut aussitôt alloué.

Quant au commissaire des douanes venu à Berne, il en partit avant qu'on y eût la répouse aux protestations du Landammann contre l'objet de sa mission, qu'au demeurant il avait remplie avec décence et modération; il alla continuer son office à Bâle. On se disposait à établir à

sa réquisition, un cordon de douaniers suisses le long du Rhin, de cette ville aux Grisons, sous l'inspection spéciale du gouvernement Central. Il s'agissait d'en référer à une Diète; mais dans cette circonstance aussi critique qu'importante, les Cantons et plus particulièrement les nouveaux, s'empressèrent de témoigner au Landammann une confiance flatteuse, en lui déclarant, qu'ils préféraient s'en remettre à sa sagesse et à ses lumières de ce qu'il y aurait à faire, plutôt que de convoquer à cet effet une session extraordinaire.

Dans ces entrefaites, Napoléon proclama la réunion du Valais à la France, en la motivant: „1° Sur les dépenses faites par cette puissance pour l'établissement de la route du Simplon. 2° Sur la convenance pour l'Empire français et le royaume d'Italie, de n'être plus séparés par un sol étranger dans cette importante ligne de leurs communications. 3° Sur ce que le Valais avait mal rempli les engagements qu'il avait contractés avec l'Empereur et Roi. 4° Et enfin, pour faire cesser l'anarchie qui régnait dans le pays.“ (Anarchie dont cependant ses voisins ne se doutaient pas.)

En faisant notifier officiellement cette réunion à la Confédération suisse, Napoléon lui observa qu'elle n'avait rien à attendre de pareil, tant

que ses membres resteraient fidèles à l'Acte de Médiation. Toutefois il persévérait à assaillir le gonvernement Central de notes, successivement plus menaçantes, pour le contraindre à obéir plus implicitement encore aux ordres rigides qu'il lui avait signifiés, de réprimer l'introduction qu'il qualifiait de contrebande, d'objets de commerce et de consommation, qu'une longue habitude avait rendus presqu'indispensables aux individus aisés de la plupart des Cantons, ainsi qu'aux nations qui nous les transmettaient et qu'un contact direct, mettait plus en rapport avec la puissance insulaire, objet de sa haine invétérée.

La dureté de son style diplomatique envers nous, fut cependant adoucie d'une façon aussi positive que singulière. Au moment où il venait de faire expédier ministériellement la troisième et la plus acerbe de ses notes au Landammann, en réponse aux réclamations très-fermes que celui-ci avait osé lui adresser, Napoléon appela de Fontainebleau à Paris, son aide-de-camp de Watteville, et lui enjoignit d'écrire en quelque sorte sous sa dictée, au Landammann son père: „Que le gouvernement Central ne devaît concevoir aucune inquiétude du style sévère de cette dernière note, que l'exécution de ce qu'elle prescrivait était nécessaire dans

ce moment, mais qu'il n'était nullement question de chercher un motif ou un prétexte d'inquiéter la Suisse; qu'il était au contraire satisfait de la manière dont elle agissait: que depuis la dernière guerre, il avait donné une attention particulière à empêcher la contrebande, persuadé que de détruire le commerce anglais sur le Continent, était la plus sûre manière de combattre la Grande-Bretagne; que le grand nombre de banqueroutes, qui avaient eu lieu dans ce pays-là depuis qu'il avait adopté ce système, prouvait cette vérité. Que d'ailleurs la Suisse n'était pas le seul pays où il fallût réprimer la contrebande; que l'Allemagne, la Prusse, le Dannemark, la Hollande, l'Italie et même la France l'avaient fait; que c'était la raison qui avait décidé la réunion de la Hollande, et que le maréchal Davoust avait eu ordre d'envahir la Prusse parcequ'elle avait tergiversé; que les troupes françaises étaient entrées dans le Mecklenbourg parceque le Duc l'avait demandé, vu l'insuffisance de ses moyens pour garantir ses côtes; réitérant, qu'il n'exigeait de la Suisse que de concourir franchement à cette mesure générale, ayant de son côté la ferme intention, de lui conserver l'indépendance qu'il lui avait accordée...“

On concluait de cette espèce de palinodie,

qu'il tenait réellement à maintenir la constitution qu'il nous avait donnée, comme étant une de ses œuvres de prédilection; opinion que parut confirmer le rappel du préposé aux douanes Lethon, qui après avoir achevé ses recherches dans les Cantons sans y déployer de caractère officiel, se bornant à conférer confidentiellement de sa mission avec les membres influents des administrations, leur insinua: que ne recevant pas d'instructions ultérieures, il la regardait comme terminée, et s'en retournait satisfait des dispositions prises dans la plupart des endroits qu'il avait parcourus.

Ce qui au demeurant nous rassurait le plus sur la crainte d'un coup d'autorité, analogue à celui que Bonaparte venait d'effectuer en Valais, c'était la persuasion qu'il connaissait assez la tendance de nos montagnards, à soutenir par une diversion la cause des Espagnols, dans l'armée desquels ils croyaient avoir encore beaucoup de compatriotes, pour juger imprudent d'allumer chez nous une étincelle, qui pendant que ses forces étaient disséminées à de grandes distances, aurait pu susciter de proche en proche un embrasement considérable; car il était notoire qu'alors, la seule idée d'être forcément annexés à la France, exaspérait assez les Suisses de tous les bords, pour les

porter à se réunir spontanément afin de s'y opposer à outrance, si on tentait de la réaliser.

Au milieu de ces divers sujets d'agitations, on avait à s'applaudir d'une émulation générale dans presque tous les États de la Confédération, à relever ou à créer des établissements de bienfaisance, qui sans rien ôter au mérite d'intention des œuvres pies que produisit jadis le zèle ou l'enthousiasme religieux, y ajoutaient le degré d'utilité qui naît d'une civilisation plus avancée.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

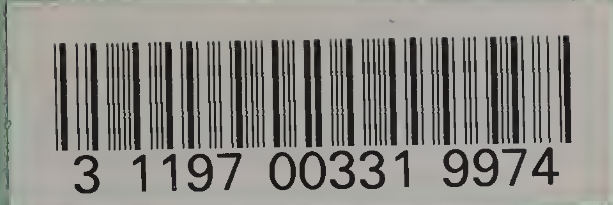


TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME TROISIÈME.




3 1197 00331 9974

